TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 568 — 22 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 21 - LUNDI 22 JANVIER 1979

En Iran

Les allusions de M. Bakhtiar à un éventuel coup d'État militaire inquiètent l'opposition

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
TÉL. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Surenchères entre Athènes et Ankara

Une fois de plus, il a suffi que M. Constantin Caramanlis, premier ministre grec, exprime de façon solennelle ses inquiétudes sur l'équilibre des forces en mer Egée, *au cas où la Turquie recevrait* un surcroît d'aide occidentale, pour que son partenaire turc, M. Bulent Ecevit, lui riposte en des termes sévères. Les deux hommes d'Etat, en se rencontrant à Montreux le 10 mars 1978, avaient cependant décidé d'ouvrir des négociations sur le contentieux pendant entre leurs deux pays, et les dispositions réciproques de bonne volonté n'étaient pas contestables.

Sans doute, le pessimisme exprimé par M. Caramanlis relève-t-il de la négociation elle-même, tout comme l'accusation d'avoir changé qu'a portée contre lui M. Ecevit. Il est de règle que, devant un dossier aussi difficile, chacune des parties proteste de son ouverture et de sa bonne foi et que le raidissement précède souvent les concessions. Réduit au seul litige sur l'Egée, le conflit gréco-turc trouverait des solutions. Mais l'exploitation du plateau continental et sa délimitation, ou le survol de cet espace, ne constituent que les données techniques d'une opposition passionnelle.

La peur surtout, la hantise de l'« expansionnisme turc », inspirent peu ou prou tous les partis politiques grecs. Le nationalisme ultra y est assez puissant à gauche pour que M. Caramanlis doive en tenir compte, alors même que sa volonté de négocier avec Ankara ne s'accompagne d'aucun sacrifice des positions défendues par l'hellénisme. Les efforts considérables faits pour la défense nationale sont essentiellement inspirés par cette crainte de la Turquie.

Celle-ci n'est pas moins nationaliste. Non qu'elle appréhende une entreprise grecque, tout à fait invraisemblable, mais par amertume des renonciations territoriales faites dans un passé plus ou moins lointain. Comme la France d'avant 1914 gardait le regard sur *la « ligne* bleue des Vosges », les Turcs d'aujourd'hui dans leur ensemble se consolent mal de voir le drapeau grec flotter sur des îles d'Asie mineure. Dans un climat de méfiance, les procès d'intentions se développent à loisir, les susceptibilités sont à vif. Et les surenchères, évidemment, vont bon train.

Les récents événements d'Iran ont renforcé les arguments de M. Bulent Ecevit pour obtenir des Occidentaux une aide financière d'importance et des Etats-Unis une assistance militaire renforcée. La Turquie sera-t-elle « perdue pour l'Occident », acculée à un neutralisme d'ailleurs peu tenable ? C'est la question de fond des conversations techniques menées à Bonn et Ankara. Mais les Turcs voudraient recevoir 2 milliards de dollars d'aide immédiate, quand Washington n'en peut débloquer que 50 millions sans autorisation du Congrès.

Avec une hâte que les soucis intérieurs expliquent plus que l'habileté diplomatique, M. Ecevit a accusé son homologue grec de vouloir empêcher toute assistance à la Turquie si l'affaire *chypriote* n'est pas résolue au préalable. M. Caramanlis a aussitôt répliqué qu'il s'agissait d'une mauvaise interprétation des intentions grecques. Il n'en demeure pas moins, sur le fond, que chacun des deux pays redoute toute tentative de l'autre pour sortir de l'isolement. Ankara n'a pas apprécié la *prochaine* entrée de la Grèce dans le Marché commun, et Athènes se demande en quel sens jouera un renforcement du potentiel militaire turc au sein de l'alliance atlantique.

Or les deux démarches sont également nécessaires. Les alliés des deux pays n'ont pas à choisir, psychologiquement ni politiquement, l'un contre l'autre. Du moins pourraient-ils contribuer à désamorcer lentement une hostilité que l'histoire explique peut-être, mais que rien dans le présent ne justifie.

La tension au Sud-Liban

Israël continue ses raids en invoquant la « légitime défense »

Le jour même où le premier raid de représailles israélien au-delà de la *« ligne rouge »* du fleuve Litani créait une vive tension au Sud-Liban, le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé, le vendredi 19 janvier, le mandat de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) qui arrivait à expiration. La résolution adoptée à cet effet par 12 voix et 2 abstentions (U.R.S.S. et Tchécoslovaquie), la Chine, ne participant pas au vote, *« déplore le manque de coopération, particulièrement de la part d'Israël, avec les efforts déployés par la FINUL pour s'acquitter de son mandat ».*

Le Conseil de sécurité invite le gouvernement libanais à élaborer *un calendrier pour rétablir son autorité au Sud dans les trois mois à venir. Il ne renouvelle le mandat des « casques bleus » que pour cinq mois, au lieu des six mois prévus initialement. Ces « pressions »* sur le gouvernement libanais sont accueillies avec une certaine irritation à Beyrouth, où l'on déplore particulièrement la position française.

Israël, *dont le représentant* à l'ONU a reproché au Conseil de *sécurité de « protéger les terroristes »,* ne fait plus confiance aux « casques bleus » et entend poursuivre ses incursions au Liban au nom de la *« légitime défense ».*

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël a fait clairement savoir qu'il n'avait pratiquement plus aucune confiance dans le rôle joué par les forces des Nations *unies au Sud-Liban* et que *leur présence ne l'empêchera pas de mener* des actions au-delà de la frontière chaque fois qu'il l'estimera nécessaire.

Le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Raphaël Eytan, a, en effet déclaré : *« Nous ne permettrons plus que des terroristes passant au travers des lignes de la FINUL pour commettre des attentats en Israël. Si les « casques bleus » ne les arrêtent pas, Tsahal* (l'armée d'Israël) *le fera. »*

Le ministre de la défense, M. Ezer Weizman, a par ailleurs assuré qu'Israël continuera à attaquer les fedayin au Liban, malgré les difficultés politiques que cela peut susciter *« car il s'agit de légitime défense et notre sécurité prime toute autre considération ».*

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

Une semaine avec Rhône-Alpes

Continuant son tour de France des régions, « le Monde » va, du lundi 22, ou mardi 23 en province, au samedi 27 janvier (éditions datées du 23 au 28-29 janvier), inviter ses lecteurs à passer une semaine avec Rhône-Alpes.

Durant ces six jours, il publiera quotidiennement, dans un supplément de plusieurs pages, les enquêtes et les reportages de ses envoyés spéciaux et de ses correspondants sur les réalisations et les aspirations des huit départements qui composent cette région, la deuxième de France par le poids de sa population et de son économie.

Les relations franco-algériennes

Paris accorde à Alger un important crédit public

L'Algérie a confié, le 19 janvier, à un consortium franco-italien formé de Technip et d'une filiale de l'ENI, la mise en place pour un montant de 4,5 milliards de francs, des installations de liquéfaction de gaz naturel de la troisième usine d'Arzew. L'annulation, le 18 décembre, par les Etats-Unis, de deux importants *contrats* d'achat de gaz à la Sonatrach a amené les Algériens *à se retourner vers l'Europe, où prédomine le procédé français de liquéfaction.* D'autre part, *Alger n'avait guère d'espoir* de faire financer la *construction de cette* usine par les bénéficiaires du gaz des sociétés néerlandaises et ouest-allemandes.

L'importance du crédit public accordé par la France (2,55 milliards de francs) n'en illustre pas moins, à quelques jours de la tenue du congrès qui doit élire le successeur du président Boumediène, la volonté de Paris de favoriser la relance des relations avec l'Algérie.

De notre correspondant

Alger. — Pour la première fois depuis plus de trente mois, une société française vient de remporter un *important contrat* en Algérie. Le procédé mis au point par Technip a été retenu en effet pour la troisième usine de liquéfaction de gaz naturel G.N.L. 3, qui *doit être édifiée à* Arzew. Elle traitera annuellement 15,5 milliards de mètres cubes de gaz.

La réalisation globale de cette unité a été confiée à *la firme américaine Foster Wheeler Corp.*, qui construit également G.N.L. 2. Mais c'est Technip et son associée italienne SNAM Projetti, une filiale de l'ENI, qui sont chargées de *l'ingénierie et fourniront* les échangeurs cryogéniques (refroidisseurs) équipant les neuf lignes de liquéfaction.

Aux termes des contrats signés *les 18 et 19 janvier*, à Alger, par la Sonatrach, le financement de cet accord est assuré pour partie par des crédits acheteurs garantis par la COFACE, qui doivent *atteindre au total*, selon l'agence Algérie Presse-Service, 2,5 milliards de francs français (1), et d'autre part par des crédits « libres » de 400 millions de dollars. Ces fonds seront fournis par un consortium bancaire dont la B.N.P. est le chef de file.

Il s'agit du plus important prêt jamais consenti par *la France* à l'Algérie pour une seule opération. Paris avancera donc la moitié environ des sommes nécessaires à la construction de G.N.L. 3, pour lequel les Japonais *ont déjà consenti* des prêts permettant l'achat de quelque 800 millions de dinars (2) d'équipements. Les risques étant ainsi largement partagés, les Algériens trouveront *sans doute* beaucoup plus facilement des bailleurs de fonds pour financer le reste du projet.

G.N.L. 3 s'ajoute, à Arzew, à G.N.L. 1 et 2, *qui doivent liquéfier* chacun 10 milliards de mètres cubes de gaz par an grâce à la mise en œuvre d'un procédé américain. La nouvelle unité la plus *importante du monde devrait* entrer en production au plus tard au cours du troisième trimestre de 1982. Elle constitue une pièce maîtresse du plan gazier algérien, *qui prévoit en 1985 l'exportation* de 70 milliards de mètres cubes de gaz, dont une soixantaine sous forme liquéfiée.

DANIEL JUNQUA.

(Lire la suite page 20.)

(1) L'accord signé jeudi porte sur une première tranche de 356 millions de francs.

(2) 1 dinar = 1,20 F.

Les policiers mécontents

Manifestation de rue à Paris

Plusieurs syndicats de policiers ont appelé leurs adhérents à participer, samedi après-midi 20 janvier, à une manifestation de rue dans la capitale. Organisée par la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), la démonstration a eu le soutien notamment des syndicats C.G.T., C.F.D.T., et du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.).

Deux préoccupations mobilisent les personnels de police : d'une part l'insuffisance des moyens budgétaires du ministère de l'intérieur, d'autre part l'insécurité de la profession. Venant après plusieurs incidents (notamment ceux du quartier Saint-Lazare et de Livry-Gargan), au cours desquels des policiers ont été blessés, et au lendemain du meurtre d'un gendarme ardéchois, ces manifestations traduisent un malaise.

D'après les chiffres fournis, d'une part par le ministère de l'intérieur, d'autre part par la gendarmerie nationale, il semble toutefois que l'insécurité des membres des forces de l'ordre ait *eu tendance* à diminuer.

Les revendications des fonctionnaires de la police devraient être évoquées, dimanche 21 janvier, au « Club de la presse » d'Europe 1, auquel participera M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur. Le chef de l'Etat, pour sa part, aura l'occasion d'en parler, puisqu'il visitera, le 25 janvier, l'Ecole nationale de police, à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne).

(Lire page 15 l'article de James Sarazin.)

Le Tchad sous les armes

Six mois après la nomination de l'ancien chef rebelle Hissène Habré au poste de premier ministre, le Tchad est toujours le théâtre d'une guerre civile qui, depuis quatorze ans, oppose les rebelles du *Front de libération nationale (Frolinat)* à l'armée régulière. Notre envoyé spécial à N'Djamena, Philippe Decraene, fait le point sur le conflit dans une série dont nous commençons la publication, et analyse la crise politique et économique que traverse le Tchad (voir page 4).

UN ENTRETIEN DE CLAUDE LÉVI-STRAUSS AVEC JEAN-MARIE BENOIST

« L'idéologie marxiste, communiste et totalitaire n'est qu'une ruse de l'histoire »

Un important recueil d'essais consacrés à l'œuvre de Claude Lévi-Strauss, professeur au Collège de France et membre de l'Académie française, vient de paraître (1).

Celui à qui l'anthropologie française doit son rayonnement s'entretient ici avec Jean-Marie Benoist, maître-assistant au Collège de France, auteur de « la Révolution structurale », des « Nouveaux Primaires » et de « Pavane pour une Europe défunte ».

« Vous avez dit dans divers ouvrages et dans divers articles que l'ethnologie aujourd'hui, et vous-même en particulier, ne vous adressiez plus à vos contemporains. Pourtant, je m'aperçois que dans une communication récente sur les libertés (1) aussi bien que dans vos travaux sur Race et Histoire (2) *et* Race et Culture (3), *sans prendre la plume philosophique, vous apportez, sous forme de questions, sous forme de problèmes, une réflexion extrêmement actuelle, extrêmement proche des préoccupations de votre époque. Comment conciliez-vous ces deux positions aujourd'hui ?*

— Ni *Race et Histoire* ni le texte plus récent sur les libertés ne sont nés d'une initiative de ma part.

» Dans un cas, il s'agissait d'une commande de l'UNESCO ; dans l'autre, d'une invitation du président de l'Assemblée nationale à venir déposer devant la commission sur les libertés. J'avoue que, dans les deux cas, j'ai fait sans emballement ce que je pouvais pour répondre à ce qu'on attendait de moi.

— Néanmoins, ces textes et ces prises de position, par leur contenu, portent énormément, et peut-être d'autant plus que vous souhaitiez adopter cette attitude de retrait par rapport à la convention un petit peu prêcheuse et prêchante des philosophes d'aujourd'hui. Vous refusez une définition abstraite et universelle de la liberté, pour lui préférer des définitions concrètes ; vous proposez également que les droits de l'homme ne soient pas conçus comme droits d'une personne morale, mais, au contraire, comme les droits et les devoirs d'un être vivant au sein du vivant.

— Je ne pense pas que la première soit paradoxale, car j'ai simplement adopté un point de vue ethnologique. Autrement dit, les libertés, c'est-à-dire ce à quoi les membres d'une *société* quelconque tiennent de façon très profonde, consistent essentiellement en un certain nombre de possibilités, d'actions, de conduites concrètes enracinées dans le passé d'une société particulière, et qui, par conséquent, ne peuvent pas se définir dans l'abstrait.

» On les constate dans le cadre de telle ou telle *expérience sociale. De ce point de vue, c'est effectivement* un enseignement ethnologique.

— Plutôt qu'à la raison et à la nature humaine, vous vous fiez encore beaucoup à l'histoire et à la tradition, ce qui est congruent avec le point de vue ethnologique. Vous décrivez des sociétés comportant des micro-solidarités et des allégeances de petit rayon qui seraient portées par l'histoire, et vous conciliez cette approche avec un point de vue de philosophie politique proche de celui de Montesquieu. Donc, on pourrait dire que, doublement, votre référence à l'histoire et à la tradition, d'un côté, et à Montesquieu, de l'autre, n'est pas totalement étrangère à la réflexion française.

— Certainement pas. Mais elles ont été très vite évincées par un autre courant de pensée : celui qui procède de Rousseau dans *le Contrat social* et qui s'est épanoui dans la philosophie politique de la Révolution française, qui, par-deçà Montesquieu, rejoint le cartéisanisme.

» Or, ce *deuxième courant* est celui qui domine, qui façonne toujours la pensée de nos contemporains. C'est, disons, l'esprit de système appliqué aux réalités politiques et sociales. Et je pense qu'il n'y a rien de plus périlleux.

(Lire la suite page 14.)

(1) Raymond Bellour et Catherine Clément ont réuni un *ensemble de textes sur* Lévi-Strauss, qui avaient été publiés dans des revues spécialisées. On y trouve des articles de Bernard Pingaud, Jean Pouillon, Pierre Clastres, Roland Barthes, Jean-François Lyotard, André Glucksmann, Jacques Le Goff et Pierre Vidal-Naquet... et de Claude Lévi-Strauss lui-même, organisés en trois *chapitres* : « Avant les *Mythologiques* », « Lectures des *Mythologiques* », « Autour des *Mythologiques* ». Gallimard, collection « Idées », 497 p., 18 F.

(2) *La Revue des deux mondes*, novembre 1976.

(3) Bibliothèque *Médiations*, chez Denoël.

LES ENFANTS AMÉRICAINS ET LA TÉLÉ

Quinze mille heures devant le petit écran

Les Américains sont troublés. Ils viennent de se rendre compte que la télé, cette bonne vieille nourrice électronique à qui ils confient si volontiers leurs enfants depuis plus d'un quart de siècle, risque d'en faire des êtres introvertis, *inexprimés*, illogiques, inaptes à l'écriture, à la lecture, à la concentration et rebelles à tout esprit de compétition. Belle découverte, dira-t-on, ils auraient pu s'en douter.

Ils s'en doutaient, oui, comme tout le monde, sans savoir au juste à quoi s'en tenir. Les voilà fixés. Des travaux récents, nombreux, indiquent ou plutôt confirment qu'à trop forte doses, ce tranquillisant, d'un genre très particulier, peut avoir des effets secondaires importants. Sans doute faut-il se souvenir qu'aux Etats-Unis, les enfants de moins de cinq ans passent en moyenne trente heures par semaine devant leur poste et qu'à dix-sept ans, ils auront absorbé quinze mille heures de télé, pour mesurer l'ampleur et la gravité du problème.

Hier, on s'insurgeait exclusivement contre la mauvaise qualité des programmes, leur violence, le contenu et la fréquence des messages publicitaires qui les ponctuent. On commence aujourd'hui à se préoccuper de l'énorme quantité d'émissions avalées par une clientèle particulièrement réceptive et vulnérable. Et à inciter les parents à en surveiller très étroitement la consommation. La plupart d'entre eux résistent mal, en effet, à la tentation d'appuyer sur le bouton, qui leur apportera, comme par enchantement, le silence, le calme et le loisir de vaquer à d'autres soins que celui de leur nichée, ainsi miraculeusement réduite au silence et à l'immobilité. A force de regarder des ombres bouger sur un écran noir — outre-Atlantique, il y consacre le plus clair de sa vie, — le petit d'homme pénètre et se complaît dans un monde irréel comparable, affirment certains, à celui où vous entraîne l'usage de la drogue ou de l'alcool. Gare à l'accoutumance !

(Lire page 9 l'article de Claude Sarraute.)

AU JOUR LE JOUR

Week-end

Une femme de quarante-deux ans, mère de trois enfants, ayant volé un sac à main dans un supermarché, le tribunal correctionnel de Colmar a décidé de l'envoyer en prison pendant le week-end, en souhaitant que cela « serve de leçon sans porter préjudice aux enfants ».

On ne sait si l'institution du samedi-dimanche au violon servira de leçon aux mères de famille prises la main dans le sac à main, mais ce qui est sûr, c'est que si les enfants veulent profiter du week-end pour porter des oranges à leur maman, ils seront bien obligés de se fournir au supermarché.

BERNARD CHAPUIS.

Le Monde

idées

RELIGION

De l'esprit de clocher à celui de chapelle

par JEAN de MONTALEMBERT (*)

UN des facteurs essentiels de l'évolution de l'institution ecclésiale est le développement de la responsabilité du peuple chrétien dans la vie de l'Eglise. Parfois entendons-nous dire que c'est là un retour aux sources : ce serait faire fi de vingt siècles d'histoire et de transformation de l'humanité. L'accès à la culture et au savoir du plus grand nombre entraîne l'accès à la participation effective de ce grand nombre, ce qui n'était pas possible avant. Nous sommes confrontés là à des questions qui touchent la nature même de l'Eglise. Chacun peut constater que depuis un demi-siècle se développent dans l'Eglise catholique une multitude de courants et de regroupements qui correspondent à la montée de la responsabilité de tous. Mais irions-nous alors vers un éclatement de l'institution et vers la généralisation d'un phénomène « sectaire » qui, à la longue, entraînerait la disparition de l'Eglise dans son originalité catholique ?

Cette originalité a deux traits dominants :

— L'Eglise est une assemblée *convoquée*. Elle ne procède pas du désir de personnes de se retrouver ensemble ;

— L'Eglise est une assemblée où *tous* sont convoqués pour vivre une expérience de communion.

Dès le début, quand Pierre prononce le discours inaugural de l'Eglise à Jérusalem, il convoque les gens et il les convoque tous, quelle que soit leur origine. Quand l'Eglise était organisée sous le mode de la paroisse, disons entre le douzième et le dix-neuvième siècle, dans un village donné, il n'y avait qu'une Eglise. Tous y étaient appelés, riche ou pauvre, homme ou femme, enfant ou vieillard.

C'est vrai que cette convocation a fait l'objet de bien des vicissitudes : contraintes, peurs, inquisitions, etc., mais elle avait une assise réelle, le village constituant une communauté de vie et de destin passablement unifiée. Certes, on fera remarquer que le destin du serf et celui du seigneur ne se confondaient pas tout à fait. L'esprit de clocher l'emportait cependant sur une conscience encore peu développée de ces divergences d'intérêts. L'institution paroissiale a tenu et a rempli sa fonction ecclésiale car elle reposait sur une unité relative de la communauté.

A chacun sa communauté

Le développement formidable des moyens de communication, l'industrialisation, l'organisation plus complexe de la société ont fait éclater les communautés humaines traditionnelles. La « convocation » de tous ne repose plus sur une expérience communautaire et elle paraît donc à beaucoup intolérable. Le militant syndicaliste luttant âprement contre son patron refuse de se retrouver dans la même église pour se donner le baiser de paix comme si de rien n'était. De même pour ce patron. Si bien que chacun a tendance à choisir la communauté qui lui convient. On est progressiste, on va à la chapelle Saint-Bernard ; intégriste, à Saint-Nicolas. On est de gauche, on adhère à Vie nouvelle ; de droite, peut-être préfère-t-on les charismatiques ou le mouvement de spiritualité Sève.

Insensiblement, l'Eglise catholique se transforme en une multitude de sectes ou de chapelles... Elle n'est plus catholique parce que chacun choisit son église, il n'est plus convoqué par elle.

Alors est-ce la fin de l'Eglise catholique ? Quelles institutions manifesteraient que l'Eglise est une assemblée convoquée et où tous le sont, et, en même temps, permettraient la responsabilité de tous ?

Il y a déjà des réponses pertinentes. Les mouvements qui ont, les premiers, mis en valeur la participation de tous à la mission de l'Eglise sont les mouvements d'action catholique. Ce sont eux qui expérimentent une nouvelle forme de vie ecclésiale, non plus l'Eglise-monarchie, mais l'Eglise-mouvement de tous. Ils ont une souplesse institutionnelle qui les font cadrer mieux avec les modes de la vie urbaine et industrielle. Parmi ces mouvements, il y a ceux qu'on appelle spécialisés par milieux sociaux : JOC, ACO, JIC, ACI (1), etc. Ils sont souvent décriés : on y classe les gens.

Pourtant nous trouvons là une réponse originale à la question de la catholicité dans notre monde moderne. Les gens y sont convoqués : ces mouvements appellent les personnes à vivre en Eglise, non en raison d'un courant que représenteraient ces mouvements, *mais* à un titre que les personnes *n'ont pas choisi* : leur appartenance à un milieu social donné, à un ensemble culturel et historique où se vit pour le meilleur et pour le pire une communauté de destin. *Toutes* les personnes de ce milieu social y sont convoquées, quelles que soient par ailleurs leurs options politiques, idéologiques ou éthiques.

Quand des chrétiens de gauche ont voulu créer un mouvement de Chrétiens pour le socialisme, ils ont reçu une fin de non-recevoir de l'ACO, celle-ci ne se qualifiant pas d'abord de gauche, mais d'abord d'Eglise en classe ouvrière. L'appartenance à la classe ouvrière étant le caractère dominant sur lequel s'appuie la convocation, et non l'option de gauche. Cette appartenance n'est pas choisie : on y naît ou pas. C'est identique pour l'appartenance à la bourgeoisie ou aux classes moyennes...

La réalité sociale

Des questions pourtant :

Pourquoi faut-il que la convocation s'appuie sur une caractéristique non choisie de la vie des personnes ? Et alors lesquelles retenir ? Pourquoi la classification sociale ?

Un élément de réponse peut être trouvé dans la Bible : l'importance accordée à la réalité sociale et historique du peuple hébreu. Il y a une sorte d'expérience préalable à faire pour que l'invitation à se convertir en peuple de Dieu concerne toutes les dimensions de notre vie humaine, en particulier ce qui est collectif et non choisi de notre existence : les déterminismes culturels et sociaux qui sont la marque de notre histoire collective. D'ailleurs ces caractéristiques déterminantes peuvent varier avec le temps et suivant le lieu. Il y a à chercher dans un temps donné, dans un lieu donné, le dénominateur commun non choisi qui introduit les personnes dans une expérience de peuple.

On pourra aussi objecter que l'on évacue alors le caractère universel de l'Eglise. Mais se reconnaître appartenant à un groupe humain qu'on n'a pas choisi, l'assumer et y puiser son sens de la solidarité, n'est-ce pas la meilleure manière d'accepter qu'il puisse y avoir d'autres groupes vivant autre chose et ayant donc une autre part de la vérité à dévoiler ? Par contre, choisir son groupe implique toujours, même sans le vouloir, qu'il est le meilleur, le seul valable. Cela engendre non pas la réciprocité mais le prosélytisme et l'intolérance qui sont tous deux des obstacles infranchissables d'une expérience de communion à l'échelon de toute la terre.

(1) Jeunesse ouvrière chrétienne, Action catholique ouvrière, Jeunesse indépendante chrétienne, Action catholique des milieux indépendants.

(*) Prêtre diocésain.

Les protestants dans les débuts de la troisième République

par ANDRE ENCREVE (*)

LA société de l'Histoire du protestantisme français a tenu il y a quelques semaines un colloque inauguré par M. Couve de Murville sur le rôle des protestants dans l'établissement et dans l'enracinement du régime républicain en France.

« *La République est le gouvernement des pédagogues protestants qui importent d'Allemagne, d'Angleterre et de Suisse un système d'éducation qui abrutit et dépayse le cerveau des jeunes Français* », pouvait-on lire en mars 1908 sur des affiches placardées à Paris par les soins de *l'Action Française*. Et la légende polémico-politique a longtemps fait de la Troisième République un régime « infecté » de protestantisme et, donc, étranger au génie propre d'une nation catholique comme la France. *La France juive*, le virulent pamphlet antisémite d'Edouard Drumont (paru en 1886) contient, ainsi, un chapitre antiprotestant, où l'auteur vitupère, notamment, la « tribu » des Monod.

Il est vrai, d'autre part, qu'au début de la Troisième République les protestants ont joué un rôle sans commune mesure avec leur importance numérique (ils rassemblent alors environ 2 % de la population). Un exemple est resté célèbre : le premier gouvernement constitué après la victoire des républicains — manifestée par l'élection de J. Grévy à la présidence de la République, — le gouvernement Waddington, comptait le 4 février 1879, le jour de sa présentation aux Chambres, une majorité de ministres protestants (5 sur 9). Ces faits sont bien connus. Et ce n'est pas pour compter le nombre des protestants dans l'instruction publique, la magistrature ou la Chambre des députés, par exemple, que le colloque s'est réuni.

Il s'agissait, en revanche, de décrire cette petite minorité d'« opiniâtres » et de mesurer la place qu'elle a tenue dans la vie politique et sociale de 1870 à 1885. Trente communications, réparties en cinq sections (enseignement et vie intellectuelle, vie politique, vie économique, vie religieuse, aspects internationaux, aspects régionaux), ont été présentées. Il nous est, naturellement, impossible de les résumer toutes. Bornons-nous, donc à signaler quelques-unes des idées qui ont retenu l'attention.

Une influence jamais exclusive

La présence d'un nombre non négligeable de protestants parmi les proches collaborateurs de Jules Ferry est souvent interprétée comme la preuve d'une influence protestante dans l'œuvre scolaire de la Troisième République. Il faut, cependant, y regarder de plus près ; car, lorsqu'on sort du sentier battu des quelques noms toujours cités (F. Buisson, F. Pécaut, J. Steeg, E. Rabier, Mme Jules Favre), force est de constater que — sauf cas particulier (on compta un moment jusqu'à 25 % de protestants parmi les directrices de lycée de jeunes filles, — les protestants n'ont jamais colonisé ce secteur. Ils y ont, sans doute, joué un rôle éminent, mais jamais leur influence n'a été exclusive.

Ils se sont très bien entendus avec les fondateurs républicains de l'école laïque, c'est vrai. Mais cela a surtout tenu à un accord des sensibilités, fondé sur une certaine vision de la nature humaine ; sur une volonté de promouvoir l'esprit critique qui ne doit pas, cependant, faire disparaître la religion (car l'homme est naturellement religieux) ; sur un certain anti-intellectualisme, car, comme l'expliquait F. Pécaut « l'intelligence n'est pas le sanctuaire intime et dernier de l'être ». Mais cette pensée n'est pas très originale, et d'ailleurs elle n'est pas « protestante » ; on y retrouve le fond commun de ce spiritualisme issu de Kant, et qui conserve aussi un dernier écho du romantisme, en honneur chez de nombreux penseurs de toutes confessions à la fin du dix-neuvième siècle.

Il ne faut pas, d'autre part, sous-estimer la très grande diversité du protestantisme français de ce temps.

Diversité religieuse, tout d'abord. Certes, au moment où l'ultramontanisme triomphe dans l'Eglise romaine, l'anticatholicisme de la plupart des huguenots est un facteur d'unité.

Mais les divergences dogmatiques sont les plus fortes : en 1879 un schisme de fait brise pour un temps l'unité de l'Eglise réformée. Et les débats doctrinaux, qui mobilisent l'attention, ne laissent guère le temps de prendre la mesure de l'évolution sociale. De ce fait les premiers pas du mouvement du Christianisme social seront bien tardifs, ce qui n'a pu que nuire au rayonnement de l'Eglise, surtout dans les villes.

Diversité sociale, ensuite. Il y a, au fond, peu de liens entre la « Haute Société protestante » (la H.S.P.) parisienne, la petite et moyenne bourgeoisie des villes méridionales et la masse protestante rurale, qui forme la véritable force du protestantisme de ce temps.

Diversité politique, enfin. A quelques exceptions près les protestants — toutes classes sociales et toutes tendances ecclésiastiques confondues — sont alors des républicains. Quelques personnalités marquantes comme J.-J. Clamageran ou Ed. Schérer ont, d'ailleurs, été étudiées pendant le colloque ; ce qui a permis de bien mettre en valeur la réalité, et aussi les limites de leur libéralisme. Mais on retrouve chez les protestants toutes les nuances du parti républicain, depuis l'extrême gauche des frères Reclus jusqu'à l'orléanisme à peine teinté de républicanisme de plus d'un banquier parisien. Notons, à ce propos, que la Haute Banque protestante n'a pas été le ferme pilier de la République que beaucoup de monarchistes imaginaient à l'époque.

Comment expliquer, cependant, cette attirance pour la République, que tous les orateurs se sont accordés à reconnaître ? Il y a, tout d'abord, l'impératif politique : la hiérarchie catholique est alors monarchiste ; or sous peine de trahir ses ancêtres, et donc de se renier, un huguenot ne saurait être clérical. On doit signaler, aussi, que c'est la République qui a donné aux protestants la liberté de conscience et la liberté de culte.

L'affinité spirituelle

L'affinité spirituelle est nette, par ailleurs, entre les fils de la Réforme et les fondateurs de la République, qui affirment lutter pour libérer l'individu de *toutes* ses chaînes. N'oublions pas, enfin, le besoin sociologique : la petite communauté protestante française est soumise à cette dialectique qui conduit souvent les minorités à défendre, certes, leur identité en affirmant leur spécificité, mais qui les pousse aussi à rechercher l'intégration dans la communauté nationale, dès lors qu'on leur laisse la possibilité de le faire sans trahir leur conscience. Et tel est bien le cas au début de la Troisième République : être républicain, c'est un peu, pour eux, cesser d'être minoritaires tout en restant protestants.

Micro-société qui possède son éthique, son esthétique, sa mystique même, dont l'élite joue un rôle considérable dans les avenues du pouvoir, et qui bénéficie du prestige des nations protestantes (puissance industrielle de la Grande-Bretagne, etc.). Mais on retrouve en son sein les divisions et les tensions qui affectent l'ensemble du corps social français. Et seule l'ignorance ou la sottise pouvaient tenter d'accréditer alors la thèse d'un complot protestant. D'ailleurs, comme le fit remarquer avec humour M. Vincent Wright, professeur à Oxford, on ne saurait fomenter de complot « avec des hommes aussi individualistes, aussi divisés et aussi... bavards » que les protestants français.

(*) Agrégé de l'Université.

Pour pouvoir croire

par ANDRÉ FIGUERAS (*)

CEUX à qui la foi a été donnée connaissent sa grâce. D'autres, qui, apparemment, n'éprouvent point le besoin de croire, bénéficient d'un athéisme tranquille.

Restent les inquiets, ceux dont l'âme et le cœur ne sont pas d'accord, qui aspirent à être chrétiens et tout ensemble s'en défendent, déchirés entre le désir de l'infini et les limites de la raison.

Pour ceux-là, en effet, dont on parle le moins alors qu'ils sont dans la situation la plus difficile, considérez en quoi consiste l'affaire : il s'agit, d'abord, d'admettre Dieu, ce qui n'est déjà pas rien, et d'accepter ensuite qu'il ait eu, dans des conditions extraordinaires, un fils, par lui ensuite envoyé sur terre pour y être martyrisé aux fins de notre rédemption.

Certes, comme le dit Chesterton, c'est justement ce fabuleux qui est le plus probant. Aussi celui qui cherche, s'il parvient à franchir le pas, ira vers l'Eglise de Jésus-Christ, la seule qui puisse faire état d'une révélation que tant de témoignages semblent corroborer.

Mais il n'y pourra entrer, par définition, que s'il la trouve immuable, exactement telle que les siècles l'ont léguée. Le moindre changement, fût-il apporté selon des règles solennelles, remet en cause, aux yeux de ce chercheur (qui n'a pas, je l'admets, forcément raison), l'authenticité, la vérité du message catholique.

Vue du moins du dehors, si l'Eglise est bien l'œuvre du fils de Dieu, il est impossible qu'elle subisse de modification, semble-t-il, si ce n'est pas le Christ lui-même, qui a chargé Pierre de paître ses brebis, fonction humble, précisée d'avance, et qui ne comporte guère d'initiative.

Aussi toute atteinte à la tradition paraît-elle à ce désireux de la foi ramener l'Eglise catholique au rang de ces sectes plus ou moins chrétiennes qui ne sont certes pas méprisables, parfois même impressionnantes, mais qui ne cherchent d'ailleurs point à faire croire qu'elles sont le fait de Dieu.

A partir du moment où la raison, acceptant la pente du cœur, juge plausible l'aventure du Christ, et conçoit que l'Eglise catholique soit son œuvre, bref, lorsque la conversion est au moment de s'opérer, quoi que ce soit qui modifie l'ordre que l'on vient d'accepter remet tout en question, et renvoie l'âme dans le doute.

Bref, pour trancher le mot et dire mon expérience, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, je crois à la Sainte Eglise Apostolique et Romaine. A Taizé et autres lieux du même ordre, je ne crois à rien, pas même en Dieu.

(*) Journaliste et écrivain.

Un espace vital pour Dieu

par GASTON PIETRI (*)

CERTAINS prétendent que la question de Dieu est une « question perdue ». En fait, elle est menacée de se perdre faute d'espace vital. C'est ce que signifie d'abord le communiqué de la dernière assemblée plénière de l'épiscopat sur l'enseignement religieux et la semaine continue.

La question de Dieu affleure ici et là, à quelque distance souvent des institutions. Des lieux existent, en effet, qui permettent à des hommes d'aujourd'hui de déposer les masques et de se parler en vérité. Des chrétiens s'attardent aussi dans ces lieux de transit qui ressemblent étonnamment à un certain puits où un Juif et une Samaritaine, loin des murs aussi bien de Jérusalem que de Garizim, ont ouvert un dialogue sur l'essentiel. Espaces de liberté, où il est donné à ceux qui ont des références chrétiennes comme à ceux qui en ont d'autres de faire taire le vacarme pour entendre ensemble la question de la vie et de la mort, la question de l'amour et de la souffrance. Et ne serait-ce pas cela d'abord, la question de Dieu ?

Ne nous y méprenons pas cependant : la vie est rude. Les enfants et les jeunes sont façonnés eux aussi par une société où l'embouteillage et l'encombrement deviennent le lot commun. Sollicités, harcelés, ils ont en fait du mal à placer le temps de la réflexion. Un aumônier de collège, au cours d'un échange sur la semaine continue, réagissait sans apprêt : « *Il y a longtemps que, dans mon secteur, le mercredi n'est plus le jour de la religion mais celui du sport.* » Ce qui n'empêchait sans doute pas ce prêtre d'aimer lui-même le sport. Aux enfants et aux jeunes comme aux adultes, l'Eglise se doit d'apprendre à regarder ce réseau d'activités scolaires, culturelles, récréatives, avec les yeux de ce Seigneur qui tisse au travers des entreprises humaines la trame de son royaume de vérité, de justice et d'amour.

L'Eglise n'est pas le royaume

Mauvais réflexe que celui qui commence par dénoncer une concurrence là où en profondeur peuvent se vivre des connivences. Le monde est le champ de Dieu. L'Eglise n'est pas le royaume. Elle n'en est que le signe et l'instrument. Il faudra toujours se frotter les yeux comme Jacob : « *Dieu était ici, et je ne le savais pas.* »

C'est cette Eglise-là — à condition qu'elle ait opéré une telle conversion du regard — qui a le droit et le devoir de se retourner vers la société de son temps pour lui dire : « *J'ai appris douloureusement à répudier tout impérialisme. Je sais que je ne suis que servante, et mon Dieu me déborde de toutes parts. Mais je ne puis servir qu'en existant publiquement. Mon visage est nécessairement celui d'une institution singulière et repérable dans cet entrecroisement de groupes humains qui font la société.* » D. Bonhoeffer écrivait que l'Eglise a « un espace propre ». Elle ne peut y renoncer sans trahir Dieu, sans trahir l'homme.

Dieu est entré dans notre histoire par Jésus-Christ. L'Eglise le proclame en aidant ceux qui viennent vers elle à expliciter leur question. Elle le fait au grand jour pour un important pourcentage de familles françaises, notamment à travers la catéchèse des enfants. A l'heure où se cherchait non sans polémiques la vraie notion de laïcité, Jules Ferry avait eu l'intuition de cet espace propre. Il avait voulu le garantir : la loi de 1882 prévoyait un jour dans la semaine scolaire pour l'enseignement religieux.

Bien des mutations socio-culturelles sont intervenues depuis lors. Aujourd'hui les mécanismes de la vie économique et sociale commandent plus que le bon ou mauvais vouloir des responsables. C'est le cas, semble-t-il, pour la semaine continue. De nos capitulations devant l'apparente fatalité de l'engrenage, ce sont les familles les plus démunies au plan culturel et les moins motivés spirituellement qui risquent de faire les frais. Seules des personnalités particulièrement fortes persévéreront dans la demande de l'enseignement religieux. Et que serait donc une liberté ainsi réduite à un luxe ?

Des « espaces verts » pour la question de Dieu : voilà ce que réclame cette Eglise qui a réappris, à Vatican II, qu'il n'est de chemin pour la liberté religieuse que celui des droits de toute conscience humaine. Quand l'évolution de nos sociétés risque d'obturer le lieu des interrogations fondamentales comme un tapis de feuilles mortes vient recouvrir une source, c'est d'abord de l'homme qu'il s'agit. Roger Garaudy demandait il y a dix ans : « *Est-ce que l'Eglise a pour mission de défendre l'Eglise ou de défendre l'homme ?* » A cet égard la question des rythmes scolaires n'est pas anodine. Elle est un révélateur. L'Eglise, au sein de cette société pluraliste, peut oser élever la voix. La question de Dieu, c'est en fin de compte la question qu'est l'homme pour lui-même. Il faut accepter de se battre pour qu'elle ne soit pas une « question perdue ».

(*) Directeur du Centre national de l'enseignement religieux.

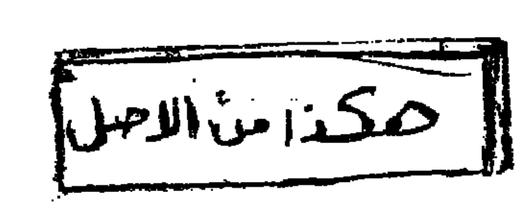
Le Monde

APRÈS LA MANIF[...]

Les allusions de M. Bakhtia[r]

« LES KURDES CONSTITUENT UNE NATION QUI A ÉTÉ PARTAGÉE » affirme le président Kadhafi





Le Monde

étranger

APRÈS LA MANIFESTATION DE MASSE A TÉHÉRAN

Les allusions de M. Bakhtiar à un coup d'État militaire inquiètent l'opposition

Au soir de la gigantesque manifestation du vendredi 19 janvier à Téhéran, on déclarait dans l'entourage de l'ayatollah Khomeiny, à Neauphle-le-Château : «La victoire est acquise.» La manifestation a été qualifiée par l'ayatollah à TF 1 «de référendum populaire contre la dynastie, le gouvernement et le Conseil de régence» (nos dernières éditions du 20 janvier).

M. Chapour Bakhtiar, premier ministre, dont les manifestants de vendredi n'ont cessé de réclamer la démission, avait déclaré au cours d'une conférence de presse tenue jeudi et réservée aux journalistes britanniques, mais dont la teneur n'a été connue que vendredi : «Tant que je suis ici, l'armée est obéissante. Elle est avec moi. Si Khomeiny vient proclamer la République islamique, alors j'aurai deux possibilités : je pourrai rester et dire que je suis le gouvernement légal. Des effusions de sang se produiront. La seconde solution est que je quitte mes fonctions et que je dise à l'armée que ma place n'est plus ici et que je la libère de ses engagements envers le gouvernement.»

D'autre part, des mouvements de troupes ont été constatés dans des régions frontalières, a annoncé ce samedi l'agence iranienne Pars. On croit savoir, selon l'A.F.P. de Téhéran, qu'il s'agit de l'Afghanistan.

A Palm-Springs, en Californie, l'ancien ambassadeur d'Iran à Washington, M. Zahedi, a déclaré que le chah n'arriverait pas aux Etats-Unis avant lundi. De son côté, le quotidien égyptien «Al Ahram» a indiqué, vendredi, que le chah passerait plusieurs jours au Maroc après avoir quitté Assouan. — (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Trois jours après le départ du chah, la grande marche politico-religieuse qui commémorait vendredi le « quarantième jour » du martyre de l'imam Hussein, a souligné, s'il en était encore besoin, la volonté de l'ayatollah Khomeiny et de ses partisans de poursuivre et d'intensifier la lutte jusqu'à la *« victoire finale », c'est-à-dire* jusqu'à l'abolition de la monarchie et la création d'une République islamique.

L'exilé de Neauphle-le-Château avait d'ailleurs donné le ton en *affirmant mardi, quelques heures* avant le départ du chah, que la participation à cette marche constituait « *un devoir religieux et national* » afin de « *balayer* » le régime. Des millions d'habitants de la capitale — *quatre*, selon les organisateurs, deux, d'après les estimations plus modérées de la presse — ont répondu à cet appel.

Tout avait été minutieusement réglé à l'avance, et les ulémas de Téhéran avaient *rendu publics* jeudi une série de soixante et un mots d'ordre que les manifestants ont scrupuleusement respectés. Des milliers de banderoles blanches avec des inscriptions noires et rouges proclamaient : « *La volonté de Khomeiny est la volonté du peuple de l'Iran !* » « *Notre mouvement est islamique et non communiste !* » « *Il est du devoir de tous les musulmans de participer activement à la lutte pour la création d'une République islamique !* » *Seule une République islamique peut mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme !* » « *Le peuple iranien ne pourra être libre tant que la monarchie demeurera en Iran !* »

« Bakhtiar, go home ! »

Les manifestants ont répondu également « *non* » au président Carter, qui avait formulé le souhait que l'ayatollah Khomeiny ménage le nouveau gouvernement de Téhéran ; ils ont tour à tour scandé et chanté : « *Le roi est parti ; Bakhtiar doit le suivre* » ; « *Bakhtiar et les Yankees, go home* » ; « *Bakhtiar est le nouveau serviteur de la cour* » ; « *Si les religieux nous l'autorisent, nous prendrons les armes pour tuer le fils de Reza et rendre la vie dure à Carter.* »

Autre signification significative : la discrétion des éléments laïcs et marxistes. Discrétion voulue qui, pour certains, constituait une forme de condamnation de l'idée même de « République islamique » imposée sans discussion préalable. Il y a bien eu quelques mots d'ordre en faveur de la « *démocratie* » et de la « *liberté* », *mais ils ont été vite couverts* par les *cris de « La hizb illa hizb Allah »* (« Le seul parti est le parti d'Allah »). En particulier, un cortège formé à l'université de Téhéran a été rapidement « phagocyté » par les religieux, qui l'ont disloqué en s'y infiltrant et en criant : « *Non aux impérialismes américain, soviétique, chinois.* » Des membres des familles de « fedayin Khalq », guérilleros urbains de tendance marxiste, se sont vu empêcher d'exhiber, ainsi que c'était le cas au cours des précédentes manifestations de masse, les portraits de leurs « martyrs ».

En revanche, le Front national, qui, la veille, avait lancé un appel *à ses adhérents*, leur demandant de « participer en masse » au défilé, a été autorisé à produire un nombre exceptionnellement élevé de portraits de *Mossadegh et même* de son ministre des affaires étrangères, le Dr Fatemi, assassiné en 1953 au cours du coup d'Etat du général Zahedi.

Une autre *innovation a été l'accent mis sur* les droits des minorités religieuses, dont les « *privilèges légalement établis seront respectés et sauvegardés sous le gouvernement islamique* ». Trois cortèges, représentant les zoroastriens, les Arméniens et les Israélites de Téhéran, ont été particulièrement applaudis. Ces derniers, *notamment, qui étaient au nombre de deux mille*, ont été accueillis par les cris de « *L'union entre musulmans et juifs est bénie par un Dieu unique !* » Quelques centaines de mètres plus loin, des banderoles félicitaient « *nos frères palestiniens pour leur lutte héroïque et persévérante contre le sionisme* ».

L'hypothèse d'une « aventure »

Au *terme de la marche*, l'ayatollah Mahabati, juché sur un camion parqué sous le grandiloquent « arc royal » édifié en 1971 par le chah à la gloire de l'empire, a *donné* lecture d'une résolution en dix points préparée par les organisateurs de la manifestation. Une immense clameur d'approbation s'est élevée de la *foule lorsque* l'ayatollah, martelant ses mots, a proclamé solennellement que « *le règne des Pahlavi était illégitime* » et que le chah « *était déposé du trône que lui et son père ont usurpé par la force* ». L'assistance a ponctué de longs et interminables « *sahiha ast* » *(c'est la vérité)* divers *points de* ce document, qui demande le départ du « *gouvernement illégitime* » de M. Bakhtiar et son remplacement par un gouvernement provisoire désigné *par l'ayatollah Khomeiny et qui* serait chargé d'assumer les responsabilités de l'Etat, en attendant un « *référendum national* » qui définirait l'avenir du pays.

Une fois de plus, le miracle s'est *produit et aucun incident notable* n'est venu perturber la manifestation. Il est vrai que l'armée avait reçu des consignes de discrétion et n'a fait aucune apparition *sur le trajet* emprunté par la manifestation. Elle était pourtant présente en force aux abords des palais royaux, où, pour la première fois depuis longtemps, des chars lourds avaient pris position.

Les journaux de ce samedi matin parlent d'un « *nouveau plébiscite* » en faveur de l'ayatollah Khomeiny et de sa « *république islamique* ». Le *Téhéran journal* lance cependant un appel à la prudence et met en garde les religieux contre toute action précipitée dont le but serait d'imposer leur gouvernement. « *M. Bakhtiar,* écrit l'éditorialiste iranien, *a clairement laissé entendre que si l'ayatollah Khomeiny essayait de lui arracher rapidement le pouvoir l'armée interviendrait certainement. Ces propos ne constituent pas une menace creuse. Si l'opposition se montre trop empressée, les militaires pourraient bien tenter une aventure.* »

JEAN GUEYRAS.

« LES KURDES CONSTITUENT UNE NATION QUI A ÉTÉ PARTAGÉE » affirme le président Kadhafi

Les Kurdes constituent une nation qui a été partagée entre les pays qui l'entourent, a déclaré jeudi 18 janvier le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen.

Interrogé sur la montée des nationalismes *dans* le monde arabe, dans une interview diffusée par Radio France Internationale, il a répondu qu'on « *pouvait parler de nationalisme à propos des Kurdes, comme on peut parler de nationalisme en Irlande* ».

« *Mais*, a fait valoir le président libyen, *les minorités qui n'appartiennent pas à une nation, comme les Tcherckesses en Orient arabe, doivent, même si elles ne sont pas d'origine arabe, accepter d'exercer leurs devoir et leurs droits dans la nation à laquelle elles appartiennent.* » « *En revanche*, a-t-il dit, *les Kurdes sont différents. Ils forment la nation kurde dans le Moyen-Orient où ils ont une position géographique.* »

Le chef de l'Etat libyen a également fait allusion à ses appels en faveur d'une cessation des hostilités entre érythréens et Ethiopiens et s'est prononcé « *contre une solution par la force* ».

En ce qui concerne le Sahara Occidental, le colonel Kadhafi s'est prononcé « *contre l'invasion* » de ce territoire et « *contre le fait que les Sahraouis soient traités comme un troupeau de moutons par l'armée royale marocaine* ».

[Ces déclarations sont faites au moment où, selon des informations venues de Téhéran, un poste-frontière iranien a été attaqué jeudi 18 janvier par des éléments kurdes relevant de la faction de M. Talabani (« *le Monde* » du 20 janvier). On peut se demander si elles visent davantage l'Iran ou l'Irak, où habite une importante minorité kurde, et où des affrontements ont été signalés de nouveau l'année dernière. La Turquie et la Syrie abritent également des minorités kurdes. Les Tcherkesses d'Orient résident, pour la plupart, en Syrie.]

● *Annulation par l'Iran d'un contrat militaire.* — Le gouvernement iranien vient de rompre « pour cas de force majeure » un contrat militaire de 575 millions de dollars (près de 2,5 milliards de francs) avec la filiale Bell Helicopter de la société américaine *TEXTRON*. Bell construisait en Iran une importante unité de production d'hélicoptères militaires. La société avait dû interrompre ses travaux dès le mois d'octobre faute de paiement. — *(UPI.)*

POINT DE VUE

Des protectorats et de leurs conséquences

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

LA réflexion est chaque jour davantage *broyée par l'actualité, par l'immédiat. On croirait que les choses arrivent sans causes ; ou plutôt, on substitue aux causes* véritables des analyses reposantes ou partisanes, afin d'occulter toute possibilité de retrouver le sens d'une politique, et sa nécessité. J'y songeais en entendant un journaliste américain disserter tout à son aise sur les événements actuels du Cambodge et de l'Iran. Dans *les* deux cas, son pays *lui semblait parfaitement innocent : au Cambodge, ce sont deux impérialismes* tout autres que celui de son pays qui s'affrontent ; en Iran, ce sont les communistes qui se sont fait mahométans. A la limite, ce surprenant observateur expliquerait que les malheurs n'arrivent que lorsque son pays se retire.

En fait, le chef de l'actuelle « déstabilisation » — pour reprendre un barbarisme à la *mode — remonte à la guerre américaine* d'Indochine et à l'époque où les frères Kennedy assignaient à leur pays, dans le droit fil de la célèbre *manifest destiny*, la « *direction spirituelle* » de la planète. Les erreurs et les violences commises alors ont engendré des conséquences successives dans la théorie desquelles des *effets intermédiaires sont montés en épingle pour faire oublier le commencement* des choses.

Exemple : si les Américains n'avaient pas, en 1970, balancé Norodom Sihanouk qui assurait, non sans difficultés, la neutralité et l'indépendance de son pays, la rivalité sino-soviétique aurait-elle assujetti cinq ans plus tard *le Cambodge au dilemme d'un double asservissement ? Bref, qui a jeté le Cambodge* dans les bras des Khmers rouges, au risque de l'invasion qu'il subit aujourd'hui ?

Norodom Sihanouk, pour les Américains, n'était *évidemment* pas quelqu'un de sûr. Pensez : c'était un ami de la France et il avait à Phnom-Penh, en 1967, *reçu le général de Gaulle qui disait que les Américains devaient, en Indochine, faire la paix* qu'en fin de compte ils ont faite, mais trop tard et par conséquent dans les pires conditions. C'est du reste un destin qu'eut le général de Gaulle, de prodiguer des avis négligés qu'on lui a pardonnés d'autant moins *que les faits, qui sont fanatiques*, lui ont davantage ensuite donné raison. En cette même année 1967, il avait expliqué par A + B, et dans les détails, à M. Abba Ebban les conséquences immanquables *que devait avoir pour son pays la guerre où il allait s'engager.*

Le général de Gaulle avait donc une manie qui est de faire, comme on dit aujourd'hui, des procès d'intention : c'est-à-dire qu'il avait une connaissance de l'histoire et des hommes qui lui permettait de déduire, par anticipation, les conséquences fatales d'actes, ou d'intentions qui sont des commencements d'actes, qu'il pénétrait seul en profondeur. *Ce qui est absolument scandaleux dans un monde qui ne connaît plus* d'autre vérité que celle de l'image, c'est-à-dire du reflet que fait l'insistant au miroir des surfaces.

∴

Quelqu'un d'autre peut méditer aujourd'hui sur les avis négligés. C'est le chah d'Iran. On sera curieux de relire le passage que lui consacre le général de Gaulle au second chapitre du *troisième* volume de *ses Mémoires de guerre.* En novembre *1944, au cours d'une escale à Téhéran,* le chef de la *France libre* rapporte qu'il tient à Mohammed Reza Pahlavi ce discours : « *Quant aux puissances étrangères, Votre Majesté ne peut être, vis-à-vis d'elles, que l'indépendance personnifiée. Vous devez toujours les condamner. Si l'un ou l'autre des trois occupants tente d'obtenir votre concours à son profit, qu'il vous trouve inaccessible, lors même que cette attitude entraînerait pour vous de grandes épreuves. La souveraineté peut n'être qu'une flamme sous le boisseau ; pour peu qu'elle brûle, elle sera, tôt ou tard, ranimée.* »

Hélas ! hélas ! hélas ! l'empereur d'Iran n'eut bientôt de cesse d'organiser lui-même l'aliénation d'une indépendance difficilement recouvrée. Il lui fallut un protecteur, et c'est dans les bras de ce protecteur qu'il meurt étouffé; comme finissent tous les rois d'Orient alliés à l'Amérique, de Diem à lui-même en passant *par Thieu et Idriss de Libye. C'est toujours le même processus, mais la faiblesse est telle partout que nul ne résiste aux facilités que* donnent les premières et courtes illusions.

Car il ne faut pas s'y tromper : ce que Mohammed Reza Pahlavi *paie aujourd'hui,* c'est moins les sévices de la SAVAK que l'occupation de son pays par quarante mille conseillers américains, la mise de son armée sous tutelle, l'orientation consécutive de son économie, l'abolition même de la souveraineté culturelle *d'une civilisation millénaire. Les sévices* de la SAVAK, le viol *des droits de l'homme, n'ont été* que le *moyen* chaque jour davantage nécessaire d'une telle politique d'aliénation que le peuple refusait, non sa cause. Il existe à cet égard un principe relatif et un principe absolu : un peuple peut, certes, être libre au-dehors sans l'être au-dedans, mais un peuple n'est jamais libre au-dedans s'il ne l'est *plus* au-dehors.

Depuis le commencement de la crise, *du reste, les Américains* n'ont *eu de cesse d'achever* l'effondrement de *leur* « protégé » en manifestant par une déclaration quotidienne à quel point il était et ne pouvait plus être que leur chose, n'étant même plus leur homme. Pourtant, dès à présent, voilà que déjà tout se met en place pour que le président égyptien et les princes wahhabites prennent le *relais* dans *une stratégie* imbécile qui, depuis vingt ans, ne cesse de susciter partout ce qu'elle prétend prévenir. Les Etats-Unis devraient être, par décret international, interdits de politique mondiale.

Les Européens, qui seuls auraient la puissance réelle de contester cette fausse fatalité qui les menace au premier chef, semblent pourtant n'en tirer aucune conclusion, aucune conséquence. Et le chancelier d'Allemagne continuera de leur expliquer *qu'ils ont besoin de protection américaine comme on a besoin d'air pour respirer,* tandis que la France, qui voilà dix ans avait tout dit et tout prédit, s'intégrera chaque jour davantage dans un système dont l'unique dessein est de réduire son originalité et d'abolir sa liberté. En attendant d'avoir à choisir un jour *entre le sort du Cambodge et celui de la Perse.*

LA TENSION AU SUD-LIBAN

Israël continue ses raids en invoquant la « légitime défense »

(Suite de la première page.)

L'ambassadeur d'Israël à l'ONU, M. Yehuda Blum, a accusé les « casques bleus » de la FINUL de « *protéger* » en fait les « *terroristes* » et a implicitement indiqué que la tâche de la FINUL deviendrait de plus en plus difficile, *en précisant : « Israël poursuivra ses attaques contre les bases de terroristes au Liban, mais s'engage à ne pas tirer contre les positions occupées par les forces de l'ONU.* »

Le département d'Etat américain a « *déploré* » la dernière opération israélienne et estimé qu'« *Israël préserverait mieux ses intérêts en collaborant avec les forces de l'ONU* ». Dans un communiqué publié vendredi soir le gouvernement égyptien déclare, pour sa part, que le raid israélien représente « *une sérieuse menace pour la paix* » et constitue *une « provocation » aggravée par le fait qu'au même moment le gouvernement* israélien a décidé de créer de nouvelles implantations en Cisjordanie (*le Monde* daté 16 et 18 janvier).

Le porte-parole de l'armée israélienne a donné peu de précisions sur les résultats du raid de la nuit de jeudi à vendredi. Il a seulement indiqué que de nombreuses pièces d'artillerie, des fortifications et des bâtiments *ont été détruits dans les positions palestiniennes* attaquées. *Contredisant* les *informations* en provenance de Beyrouth, il a déclaré qu'un seul prisonnier avait été fait.

Les services d'information de l'armée israélienne ont, d'autre part, distribué à la presse une carte du Sud-Liban indiquant le nombre et l'emplacement des groupes palestiniens dans cette région. Selon ce document, huit mille Palestiniens en armes sont basés *dans l'ensemble du Sud-Liban, mais la carte montre* que, selon *les estimations* israéliennes, il n'y aurait que quatre cents fedayin à l'intérieur de la zone contrôlée par les forces de l'ONU au sud du Litani.

Dans la soirée de vendredi, deux salves de roquettes de Katiouchka ont été tirées depuis les positions palestiniennes en direction de la Galilée, près de Kyriat-Schmona. Elles *ont fait quatre blessés légers, et les dégâts sont peu importants. La population est descendue dans les abris, et les services de défense passive sont restés en état d'alerte. D'autres* tirs ont aussi été *dirigés* contre l'agglomération de Nahariya, le long de la côte ; il n'y a eu ni victimes ni dégâts. Dans les deux cas, l'artillerie israélienne a riposté.

Près de Jérusalem, sur la route qui conduit à Bethléem, une bombe a été découverte, vendredi après-midi, par des passants et a pu être désamorcée. D'autre part, la police a fait savoir que dix membres d'une « *cellule terroriste* » venaient d'être arrêtés à Jérusalem et dans les environs. *Ce réseau est accusé d'avoir commis deux attentats à l'explosif ; le premier* avait fait sept blessés dans la vieille ville de Jérusalem en septembre ; le second, contre un autobus circulant sur la route de Jericho, avait provoqué la mort de quatre personnes.

Devant *la commission* parlementaire des affaires étrangères et de la défense, M. Menahem Begin a *reconnu vendredi que des « divergences de vue »* entre Israël et les Etats-Unis étaient apparues au cours des conversations qui ont eu lieu durant la semaine à Jérusalem avec l'ambassadeur itinérant américain, M. Alfred Atherton, qui tente de préparer une reprise des négociations sur le traité de paix entre *Israël et l'Egypte. M. Atherton devrait quitter Jérusalem dimanche pour se rendre* au Caire, où le premier ministre égyptien a déclaré, vendredi, que son gouvernement n'avait pas de propositions nouvelles à présenter à l'envoyé spécial américain.

FRANCIS CORNU.

● *La Chine et Israël.* — A la suite d'une *information publiée* par le quotidien israélien *Maariv* vendredi 19 janvier, selon laquelle un haut fonctionnaire chinois des Nations unies aurait déclaré en privé que Pékin envisageait d'établir des relations avec Israël, on rappelle dans la capitale chinoise les déclarations faites il y a quelques jours par M. Ji Pengfei (Chi Peng-fei), vice-président de l'Assemblée *nationale*. Celui-ci a réaffirmé à une délégation militaire du Fath palestinien en visite à Pékin que la Chine n'envisageait pas de reconnaître Israël et qu'elle n'entretenait ni ne souhaitait établir aucune relation avec ce pays : « *Les Palestiniens ne doivent avoir aucun doute sur ce point*, avait précisé M. Ji Pengfei. *C'est une position ferme qui ne changera pas.* » — *(A.F.P.)*

Beyrouth est vivement déçu par l'attitude de Paris sur le renouvellement du mandat de la FINUL

De notre correspondant

Beyrouth. — Les circonstances du renouvellement du mandat de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies pour le Liban) créent un malaise à Beyrouth. Les conditions imposées par le Conseil de sécurité, sur l'insistance de la France, à ce renouvellement — mandat ramené à cinq mois *au lieu de six et imposition d'un calendrier-programme pour le rétablissement de l'autorité de* l'Etat au Sud — sont, en effet, ressenties ici comme une pression sur le gouvernement libanais, seule partie qui n'y peut mais, alors que la résistance palestinienne et plus encore Israël et ses protégés des milices chrétiennes frontalières, se soucient fort peu des prises de position de l'ONU.

Le ministre des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, nous a déclaré à ce propos : « *Le gouvernement français n'a pas pris l'initiative de la demande de renouvellement de la FINUL. C'est le secrétaire général de l'ONU qui l'a prise, parce qu'il était conscient que les résolutions 425 et 426 n'ont pas été appliquées. Il a demandé un mandat de six mois. Le Liban, en même temps que d'autres Etats, s'est rallié à cette position, tout en manifestant qu'il était préparé à faire en ce qui le concerne tout son possible pour rétablir la présence militaire libanaise au Sud et pour la renforcer.*

» *Il se trouve que la France, après avoir réduit son contingent au Liban, pour des raisons dont elle seule est juge, a insisté pour que le renouvellement de la FINUL se limite à quatre mois.*

» *Le gouvernement français sait bien que ce n'est pas le gouvernement libanais qui peut être tenu pour responsable du non-accomplissement par la FINUL de son mandat au Sud. Le délai de renouvellement est présenté comme un moyen de pression pour assurer l'exécution de ce mandat, mais cette pression ne saurait être opérante dès lors qu'elle ne peut jouer qu'à l'égard du seul gouvernement libanais, qui n'a pas entre les mains les moyens d'action nécessaires pour répondre à ce désir. En appelant les choses par leur nom, notre étonnement ne saurait être qu'à la mesure de ce que nous attendons de la France, à laquelle nous lient des liens d'amitié et de confiance réciproques.* »

Le franchissement de la « ligne rouge »

Le raid israélien de vendredi semble ici porteur de nouvelles menaces. Relançant le cycle de la violence, il été immédiatement suivi de nouveaux bombardements par les Israéliens des camps palestiniens de *Borj-Chemali* et *Rachidiyeh* proches *de Tyr, et par les Palestiniens du* kibboutz de Kyriat-Shmoneh.

On relève ici que, pour la première fois, les Israéliens ont dépassé dans une incursion comportant des opérations au sol, la « *ligne rouge* » qu'ils ont eux-mêmes fixée, et qui suit le cours du Litani. Ils n'avaient jamais poussé aussi loin, même au cours de leur invasion du Sud-Liban en mars 1978. En outre, les troupes israéliennes se sont heurtées à deux ou trois reprises à l'armée syrienne stationnée au Liban. Celle-ci n'a pas réagi.

En ce qui concerne le déroulement de l'opération, il semble qu'une partie des troupes israéliennes se soit infiltrée à travers le territoire contrôlé par la FINUL, alors que l'autre était héliportée, passant ainsi par-dessus les positions des troupes internationales. *L'opération* a *fait vingt et un morts* (seize combattants, appartenant en majorité à l'armée du Liban arabe, fraction dissidente de l'armée libanaise ayant rallié le camp palestino-progressiste, et cinq civils) et trente-six blessés (neuf combattants, vingt-sept civils).

LUCIEN GEORGE.

AMÉRIQUES

Brésil

Devant succéder au général Geisel le 15 mars

Le général Figueiredo présidera un gouvernement composé d'hommes d'une fidélité éprouvée

Le général Joao Baptista Figueiredo, désigné le 15 octobre dernier par un collège restreint pour succéder au président Geisel, a présenté officiellement vendredi 19 janvier, son gouvernement. Le général Figueiredo prendra ses fonctions de chef de l'Etat, pour un mandat de six ans, le 15 mars prochain. Son gouvernement entrera en fonction à la même date. Le général Golbery conservera son poste de chef de la maison civile de la présidence avec des pouvoirs accrus. M. Mario Henrique Simonsen, qui était ministre des finances dans l'équipe précédente, sera un superministre de l'économie. M. Delfim Netto, inspirateur du « modèle » de développement brésilien et ancien ambassadeur à Paris, prendra le portefeuille de l'agriculture. L'actuel ambassadeur à Paris, M. Ramiro Guerreiro, sera ministre des affaires étrangères.

De notre correspondant

Brasilia. — Le grand connétable du régime : l'expression vient aussitôt à l'esprit à propos du général Golbery, ex-théoricien de l'Ecole supérieure de guerre, l'un des idéologues de la géopolitique brésilienne, chef du SNI (le service d'information des forces armées) et futur chef de la maison civile du président Figueiredo.

Ni les attaques d'une opposition qui lui reproche ses liens avec certaines multinationales (il représenta au Brésil la Dow Chemical) ni l'hostilité déclarée d'un secteur militaire qui le dénonce comme chef d'un « groupe occulte de pression », n'ont empêché le général Golbery d'avoir la confiance totale du futur chef de l'Etat. Il est vrai qu'il a été l'un des artisans de la candidature du général Figueiredo à la succession présidentielle. En récompense, il se voit aujourd'hui doté d'un pouvoir considérable et sera responsable à la fois du projet politique, du nouveau « modèle » économique et des options idéologiques.

Le projet politique, c'est, avant tout, la poursuite de l'« ouverture » *commencée par le président* Geisel. A cet effet, il fallait redonner au ministère de la justice les prérogatives que la militarisation du régime lui avait fait perdre depuis plus de dix ans. C'est la raison de la nomination à ce poste de M. Petronio Portella, actuel président du Sénat. M. Portella a, depuis des années, arrondi les angles entre le gouvernement et l'opposition au Congrès. En particulier, il a mené à bien les délicates négociations qui ont abouti à la « réforme politique ».

Quant au nouveau ministre de l'intérieur, M. Mario Andreazza, c'est un proche du général Figueiredo. Ministre des transports sous la présidence Medici, sa politique en faveur d'une infrastructure routière ambitieuse fut jugée bien souvent démesurée.

L'actuel ministre des finances, M. Simonsen, affirmait récemment son intention de quitter le gouvernement pour retourner dans le secteur privé. Tout en se plaignant amèrement des obstacles que lui opposait le ministère rival du plan, qu'il proposait de supprimer. Finalement, M. Simonsen restera au gouvernement Figueiredo, mais comme ministre du plan.

M. Simonsen a cependant posé ses conditions : il veut être le super-ministre de l'économie. Et il a choisi les principaux responsables de son équipe : comme ministre des finances, M. Carlos Rischbieter, qui, au poste de président de la Banque du Brésil, fut durant quatre ans son exécutant ; à l'industrie et au commerce, M. Joao Camilo Pena, actuel secrétaire aux finances du Minas Gerais. Mais M. Simonsen risque d'affronter un autre des grands artisans du « modèle brésilien ». M. Delfim Netto, dont les ambitions sont connues mais qui a quand même accepté l'agriculture, le général Figueiredo ayant réaffirmé son intention d'accorder la priorité à ce secteur négligé pour compenser le coup de frein donné à la croissance industrielle dans le cadre de la lutte anti-inflation.

Un haut commandement plus « dur »

La fidélité au général Figueiredo : c'est encore ce critère qui explique le choix du futur chef de la maison militaire de la présidence, le général Danilo Venturini, et du nouveau chef du SNI, le général Octavio Medeiros.

Il en est de même pour le nouveau ministre de l'armée, le *général Walter Pires*, ancien chef de la police fédérale et un ami du futur chef de l'Etat depuis le collège militaire. Tout comme le nouveau ministre de l'aviation, le brigadier Delio Jardim Matos. Il n'est pas certain que ces officiers soient aujourd'hui les partisans les plus enthousiastes du processus « d'ouverture ». D'autant qu'il faudra compter avec un haut commandement plus « dur » que le précédent et que symbolise bien le nouveau chef d'état-major des forces armées, le général José Maria Serpa.

Les autres portefeuilles ont été attribués en fonction de critères plus techniques que politiques : M. Eduardo Portella, un professeur de Rio, est nommé à l'éducation ; M. César Cals, sénateur du Ceara, au ministère des mines et de l'énergie ; M. Murilo Macedo, actuel secrétaire à l'économie de Sao-Paulo, au travail ; M. Haroldo de Mattos, aux communications ; M. Mario Augusto Lima, un médecin de Bahia, à la santé ; M. Eliseu Rezende, au ministère des transports, où il avait déjà dirigé un département, et M. Jair Soares, actuel secrétaire à la santé du Rio-Grande-do-Sul, à la prévoyance sociale.

Le nouveau régime pourra-t-il mener de front « l'ouverture politique » et une stratégie économique qui réduit encore le rôle de l'Etat et risque d'aggraver les tensions sociales ? Comment se comportera enfin une hiérarchie militaire plutôt réticente face à la « démocratisation » promise ?

THIERRY MALINIAK.

LA COMPOSITION DU FUTUR CABINET

Voici la liste des membres du gouvernement du général Figueiredo, qui entrera en fonctions le 15 mars prochain :

Affaires étrangères : M. Ramiro Guerreiro.
Planification : M. Mario Henrique Simonsen.
Justice : M. Petronio Portella.
Finances : M. Karlos Rischbieter.
Agriculture : M. Antonio Delfim Netto.
Industrie et commerce : M. Jose Camilo Pena.
Santé : M. Mario Augusto Lima.
Prévoyance sociale : M. Jair Soares.
Communications : M. Haroldo de Mattos.
Mines et énergie : M. Cesar Cals.
Transports : M. Eliseu Rezende.
Travail : M. Murilo Macedo.
Education et culture : M. Eduardo Portella.
Armée : général Walter Pires.
Marine : amiral Maximiano Fonseca.
Aéronautique : brigadier Delio Jardim Matos.
Intérieur : M. Mario David Andreazza.
Cabinet militaire : général Danilo Venturini.
Etat-major des forces armées : général Jose Maria Serpa.
Service national d'informations (S.N.I.) : général Octavio Medeiros.
Communication sociale : M. Said Farhat.

Nicaragua

LE GÉNÉRAL SOMOZA REJETTE DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION DE MÉDIATION

Managua *(A.F.P., U.P.I.)*. — Le président Anastasio Somoza a rejeté, vendredi 19 janvier, divers points de la proposition présentée par la Commission internationale de médiation visant à l'organisation d'un référendum sur l'avenir politique du pays. Cette commission est composée de représentants des Etats-Unis, du Guatemala et de la République Dominicaine. Les ambassades de ces trois pays à Managua ont été informées vendredi qu'il n'était en particulier pas question de diminuer le nombre des bureaux de vote pour faciliter le travail des observateurs étrangers chargés de veiller à la régularité du scrutin.

Le président Somoza a déclaré vendredi que « *ceux qui voulaient le faire partir devraient le faire par la force* » et qu'il entendait « *vivre jusqu'à la fin de sa vie au Nicaragua* ». La Commission *internationale avait suggéré que* le général Somoza s'exilât au cas où les résultats du référendum lui seraient défavorables.

[La prise de position du président Somoza remet en question tout le travail de la commission. Les Etats-Unis ne cachent pas leur irritation devant une obstruction systématique de la part de leur ancien protégé, qui compromet les efforts pour sortir de la crise, ouverte il y a un an par l'assassinat d'un journaliste, Pédro Joaquim Chamorro, et qui a *culminé dans une insurrection* populaire en septembre dernier.]

AFRIQUE

LE TCHAD SOUS LES ARMES

I. — Un pays coupé en quatre

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

N'Djamena. — Dès l'aérodrome, le ton est donné : une série de cantonnements de tentes et de baraquements sommaires sont entourés de nombreux trous individuels qui constituent autant d'emplacements de combat. Plus loin, sont stationnés des avions de chasse et de transport, dont plusieurs Transall, du même type *que ceux qui acheminèrent* la légion étrangère de Corse au Zaïre, en mai dernier. Des soldats en tenue léopard vont et viennent, coiffés de la célèbre « casquette Bigeard ». Crâne ras, mitraillette sur la hanche, certains de ces *guerriers entourent le Boeing*, tandis que d'autres, perchés sur les toits de l'aérogare, surveillent attentivement les passagers.

Ce n'est pas la guerre, mais ce dispositif de sécurité destiné à rassurer l'arrivant n'en fait pas moins penser à une sorte de mobilisation générale. Tout ce déploiement de forces est exclusivement français.

Au Tchad sont présentes l'armée de terre et l'aviation françaises, la légion étrangère et même la marine nationale. La situation peut, au premier abord, sembler paradoxale, dix-huit ans après la proclamation de l'indépendance. Comme sont insolites ces sonneries de clairon et ces rugissements de Jaguar par lesquels débute chaque matinée...

Une ambiance de camp retranché

La centaine de chambres que compte la Tchadienne, le plus important ensemble hôtelier de la capitale, sont en permanence réquisitionnées pour l'armée française, qui n'aurait pas acquitté les frais d'hébergement des militaires depuis plusieurs mois. « *La gérance se trouve devant un trou de 300 millions de francs C.F.A.* (1) » nous dit un Tchadien. « *Chaque fois qu'un Jaguar « va au tapis », la France perd l'équivalent de 4 milliards de francs C.F.A. Paris ne pourrait-il pas se donner le beau rôle en payant l'hébergement de ses militaires ?... Et puis, est-ce vraiment raisonnable de transformer un hôtel de renommée internationale en caserne ?* »

Au Sao, boîte de nuit qui, selon un ancien d'Indochine, « *rappelle un peu Saigon... en miniature* », le décor mité et la présence de quelques dizaines de prostituées noires ou blanches recréent l'ambiance d'établissements analogues d'Algérie aux « grandes heures » des « opérations de police » contre les « rebelles ».

Désignant les filles à soldats qui se trémoussent sans conviction au son d'une musique de bastringue, tout en essayant *de racoler des aviateurs en* goguette, des Camerounais murmurent gentiment : « *L'ATECAM, l'assistance technique camerounaise...* » A N'Djamena comme en beaucoup d'autres villes du monde, celles qui *font commerce de leurs charmes* sont, par définition, « *étrangères* ».

En plein centre de la capitale, parallèlement au lit du Chari, l'avenue qui longe les bâtiments de la présidence est protégée, dès la tombée du jour, par une série de chicanes destinées à interdire tout accès aux automobilistes. L'armée tchadienne multiplie les patrouilles en ville. Des sentinelles en armes veillent aux carrefours, devant les bâtiments publics, à l'entrée des camps, tel celui de la gendarmerie ou l'ancien camp Koufra, qui abrite la garde nomade.

Garde nomade, gendarmerie, armée nationale tchadienne, garde prétorienne toubou qui veille sur la sécurité d'Hissène Habré depuis sa nomination au poste de premier ministre en août dernier, pilotes des Jaguar, marins de l'Aéronavale, parachutistes de la légion, tout cela compose une gamme particulièrement variée d'uniformes et restitue à N'Djamena l'allure de camp retranché qui était la sienne lorsque la ville s'appelait encore Fort-Lamy et à l'époque de « *l'épopée Leclerc* ».

« *Bonn' année* », a tracé — *apparemment sans humour* — un peintre amateur au-dessus des impacts d'une rafale sur la façade d'un supermarché, à proximité de la statue de Félix Eboué, originaire de la Guyane, mais autre gloire locale, gouverneur du Tchad, lors de l'appel lancé le 18 juin 1940 par le général de Gaulle, artisan du ralliement du territoire à la France libre.



Le silence des généraux

La rébellion tchadienne, qui a débuté en octobre 1965, dans la province du Centre-Est, est-elle aux portes de la capitale ? Les informations les plus contradictoires circulent à ce sujet depuis qu'en mai dernier M. Goukouni Oueddeï a, sans succès, tenté, lors de la bataille de Djedda, de forcer le dispositif de sécurité qui barrait la route à ses guérilleros à la hauteur de la ville d'Ati. Venant de Mungo au secours des forces régulières tchadiennes, la légion étrangère avait alors brisé net l'offensive rebelle. Selon certaines sources, les îles et les rives tchadiennes du lac Tchad seraient contrôlées par la rébellion, et aucune navigation ne serait plus possible ni sur ses eaux ni sur celles du Chari, à proximité du lac. Mal armés, mais très combatifs, les hommes de « *la troisième armée* », ravisseurs du Français Masse et du Suisse Kümmerling l'année dernière patrouilleraient dans cette région à partir de laquelle ils distribuent des tracts à N'Djamena.

Ni les militaires tchadiens ni les responsables du corps expéditionnaire pudiquement baptisé « *éléments français du Tchad* », ne sont disposés à faire la moindre confidence à la presse. Le chef d'état-major tchadien joue à cache-cache, « *dans l'attente des instructions du ministre de la défense* ». Ce dernier demeure introuvable lorsqu'on cherche à le joindre.

Les généraux français se murent dans un mutisme total. En instance de départ, le général Bredeche *se tait en tirant prétexte* des « *passations de consigne* » à son successeur le général Forest. Les hautes fonctions que ce dernier exerçait récemment encore au sein du SDECE suffisent par avance à décourager les questions. Si nul ne tient, excepté le chef de l'Etat lui-même, particulièrement lucide en ces circonstances, à faire le point de la situation militaire sur le terrain, c'est que celle-ci est dramatique.

Au premier abord, la rébellion contrôle tout le nord du pays, coupant ainsi le Tchad en deux. En réalité, le pays a d'ores et déjà éclaté en quatre morceaux (voir carte jointe) : une zone de plus de 100 000 kilomètres carrés, la « bande d'Aozou », annexée par les Libyens à leur territoire depuis 1973 ; le Borkou-Ennedi-Tibesti (B.E.T., dont la ville principale est Faya-Largeau), région entièrement administrée par le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) depuis février 1978 ; une troisième région, dans l'Est, où le Frolinat est maître des campagnes tandis que les villes échappent à son contrôle ; enfin, dans l'Ouest, la région contrôlée et administrée par le gouvernement de N'Djamena, le « Tchad utile », partie la plus riche du pays, où la rébellion ne s'est jamais réellement infiltrée jusqu'à une date récente. Mais, dans la nuit du 28 au 29 décembre, une bande de guérilleros a attaqué la localité de Korbol, située à 100 kilomètres au nord-ouest de Sarh (anciennement Fort-Archambault), faisant un mort et un blessé parmi la population civile, tandis que, le 31 décembre, *une bombe de fabrication artisanale* a explosé au cinéma Vog, en plein centre de la capitale, faisant plusieurs blessés parmi les spectateurs.

Tant bien que mal, l'armée nationale tchadienne tente d'empêcher le déferlement de la rébellion vers le sud. Dans le cadre de l'opération Tako (c'est le nom d'une variété de lézard), qui ressemble fort à l'opération Léopard menée l'an dernier au Zaïre, l'armée française prête son concours et aide les Tchadiens à « verrouiller » toute la partie du territoire située au sud d'une ligne reliant les agglomérations de Salal, d'Ati et d'Arada.

Un des rares responsables français qui aient consenti à lever le voile sur les conditions de l'intervention nous dit : « *La France maintient ici environ deux mille cinq cents hommes, tous engagés volontaires, tous célibataires, effectuant des séjours de quatre à cinq mois... Six Jaguar stationnent en permanence à N'Djamena ainsi qu'un Breguet Atlantic... L'armée française est là pour faciliter la négociation entre le gouvernement tchadien et la rébellion. Elle doit empêcher les rebelles de descendre plus au sud et les gouvernementaux de monter vers le nord... Contrairement à ce qui a pu se passer autrefois, les troupes françaises n'ont aucun rôle offensif. Leur action est strictement défensive... Il faut ajouter à cela une mission d'encadrement et de formation des jeunes recrues, notamment dans les centres d'instruction de Koundoul et de Sarh...* »

Sombres perspectives

Si les Français qui exercent des responsabilités civiles ou militaires à N'Djamena mettent un point d'honneur à garder le silence, les coopérants ou les cadres du secteur privé ne cachent pas leurs sentiments.

« *Comment n'a-t-on pas encore tiré la leçon des événements d'Algérie ?* », nous demande un « pied-noir », qui ajoute : « *Nous empêcherons peut-être une armée moderne de s'emparer de la totalité du Tchad, mais, petit à petit, la guérilla s'en rendra maîtresse... Le Frolinat est patient, le temps travaille pour lui. Il est en lutte depuis 1966 et est disposé à poursuivre le combat pendant des années, jusqu'à ce qu'il parvienne à ses fins...* »

Un Français qui vit depuis plus de vingt ans dans le pays observe pour sa part : « *Pourquoi l'armée française a-t-elle empêché les rebelles de s'emparer de N'Djamena cet été en brisant l'offensive du Front à Djedda ? Quel risque réel courait la France à empêcher la rébellion de remporter la victoire ? Nous luttons pour perpétuer au pouvoir une équipe devenue impopulaire et nous sacrifions ainsi les positions françaises à long terme... La France devra — c'est inéluctable — évacuer ses troupes tôt ou tard, fût-ce dans vingt ans. Les Tchadiens régleront alors eux-mêmes leurs propres affaires et nous feront payer très cher notre attitude actuelle...* »

Ces sombres perspectives sont évoquées dans la plupart des conversations : « *A cause de son passé*, nous dit encore un enseignant, *le Tchad était acquis à la France. Il y a ici quatorze mille anciens combattants de l'armée française, autant de Tchadiens qui vivent en petits notables. Eh bien, même parmi eux, la haine monte contre nous. Nous avons semé la tempête. Dans un premier temps, en soutenant le régime militaire, nous nous sommes mis à dos tout le Nord musulman. Depuis août dernier, en acceptant de cautionner la nomination de Hissène Habré, l'ancien chef des rebelles toubous, comme premier ministre, nous avons profondément déçu les gens du Sud...* »

Persistance de la dualité Nord-Sud et regain des antagonismes ethniques et religieux qu'implique cette opposition régionale, blocage des institutions politiques tchadiennes du fait de la dyarchie existant entre le premier ministre, M. Hissène Habré, et le président Félix Malloum... tout cela témoigne de l'échec de la politique française. Beaucoup de Tchadiens, appartenant aux catégories sociales les plus diverses, et parfois même à certains milieux proches du gouvernement de N'Djamena, tiennent la France pour responsable non seulement de l'enlisement militaire, mais également de l'impasse dans laquelle s'est fourvoyée la vie politique du pays.

(1) 1 franc C.F.A. = 0,02 franc français.

Prochain article :

LE MIRAGE DE LA RÉCONCILIATION

AU COLLOQUE DE DAKAR SUR LES DROITS DE L'HOMME

M. Senghor rappelle que le Sénégal « ne compte pas un seul prisonnier politique »

De notre envoyé spécial

Dakar. — Un colloque international sur les droits de l'homme et les droits de la défense s'est tenu à Dakar du 13 au 17 janvier, sous la présidence de M. Léopold Sedar Senghor, chef de l'Etat, et sous les auspices de l'UNESCO.

Le barreau de Paris, qui a créé l'an dernier un institut de formation en matière de droits de l'homme, avait envoyé une délégation présidée par M. Louis-Edmond Pettiti, bâtonnier en exercice, accompagné de Mᵉ Jacques Ribs, membre du conseil de l'ordre, et des douze secrétaires de la conférence du stage.

Lors de la séance solennelle d'ouverture des travaux, le président Senghor a notamment déclaré : « *Je pense que ce n'est pas par hasard que vous avez choisi de traiter les droits de l'homme dans le pays qui n'est pas le dernier à les faire respecter... Vous savez que nos prisons ne renferment pas un prisonnier politique, je dis bien pas un, aujourd'hui. Vous savez d'autre part que sur cinq millions et demi d'habitants, le Sénégal accueille fraternellement près d'un million d'étrangers venus s'installer pacifiquement chez nous, ou réfugiés de différents pays...* »

Les travaux du colloque ont porté essentiellement sur les droits de l'homme et de la défense dans l'instruction pénale, les droits de la défense dans le procès pénal, l'avocat et son immunité garante des droits de l'homme. Ils se sont achevés par l'adoption d'une résolution générale qui préconise notamment la création d'une union interafricaine des barreaux.

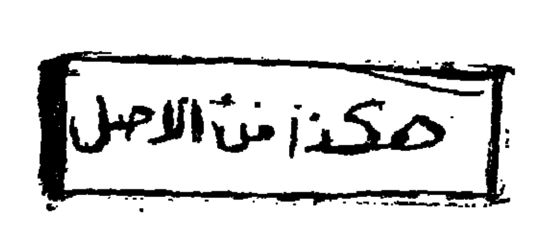
Afin de procéder à une recherche continue dans le domaine des droits de l'homme, le barreau du Sénégal, comme l'avait déjà fait celui de Paris, a souhaité prolonger les réflexions issues du colloque par la création de l'Institut de formation des droits de l'homme, avait envoyé une dont la naissance a été annoncée mardi en présence de MM. Karl Vasak, directeur de la division des droits de l'homme à l'UNESCO, et Alioune Badara Mbengue, ministre d'Etat de la justice, garde des sceaux du Sénégal. — Ph. D.

Cambodge

Deux mille cinq cents K…
…ont demandé asile en Th…

La guerre des mensc…

De notre correspondant



ASIE

Cambodge

Deux mille cinq cents Khmers ont demandé asile en Thaïlande

Alors que les combats se poursuivent dans plusieurs régions du Cambodge, un groupe d'environ deux mille cinq cents personnes, guidées par plusieurs centaines de militaires, dont on ignorait ce samedi s'ils entendaient regagner le territoire khmer, a demandé asile en Thaïlande vendredi 19 janvier. D'autre part, les forces vietnamiennes tentent de s'emparer du célèbre temple de Préah-Vihéar, situé sur un piton à la frontière thaïlandaise ; le temple aurait été pilonné par l'artillerie, mais on ignore s'il a subi des dommages. Deux hélicoptères, venus sans doute des maquis organisés par le régime Pol Pot ont ravitaillé les Khmers rouges qui défendent cette position.

D'autre part, le prince Sihanouk a quitté, vendredi, l'hôpital de New-York, où il était soigné. Il a déclaré au « New York Times » qu'il avait l'intention de rester un mois aux Etats-Unis, puis plusieurs mois en France. Il a affirmé qu'il avait « déjà rempli » ses obligations envers le régime Pol Pot, qu'il se sentait un « homme libre et non pas un représentant de son gouvernement ». « A partir de maintenant, je parlerai en tant que patriote et ancien dirigeant du Cambodge », a-t-il précisé.

Enfin, une délégation du P.C. italien est arrivée vendredi à Hanoï à l'invitation du P.C. vietnamien. — (Reuter, A.F.P.)

La guerre des mensonges

De notre correspondant

Comment se faire une idée de ce qui se passe au Cambodge depuis la chute de Phnom-Penh ? Que croire dans la profusion d'affirmations péremptoires et de contre-vérités que déversent quotidiennement quatre propagandes : celles de Hanoï, celle du Front uni de salut national du Kampuchéa (FUNSK), celle de Pékin et celle de ses protégés Khmers rouges ? A la confusion entretenue par les propagandistes s'ajoute le silence des pays non communistes qui possèdent des éléments d'information, les Etats-Unis et la Thaïlande notamment.

Quelques citations, tirées du répertoire des divers protagonistes, finissent par donner une impression surréaliste des événements. Le 25 décembre, jour où Hanoï lance son offensive, la radio vietnamienne déclare : *« La clique Pol Pot-Ieng Sary répète jour et nuit l'affirmation mensongère selon laquelle le Vietnam prépare une offensive de saison sèche. Ce n'est rien d'autre que la tactique du voleur qui crie au voleur ! »*

Le 26 décembre, dans sa déclaration de politique étrangère, le comité central du FUNSK précise qu'il *« ne prendra part à aucune alliance militaire, ne permettra pas l'établissement de bases, l'introduction d'équipements militaires sur le territoire du Cambodge ».*

Le 4 janvier, alors qu'il s'apprête à fuir Phnom-Penh, M. Pol Pot affirme : *« Les forces de l'ennemi vietnamien sont en train de se noyer partout dans la guerre populaire. »*

Le même jour, le *Nhan Dan*, quotidien du P.C. vietnamien, écrit en réponse à des accusations cambodgiennes : *« Nous ne violerons pas un seul pouce du territoire d'un autre peuple. »*

Phnom-Penh tombée, les divisions de Hanoï poursuivent leur percée et les premières informations relatives à une résistance organisée des Khmers rouges circulent. Radio-Hanoï les balaie. *« Tous les vestiges »* du régime Pol Pot-Ieng Sary *« ont été éliminés ». « Toute tentative de ressusciter le cadavre de la clique Pol Pot-Ieng Sary est une farce risible. »* Pourtant, dans un texte distribué à Pékin, l'ambassade du Kampuchéa démocratique affirme le même jour : *« La lutte* (de résistance) *s'étend à tout le pays et son intensité supasse celle des débuts de notre guerre de cinq ans* (1970-1975). *Nous avons préservé toutes nos forces. Tous les dirigeants, sous la conduite du camarade secrétaire du comité central du P.C., Pol Pot, sont à la tête de la lutte. »*

A défaut de se bien porter, le cadavre khmer rouge est toujours debout, et Pékin s'efforce de le maintenir en vie. Contredisant leurs affirmations antérieures, les transfuges pro-vietnamiens du régime de M. Pol Pot, qui paraissent avoir des difficultés à constituer une nouvelle administration, en sont alors réduits, depuis quelques jours, à lancer à leurs anciens camarades Khmers rouges des appels urgents à la collaboration.

« Que les cadres, les membres du parti, les officiers et les soldats de la clique déchue (...) rejoignent immédiatement leurs familles (...). Tous ceux qui ont accompli des tâches pour la révolution et qui ont des capacités se verront confier d'importantes fonctions. Tous ceux qui retourneront leurs armes contre les récalcitrants, qui tueront les tortionnaires, qui rejoindront la révolution avec un grand nombre de personnes ou qui aideront à découvrir l'ennemi et ses caches d'armes seront récompensés. Ceux qui ont commis des crimes et qui feront preuve d'un repentir sincère (...) seront pardonnés. »

Ainsi, c'est peut-être dans la nature de ces anciens Khmers rouges, après avoir emboîté le pas aux Vietnamiens en prétendant libérer le peuple khmer de l'un des régimes *« les plus barbares de toute l'humanité »*, les voilà disposés à redonner fonctions et récompenses aux exécutants de l'ancien régime pourvu qu'ils le trahissent, comme ils l'ont fait eux-mêmes. On se demande ce qu'en penserait le peuple s'il était consulté ! Ce peuple écrasé, dont chaque camp prétend avoir le soutien massif et qui se trouve en fait confronté aujourd'hui à ce dilemme : choisir un camp où collaborent l'ennemi séculaire vietnamien et une poignée d'anciens Khmers rouges ou opter pour celui où semble toujours régner M. Pol Pot, de sinistre mémoire.

R.-P. PARINGAUX.

LA DISPARITION DES AMBASSADEURS « RAPPELÉS » EN 1975

Mme Huot Sambath, *épouse* de l'ambassadeur du GRUNK (Gouvernement royal d'union nationale *du prince Sihanouk*, de 1970 à 1976) en Yougoslavie, sans nouvelles de son mari depuis la fin de la guerre, nous a adressé l'appel suivant :

Je souhaite que vous souleviez la question de la disparition de tous les ambassadeurs accrédités dans divers pays, qui ont été rappelés en 1975 soi-disant pour une *« réunion de deux semaines »*, et dont jusqu'à maintenant, on est resté sans nouvelles.

Je vis difficilement, sans ressource pour moi et mes six enfants. Je souhaiterais retrouver mon mari, ainsi que les autres ambassadeurs, dont voici les noms :

M. Chea-San (Roumanie) ; le prince Sirowath Méthavi (R.D.A.) ; M. Vich Bounreth (Albanie) ; M. Yem-Sgnoun (Egypte) ; M. Ang-Kim-Khoan (Corée du Nord) ; M. *Chau-Seng* (ministre chargé des missions spéciales du GRUNK) ; M. Issoup-Ganthi (Suède) ; M. Hay-Kim-Seang (Cuba).

Je fais appel au *Monde* et aux Nations unies, pour avoir des nouvelles de ces personnalités, disparues depuis leur départ de leur poste, et vous demande d'aider les familles à les retrouver le plus vite possible.

Italie

La démocratie chrétienne réagit sans passion à la menace de crise

De notre correspondant

Rome. — Comme on pouvait s'y attendre, la démocratie chrétienne a *réagi sans passion* à l'ultimatum du parti communiste. Elle estime que le gouvernement de M. Andreotti fait *bien son* travail malgré quelques lenteurs, et que la majorité d'union nationale est toujours en état d'affronter la situation. Cette large chance reste valide, a déclaré vendredi 19 janvier la direction du parti gouvernemental.

Les démocrates-chrétiens sont prêts à rencontrer leurs partenaires communistes, socialistes, sociaux-démocrates et républicains pour éclaircir les choses. Parlant à titre personnel, M. Andreotti a même laissé entendre que son gouvernement n'est pas immuable : on peut le *« renforcer »* d'une manière ou d'une autre.

La D.C. fixe néanmoins une condition à ce dialogue : il faut débattre de *« thèmes concrets »* (le plan triennal de développement économique) et non engager *« des discussions académiques sur les formules gouvernementales ».* En clair, cela veut dire : ne nous parlez pas de ministres communistes.

Le P.C.I. n'en parlait pas dans sa déclaration officielle du 18 janvier, mais *l'Unita* des jours précédents avait fait une large place à cette revendication. Les dirigeants communistes sont donc tiraillés entre deux attitudes. La D.C. y voit l'occasion de gagner du temps. Elle fait savoir que, en dernière analyse, le sort du cabinet Andreotti devrait se décider au Parlement.

« L'affaire Ventura »

Le P.C.I. ne pouvait être satisfait de cette réponse. Il y voit *« une réplique négative qui ignore les problèmes que nous avons posés ».* Au Parlement, on a déjà assisté à une rupture de l'alliance : les communistes ont voté contre la nomination des présidents des instituts publics (IRI, ENI et EFIM) et annoncé que d'autres « non » pourraient suivre.

Une nouvelle affaire est venue nourrir le *malaise politique.* On ne sait comment la nommer, puisqu'il s'agit en fait de trois affaires *successives* concernant trois personnes différentes : c'est « l'affaire Ventura » (du nom du néo-fasciste évadé de Catanzaro, alors que le procès de la Piazza Fontana touchait à sa fin) ; c'est aussi « l'affaire Parlato » (du nom du chef de la police qui a été relevé de ses fonctions aussitôt après) ; c'est enfin « l'affaire Coronas » (du nom de son successeur).

Le nouveau chef de la *Pubblica Sicurezza* (Sécurité publique) est un Sarde *de soixante ans.* Il vient de la carrière préfectorale, ce qui ne plaît guère aux policiers, et occupait jusqu'à ces derniers jours la fonction de chef de cabinet du ministre de l'intérieur.

Dans les milieux politiques — et même au sein du gouvernement — on s'étonne de la facilité *avec laquelle* M. Parlato a été destitué et de la rapidité avec laquelle a été nommé son successeur, *dans un pays où les mœurs* politiques sont bien différentes. D'ordinaire, les responsables directs d'un *scandale* réussissent toujours à se maintenir et leur remplacement donne lieu à d'interminables négociations entre les partis.

Ce sont les socialistes qui *manifestent* la plus grande amertume. Les communistes insistent plutôt sur « l'affaire Ventura » et ne veulent pas qu'elle en reste là. Pourquoi les mesures de surveillance décidées à Rome n'avaient-elles pas été appliquées à Cantazaro ? Le P.C.I. refuse d'y voir de simples négligences. Selon lui, les auteurs de la *« stratégie de la tension »*, qui avaient fait exploser la bombe de Piazza Fontana en décembre 1969, sont encore à l'œuvre. *« Le monstrueux complot continue, le fil noir n'a pas été coupé »*, écrit *l'Unita.*

ROBERT SOLÉ.

Espagne

EXPLOSIONS A MADRID A BARCELONE ET A VITORIA

Madrid *(A.F.P.).* — Un engin de forte *puissance* a explosé dans la nuit de vendredi à samedi 20 janvier dans les bureaux de l'Organisation *révolutionnaire* des travailleurs (O.R.T.), situés place des Cuatro Caminos, en plein centre de *Madrid. Les dégâts* sont très importants mais il n'y a pas eu de victimes.

Une puissante explosion a eu lieu la même nuit dans un chantier en plein centre de Vitoria (Pays basque), à proximité d'un *magasin* d'appareils électroménagers appartenant à un avocat membre du comité pour l'*amnistie* des détenus basques. L'explosion n'a pas fait de victimes.

Samedi *matin, enfin,* un engin a explosé dans les bureaux d'Air France, dans le centre de Barcelone. On ne *déplore aucune* victime.

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

UNE SEMAINE AVANT LA DIFFUSION D'« HOLOCAUSTE »

Des installations de la télévision font l'objet de deux attentats durant la projection d'un film sur la « solution finale »

De notre correspondant

Bonn. — Après un an et demi de *calme sur* le *front* du *terrorisme* d'extrême gauche, les citoyens de la République fédérale se demandent aujourd'hui s'ils vont devoir affronter une campagne terroriste menée par les néo-nazis. Dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 janvier, en effet, deux attentats ont eu lieu contre des installations de la radio et de la télévision au moment où était diffusé un film sur la « solution finale » du problème juif, telle qu'elle avait été conçue par le régime hitlérien, en janvier 1942.

Le film, dont la diffusion a été ainsi interrompue pour quelques centaines de milliers de téléspectateurs dans la région de Coblence, n'était lui-même qu'une introduction à la série américaine *Holocauste*, qui figure au programme de la semaine prochaine sur la troisième chaîne ouest-allemande. Aussi les autorités ont-elles déjà pris des dispositions pour protéger les installations de la télévision lorsque le film américain sur l'extermination des juifs dans l'Allemagne hitlérienne serait diffusé.

Le premier des deux attentats de jeudi soir a endommagé, près de Coblence, un mât-antenne de 280 mètres. Selon les spécialistes, la charge placée à la base devait comporter au moins 10 kilos d'explosifs. Lors du deuxième attentat, commis à Munster, les *auteurs* ont vraisemblablement confondu les installations des services téléphoniques avec celles, très voisines, de la télévision.

Il est inévitable que l'on soupçonne des activistes néo-nazis d'être responsables de ces gestes de violence, d'autant plus que, durant ces derniers jours, des avertissements anonymes et des tracts auraient mis les autorités en garde contre la diffusion d'*Holocauste.* Le procureur fédéral de Karlsruhe a donc jugé bon de prendre lui-même la direction de l'enquête. Selon les rapports de l'Office fédéral pour la protection de la Constitution, les activités violentes de l'extrême droite se seraient accrues régulièrement durant ces dernières années. Pendant le premier semestre de 1978, les autorités ont enregistré trois cent *soixante-dix-neuf* incidents, dont deux cent quatre-vingts sont attribués à des groupes néo-nazis : déprédations dans des cimetières juifs, croix gammées peintes sur les murs, etc. Certains vols d'*armes et de munitions*, ainsi que des attaques de banques, sont également attribués à des groupements d'*extrême* droite.

En dépit des statistiques officielles, il reste cependant que la plupart des citoyens n'ont guère l'occasion de constater eux-mêmes une renaissance du néo-nazisme. Les deux attentats de cette semaine, s'ils sont un peu plus spectaculaires que les graffiti sur les murs, pourraient d'ailleurs manquer leur but en encourageant les téléspectateurs à suivre les émissions dont certains voudraient les priver.

JEAN WETZ.

● *M. Egon Hömann*, secrétaire d'Etat parlementaire aux relations inter-allemandes, est mort *subitement*, vendredi matin 19 janvier, à Bonn, au cours d'une crise d'apoplexie. Député social-*démocrate* depuis 1957, il était entré dans le gouvernement du chancelier Schmidt en 1976. Grand invalide de guerre, M. Hömann était âgé de cinquante-deux ans — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Moscou incite Madrid à affirmer son indépendance

De notre correspondant

Moscou. — M. Oreja — premier ministre espagnol des affaires *étrangères à effectuer* une visite officielle en U.R.S.S. — a quitté Moscou ce samedi 20 janvier après avoir séjourné trois *jours* dans la capitale soviétique. M. Oreja a eu une dizaine d'heures d'entretiens avec MM. *Gromyko* et Kossyguine, qui lui a transmis les salutations de M. Brejnev, *« retenu très loin de Moscou »* (1).

Les conversations ont eu lieu dans un *« climat constructif »*, ce qui, *a priori*, ne dénote pas une grande chaleur. Les Soviétiques, qui ont suivi avec une grande attention l'évolution de l'Espagne après la mort de Franco, louant *« la ligne conséquente du gouvernement Suarez »*, se trouvent dans l'expectative, tant en ce qui concerne les perspectives intérieures que l'éventuel *« glissement vers l'atlantisme »* de la politique étrangère espagnole.

Ceci explique que M. Gromyko ait parlé de l'avenir des relations soviéto-espagnoles sous une forme interrogative : *« L'Union soviétique et l'Espagne parviendront-elles, pour ainsi dire en se redécouvrant, à tracer les voies du renforcement de la compréhension ? Quels pourront être le rôle et la part des rapports soviéto-espagnols dans la marche générale des affaires internationales ? La réponse à ces questions dépend de plusieurs facteurs »*, a-t-il dit.

Les dirigeants de Moscou n'ont cependant pas directement fait part de *leurs* craintes à *M.* Oreja — le mot OTAN n'a même pas été prononcé. — mais M. Gromyko n'en a pas moins publiquement indiqué, sur un ton assez paternaliste, ce que souhaitait l'U.R.S.S. : *« Si l'on nous interrogeait sur ce qui, d'après nous, correspond le mieux aux intérêts de l'Espagne en tant qu'Etat, pour autant qu'il s'agit de la politique étrangère, nous répondrions ainsi : « Une politique dirigée vers la » paix, vers l'indépendance, pré- » cisément vers l'indépendance, » une politique pacifique dans les » affaires internationales. »* Moscou s'est félicité dernièrement de la décision prise par le gouvernement *de Madrid* d'interdire aux chasseurs américains F-15, en route pour l'Arabie saoudite, de *faire escale* sur une base espagnole.

Dans sa réponse, M. Oreja a *insisté sur* l'attachement de l'Espagne aux principes généraux de la politique internationale définis par *la charte des Nations unies* et par l'Acte final de la conférence d'Helsinki, tout en soulignant *l'appartenance de son pays* au monde occidental. Faisant allusion aux problèmes posés par *l'éventuelle adhésion* de l'Espagne à l'OTAN, le ministre des affaires étrangères espagnol a indiqué, au *cours de sa conversation* avec M. Gromyko, qu'il reviendrait au peuple espagnol de trancher en *dernier ressort.*

M. Oreja a, d'autre part, insisté sur les convergences entre les *points de vue soviétique* et espagnol, notamment en ce qui concerne le Proche-Orient et *l'Afrique* australe. M. Gromyko a promis à l'Espagne le concours de l'U.R.S.S. pour l'organisation de la *conférence de Madrid*, en 1980, sur la sécurité et la coopération en Europe (suite des conférences d'Helsinki et de Belgrade), *« à condition que cette réunion soit constructive et contribue à la paix en Europe ».*

Les dirigeants espagnol et soviétique se sont prononcés pour un *développement* des relations économiques entre les deux pays. Depuis la signature du premier accord économique, en 1972 (les relations diplomatiques entre l'U.R.S.S. *et l'Espagne* n'ont été établies qu'en février 1977), les échanges économiques ont été multipliés par six. *L'Espagne* achète essentiellement du pétrole à l'Union soviétique et lui vend des produits sidérurgiques.

Au cours de la visite de M. Oreja, un accord culturel, scientifique et technique a été signé entre l'Espagne et l'U.R.S.S. ; d'autre part, l'Institut national de l'industrie, qui regroupe les principales sociétés nationalisées espagnoles, et le comité soviétique d'Etat pour la science et la technologie ont signé *un deuxième accord.* Les échanges économiques soviéto-espagnols se sont élevés, en 1978, à 240 millions de dollars, avec, pour la première fois, un *solde* positif en faveur de l'Espagne.

Enfin, M. Oreja a parlé du problème des « Hispano-Soviétiques ». Il s'agit des enfants des combattants de la guerre civile envoyés en U.R.S.S., et qui maintenant sont soit des apatrides, soit considérés comme des citoyens soviétiques. Ils étaient *environ* dix mille au début des années 50, et il en reste encore un peu plus d'un millier en Union *soviétique.* La plupart souhaiteraient s'établir en Espagne, à condition de recevoir une aide du gouvernement de Madrid.

DANIEL VERNET.

(1) MM. Brejnev et Tchernienko, secrétaire du comité central et membre du bureau politique, qui avaient quitté mercredi 17 janvier Sofia pour l'Union soviétique, sont rentrés vendredi soir à Moscou après un bref séjour à Sotchi.

Après la « Pravda »

LE QUOTIDIEN DE L'ARMÉE SOVIÉTIQUE S'EN PREND AU « MONDE »

Moscou (A.F.P.). — *L'Etoile rouge*, organe du ministère de la défense soviétique, a pris à partie *le Monde* en l'accusant d'*« inventer des histoires au sujet d'un prétendu danger de l'Est ».*

Dans son numéro du vendredi 19 janvier, cité par l'agence Tass, le journal fait valoir que *le Monde* a publié *« dans un de ses derniers numéros un article selon lequel l'intrusion militaire soviétique est une chose qui va de soi, et qu'il ne reste plus qu'à établir combien de temps elle prendra ». « Lorsque de telles inventions sont le fait du* Monde, *journal se prévalant de son prestige de sérieux et d'objectivité, on ne saurait ni le justifier ni le comprendre. »*

★ La *Pravda* soviétique et le *Rude Pravo* de Prague avaient été critiqué l'article publié par *le Monde* daté 14-15 janviers (nos dernières éditions du 19 juin).

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LE COMMANDANT ABDESSALAM JALLOUD, « numéro deux » libyen, a été reçu vendredi 19 janvier par *le chef de* l'Etat algérien par intérim, M. Rabah Bitat. Aucune indication n'a été donnée sur la teneur de cette entrevue. Le commandant Jalloud, qui est arrivé inopinément jeudi soir dans la capitale algérienne, s'est rendu vendredi matin au cimetière d'El Alia, où il s'est recueilli devant la tombe du président Boumediène. — *(A.F.P.)*

Argentine

● SIX ANCIENS MEMBRES DU PARTI SOCIALISTE OUVRIER (interdit par le gouvernement militaire) ont été enlevés par des *inconnus*, indiquait, vendredi 19 janvier, le quotidien de langue anglaise de la capitale argentine, *Buenos Aires Herald.* — *(Reuter.)*

Cuba

● Mme MARIA MATOS, épouse du commandant Huber Matos, ancien *compagnon* d'armes de Fidel Castro, détenu à Cuba depuis 1959, a demandé jeudi 18 *janvier* à la commission interaméricaine des droits de l'homme d'intervenir pour que son *mari soit libéré.* Elle déclare que les dix derniers mois de détention que le commandant *doit encore purger « sont les plus dangereux, étant donnée la haine qu'éprouvent à son égard les autorités cubaines ».* Mme Matos a adressé un appel analogue au secrétaire général des Nations unies. — *(A.F.P.)*

Danemark

● LE COMITE DIRECTEUR DU SIUMUT, principal parti politique du Groenland (gauche), *a déclaré vendredi 19 janvier* qu'il demanderait le retrait de l'île de la Communauté économique *européenne* si celle-ci ne lui accordait pas rapidement une zone de pêche s'étendant à 100 milles nautiques des côtes. L'autonomie que le Groenland vient d'obtenir par *référendum (le Monde* du 19 janvier) ne prévoit pas, selon la loi, que des matières *relevant* de la politique étrangère puissent être dévolues à l'autorité locale ; mais le premier *ministre* danois, M. Joergensen, a déjà fait savoir que son gouvernement ne s'opposerait pas à une telle éventualité.

Grande-Bretagne

● LES MESURES DE SÉCURITÉ destinées à protéger les installations industrielles britanniques vont être renforcées pour faire face à la nouvelle *offensive* lancée par l'IRA, a-t-on officiellement indiqué vendredi 19 janvier à Londres. *Les* responsables de la lutte antiterroriste estiment en effet que la nouvelle tactique des nationalistes irlandais les conduit maintenant à s'en prendre davantage aux *« points stratégiques de l'économie britannique »* qu'à des objectifs militaires ou à des bâtiments de l'administration. — *(A.F.P.)*

Maroc

● APRES SEIZE JOURS DE GREVE, les *cheminots* ont repris le travail vendredi 19 janvier *(le Monde* du 20 *janvier). Ils* réclamaient l'application de l'accord conclu avec le ministre des transports au mois de juin dernier, lequel prévoyait une augmentation des salaires de 15 %. En raison de la conjoncture *économique* et financière, cet engagement n'a pas pu être tenu. Un compromis a mis *fin* au conflit : relèvement des salaires et des pensions des retraités de 7,5 % à compter du 1er janvier, puis de 7,5 % à partir de janvier 1980. Les journées de grève seront payées. — *(Corr.)*

R.D.A.

● ERHARD KRACK, premier bourgmestre de Berlin-Est, a été *« libéré de ses fonctions »* pour se consacrer à *« des études »*, a-t-il été indiqué sans autre précision, vendredi 19 janvier, dans la capitale est-allemande. M. Krack a été ministre de l'industrie légère et alimentaire de 1965 à 1974. Son *absence* avait été remarquée lors de plusieurs réceptions officielles récentes. Il sera *remplacé*, dans l'immédiat, par M. Horst Kümmel, bourgmestre adjoint depuis 1962. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

Le CÉRES s'efforce de « reconquérir » la fédération de Paris

Les militants de la fédération de Paris du parti socialiste étaient invités à participer, samedi 20 janvier, à un colloque dans le cadre de la préparation du « projet socialiste », et dont le thème est « la crise, les luttes pour la démocratie, et le socialisme ».

En fait, compte tenu du débat qui se déroule entre les différentes tendances du P.S., ce colloque devait être un moment important de l'action engagée par la direction fédérale, animée par le CERES, pour « reconquérir » une fédération qu'elle contrôle depuis 1969, mais au sein de laquelle elle est vivement contestée.

Le colloque fédéral du 20 janvier devait être, bien sûr, l'occasion *d'une réflexion collective* autour de questions susceptibles, par les réponses qui y seront éventuellement apportées, de nourrir le projet socialiste. Mais il intervient dans un contexte tel que la direction fédérale le conçoit, selon M. Georges Sarre, comme l'occasion d'engager *« une mobilisation exemplaire de tous ceux qui ont compris le danger qui plane sur le P.S. »*.

Outre le danger qui, selon M. Sarre, menace le parti tout entier, il en est un autre, plus immédiat, qui pèse sur la direction de la fédération. Celle-ci est en effet l'objet d'une quadruple offensive.

La direction actuelle, confiée à M. Georges Mingoteau, premier secrétaire, et animée par M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, estime qu'il lui faut *« reconquérir »* la fédération. Une telle affirmation constitue, pour les amis de M. Sarre, fidèles au CERES *« historique »*, un aveu : ils sont devenus minoritaires à Paris. Il est vrai que déjà, à la veille du congrès de Nantes, ils avaient senti le vent du boulet. L'objectif de la *« reconquête »* était alors celui des représentants de la majorité du parti. Finalement, le CERES avait conservé vingt-huit sièges au sein de la commission exécutive, contre vingt-sept à ses adversaires.

Aujourd'hui le CERES doit faire face non seulement à l'hostilité de ceux qui se réclament de la majorité, mais aussi à la montée des amis de M. Christian Pierret (1). D'ores et déjà le député des Vosges considère que son courant, au sein duquel figurent deux conseillers de la capitale, Mmes Noëlle Mariller et Thérèse Etner, et quatre des onze secrétaires fédéraux, constituent la majorité de la fédération.

Le rapport des forces

Toutefois, il semble que le rapport des forces au sein de la fédération soit plus équilibré qu'il n'y paraît. En effet, du côté de ceux qui se réclament de la majorité du parti, les amis de M. Michel Rocard, au sein desquels figurent notamment M. Gilles Martinet et Mme Marie-Jo Pontillon, paraissent avoir sensiblement progressé. La fédération est donc partagée en quatre tendances, qui semblent d'importance équivalente : le CERES, le courant Pierret, le courant rocardien et les amis de M. Mitterrand, groupés autour de MM. Lionel Jospin et Claude Estier. Aucun ne paraît être en mesure d'emporter, à lui seul, la majorité des suffrages lors du congrès fédéral qui doit précéder le congrès de Metz. La question des alliances est donc posée.

Certes, ces alliances locales dépendront de celles qui seront nouées au niveau national. Mais il ne faut pas négliger les particularités parisiennes, qui pourraient rendre difficile dans la capitale l'application d'accords nationaux.

M. Sarre affirme que la direction fédérale est *« prête à s'entendre, comme au plan national, avec ceux qui reprendront l'essentiel de la ligne du CERES »*. Mais il nourrit surtout l'espoir de voir la *« majorité d'Epinay se retrouver »*. Cela signifie, au niveau parisien, une alliance avec MM. Jospin et Estier, c'est-à-dire avec ceux qui lui disputent le plus âprement la fédération depuis que le CERES y est seul majoritaire (en fait depuis le congrès de Pau). Encore faudrait-il que les militants de ce courant acceptent cette solution.

Un tel agrément est loin d'être acquis. Ainsi, M. Bertrand Delanoë, conseiller de Paris, affirme-t-il : *« Nous n'avons aucune envie de servir de roue de secours à une direction qui a fait faillite à Paris. »* Selon lui, le souhait des amis parisiens de M. Mitterrand est de *« jouer un rôle central »* et de s'entendr avec ceux qui ont, au sein de la fédération, une « position centrale », à mi-chemin des positions des différents courants, c'est-à-dire avec les amis de M. Pierret.

Face à ceux qui mettent en cause « *l'autoritarisme* » de la direction fédérale et qui portent à son passif les conditions dans lesquelles M. Sarre avait été désigné comme candidat à la mairie de Paris, le président du groupe socialiste de l'Hôtel de Ville fait valoir un bilan qu'il estime positif : six mille militants, quinze conseillers de Paris, deux députés et deux sénateurs, un certain rééquilibrage de la gauche au profit du P.S. lors du dernier scrutin législatif. Il estime qu'il ne faut pas *« laisser la fédération passer dans les mains des tenants d'une orientation droitière camouflée derrière des formules chatoyantes »*. Il assure que le CERES est en mesure de conserver seul la majorité, grâce à une politique d' « *ouverture* » et d' « *élargissement* ». Cela signifie que M. Sarre et ses amis sont décidés à changer les équipes en place à tous les niveaux de la fédération et aussi à changer de méthodes de gouvernement.

Dans ce domaine, il est vrai, le CERES aura fort à faire. Soucieux d'ouverture mais récusant en fait le dialogue avec « *ceux qui s'apprêtent à le quitter* », le CERES pourrait souffrir la comparaison avec d'autres courants. Avec les rocardiens, par exemple, qui plaident pour la transparence par la rotation des animateurs et par la collégialité des décisions. Ces derniers soulignent la nécessité d'un travail de réflexion et comptent mettre à profit le colloque fédéral pour engager les militants dans cette voie.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Après avoir compté au nombre des animateurs du CERES, M. Christian Pierret a pris la tête d'un courant critique au sein de la minorité du P.S. regroupé autour d'une contribution intitulée « Union pour l'autogestion ». Le courant que regroupe M. Pierret a récemment fusionné avec celui qu'anime un autre dissident du CERES, M. Marc Wolf, maire de Mons-en-Barœul.

M. PIERRE MAUROY : y aurait-il donc une noblesse d'Épinay ?

Interrogé sur le débat en cours au sein du P.S., M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du parti, déclare notamment dans une interview publiée par *le Nouvel Observateur* du 22 au 28 janvier.

« Pour le moment, il me paraît capital que notre parti échappe à la tentation sectaire. On voudrait marginaliser Michel Rocard, on voudrait aussi rejeter les chrétiens. Bref, on voudrait couper des branches au lieu d'en greffer de nouvelles. Et cela au moment même où le parti est en train d'acquérir une certaine cohérence politique. »

Le maire de Lille récuse l'affirmation des « mitterrandistes » selon laquelle une alliance Michel Rocard - Pierre Mauroy mettrait *« la ligne d'Epinay en danger » : « Y aurait-il donc une noblesse d'Epinay qui détiendrait la vérité révélée face à un tiers-état dont je serais ? J'ai joué un certain rôle au congrès d'Epinay en 1971. J'y ai renouvelé l'engagement pour l'union de la gauche que j'avais déjà fait au congrès précédent. Et je m'y suis battu pour permettre à François Miterrand d'accéder à la direction du P.S. Je n'ai pas eu à le regretter. Je le répète, je ne mets pas en question le rôle de François Mitterrand. (...) La synthèse reste possible, c'est évident, à moins que l'on décide d'instaurer un nouveau type de parti, où une élite trancherait de tout et indiquerait le « bon chemin » aux autres. A moins que l'on ne continue à s'enfermer dans les crispations... »*

Au cours de l'émission « Apostrophes »

M. RAYMOND JEAN (P.C.) CRITIQUE L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN HONGRIE EN 1956

Au cours du magazine littéraire *« Apostrophes »*, diffusé vendredi soir 19 janvier par Antenne 2 et dont le thème était « Les insurgés », M. Raymond Jean, universitaire, membre du P.C.F., qui était l'un des invités de Bernard Pivot à l'occasion de la publication d'une nouvelle édition de son ouvrage, *les Deux Printemps*, consacré à « mai 68 » et au « printemps de Prague », a notamment déclaré qu'en 1956 les Hongrois avaient eu raison de se révolter contre le régime soviétique. Il a également indiqué qu'il avait été *« grave »* que le P.C.F., à l'époque, se soit déclaré *« solidaire »* du *parti communiste* d'U.R.S.S.

Bernard Pivot lui ayant fait remarquer que c'était la première fois, à sa connaissance, qu'un membre du P.C. approuvait l'insurrection hongroise et dénonçait l'attitude du P.C.F., M. Raymond Jean a ajouté qu'il souhaite, pour sa part, que son parti réexamine aujourd'hui sa position à l'égard des événements de 1956 en Hongrie.

[Professeur à la faculté de lettres de l'université d'Aix-Marseille-I, membre du parti communiste depuis 1968, M. Raymond Jean, appartient à la cellule Jacques-Duclos d'Aix-en-Provence, qui lança, en mai dernier, la pétition nationale dite des « trois cents ». Cette pétition critiquait certains aspects de la politique du P.C.F. et dénonçait les retards pris par rapport au vingt-deuxième congrès du parti. Proches des thèses défendues par M. Jean Elleinstein, il avait été l'un des premiers signataires de ce texte. Mais, contrairement aux autres principaux contestataires, il avait pu s'exprimer, dans « l'Humanité » du 12 mai 1978, sur le rôle des intellectuels, ce qui le fit apparaître comme l'un des contestataires jugés « acceptables » par la direction du parti.]

La réforme des collectivités locales

M. MARC BECAM ENTREPREND UNE NOUVELLE TOURNÉE EN PROVINCE

M. Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, va entreprendre une nouvelle tournée d'explication en province, afin de présenter aux élus locaux les dispositions contenues dans le projet de loi-cadre sur le développement des responsabilités locales, qui doit être examiné par les sénateurs au cours de la prochaine session parlementaire.

Il se rendra le mercredi 24 janvier dans les départements du Gers et des Landes, le jeudi 25 en Seine-et-Marne, le samedi 27 dans le Haut-Rhin et le mercredi 31 dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne.

M. Becam, qui avait multiplié ses déplacements dans les différentes régions après la consultation lancée en 1977 auprès des maires, puis après le dépôt des deux premiers textes gouvernementaux visant à modifier le régime des finances locales, aura ainsi visité, à la fin du mois de janvier, cinquante et un départements et rencontré directement plus de douze mille élus locaux.

Le projet de loi-cadre est actuellement étudié par la commission des lois du Sénat. Le secrétaire d'Etat a assuré devant la presse, jeudi 18 janvier, que le gouvernement souhaite que ce texte, comme les précédents projets relatifs à la réforme des collectivités locales, fasse l'objet d'une « large concertation » et qu'il soit discuté par les assemblées dans le courant de l'année suivant le calendrier qu'elles-mêmes fixeront. — A. R.

● *M. Camille Vallin*, sénateur (P.C.), maire de Givors, a attiré, jeudi 18 janvier, au cours d'une séance du conseil général du Rhône, l'attention de M. Olivier *Philip, préfet de la région Rhône-Alpes*, sur la tenue prochaine, à Lyon, d'un meeting de l'Eurodroite, qu'il considère comme une *« véritable insulte à la Résistance »*.

APRÈS LA MORT DU GÉNÉRAL CHALLE

Le général Zeller : un soldat profondément humain

Le général André Zeller, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, qui se trouvait aux côtés du général Challe à Alger en avril 1961, nous a adressé, sous le titre : « Un soldat profondément humain », le texte suivant :

Il y aura bientôt vingt ans que Maurice Challe s'est vu conférer par le général de Gaulle le commande*ment en chef des forces d'Algérie.* Vingt ans, c'est le délai nécessaire à la décantation des eaux troubles *de l'histoire. La mission qui lui fut* alors confiée, celle de réduire entièrement les résistances militaires opposées et de pacifier le pays, il l'a rempli avec une extraordinaire maestria. J'en suis l'un des témoins principaux puisque mes fonctions de chef d'état-major de l'armée m'ont permis de suivre — souvent sur place — le développement d'une action menée avec énergie, méthode et intelligence.

Sans l'arrêt — étranger à son dessein — des pourparlers engagés avec la wilaya IV (celle de l'Algérois), le démantèlement de l'armature adverse et la paix rétablie auraient permis la fin du cauchemar et, sans doute, l'établissement d'une autonomie ou d'une indépendance algérienne hors des circonstances dramatiques que l'on sait.

Immense était son mérite dans *cette suite d'actions purement militaires*, menée aux moindres frais. Issu de l'armée de l'air, où il avait *auparavant largement fait ses preuves*, il est parvenu, en quelques semaines, à inspirer confiance à toutes les unités sous ses ordres. *C'est le* propre du vrai chef de « rayonner » autour de lui. Il n'était pas un seul homme engagé dans l'action qui n'ait, à son seul nom, repris courage dans cette lutte amère. Par beaucoup de points, son influence peut se comparer à celle du général de Lattre débarquant, aux heures critiques, en Indochine.

Sans doute était-ce sa confiance extrême dans la nature humaine et dans la solidité des liens ainsi formés qui l'a — comme nous — jeté en avant dans les journées d'avril 1961 ?

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

Dans le Maine-et-Loire

LE RETRAIT DE M. ESSEUL (P.R.) OUVRE LA SUCCESSION A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

(De notre correspondant.)

Angers. — M. Fernand Esseul (P.R.), ancien sénateur, président de l'assemblée départementale depuis 1962, a annoncé son intention de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de *conseiller général* de Saint-Florent-le-Vieil (il a été élu à ce siège en 1945). La succession de M. Esseul à la présidence du conseil général se jouera entre les formations de la majorité, dont les représentants se répartissent actuellement ainsi : 8 R.P.R. et apparentés, 12 C.D.S. et app., 5 P.R., 2 C.N.I.P., 6 *« modérés majorité »* et 5 *« centre gauche »*.

Deux des trois sénateurs du département font d'ores et déjà figure de candidats à la présidence du conseil général. Il s'agit de MM. Lucien Gautier (R.P.R.) et Jean Sauvage (U.D.F.). Une troisième candidature n'est pas exclue : celle de M. Jean Turc (C.N.I.P.), ancien maire d'Angers, qui devra toutefois défendre son siège face à M. Jacques Laugery (P.S.), *adjoint à l'actuel maire* d'Angers, M. Jean Monnier (P.S.). — C.-H. G.

Dans les Bouches-du-Rhône

M. PUJOL SE MET EN CONGÉ DU R.P.R.

Marseille. — M. Marcel Pujol, qui avait siégé à l'Assemblée nationale de 1973 à 1978 comme suppléant de M. Joseph Comiti, a annoncé son intention de se mettre en congé du R.P.R. *« pour une durée indéterminée »*. Cette décision fait suite à la désignation par les responsables locaux de ce mouvement d'un candidat gaulliste — M. Hyacinthe Santoni, secrétaire du comité R.P.R. de la première circonscription des Bouches-du-Rhône, — dans le deuxième canton de Marseille ; désignation qui va à l'encontre d'un accord passé le 14 mars 1978 avec le P.R. (*le Monde* du 18 janvier). — G. P.

M. LESER (P.C.) EST ÉLU MAIRE DE BEZONS (Val-d'Oise)

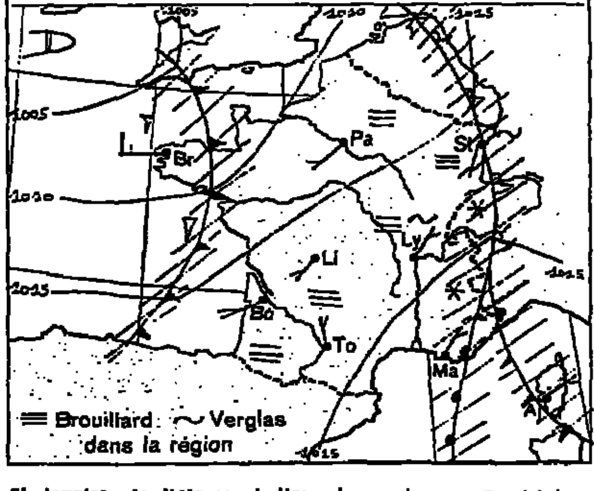
Après la démission, le 4 novembre 1978, de M. Albert Bettencourt, maire communiste de Bezons (Val-d'Oise), le conseil municipal, qui est composé de 26 P.C. et apparentés et 1 P.S.U., a élu, vendredi 19 janvier, un *nouveau maire, M. Jacky Leser* (P.C.), par 24 voix contre 1 et 1 bulletin nul.

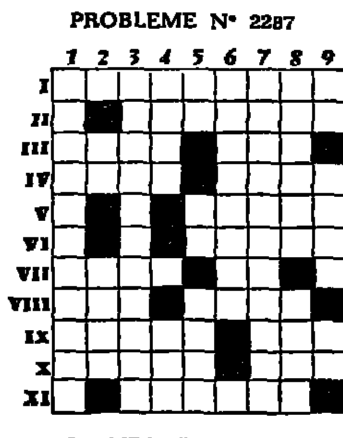
Maire depuis 1961, M. Albert Bettencourt, âgé de soixante et onze ans, a décidé de se retirer pour raison d'âge. S'adressant à la population au moment de sa démission, il avait déclaré : *« La responsabilité de maire est prenante, bien souvent harassante, surtout quand on s'efforce comme à Bezons d'être près de vous, de vos revendications (...) Ma décision correspond aussi à la volonté de favoriser la relève. Restant conseiller municipal, j'apporterai bien naturellement tout mon concours au futur maire et à l'équipe qui l'entourera. »* — J.M.

[Né en 1936 à Clichy (Hauts-de-Seine), M. Jacquy Leser, enseignant, s'est installé à Bezons en 1940. Secrétaire de section du parti communiste français de 1964 à 1966, il est secrétaire fédéral du Val-d'Oise depuis 1966, date de la création de la fédération départementale, et secrétaire de l'association départementale des élus communistes et républicains depuis sa création en 1977.]

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 20 janvier à 0 heure et le dimanche 21 janvier à 24 heures :

Le champ de pression s'élèvera sur la France et une crête anticyclonique se formera entre la dépression du sud de l'Irlande qui s'éloignera vers le nord-ouest et les basses pressions relatives de Méditerranée occidentale.

Dimanche 21 janvier, de l'Alsace au Midi méditerranéen le temps restera très nuageux, souvent brumeux et assez froid sur l'Est et le Nord-Est, où des gelées et du verglas persisteront. Des pluies parfois abondantes sont encore à craindre sur le littoral et pourront s'étendre jusqu'à la Bourgogne au cours de la journée. Il neigera sur le Jura et les Alpes. Sur la Bretagne, le Cotentin et la Vendée, le ciel sera variable avec des éclaircies passagères et des averses. Les vents, modérés mais irréguliers, souffleront du sud-ouest ou de l'ouest. Ailleurs, de nombreux brouillards matinaux seront suivis de quelques éclaircies l'après-midi et le soir. De faibles gelées sont possibles au lever du jour sur l'Aquitaine, le Centre et le Massif central.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 20 janvier à 7 heures : 1 008,5 millibars, soit 756,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 14 et 8 ; Biarritz, 11 et 6 ; Bordeaux, 13 et 6 ; Brest, 7 et 4 ; Caen, 4 et 3 ; Cherbourg, 3 et 3 ; Clermont-Ferrand, 8 et 6 ; Dijon, 0 et 0 ; Grenoble, 4 et 2 ; Lille, 2 et —1 ; Lyon, 4 et 4 ; Marseille-Marignane, 8 et 6 ; Nancy, —1 et —3 ; Nantes, 10 et 4 ; Nice-Côte d'Azur, 10 et 5 ; Paris-Le Bourget, 4 et 2 ; Pau, 14 et 6 ; Perpignan, 10 et 10 ; Rennes, 5 et 3 ; Strasbourg, —2 et —7 ; Tours, 8 et 4 ; Toulouse, 11 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 24 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 10 ; Amsterdam, —1 et —5 ; Athènes, 12 et 4 ; Berlin, —3 et —4 ; Bonn, 0 et —7 ; Bruxelles, 0 et —5 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 0 et —2 ; Genève, 1 et —1 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 2 et 2 ; Madrid, 13 et 3 ; Moscou, —10 et —12 ; New-York, —9 et —10 ; Palma-de-Majorque, 16 et 10 ; Rome, 8 et 3 ; Stockholm, —4 et —9.

Jeunesse

● *Le Centre d'information et de documentation jeunesse* vient de s'installer dans de nouveaux locaux, 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15 (métro Bir-Hakeim). Le C.I.D.J. est ouvert *tous les jours, sauf le dimanche*, de 9 heures à 19 heures et répond téléphoniquement au (1) 566-40-20.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2287

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■							
III					■				■
IV					■				
V		■		■					
VI		■		■					
VII					■			■	
VIII				■					■
IX						■			
X						■			
XI		■							■

HORIZONTALEMENT

I. Peut être considérée comme une action d'éclat. — II. Peut être enviée quand elle est honnête. — III. Peut se tenir dans les mains ; Très utile quand on veut retourner. — IV. Ne sort pas ; A la dent dure. — V. Sorte de friction. — VI. Auteur d'une théorie astronomique. — VII. Morceaux d'étoffe ; Souvent associé à Amon. — VIII. Utile quand on veut faire le trottoir ; Pétille en Italie. — IX. Sortes d'arcs ; Pouvait conduire à la rage. — X. Sorte de fleur quand il est beau ; Un agrément d'autrefois. — XI. Peuvent abriter des solitaires.

VERTICALEMENT

1. Cherche la petite bête quand il s'agit de manger. — 2. D'un auxiliaire ; Le premier venu. — 3. Qualifie une bonne dame. — 4. Pas libres ; Abréviation qui évite une litanie. — 5. Nourriture pour un rongeur ; Peut servir d'interpellation ; Chef de tribu. — 6. Des gens qui ne font que passer. — 7. Une façon de donner de l'affection. — 8. Faire un feu comme autrefois ; Peut être tigré. — 9. Adverbe ; Nom qu'on peut donner à un individu ; Article étranger.

Solution du problème n° 2286

Horizontalement

I. Trébuchantes; Po. — II. Nez; Et ; Iouler. — III. Outrecuidantes. — IV. Résorber ; Usée. — V. Biet ; Reine ; Réel. — VI. Lez ; Ars ; Fessu. — VII. AG ; Pures. — VIII. Nécessaires ; Emu. — IX. Travaillées ; Cab. — X. Ma ; Vie ; Revoir. — XI. Sapide ; Sauna. — XII. Bâtisseur. — XIII. Zog ; Ce ; Etal. — XIV. Invulnérable. — XV. Fée ; Eus ; El ; Iran.

Verticalement

1. Troublantes. — 2. Léger ; Aboie. — 3. Entrez ; Campagne. — 4. Béret ; Rêvait. — 5. Uzès ; SA ; Digue. — 6. Corrosives ; Lu. — 7. Heures ; Ali ; Sens. — 8. Alibi ; Pile. — 9. Denture ; Sucre. — 10. Tiare ; Réer ; Réal. — 11. Eon ; Fesses. — 12. Sutures ; Va ; Eli. — 13. Lésés ; Ecourter. — 14. Pesées ; main. — 15. Or ; Elucubration.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



VU DU LANGUEDOC

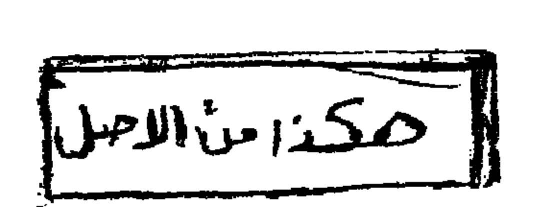
Un canal pour le

Plus de haleurs

Trois camarades

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ



Le Monde aujourd'hui

VU DU LANGUEDOC

Un canal pour les poètes

SOUS les platanes qui, même dépouillés par la mauvaise saison, gardent quelque chose de tutélaire, entre ses chemins de halage aux bords tantôt herbus et tantôt caillouteux, le canal du Midi, interminable couleuvre de 240 kilomètres, glisse et se prélasse de Toulouse à l'étang de Thau, à travers le Lauragais, au pied de la Montagne noire et des Corbières, et dans le vignoble languedocien.

Deux ou trois fois par an, je longe sa rive entre Agde et Capestang, là où il contourne l'oppidum d'Ensérune ou va de conserve avec la nationale 112. Je l'ai revu naguère à Castelnaudary, l'opale de ses eaux toute ridée de tramontane.

Plus de haleurs

On le dit peu rentable en un temps où même ce qui ne coûte pas grand-chose doit rapporter gros. Et c'est tout juste si la mémoire de Riquet, qui le conçut et le réalisa au dix-septième siècle, a encore droit à un obélisque au seuil de Naurouze, frontière hydrologique et climatique entre l'océan et la Méditerranée. Quel Méridional, qu'il soit de Muret ou d'Albi, de Castelnaudary ou de Carcassonne, n'a fait le pèlerinage de Naurouze et rêvé en ce lieu où se situe le point de partage des eaux ?

Partage des eaux et partage des humeurs : l'indolente et grasse Aquitaine se frotte ici au Languedoc sec et ardent. On y parlait la même langue — celle d'oc, justement, qui fut aussi le gascon de Montaigne, — avant que ne fût imposé le parler d'oïl. Mais à l'ouest, les hommes et les terres ont été, au cours des siècles, marqués par l'influence britannique, alors que, du côté de l'est, les tempéraments conservent quelque chose de maure et de latin.

Entre le versant abreuvé par les tempêtes océanes et le versant qui, de monts en terrasses et de terrasses en plaines, s'enivre d'un soleil de plus en plus capiteux, la déchirure était-elle aussi grande, cependant, que je l'éprouvais à l'âge de « rosa, la rose » et des Hommes illustres *de Lhomond ? L'exil est une impression toute relative : sans même quitter son département, un enfant né au bord de l'étang de Bages pouvait, dans la première moitié du siècle, se sentir perdu au cœur du Lauragais.*

Seul trait d'union : le canal du Midi, qu'on se représentait courant du quadruple escalier d'écluses de Castelnaudary vers l'escalier sextuple de Fonséranes près de Béziers. Bienheureuse voie d'eau sur qui voguaient mes nostalgies et que, désertant les jeux de piste où le football de rigueur les jeudis et les dimanches, je rejoignais furtivement ! De combien de messages pour le pays natal n'aurai-je pas secrètement chargé les chalands qui, avec un bruit de soie déchirée, fendaient l'onde en direction de la côte méditerranéenne !

Aujourd'hui, les péniches — de l'avis des économistes trop peu nombreuses, — enfument et font vibrer l'air au-dessus du canal, et c'est à l'électricité que fonctionnent ses écluses. On vient les voir en touriste. Par l'autoroute qui, au contraire de lui, est payante dans tous les sens du terme. Mais, entre Villesèque et Carcassonne, Olonzac où il fleurète avec l'Aude et Colombiers, les amoureux de nature et de rêve ont remplacé les haleurs...

Colbert ne l'avait pas prévu, ni Louvois : trois siècles après son achèvement, le canal du Midi est un canal pour poètes.

MAURICE CHAVARDÈS.

ARRESTATION

Le basané du soir

JE vais vous le dire. Non, je ne peux pas le dire, il faut que je le crie. Je n'accepte plus qu'on arrête un « basané » en l'insultant. Peu importe que ce soit pour une carte de séjour ou de travail.

C'est arrivé avant-hier au métro Concorde et je me suis tue, hier à Châtelet et j'ai eu mal au cœur, aujourd'hui à *Convention* et je parle. Cela ne doit plus arriver demain ou il faudra hurler contre les loups.

A l'instant même, à l'entrée du métro, trois policiers en bon et dû *uniforme* viennent d'appréhender leur « basané » du soir. Il est huit heures moins cinq.

« *Vos papiers ?*

— Ils sont à la maison. »

Le « basané » envoie sa femme les chercher.

« *Y'a longtemps que vous êtes en France ? Que ceci ? Que cela ?* » Plus le policier blondinet s'énerve, plus il acquiert de l'assurance :

« *Y'en a marre. Tous les mêmes. Toujours en infraction. Ils nous font suer.* »

Néanmoins, il jubile de sa prise qu'il bouscule un peu :

« *Allez, zou, avance.* »

Le « basané », fort bien mis — mieux que je ne l'étais, — précise calmement avec une parfaite politesse :

« Patientez une seconde, ma femme va revenir avec mes papiers.

— *Tu parles. Y'a longtemps qu'elle est partie. Elle va pas revenir. Ça suffit. Avance.* »

Il le pousse vers la barre comme s'il menait sa chèvre aux champs. Les autres policiers suivent, radieux : ils ne sont pas sortis pour rien.

Le « basané » comprenant l'inutilité d'insister, dépose son sac en plastique sur une poubelle afin que sa *femme le prenne* en passant. Que d'inquiétude dans ce geste que les policiers interdisent immédiatement.

« *Reprenez-le.* »

Sur le quai il cherche encore sa compagne, espérant qu'elle arrivera avant la rame.

« Elle va venir.

— *On s'en fout,* réplique le blondinet. *De toute façon tu n'es pas en règle avec la loi. Ça fait plus d'un mois que...* »

Le métro et l'épouse arrivent en même temps. Celle-ci, enceinte jusqu'aux yeux, tend le passeport au policier. Sa belle-sœur, digne, élégante et... française, l'accompagne. Le policier retrouve magiquement sa correction devant cette dame, mais il dédaigne le passeport.

« Vous n'allez pas l'emmener ? » gémit sa compagne qui éclate soudain en sanglots.

Le policier, imperturbable, regarde droit devant lui.

« Mais non, c'est rien, explique le mari basané, toujours serein. *Ne pleure pas ! Rentre à la maison. Ça va se régler* facilement. Je reviens tout à l'heure. »

Sa belle-sœur entraîne l'épouse bouleversée. Les policiers montent en première et descendent au *métro* Vaugirard. Il est 8 heures. Moi, je songe à l'Algérie nouvelle où nul ne m'insulta jamais.

A quelle heure reviendra-t-il ? Dans quel état reviendra-t-il ? Je ne sais pas, mais j'ai la rage au cœur : ces hommes-là m'ont aussi arrêtée et s'ils le frappent, ils me frapperont. C'est vrai, je ne supporte plus tous ces gens qui passent, faussement innocents et regardent comme si c'était un western. Serions-nous devenus si lâches ?

En rentrant chez moi, je *m'examine* dans le miroir. En fait, je suis un peu plus bronzée que lui, le « basané », mais voilà, moi c'est du fond de teint.

JANE HERVÉ.

VOYAGE

Les Américains chez Macy's

AU cœur de San-Francisco, le magasin Macy's dresse par-dessus les palmiers d'Union Square les briques roses d'un lourd et haut bâtiment sans fenêtres. Dans les rues voisines, ses concurrents essaient au moins de séduire la clientèle par des vitrines lumineuses, peuplées d'innombrables merveilles. Mais ne s'infligent-ils pas là des frais superflus, et la conquête du public réclame-t-elle vraiment des efforts si colossaux ? Entre les programmes de télévision interrompus tous les quarts d'heure par quelque blonde sirupeuse en charge de vanter une lessive, ou de faire l'éloge d'une nouvelle marque de chocolat, quel Américain échappe au règne obsédant de la marchandise ? Avec ses injonctions constantes, ses conseils insidieux, la publicité les traque tous jusqu'au fond de leur lit.

Quoi qu'ils prétendent, beaucoup d'entre eux en retirent de sournoises félicités. Comme la prière met certains cœurs en état de grâce, la frénésie commerciale développe d'intenses convoitises où l'acte d'acheter s'apparente au salut. La sourde volonté de puissance endormie chez tant de malheureux se réveille alors. Le citoyen du vingtième siècle brandit son carnet de chèques exactement comme ses ancêtres tiraient l'épée : pour se sentir plus fort, en position de dominer.

Dans ce cas, pourquoi l'attirer par des devantures clinquantes, du tape-à-l'œil, des stratagèmes ? Son conditionnement quotidien rabat la foule vers les caisses avec autant de sûreté qu'une autre incantation prosterne ailleurs les cannibales sous le rictus des idoles sanglantes. Les administrateurs de Macy's s'imposeraient vraiment une épreuve superflue s'ils perçaient dans leur morne muraille quelques ouvertures aériennes dans l'espoir de la rendre plus gracieuse. Avec son épaisseur, elle y perdrait sa majesté de sanctuaire.

La religion au magasin

A l'intérieur, les croyants tout ensemble paisibles et affairés, circulent entre les étages dans une ferveur assurément religieuse. Comment la spiritualité jaillira-t-elle un jour en plein rayon des chaussures aux Galeries Lafayette ? Chaque fois qu'ils accomplissent les gestes rituels de la consommation, dans l'un des temples du culte, les enfants du Nouveau Monde résolvent sans trouble de conscience ce mystère philosophique encore assez obscur de notre côté de l'eau. Leur vénération des objets débute par une caresse de l'œil, un regard impérieux mais attendri vers tous ces beaux costumes, pantalons, dessous féminins, robes, cravates, chemises, rangés en files interminables pour envoûter les visiteurs par la pompe d'une profusion apparemment sans limites.

Les clients émus passent et repassent au milieu de toutes ces tentations, les palpent, les frôlent avec ferveur. Ce peuple s'émeut dans ses magasins comme d'autres retrouvent leur âme dans les musées ou la retrempent dans les églises. Concevrons-nous jamais une vie où les jours se consumeraient entre des pèlerinages au Bon Marché puis des enthousiasmes collectifs à la Samaritaine ?

Aux Etats-Unis, ces occupations ne s'imposent même plus à travers un choix d'existence mûrement délibéré. Tous les acceptent paisiblement, comme des fatalités délectables. Acheter pour produire, produire pour vendre, vendre pour acheter, voilà le seul secret de cette civilisation exclusivement matérielle. Dans ce monde-là, le destin, c'est le commerce.

Non sans paradoxe, la surabondance engendre la monotonie, une imperceptible mais bientôt accablante sensation d'uniformité. La maîtresse de maison avertie décèlera sûrement des différences considérables parmi les manteaux, pyjamas, couvertures, foulards, sacs à main, valises, exposés par centaines chez Macy's ou dans les six ou sept autres maisons du voisinage. Malheureusement, ces innombrables articles frappent aussi par leur ressemblance. Dans ces avalanches de chemises, essayez donc d'en découvrir une seule étrangère aux quelques modèles imposés pour la saison par le fabricant Arrow, de Manhattan à la côte Est ? Dans quelques endroits privilégiés, Dior introduit ses fabrications et sa marque. Miracle d'exotisme incarné par une étiquette !

GILBERT COMTE.

(Lire la suite page 8.)

Au fil de la semaine

Trois camarades

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

HENRI a adhéré au parti communiste dans la Résistance, en 1943. Il avait vingt-cinq ans. Adolescent sous le Front populaire, il avait vibré aux malheurs de l'Espagne républicaine et hésité, dès 1938 déjà, à *rejoindre le parti. Mais, l'année suivante,* avant qu'il ait pris sa décision, le pacte germano-soviétique avait douché son enthousiasme. Et puis la grande fraternité du combat clandestin avait emporté ses *scrupules.*

Dans les douze années qui suivirent la Libération, il n'y eut pas de militant plus discipliné, plus dévoué qu'Henri. Il fut de toutes les batailles. A cours des « grèves sauvages » de la fin de 1947, il était au premier rang des manifestants pour traiter *les gouvernants socialistes et républicains* populaires de la IV[e], les Jules Moch et les Robert Schuman, d'assassins, de lâches, de fascistes et de fusilleurs. Il criait avec Jacques Duclos : « Vous êtes des chiens couchants, des salauds, Hitler ne ferait pas autrement » ; et avec Thorez apostrophant François Mitterrand, ministre des anciens combattants : « *Provocateur, vous parlez comme* Goering ».

Rien ne le rebutait, rien ne l'ébranlait. *La «clique Tito » était « un ramassis* d'espions et d'assassins au service des impérialistes », des « policiers » enfin démasqués. Il approuvait très haut les procès de Prague, *de Budapest, de Sofia,* de Bucarest, la condamnation des médecins de Staline, « assassins en blouse blanche », sans mettre un instant en doute les aveux. *Que de traîtres glissés dans les rangs du parti, même en* France ! Marty *et* Tillon, sectaires, déviationnistes qu'il faut chasser. Et l'année suivante Auguste Lecœur, *l'enfant chéri de « Maurice », devenu le Judas,* le Brutus payé par la bourgeoisie. A la mort de Staline, dont le nom était pour lui « synonyme de vaillance, de bonté, *d'amour et de paix », comme l'avait* écrit Thorez, le premier stalinien français, Henri pleura beaucoup.

Pendant toutes ces années, il ne fallait pas s'aviser de le contredire : de toute façon, parce que vous aviez été jadis son ami, il vous eût collé au mur et fusillé, *quitte à expliquer ensuite — mais ensuite seulement* — pourquoi vous étiez un ennemi du peuple, un flic de la bourgeoisie et un agent des monopoles.

Et puis il y eut cette terrible année 1956, ouverte le 2 janvier sur la première victoire de la gauche en voix et en *sièges dans une élection législative française* depuis vingt ans, victoire bientôt suivie par le vote des députés communistes en faveur des pouvoirs spéciaux civils *et militaires au gouvernement Guy Mollet pour qu'il puisse mener la guerre* d'Algérie. Et l'affaire de Pologne. Et le « *rapport attribué au camarade Khrouchtchev* » dénonçant les crimes de Staline. Et *Budapest où l'armée rouge entrait* le 4 novembre... Des voix s'élevaient dans le parti, Henri se surprenait, non à contester, mais à s'interroger et à interroger.

Maurice Thorez coupait court (on croirait entendre Georges Marchais vingt *ans plus tard), disant dans son rapport au quatorzième congrès* : « Certains ont réclamé dans le parti la discussion en permanence de toutes les questions sans exception, comme si nous formions un *club, une école de controverses et non un* détachement d'avant-garde de la classe ouvrière ». Que les bouches se ferment ! Surpris, choqué, Henri se prenait à étouffer. *Il vivait dans l'angoisse, dans le malaise. En un mot,* pour la première fois, il doutait.

Et c'est ainsi que, ne reprenant pas sa carte, se cachant pour ne pas rencontrer dans la rue les camarades, résistant aux démarches, aux appels et même aux menaces, *Henri s'est « laissé glisser » hors du parti »,* a quitté le P.C. auquel il avait sacrifié sa carrière et donné sans usure les meilleures années de sa vie.

LE parcours de François a été plus court, mais plus tourmenté aussi. *Lui, c'est en 1959, à vingt ans, qu'il a adhéré au parti. Etudiant, son* ralliement devait tout à un mélange de raison et de passion. La raison s'étayait sur l'étude et la discussion du marxisme *et du léninisme — ah ! ces débats passionnés* qui se poursuivaient jusqu'aux petites heures de l'aube dans les minables chambres de bonne du quartier Latin ! *La passion se déchaînait contre la guerre d'Algérie,* que de Gaulle *et la réaction* au pouvoir entendaient de toute évidence poursuivre et gagner. Raison et passion *dont la meilleure expression lui parut être l'adhésion au parti communiste.*

On n'entreprendra pas de retracer ici en détail les grandes heures de ce début des années soixante, les luttes et les déceptions. Tout près de la Sorbonne, juste au-dessus du siège de l'Union des *étudiants communistes,* on stockait des armes, on s'exerçait à fabriquer des bombes, on préparait des cocktails Molotov. Il fallait être prêts : l'affrontement avec *les fascistes était imminent et inévitable, la guerre civile aux portes.*

Le parti était aux avant-postes, il s'épurait des traîtres qui, avec Servin et *Casanova, osaient contester que le gaullisme* fût l'expression directe du pouvoir des monopoles.

En même temps, la direction, *c'était visible, se méfiait de ces étudiants dangereusement* excités, de ces intellectuels trop exigeants ou discutailleurs. Elle résistait victorieusement à leurs protestations contre les lenteurs de *la déstalinisation, emboîtait dès 1961 le pas au* parti soviétique dans le conflit avec le parti et l'Etat chinois, cognait fort à la moindre velléité de discussion, excluait, dissolvait, encadrait *à la moindre contestation.*

Quand, en 1965, le parti décida de soutenir la candidature Mitterrand à l'élection présidentielle, *il y avait longtemps déjà que François avait perdu la* foi. Aussi suivit-il tout naturellement ses camarades qui partaient fonder les Jeunesses communistes révolutionnaires, *les J.C.R., s'enfonçant avec eux dans les* brumes du trotskysme, de l'anarchisme, du maoïsme où ils allaient, c'était sûr, refaire l'histoire et faire enfin la révolution.

AUJOURD'HUI, en cette fin de 1978, ils sont trois autour de cette table de café. Trois amis. *Il y a là Henri, sexagénaire, qui aurait si* volontiers fusillé au nom de Staline dans les années 50 ; François, quadragénaire, qui aurait allègrement tout fait sauter selon *Lénine, puis Mao, dans les années 60.* Avec eux, Paul, compagnon d'Henri dans la Résistance et son contemporain à quelques années près.

Les deux anciens communistes accablent Paul de leurs sarcasmes et de leurs réquisitoires. *Pour eux, le communisme c'est l'horreur,* le Goulag, la dictature totalitaire, et tous ceux qui ne le dénoncent pas sans cesse, ne le combattent pas avec acharnement, sont ses complices, au *mieux des fous et des aveugles, au pire* des salauds, des flics peut-être. Alors Paul, qui continue à voter et à se croire socialiste d'esprit, quel naïf, quel inconscient, quel misérable jouet aux mains du P. C. !

Paul, le calme, jusque-là silencieux, se met en colère. « En voilà assez !, explose-t-il. Je n'ai, vous le savez, jamais été communiste, ni d'ailleurs inscrit à aucun parti. Pourtant ce *n'est pas de ta faute,* Henri. Tu m'as assez persécuté pour que je t'imite et te suive, de 1943 à 1955. Et toi aussi, François, quelques années plus tard. *Mais, vous le savez, j'ai toujours* été de gauche. Je me suis battu avec vous, au coude à coude, dans la clandestinité, contre la IV[e] République bourgeoise, contre ses lois scélérates, ses guer*res coloniales, contre la* C.E.D. *et dans* toutes les luttes sociales et électorales.

» De ce que je crois, de ce que j'ai fait, jamais vous ne m'avez su gré. Parce que je n'étais pas des vôtres, parce qu'il m'arrivait de m'étonner, voire de discuter, *certaines attitudes de l'U.R.S.S.,* certaines positions du P.C.F., vous n'avez cessé de m'accabler, de me mépriser, de me piétiner. *Main tendue l'espace d'une* campagne, poing fermé — *et sur la gueule parfois* — tout le reste du temps. J'étais, pour vous, plus suspect et dangereux que l'ennemi de classe, j'étais le traître type.

» *Et puis, vous avez changé,* et c'est *peu dire. Après m'avoir accablé* de vos certitudes rouges, vous ne cessez de m'assourdir de vos insultes blanches. Hier, j'étais l'adversaire sournois de votre Eglise puis de vos chapelles, qui avaient toujours raison en tout ; *aujourd'hui me voilà* le complice « objectif » de vos anciens amis, comme vous dites dans votre vocabulaire dont vous ne vous déferez jamais.

» Oui, en voilà assez ! Vous vous êtes trompés : cela peut arriver à tout le *monde. Vous avez changé : c'est votre* droit absolu, et nul ne peut vous le reprocher. *Mais vos erreurs,* vos violences d'hier ne vous qualifient nullement pour vous instituer *aujourd'hui mes juges,* pour me donner encore et toujours des leçons, et sur le même ton, avec la même assurance. Ce n'est pas parce que vous avez eu tort *que cela vous donne maintenant* raison.

» Faites-vous modestes et, je vous en prie, taisez-vous. *Vous n'avez que ce* droit-là : celui de vous taire. »

★ La plupart des slogans du P.C.F. et des déclarations de ses dirigeants cités *dans cette chronique ont été puisés dans l'Histoire du parti communiste français. 1920-1976,* de Jacques Fauvet. Fayard, « Les grandes études contemporaines », édition de 1977.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The New York Times

Les buveurs de bière ne sont plus ce qu'ils étaient

Le *NEW YORK TIMES* publie une enquête sur les causes de la baisse de la consommation de bière en République fédérale d'Allemagne.

« *Voici un an*, écrit le correspondant à Bonn du quotidien américain, *quand la consommation de bière allemande s'est mise à stagner, les brasseurs ont incriminé le temps : trop froid, trop humide, pas assez ensoleillé. Maintenant que les chiffres mettent en évidence un rapide déclin des ventes, les brasseurs prennent conscience du fait que le problème n'est pas celui de la pluie en Bavière, mais bien d'une mutation irréversible dans les mœurs germaniques. La R.F.A. est toujours le plus grand consommateur de bière du monde par habitant, et le premier exportateur, mais ses citoyens se mettent de plus en plus à compter les calories, et ils prennent goût au vin. Après vingt-cinq ans de croissance dorée, l'industrie des brasseurs est devenue pessimiste, nerveuse et contractée.* »

Il n'est pas facile à cette industrie, en outre, de s'adapter à ces temps nouveaux pour elle : « *La marge de manœuvre de la plupart des brasseurs est très étroite*, ajoute le *NEW YORK TIMES. Les lois régissant la pureté de la bière, qui datent du Moyen Age, devraient être révisées pour permettre la production de bières légères, pauvres en calories, telles celles qui connaissent un certain succès aux Etats-Unis. Mais, même dans cette hypothèse, rien n'indique que les ventes s'en trouveraient améliorées. Une récente étude de marché menée à Berlin pour une bière relativement légère montre que celle-ci ne connaît qu'un succès modeste.* »



Assurance contre les « hivers pourris »

Les touristes se méfient de plus en plus, semble-t-il, des aléas d'une météorologie dont la sournoiserie risque toujours d'avoir les plus fâcheux effets sur leurs vacances. Du moins hôteliers et agents de voyage s'efforçaient-ils surtout, jusqu'à présent, de les convaincre que l'été ne serait pas « pourri ». Certains ont maintenant trouvé mieux, comme le raconte le quotidien belge *LE SOIR* :

« *Une chaîne hôtelière portugaise vient de lancer une campagne de promotion originale pour accroître sa clientèle pendant la basse saison : une assurance contre la pluie pour les clients de ses hôtels situés dans l'Algarve, la principale région touristique du Portugal. Les responsables de la chaîne ont annoncé qu'ils paieraient l'équivalent de 5 livres sterling (environ 42,50 francs français) à tous leurs clients chaque fois qu'il pleuvra plus d'une heure par jour, entre 9 heures et 18 heures.*

» *Cette assurance sera valable pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février, et sa valeur pourra être dépensée dans tous les hôtels, restaurants et boutiques de la chaîne au Portugal.* »

Süddeutsche Zeitung

La loi, c'est la loi

Le quotidien libéral de Munich *SUDDEUTSCHE ZEITUNG* s'est amusé à recenser, dans la législation des Etats-Unis — dont certaines dispositions varient beaucoup d'un Etat à un autre, en raison du système fédéral — quelques cocasseries inattendues. On lit notamment dans cette curieuse étude :

» *A Fitchburg (Massachusetts), il est interdit aux coiffeurs de porter un peigne sur l'oreille.*

» *D'après la loi, les barbes des pères Noël de New-York doivent être fabriquées dans une matière non combustible.*

» *A Owensburg (Kentucky), il n'est permis aux femmes d'acheter un chapeau que dans le cas où leur mari a préalablement approuvé leur choix.*

» *Dans le district de Colombie, le fait de pêcher lorsqu'on est assis sur un cheval est interdit par la loi.*

» *Dans l'Idaho, il faut l'autorisation du shérif pour acheter une volaille après le coucher du soleil.*

» *Dans le Tennesse, les maris ont le droit de battre leur femme, sous réserve qu'ils n'utilisent pour ce faire aucun objet qui soit plus gros qu'un manche à balai.*

» *A Glendale (Californie), les films d'épouvante ne peuvent être montrés que les lundis, mardis et mercredis.*

» *A Cicero (Illinois), il est interdit par la loi de ronfler dans la rue le dimanche.*

» *A Southbridge (Massachusetts), il est interdit de lire des livres ou des journaux dans la rue après vingt heures.* »

THE GUARDIAN

Un internationalisme qui rapporte

Etre le siège de différentes organisations internationales ne constitue pas seulement, pour une ville, une fonction prestigieuse, qui lui assure un renom certain à l'étranger. Cela peut aussi représenter pour elle une très importante source de revenus. Du moins si l'on en croit un article du correspondant à Genève du *GUARDIAN*, qui écrit :

« *L'avantage économique constitué par le fait d'être un centre international a été souligné par une étude réalisée ici, et qui montre que les agences internationales et les missions étrangères ont dépensé, en 1977, quelque 2 milliards de francs suisses, dont 60 % sont allés directement dans la cassette du canton de Genève.* » Sachant qu'un franc suisse vaut environ 2,55 francs français, le bénéfice, en effet, n'est pas seulement moral...

« *Cette étude*, poursuit le *GUARDIAN*, *provient de l'office cantonal des statistiques. Selon elle, en 1977, vingt-trois organisations internationales basées à Genève ont employé 19 724 personnes et organisé quelque 1 500 conférences, auxquelles ont participé environ 62 000 délégués. Il en est évidemment résulté pour Genève un sérieux avantage. En avril dernier, 16 % des officiels de l'ONU et des missions étrangères étaient suisses — soit considérablement plus que si la Suisse avait été membre des Nations unies, car elle aurait alors été soumise à des quotas de personnel.* »

Lettre de Xi'an

Le palais des glaçons vivants



L'AUTOBUS « Shanghaï » fonce à travers les buissons de cyclistes évitant de justesse l'accrochage, au prix d'un itinéraire aussi imprévu que peut l'être parfois la ligne du parti. Comme si le chauffeur voulait nous démontrer que dans ce pays où tout est apparemment si mesuré, calme et souriant il existait aussi des conducteurs agressifs.

La route ondule entre le double rideau des jeunes arbres — ces arbres que dans tout le pays on a plantés par millions — à travers le décor des champs de coton et des carrés de choux à l'alignement impeccable. A moins d'une heure de Xi'an, ces hauteurs qui ferment l'horizon, c'est la montagne de Li shan, le Cheval-Noir. Et un peu plus à l'est, ce tumulus qui se révèle de loin sous un ciel voilé par une légère pluie d'automne, c'est le tombeau de Qin Shi Huang di, le premier empereur des Qin, le fondateur de l'empire céleste au troisième siècle avant notre ère, celui dont la dynastie a donné son nom à la Chine.

En dix ans à peine, il aura eu le temps d'étendre à l'ensemble du pays le premier pouvoir unificateur et centralisateur, de construire la Grande Muraille, de fixer le système de la monnaie, des poids et mesures et de l'écriture, de créer une administration nouvelle, d'installer cent vingt mille familles nobles dans le Shaanxi, la province dont Xi'an est la capitale, enfin — et voilà qui nous rappelle quelque chose — de prendre ses distances avec le confucianisme. Etrange personnage que cet empereur ! Dès sa montée sur le trône, il va apporter tout autant de soins et d'éclat à assurer sa survie dans l'au-delà, en édifiant cette fabuleuse nécropole.

On est loin d'en connaître tous les secrets. Par les mémoires de Sima Qian, le père de l'historiographie chinoise au premier siècle de notre ère, on sait seulement qu'elle contenait d'inestimables trésors, que cent mille ouvriers avaient participé à sa construction et que ceux qui achevèrent la chambre funéraire y furent enfermés vivants, en même temps d'ailleurs que les épouses de l'empereur. Mais s'il n'est pas question de pénétrer dans le saints des saints, du moins peut-on rencontrer l'armée qui le garde. En 1974, des paysans ont fait par hasard l'extraordinaire découverte. A ce jour, un cinquième du terrain seulement a été exploré.

L'armée émerge peu à peu. C'est une armée de terre cuite, avec ses chevaux et ses chars, ses fantassins debout, ses archers agenouillés, ses cavaliers et ses conducteurs dans la posture de l'aurige de Delphes, tous plus grands que nature et d'un réalisme saisissant. Ils sont six mille. En Chine, on se trouve toujours exposé au vertige du nombre. Oui, six mille soldats de brique, comme non loin d'ici, dans la vallée de Longmen (la porte du dragon). Cappadoce à l'échelle chinoise, on dénombre, creusées dans la falaise, près de cent mille statues de Bouddha. On songe, mais peut-être dans les circonstances présentes est-ce un peu déplacé, au roman de l'albanais Ismaïl Kadaré, *le Général de l'armée morte*...

CERTES, nous ne verrons pas ces six mille soldats. Quelques-uns seulement, dans un modeste bâtiment provisoire. Mais les équipes d'ouvriers s'affairent à la construction d'un vaste musée où les bataillons seront de nouveaux rassemblés, et qui devrait être terminé l'an prochain.

Le premier empereur des Qin n'avait pas tort de se préoccuper de sa vie éternelle et de mobiliser une armée pour la défendre. Les abus de la conscription, des déportations et des impôts, la révolte des lettrés dont il avait fait brûler les livres, l'édification de palais somptueux et de cette nécropole sans mesure, tout cela provoque la première jacquerie de l'histoire chinoise, et la dynastie n'y résiste pas longtemps. Mais de ce mélange de cruauté despotique et de hautes vertus politiques demeurent les principes de gouvernement. Quand les Han lui succèdent, ils garderont Xi'an pour capitale jusqu'aux premières années de notre ère. La ville deviendra Changan, Paix Eternelle. Et de même que la dynastie des Qin a donné son nom à la Chine, celle des Han donnera son nom aux Chinois qui se reconnaissent tous aujourd'hui comme « Han ».

La distance n'est pas grande qui nous sépare de la charmante station thermale de Huaqing. Mais l'autobus titubant nous transporte d'un seul coup aux septième et huitième siècles de notre ère, vers l'un des hauts lieux de la splendeur de la dynastie des Tang. Ce sont eux qui ont fait de Xi'an, ou Changan, le plus grand centre urbain de l'Asie. Sur les soixante millions de Chinois de cette époque, plus d'un million habitaient les cent dix quartiers de la ville. En même temps qu'ils mènent vers l'Asie de victorieuses guerres d'expansion, les Tang transforment le pays, mettent en œuvre une énergique réforme agraire, développent l'artisanat, le commerce et les communications et inventent l'impôt sur le revenu. Ils ne négligent pas pour autant la musique, la danse ou la poésie.

Quand Xuanzong, le plus illustre des empereurs Tang, veut se délasser des soucis du pouvoir, c'est ici qu'il vient, aux eaux chaudes de Huaqing. Il y retrouve sa favorite, Yang guifei (la concubine Yang). Même si le « palais de la pureté glorieuse » que ses prédécesseurs avaient édifié a disparu, le décor n'a pas dû beaucoup changer. Protégés par l'écran de la montagne, sur fond de pins et de saules pleureurs, les pavillons aux piliers rouges, aux toits verts ou dorés, se reflètent dans les eaux calmes. La pluie a cessé, des familles de promeneurs s'assoient au soleil sur les parapets. Voici le bassin où en hiver l'eau thermale, au contact de l'air froid, forme un nuage de glaçons légers qui voltigent au-dessus de la surface. C'est le « palais des glaçons volants ». Xuanzong et son amie ne se lassaient pas, nous dit-on, de contempler ce délicat spectacle. Et voici le bain de la favorite, la vasque de marbre où Chinois et touristes peuvent maintenant, à leur tour, se plonger.

CETTE favorite, nous la retrouverons sur les estampes du petit bazar attenant. Un visage ovale et plein, un long corps enveloppé d'une robe à fleurs dont la servante penchée sur elle soutient les plis. On est loin ici de l'impératrice Zi Xi, que la révolte des Boxers devait contraindre à se réfugier à Xi'an, et dont le portrait nous est apparu dans un sombre recoin du Palais d'Eté de Pékin, visage cruel, mains aux ongles démesurés pareils à des griffes de bête fauve. Et pourtant la douce Yang guifei n'hésitera pas à soutenir un général usurpateur (son oncle) et, pour échapper à la fureur des soldats fidèles, se pendra avec son écharpe de soie blanche. Voilà pourquoi peut-être l'air qu'on respire ici a ce goût aigre-doux des civilisations qui, plus qu'ailleurs peut-être, savent qu'elles sont mortelles. Xi'an cessera désormais d'être la capitale qu'elle avait été dès le premier millénaire et entrera dans un demi-sommmeil dont elle se réveillera que de nos jours.

Enjambons les siècles. 1936. C'est au bord de ces sources tièdes que se situe le fameux « incident de Xi'an ». Le Japon vient d'occuper la Mandchourie, et Tchiang Kaï-chek négocie avec l'ambassadeur, au lieu de répondre à l'appel de l'Armée rouge pour une résistance commune. Il est arrêté par un de ses propres généraux, patriote. On nous montrera la chambre que le maréchal occupait, son lit de camp, l'étroite fenêtre par où il s'est enfui vers la montagne, abandonnant dans sa course l'un de ses souliers, et son dentier. Un petit monument marque l'endroit, à flanc de coteau, où les patrouilles le rattrapèrent. C'est à Zhou Enlai, « homme de la souplesse et de la conciliation » (1) qu'il dut la vie sauve. Il fut libéré le jour de Noël sous la condition que le Kuomintang formerait un front uni contre les Japonais.

Le million d'habitants de l'époque Tang est aujourd'hui largement dépassé. Derrière la frange des vieilles maisons aux toits de tuiles grises et des bidonvilles où des pierres plates maintiennent la tôle ondulée, partout pointent les modernes H.L.M. que des balcons fleuris tentent d'égayer. L'hôtel en deux parties — l'une pour les Chinois, l'autre pour les étrangers — est d'un confort incertain. Xi'an malgré son industrialisation rapide, c'est, pour qui arrive de Pékin, encore un peu la préhistoire. Les étrangers y sont relativement rares.

Cela ne durera guère. Bientôt sans doute, les hôtels de Xi'an n'auront rien à envier à ceux de Pékin, de Shanghaï ou de Canton. Bientôt sans doute, l'armée des touristes s'élancera en rangs serrés sur les routes fraîchement goudronnées pour affronter, jour après jour, l'armée de terre cuite de l'empereur Qin. Et bientôt, peut-être, quelque Club Méditerranée s'intallera sur les flancs de la montagne du Cheval-Noir, près du palais des glaçons volants.

LOUIS LATAILLADE.

(1) Alain Bouc : *la Chine à la mort de Mao*.

A SAN-FRANCISCO

Un conseiller municipal homosexuel

MME DIANNE FEINSTEIN, maire de San-Francisco, vient de nommer M. Harry Britt, un homosexuel notoire, au poste de *conseiller municipal*. Le 28 novembre dernier, M. Dam White, banale *incarnation de l'Amérique moyenne*, assassinait en même temps M. George Moscone, maire de la ville, et M. Milk, le seul conseiller municipal de Californie à avouer publiquement son homosexualité.

Le 4 décembre, Mme Feinstein succédait à M. Moscone. Elle devenait la première femme maire de la ville. Lors de sa première apparition publique, le jour de sa nomination, elle avait déclaré qu'il était de son « devoir » de désigner un homosexuel au poste vacant de M. Milk. Le 8 janvier, elle tenait sa promesse.

Par ce geste, elle rendait hommage à la mémoire de M. Milk, qui, dans une bande *enregistrée au lendemain de son* élection, avait proposé M. Britt comme successeur possible. M. Milk avait aussi suggéré le choix de Mme Anne Kronenberg, son adjointe, au poste de conseiller municipal, elle-même lesbienne. Mais, selon Mme Feinstein, cette jeune femme de vingt-cinq ans, dont la candidature était soutenue avec ferveur par le Gay Movement (1), version féminine, manquait d'expérience. Pour les homosexuels de San-Francisco, force politique déterminante dans une ville *où ils représentent* en gros un sixième de la population, le poste revenait de droit à un des leurs.

M. Harry Britt, né au Texas, fut pasteur de l'Eglise méthodiste à Chicago avant de venir habiter San-Francisco en 1971. Il s'illustra en 1978 dans la campagne contre la « proposition 6 », demandant le licenciement des *enseignants homosexuels*, et que les électeurs californiens rejetèrent *en novembre* dernier. Il était récemment encore expert-comptable dans un *hôtel* et président du San-Francisco Gay Democratic Club.

Mme Feinstein, entendant dépasser les considérations d'ordre sexuel, aurait choisi M. Britt principalement pour son dévouement à l'égard des habitants du district numéro cinq, dont il a la charge : des homosexuels, *mais aussi* des pauvres, des membres des minorités raciales, des citoyens du troisième âge et même des Américains ordinaires. « *M. Britt est un conseiller municipal qui se trouve être un homosexuel, mais non pas un conseiller municipal homosexuel* », a-t-elle conclu.

SYLVIE CROSSMAN.

(1) *Gay Movement* : mouvement homosexuel.

Les Américains chez Macy's

(Suite de la page 7.)

Chacun garde, naturellement, le droit théorique de ne rien acheter là ni ailleurs. Mais le même nivellement rabote à la fois les objets, les mœurs et les caractères. Quel individualisme résistera sans jamais faiblir à l'incessant matraquage publicitaire ? Après la mort de Staline, quelques sociologues occidentaux estimèrent qu'une même appartenance à l'univers industriel vouait l'U.R.S.S. et les Etats-Unis à évoluer selon des règles identiques, malgré leurs divergences doctrinales. A bien des égards, l'expérience n'a pas confirmé ce rassurant pronostic. L'ordre le plus strictement policier se prolonge à Moscou, et M. Leonid Brejnev ne risque guère d'y succomber à quelque Watergate. En revanche, l'empire qu'il gouverne patauge dans des pénuries alimentaires d'un autre siècle, quand les Etats-Unis portent le gaspillage à la hauteur d'une institution. Entre les lourdeurs, les rigidités du système soviétique et les trépidations, la mobilité incessante de son grand rival, les contrastes ne cessent apparemment de s'approfondir. Cependant, les oppositions des deux régimes dissimulent mal des analogies singulières.

Sans doute ne fonctionnent-ils pas selon des lois rigoureusement semblables. A l'inverse du premier, le second ne se fonde pas sur un absolu philosophique. Il ne détermine pas davantage son action d'après quelque dogme infaillible, et se garde bien d'embrigader spectaculairement les foules derrière des slogans, des oriflammes ou des orateurs. Au lieu de se justifier par une interprétation globalisante de la vie, il substitue le confort à l'histoire, joue plus subtilement sur les appétits des individus, et offre de les satisfaire tour à tour par la simple distribution des richesses matérielles. A côté du collectivisme social voulu par le communisme, le capitalisme n'en développe pas moins un collectivisme commercial d'essence et de résultats eux aussi totalitaires.

Certes, nul règlement n'oblige les couples californiens pourvus d'une certaine aisance à s'offrir deux automobiles, à changer leur télévision tous les trois ans, ni à préférer tel dentifrice aux autres, comme la Russie impose à ses jeunes gens l'étude du marxisme-léninisme. Quand la propagande plaide sans arrêt sa propre cause, la publicité se flatte d'ouvrir une connaissance du marché plus large, d'où les acheteurs exerceront mieux leurs choix. Sous ce séduisant discours, leur liberté ne s'en réduit pas moins à subir l'hypnose continuelle des objets, et à perdre peu à peu toute conscience des valeurs étrangères à la consommation.

Totalitarisme indolore

L'extrême richesse réduit les peuples à une servitude souvent proche de celle qu'entraîne une misère continue. Si ventre affamé n'a point d'oreilles, l'estomac repu n'écoute pas davantage. L'un et l'autre acceptent la servitude dès qu'elle garantit la pitance ou la manne quotidiennes. Devant les grandes sociétés commerciales dispensatrices des suprêmes béatitudes, de quelle indépendance intérieure dispose le jeune Américain, accoutumé à recevoir d'elles dès son plus jeune âge ses corn-flakes, son chewing-gum et son Coca-Cola ? Devenu adolescent, il tombe aussitôt dans l'esclavage du crédit tentaculaire qu'elles lui tendent comme un piège. Il s'endette pour un an par l'achat d'une automobile, continue avec des meubles, se marie, consacre alors la moitié de sa vie à payer une maison.

Pendant ce temps, les contestataires soviétiques peuvent bien perdre leurs poumons sur les bords de la mer d'Aral, ou les libéraux argentins hurler toute la nuit sous les tortures policières, leur détresse trouble peu nos consommateurs comblés. Les traites à payer absorbent seules leurs soucis.

D'un bout à l'autre de l'Amérique, des multitudes laborieuses produisent, consomment, se hâtent dans la plus intense des trépidations jamais apparue sur notre antique planète. Autour des centres urbains s'étendent, à San-Francisco comme ailleurs, d'interminables banlieues désertes, silencieuses, où les esclaves du vingtième siècle rentrent dormir le soir. Sur des kilomètres, elles alignent en tous sens les mêmes villas, coquettes ou disgracieuses, frappées elles aussi par la monotonie. Il faut parcourir leurs trottoirs sans âme pour comprendre qu'il existe vraiment des lieux où ne souffle pas l'esprit...

Souffle-t-il sur les foules bruyantes assemblées par le culte des objets, et inertes à leur façon comme les choses qu'elles adorent ? Etonnant, fascinant univers, dont l'inépuisable génie mêle aux pulsations assourdissantes de l'industrie une immobilité spirituelle si semblable au néant de la mort.

GILBERT COMTE.

RADIO-TÉLÉVISION

QUINZE MILLE HEURES DEVANT LE PETIT ÉCRAN

Les enfants de l'overdose

par CLAUDE SARRAUTE

L'AUTRE matin à New-York, longue émission en direct et en public sur la barbarie des *examens auxquels* sont soumis les candidats à *telle ou telle université*. En voici un, à titre d'échantillon, jugez vous-même. La coquille est à l'œuf ce que : 1) la reliure est au livre ; 2) la peau au melon ; 3) le *pneu à l'essieu*. Rayez les mentions inutiles. Stupéfiant, non ? D'autant que, si ce qui entre à Yale ou à Harvard est à peine au niveau d'une de nos classes de quatrième, ce qui en sort va rejoindre l'énorme *cohorte des prix Nobel*, Américains pour la plupart, ne l'*oublions pas*, et de plus en plus jeunes de surcroît.

Cependant les résultats de ces épreuves sont en chute régulière *depuis 1964*, année où la première *génération des enfants* de la télévision est venue frapper aux portes de l'enseignement supérieur. Attention ! Cette baisse concerne autant, sinon plus, les élèves doués que leurs camarades moins fortunés. Au début, *aux alentours de 1959*, les forts en thème, les *bouquineurs*, étaient aussi, ô miracle, des téléspectateurs assidus. Ils conciliaient l'inconciliable : le goût du mot et *de l'image*. Dès 1964 la tendance *allait hélas ! s'inverser*, et *la dégringolade des meilleurs notes obtenues* à la fin du secondaire *n'a fait que* se confirmer depuis.

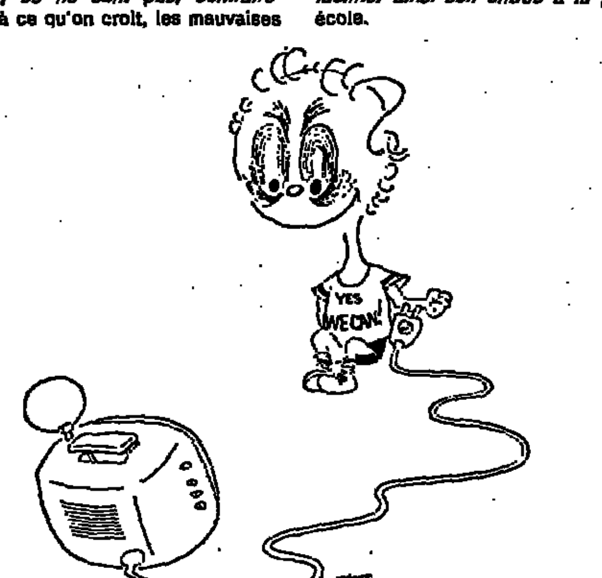
Les années de faculté correspondant à la période de rejet par les adolescents du miroir aux alouettes qui a fasciné leur enfance, cette *perte de vitesse* peut être rattrap*pée au prix d'un travail forcé* : témoin mardi dernier, en prélude aux Dossiers de l'écran, ce film américain intitulé *la Chasse aux diplômes*. A l'autre bout de l'échelle figurent, ne l'oublions pas, les trois millions *d'analphabètes virtuels* recensés aux Etats-Unis l'an dernier. Aussi bien, *fait-on remarquer, à sa sortie de* l'école vers dix-sept ans, un jeune a déjà avalé quinze mille heures de télé. Il a été témoin de dix-huit mille meurtres, et trois cents cinquante *mille spots de publicité lui ont éclaté au nez.*

La fièvre *du samedi matin*

Pour la première fois depuis notre entrée dans la galaxie *Marconi*, on *commence donc à s'interroger* sérieusement sur les effets à long et à court terme de ce que Mary Winn a appelé — c'est le titre d'un livre retentissant — *The plug in drug*. On se plaint souvent en France de *la pauvreté ou de l'absence d'émissions* pour les enfants. Aux Etats-Unis il n'y a que ça. Tous les jours sur toutes les chaînes et particulièrement en fin de semaine avec ce que *Larrie Michie*, de l'hebdomadaire *Variety qualifie assez drôlement de* « fièvre du samedi matin », c'est le défilé des Tarzan, des Woody Woodpecker, des Popeye, des Panthère rose et autres Duffy Duck, c'est le cortège des Super-héros, des Superfriends, *des Galaxy Geofup et autres satellites robotisés façon Starwars* dont nous avons un modèle made in Japan, Goldorak. A chaque pose des messages publicitaires (céréales, confiserie, limonades et biscuits) destinés à faire saliver une vaste et *gourmande clientèle* qui sera bientôt *celle des dentistes*.

« Nous nous battons pour faire interdire les annonces qui représentent un risque pour la santé des enfants ou qui, en flattant leur goût des sucreries, peuvent leur donner de déplorables habitudes alimentaires », m'expliquait à Boston la représentante de la *toute-puissante* Parent Teacher Association — elle compte six millions sept cent mille membres — et d'ajouter qu'à son avis la Federal Trade Association agirait en *ce sens d'ici un an ou deux.*

Le problème, vous dit-on maintenant, ce ne sont pas, contrairement à ce qu'on croit, les mauvaises mais les bonnes émissions. Car il y en a d'excellentes. Il y a, côté service public, produits par le fameux *Children's Television Workshop, des programmes qui ont fait* le tour du monde, il y a Sesame Street, il y a Electric Company, qui s'ingénient à mêler l'utile à l'agréable, à développer l'intelligence, le sens de l'observation, les connaissances des *enfants* d'âge préscolaire — et même au-delà, — à combattre leurs préjugés, bref à les instruire sans cesser de les divertir. Dirigés par Edward L. Palmer — *nous l'avons rencontré*. — les spécialistes les plus éminents s'efforcent d'éveiller et de fixer la curiosité d'une audience instable, capricieuse par définition, incapable *d'application, d'effort suivi, et de faciliter ainsi son entrée* à la petite école.



(Dessin de CHENEZ.)

Seulement voilà, habitués à voir se former, se déformer pour se reformer encore chiffres et lettres gambadant galement à travers *l'écran à l'appel des Muppets*, les gamins s'ennuient à regarder la craie barrer d'un simple trait blanc le tableau noir. Ils décrochent, ils ne suivent pas...

(Lire la suite page 10.)

« LES INSULAIRES »

Fantaisie sur un air de révolte

CHEZ les Palladion les souris ont des noms : Arminthe, Grosse Guduffe ou Alberadon, et si on n'a pas baptisé les rats, c'est que, dans l'immeuble de la rue du Cœur-Volant, ceux-ci sont trop nombreux. On ne s'y reconnaîtrait pas. Autant dire : la famille ne craint rien de tous ces rongeurs. Elle vit avec ; depuis cinq générations. Avant, tout près, il y avait les Halles...

Avant, à côté, était sise la maison natale de Gérard de Nerval, rasée pour cause de rénovation. C'est au nom de cette même promotion, de l'aménagement du quartier, que débarque un jour M. Schnaffouze, le nouveau propriétaire, héraut de la démolition : il promet baignoires et merveilles, bidets, chauffage intégré, aérateurs, moquettes douillettes. Il accomplit son métier d'évacuateur.

3, rue du Cœur-Volant, au troisième étage, on ne l'entend pas de cette oreille. M. Palladion n'a pas appartenu à la 2e D.B. pour rien : il jette dehors le « délégué des concussionnaires » et fulminant contre le « monstre polypioches », sort de la naphtaline son costume du dimanche, épingle sa belle légion d'honneur, pour aller dire à l'Hôtel de Ville de quel bois il se chauffe. Ses compagnons de la Résistance lui prêteront main forte.

Le lecteur aura compris que la dramatique « les Insulaires », adaptée par Jean Herman et Gilles Grangier du roman de Jacques Perret, conte une histoire d'expulsion ratée : la procédure de relogement n'aura pas lieu. Grâce aux combines du modeste restaurateur de tableaux, des cars entiers de Japonais, de Belges, d'Allemands et autres touristes accommodés visiteront, « sur le chemin de la place des Vosges », la cour pavée d'un immeuble parisien banal et véridique, très crasseux, ainsi que l'échoppe du plombier au rez-de-chaussée, l'escalier lépreux, etc. La maison délabrée, à en crouler, bénéficiera d'un répit.

Cette aventure exemplaire serait très fastidieuse, ou parfaitement artificielle, elle ne serait pas vraisemblable, si Jacques Dufilho n'avait pas été choisi pour interpréter Palladion, père de famille nombreuse, individualiste forcené, insoucieux des contingences et du standard de vie. Ce rôle d'homme libre, hurluberlu, un peu réactionnaire, semble avoir été écrit pour lui. Odette Laure joue à être sa bonne épouse ; souriante au milieu du capharnaüm entassé entre ces murs branlants tapissés de papiers à fleurs défraîchis, elle fraie son chemin à travers une accumulation de meubles Henri II, surchargés de souvenirs ; elle n'est pas une récureuse obsédée de propreté, mais fine cuisinière et fidèle à sa machine à coudre. Chez les Palladion, où le fils Julien et ses trois sœurs s'aiment bien, on fait aussi de la musique, sur un piano droit au vernis, pour sûr, écaillé.

Le réalisateur n'a pas hésité à surcharger ce portrait d'un intérieur petit-bourgeois, pas plus qu'il ne s'est retenu de caricaturer ceux d'« en face », les ennemis, les « modernes », et ceux qui ne servent à rien, « les édiles », sans oublier les vieux amis, nostalgiques de l'armée de Leclerc. Comme dans une pièce de Courteline, on a affublé les mauvais de tous les ridicules et paré les héros de maintes qualités. Sans lésiner. Cela produit une heure d'un divertissement gentil et plutôt moins terne que ce à quoi on tente de nous accoutumer.

La petite fantaisie, en rats exagérée, est peut-être plus « efficace » qu'un reportage circonstancié. Le film a été tourné rapidement. Il est sans prétentions, les dialogues sont entraînants et la musique appropriée. Morale : si les gens du Marais et des Halles ne s'étaient pas laissé faire...

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Samedi 27, A 2, 21 heures.

Les radios libres six mois après

II. — Vers quelles stratégies ?

par CATHERINE HUMBLOT

APRÈS un long silence, les radios libres *tentent — difficilement —* de repartir. La loi qui a renforcé, le 27 juillet, le monopole de diffusion de la radio-télévision française, a entraîné un certain désarroi mais elle n'a pas découragé tout le monde. Les radios libres continuent d'émettre. Malgré les saisies et les poursuites judiciaires. (« Le Monde » daté *14-15 janvier*.)

Le 17 janvier, jour anniversaire de la loi Veil sur l'avortement, les « pirates » ont été nombreux à répondre à l'appel de la Fédération nationale des radios libres, les invitant à diffuser en même temps, à la même heure, à Paris et en province, une émission réalisée par le M.L.A.C. Nouveau mode d'action ? La Fédération se réunit *ce* week-end à Toulouse pour « *faire le point* » *et* définir, peut-être, une *stratégie* commune face à une situation difficile autant que confuse. Les « pirates » ont été peu brouillés le 17 janvier, à dix-neuf heures, mais quelques-uns déjà ont été convoqués le vendredi 19 janvier au deuxième cabinet de la délégation judiciaire à Paris.

***Alors, que faire ? Où est l'avenir ? Faut-il émettre ?* Oui, mais comment éviter les brouillages ou les saisies ? Faut-il relancer le débat à l'échelon national ? Oui, mais sur quelle base, avec qui, avec quels partis ?**

IL y a aujourd'hui plus de questions que de réponses. Ou plutôt, chaque réponse amène de nouvelles questions. *Si les perspectives sont difficiles* à définir clairement — à cause du cloisonnement où se trouvent les radios du fait de la clandestinité — on peut cependant distinguer en gros trois types d'analyse.

Les uns *disent* : *« Il faut relancer le débat à l'échelon national. »* Ceux-là ont généralement été saisis (c'est le cas de Radio-Joufflu à Lyon, de Radio-Calamine à Lille, de Radio-Uylenspiegel dans les Flandres). Ils n'ont pas *abandonné l'idée d'émettre*, mais l'amoncellement des difficultés (techniques et financières) les a contraints à penser qu'il fallait *« casser le monopole d'abord »*. *« On ne peut continuer si rien ne bouge sur le plan politique et juridique »*, disent-ils. Comment ? Ils se le demandent justement. Ils regardent beaucoup du côté des radios libres aux Etats-Unis, au Canada, en Belgique, en attendant ils pensent qu'il faut créer à l'échelon local (par des regroupements d'associations) et national (ils souhaitent la constitution d'un « large front »), la possibilité d'un vaste soutien populaire *« seule condition pour ne pas subir les foudres de la répression »*.

« On a émis avant de chercher à être soutenu, explique un animateur de Radio-Uylenspiegel, *maintenant, on fait l'inverse.* » Radio-Uylenspiegel s'est allié à toutes les associations flamandes *pour* exiger de FR-3-Lille la diffusion d'une émission hebdomadaire en flamand (elle attend la réponse), elle entend faire une demande de dérogation à T.D.F. en s'appuyant *sur* les décrets du 20 mars (qui parlent d'un public spécifique, limité, déterminé) pour créer une radio locale flamande. Radio-Calamine songe à un regroupement avec d'autres *radios du Nord et travaille* avec la Maison des associations de Lille pour obtenir un local. Exemples...

A côté, il y a ceux qui émettent et qui affirment : *« Il faut creuser à l'exemple de Radio-Verte Fessenheim, exister d'abord avant de reprendre la lutte sur le plan institutionnel, redémarrer doucement.* » Ceux-là pensent que la bataille contre le monopole a été menée trop tôt *(« on a surestimé nos forces, le mouvement était réel mais fragile et faiblement essaimé »)*. Comme les premiers, ils considèrent que le rapport de forces est capital *(« pour empêcher l'intervention facile des forces de l'ordre »)* et qu'il se construit en prenant contact avec les associations, les partis, les syndicats *(« il faut sortir du ghetto gauchiste »)*, *mais contrairement* aux autres ils pensent que cela ne peut se faire qu'en émettant, en amenant les gens à participer à un autre type d'information. Car c'est sur la question de l'information que peut et que doit se créer le renversement des rapports de force.

« Le problème fondamental, c'est celui du service public, qui n'a jamais été posé, qui a été expédié en cinq minutes à l'Assemblée nationale », dit-on à Radio-Verte Fessenheim. *« La lutte au niveau national a été une lutte politique et non un débat sur l'information. »* Il faut *montrer que les radios libres* traitent de sujets qui ne le sont pas par la radio-télévision française (nationale et locale) et qu'elles le font différemment, *directement* avec les gens. En cela l'exemple de Radio-Longwy a été probant. *« Il faut d'abord exister comme groupe porteur d'une autre parole »*, dit Antoine Lefebure, ce qui *n'exclut pas pour lui de nombreux* cas de figure, Radio-Verte Fessenheim, Radio-44 à Nantes, Radio-Pomarede à Béziers... *« On ne pourra abolir le monopole que si on se montre très fort en qualité et en implantation »*, dit quelqu'un de Radio-Bastille.

Enfin certains pensent qu'il faut mener les deux combats parallèlement. *« Il est capital de s'implanter localement »*, explique un membre de Radio-Banlieue-sud *« mais si on ne fait que ça, on obtiendra rapidement la situation suivante : on aura une dizaine de radios relativement solides, et les autres, celles qui flottent un peu, celles qui ont peur, c'est-à-dire la majorité, auront disparu »*.

Il faut donc développer l'insertion locale, mais poser dans le même temps, et constamment, le *problème* de l'existence au niveau national. Comment ? Par des initiatives comme la journée du 17 janvier, par la recherche d'une couverture démocratique, par des demandes d'inculpation par des personnalités (le 17 janvier, par exemple, Simone de Beauvoir, Anne Sylvestre, Françoise d'Eaubonne ont demandé à être inculpées *pour* avoir participé à une *émission* pirate). Ces radios attendent beaucoup de Toulouse.

La couverture démocratique, ce sont bien évidemment *aussi* les partis *politiques*, quelles que soient les réticences d'une fraction des radios libres à y faire appel. *« On ne pourra l'emporter qu'avec l'appui des partis de gauche »*, affirment certains qui ont fait un travail à l'arraché auprès du parti socialiste. La position du parti communiste n'a pas varié d'un iota en six mois. Favorable aux radios locales municipales *dans le cadre du service* public, le P.C. n'a pas voulu prendre le risque de l'illégalité (il a ainsi abandonné le projet de Radio-Montreuil) ; hostile aux radios libres, perçues comme des *« contre-pouvoirs »* dangereux pour lui, il oppose généralement sur le terrain une fin de non-recevoir à celles-ci. Les locaux, l'aide matérielle, morale viennent presque toujours des municipalités socialistes.

La position du P.S. a considérablement évolué en quelques mois. On peut même dire qu'on assiste à une mutation sur ce plan-là. Alors qu'en *juin son* attitude était très réservée (il était seulement prévu des radios locales à collège quatripartite, associations, municipalités, professionnels, syndicats dans le cadre *du service public*), on est passé ensuite à la coexistence possible entre radios locales municipales et radios libres, puis au refus finalement des radios municipales au seul profit des radios libres. Le 18 septembre, le comité directeur du parti socialiste ratifiait la position prise par la commission nationale du P.S. pour l'audiovisuel en septembre, favorable aux radios libres. Ce *texte*, adopté à l'unanimité (après bien des remous), inspire la proposition de loi sur laquelle le parti travaille encore, et qui pourrait être rendue publique d'ici quelques mois.

Axé sur une tout autre organisation de la radio-télévision, ce rapport définit un certain *nombre de points, dont ceux-ci* : opposition aux radios locales municipales *(« nous sommes contre une radio nationale contrôlée par le gouvernement ; nous ne pouvons pas être pour des radios locales contrôlées par les municipalités)* ; modification de la composition du haut conseil de l'audiovisuel, qui délivrerait les autorisations en fonction d'un certain nombre de critères et objectifs (durée *et* fréquence des émissions limitées, cahier des charges précis pour éviter les erreurs italiennes) ; financement (plus de subvention municipale, mais prestations de service, publicité limitée en temps, cinq minutes par heure non cumulables, et en argent)...

Ce texte reprend en gros les idées de l'Association pour la libération des ondes (ALO), dont *on connaît* les divergences avec la Fédération nationale des radios libres. Les clivages nés des controverses sur le monopole et qui se sont cristallisés (en mai-juin *1978*) sur la question de la publicité et de l'alliance avec les partis politiques ne semblent pas prêts de disparaître. C'est encore la concurrence mais des glissements s'opèrent (la question de la publicité, par exemple, devient presque secondaire), chacun réfléchit. Les temps changent, les radios aussi. Un « large front » ?

FIN

LE DIT DE GUILLAUME DE MACHAUT

Le « système » Seban

« IL sut quelquefois écrire, mais il ne sut jamais se borner », a-t-on dit de Guillaume de Machaut poète. Né vers 1300 dans les Ardennes, le secrétaire de Jean de Luxembourg, le serviteur du prince de Navarre, devenu en 1377 chanoine de Reims, est plus connu pour son œuvre musicale que pour les milliers et les milliers de vers dont il fut l'auteur.

Ceux qui défendent en lui le littérateur n'hésitent point à affirmer que Chaucer même fut redevable à Guillaume de Machaut. On lui attribue « l'invention » du lai et du virelai, on le situe aux origines de la ballade, du rondeau et de la complainte. Il inaugura le « chant royal ». Tous ont raison. Car s'il ne faut pas chercher à lire les neuf mille octosyllabes contant la prise d'Alexandrie, il faut aimer les romans personnels, en vers et en prose, les « dits ». Il y a le Dit de la Fontaine amoureuse, le Dit dou Vergier *et* le Dit du Lion.

Il y a surtout le Voir dit, ou Dit de la vérité *où Guillaume conta sa propre histoire et comment à soixante-dix ans, il fut épris de Péronne dite Péronnelle. On songe* au Roman de la Rose, *aux règles de l'amour courtois, au fabuleux temps où le chevalier devait conquérir, gagner le cœur de sa dame, mériter son âme.*

Paul Seban a choisi de montrer en une heure et demie de téléfilm ces mots de Guillaume de Machaut, les mots vrais de sa vie finissante. Comme il l'avait fait pour l'histoire de la peinture hollandaise, et surtout pour son portrait de Philippe de Champaigne, il a confronté les images du Moyen Age, et l'idée « historique » qu'on a de celles-ci.

Il « décale » les choses : c'est-à-dire qu'il parvient à « installer entre la représentation et l'objet lui-même cet interstice par lequel nous nous faisons voyeurs ; alors, brutalement, cet objet apparaît pour ce qu'il est, pour ce qu'il sera *». C'est, par lui même défini, le « système » Seban.*

Philippe de Champaigne était montré par le biais d'une enquête dans les musées néerlandais, un scénariste-détective faisait travailler des acteurs. Et l'histoire du jansénisme se glissait entre une scène vraie et une vraie — fausse — scène réelle. Le propos passait, clair, cohérent, passionnant. C'était bien de peinture qu'il était question.

Ici, même distance, même parti pris, sinon même « truc ». Le téléspectateur tenté de s'y méprendre et qui pourrait croire un instant qu'il marche dans une cathédrale où Guillaume de Machaut en cape noire vient de se recueillir — on entend encore sa musique si belle — est tout de suite averti : flash sur le technicien, qui, derrière un pilier, avec sa perche prend le son. Non à l'(illusion), effet réussi : pas de « cinéma ».

On se retrouve dans un salon avec deux comédiens qui viennent de recevoir le script. L'un (Pierre le Rumeur) sera Guillaume de Machaut, l'autre (Gérard Herold) sera Henri (le confident de Péronnelle). Ils écoutent un disque, une musique de Machaut (le Remède de la Fortune), *en buvant un verre, en fumant des cigarettes, songeurs. Ils attendent la comédienne, leur amie, qui sera Péronnelle — pour une première répétition du texte. Elle arrive (Maud Reyer), sûre de sa beauté grave.*

Et l'on sent qu'il se passe « quelque chose » entre ces êtres censés jouer et qui ne savent où ils en sont de leurs propres sentiments.

Commence la lecture. Exercice sérieux, ici pris tragiquement au sérieux. S'intercalent des images en costumes d'époque — les acteurs tels qu'ils seront dans le supposé film. On saute du cloître au « living room » d'intellectuel, les récitants sont tracassés. L'acteur aime la dame non ? et ils se le disent bien, grâce aux lettres d'amour que l'autre (Guillaume) et la dame (la vraie) échangèrent en d'autres temps. Amour fou et non plus courtois. Ou peut-être si, tellement courtois qu'inavoué, ou difficile. Allez savoir.

Guillaume de Machaut s'estompe — le musicien du Moyen Age n'est plus... qu'un prétexte. Le sujet est détourné et le propos se complique. Il ne s'agit plus que de contempler un scénario en train de s'écrire, à l'intérieur ou grâce à un autre scénario. Il ne s'agit plus que d'introspection. Ce raffinement d'esthète, ce souci des éclairages, cette manière de voir, en déformant, appartiennent à Paul Seban. Cette fois-ci il risque d'ennuyer. — M. L. B.

★ Dimanche 28, TF 1, 22 heures.

RADIO-TELEVISION

Les films de la semaine



★ Charles Vanel dans « Cadavres exquis » de Francesco Rosi (Jeudi 25, FR 3, 20 h. 30).

● **LE LIMIER, de *Joseph L. Mankiewicz*. — Dimanche 21, TF 1, 20 h. 35.**

D'après une pièce de théâtre à suspense, un divertissement intelligent et suprêmement raffiné par un réalisateur qui est resté un grand hollywoodien des années 50 et offre une sorte d'anthologie thématique et stylistique de son cinéma. Rapports du théâtre et de la vie réelle, de la comédie et du drame, des jeux de l'esprit et de la morale, lutte des classes (remplaçant la lutte des sexes) entraînant des rapports sado-masochistes entre les êtres, préjugés sociaux et raciaux, mise en scène psychologique *admirablement* conduite.

● **LA FILLE A LA VALISE, de *Valerio Zurlini*. — Dimanche 21, FR 3, 22 h. 40.**

Entre Parme et *Rimini*, la mystérieuse idylle d'un adolescent qui s'éveille à l'amour et d'une fille jeune mais traînant déjà un passé plus pesant que sa valise. Suite de rencontres et de gestes dans un style romanesque *(dédramatisé) qui rappelle Eté violent*, du même réalisateur. Zurlini appartenait alors à cette « nouvelle vague » italienne qui transformait l'héritage historique du néo-réalisme.

● **DUEL SOUS LA MER, de *John Farrow*. — Lundi 22, A2, 15 h.**

Tempête sous le crâne d'un officier américain pour démontrer que la guerre de Corée en 1951 est le même combat que la guerre du Pacifique. Militariste et déplaisant.

● **FRENCH CONNECTION, de *William Friedkin*. — Lundi 22, FR 3, 20 h. 30.**

*Sorti au moment d'une polé*mique franco-américaine où la France était accusée de ne pas réprimer assez fermement la fabrication de la drogue et son exportation vers les Etats-Unis, ce film donne une idée savoureuse de la manière dont l'Américain moyen voyait les trafiquants français « mangeurs de grenouilles ». Friedkin n'avait pas hésité à faire de la mise en scène à l'estomac (spectaculairement efficace) pour jeter un policier frénétique dans une aventure violente « Série noire » avec drogue.

● **CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES, de *Jean Boyer*. — Lundi 22, FR 3, 22 h. 35.**

Quarante ans de succès pour *un film boulevardier, dialogues de* Yves Mirande — tourné à la va-vite — mais joué, sans se prendre au sérieux, par des acteurs fantaisistes comme on n'en connaît plus de nos jours. En vedettes : Arletty et Michel Simon, qui font un sort fabuleux à chaque réplique ; et une rengaine, *Comme de bien entendu*.

● **LES TROIS MOUSQUETAIRES, de *George Sidney*. — Mardi 23, FR 3, 20 h. 30.**

Les aventures célèbres de d'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis dans une éblouissante et ultra-romanesque version hollywoodienne, menée bride abattue et où Gene Kelly — il fallait le faire ! — réussit à égaler à la fois Douglas Fairbanks et Errol Flynn.

● **F COMME FAIRBANKS, de *Maurice Dugowson*. — Mercredi 24, FR 3, 20 h. 30.**

Souvenirs, là aussi, du héros bondissant des années 20, mais, chez Dugowson, cinéaste d'un *réalisme poétique contemporain*, les mythes du spectacle et du rêve sont morts dans une société cruelle et marquée par la crise économique. Costaud et vulnérable, drôle et pathétique, Patrick Dewaere glisse vers la déprime, *malgré le tapis volant de Fair*banks de Bagdad. Une approche très moderne de la génération du chômage.

● **CADAVRES EXQUIS, de *Francesco Rosi*. — Jeudi 25, FR 3, 20 h. 30.**

Dégradation des mœurs politiques, corruption des institutions, pourrissement du tissu social dans une démocratie occidentale faible (l'Italie). Tout cela apparaît magistralement dans le labyrinthe d'une enquête policière qui révèle les sombres profondeurs des complots et des crimes d'Etat. L'angoisse vient de ce que l'on ne peut cerner, définir clairement le pouvoir réactionnaire responsable de ces meurtres successifs de magistrats. Il est partout, il se dissimule, selon Rosi, *« dans les normes, les règles qu'il a conçues lui-même à l'intérieur de la légalité. A travers les règles, il détourne tout pour sa propre utilité »*. Rompant avec la construction en puzzle de ses films politiques précédents (*Salvatore Giuliano, l'Affaire Mattei, Lucky Luciano*), Rosi donne ici — d'après un roman, *le Contexte*, de Leonardo Sciascia, — le récit continu d'une histoire métaphorique et passionnante. Au-delà d'une situation particulière à l'Italie, ce film, superbement mis en scène et interprété, pose le problème universel des rapports du pouvoir avec les citoyens.

● **UNE VIE, d'*Alexandre Astruc*. — Vendredi 26, A 2, 22 h. 50**

Maupassant sans naturalisme. Le drame d'un homme et d'une femme qui, mariés, ne peuvent absolument pas se comprendre et se déchirent, de crise en crise. Si les images en couleurs se réfèrent à l'impressionnisme pictural (Auguste Renoir), l'étude de comportement est résolument moderne. Astruc ayant traité — en 1958 — le thème de l'incommunicabilité, du désarroi de vivre que l'on sentait déjà dans les premiers films d'Antonioni. Tandis que son écriture lyrique était un hommage à Mizoguchi. Le public de l'époque fut déconcerté. L'émotion venait d'un réalisme intérieur. La « nouvelle vague » était en train de naître.

● **LE TUEUR, de *Denys de La Patellière*. — Dimanche 28, TF 1, 20 h. 35.**

Conflit pseudo-cornélien entre deux policiers aux méthodes opposées, exploits d'un tueur psychopathe joué par un acteur italien qui parodie Marlon Brando dans ses pires moments. Même *si l'ombre de Gabin traverse le* film, il vaut mieux changer de chaîne.

● **LA CALIFFA, d'*Alberto Bevilacqua*. — Dimanche 28, FR 3, 22 h. 40.**

Une ouvrière militante et un industriel qui s'éveille, grâce à elle, à la conscience sociale. Intentions politiques évidentes dans une « éducation sentimentale » *fort bien jouée par Romy Schneider* et Ugo Tognazzi. Le parti pris de stylisation virant à l'esthétisme empêche d'adhérer totalement à ce qui voudrait être une tragédie d'aujourd'hui.

CORRESPONDANCE

Le monde des sourds

Nous avons reçu d'un « groupe de travail » animé par M. Jean-Paul Mit copie de la lettre suivante adressée à M. Pierre Desgraupes après sa première émission consacrée aux « surdités », le 10 janvier sur A 2. La deuxième émission a eu lieu le 17 janvier.

Sourds et entendants, connaissant la communauté des sourds, nous avons été profondément choqués par votre émission sur « les surdités ».

A qui s'adressait-elle ? Sûrement pas aux sourds, qui ne pouvaient pas suivre l'émission par manque de sous-titres, d'interprètes en langue des signes. Et même, pratiquer la langue labiale était impossible (voix off et personnages de profil).

Traiter de la surdité à travers les problèmes rencontrés par les quatre adultes devenus sourds et deux enfants sourds en bas âge, cela nous semble être un raccourci extrêmement succint.

Faire des sourds des entendants pour qu'ils « s'intègrent », c'est un peu facile pour ceux qui le disent, mais bien douloureux pour ceux qui le vivent (témoignage des parents dans votre *émission). C'est tromper* les parents que de leur faire miroiter une intégration valable dans des écoles d'entendants.

La communication existe en *dehors de la parole, et vous sem*blez l'ignorer. Les sourds ont une langue : la langue des signes. Nous, sourds, aimerions dans une prochaine émission exprimer notre point de vue dans notre langue, avec un interprète.

Écouter-voir

● **MUSIQUE : LE LIVRE D'OR. — Tous les samedis, France-Culture, 16 h. 20.**

Le « Livre d'or » de France-Culture vient de fêter son vingtième anniversaire. Créée par Guy Erismann, reprise par Michel Bernard, l'émission a su évoluer et, aux signatures prestigieuses qui l'ornaient à ses débuts, sont venus s'ajouter des noms d'abord modestes mais souvent confirmés par la suite, car la qualité de l'interprétation, surtout lorsqu'il s'agissait de jeunes artistes, était devenue le critère.

Depuis le 21 décembre et jusqu'au 8 février des concerts ont lieu dans la petite salle toute en bois du Ranelagh qui seront retransmis deux semaines plus tard, le samedi de 16 h. 20 à 17 h. 30, par France-Culture.

On pourra ainsi, le 20 janvier, écouter le trio Rouvier-Kantorow-Muller jouer Dvorak, Ravel et Chostakovitch, et le 3 février Christian Ivaldi accompagner Mathias Vogel dans le Voyage d'hiver. *Le 10 février, la soprano Elise Ross donnera un récital Schoenberg, Borodine, Strauss ; le 17 février Jean-François Heisser interprétera trois sonates de Schubert (concert du 25 janvier) et Sigure von Osten clora la série le 24 février avec un tour de chant de Haydn à John Cage (concert du 8 février).*

● **DOCUMENTAIRE : L'AFFAIRE PEIPER. — Dimanche 21, A 2, 21 h. 50.**

Georges Arnaud, l'auteur du Salaire de la peur, *et le réalisateur Roger Kahane ont déjà enquêté ensemble et réalisé des dossiers pour une histoire très proche. Ils conduisent leur récit, leur exposé des faits un peu comme on écrit un roman policier. Ils se gardent de trop conclure. Ainsi pour* l'Affaire Peiper, *le mystère, encore une fois, ne sera pas élucidé.*

Georges Arnaud a une seule conviction, c'est que cet ancien officier SS est encore vivant, ce Peiper, organisateur des massacres en France et en Italie, « inventeur » des fours crématoires. Condamné à mort, puis gracié, Peiper, libéré en 1956, était réfugié en France en Haute-Savoie depuis 1974. En 1976, on retrouva sa maison brûlée et un corps calciné. Le sien ? Des témoins, des juristes, des proches, un penseur néo-nazi et son éditeur ont confié leur point de vue.

● **MUSIQUE : FÉLIX MENDELSSOHN. — Du lundi 22 au vendredi 26, France-Musique, 9 heures.**

Mendelssohn, musicien officiel, était un romantique. Trop souvent, on a négligé son rôle, on a réduit son œuvre à des « marches », à des morceaux de cérémonies. Pourtant, ce compositeur prétendument institutionnel, participa plus que tout autre à une certaine révolution musicale de coutume rattachée aux noms de Liszt et de Berlioz.

Ces cinq matinées enseigneront aux incrédules les richesses de la musique de chambre de Mendelssohn, ses mérites. A la séquence habituelle de « Musique en vie » participeront les pianistes Anne Queffelec, Henri Bardo Noel Lee et Christian Ivaldi.

● **QUESTION DE TEMPS : LES CATHOLIQUES DU NOUVEAU MONDE. — Lundi 22, A 2, 21 h. 40.**

La troisième conférence générale de l'épiscopat sud-américain est, au sens strict et sérieux du mot, un événement : à cette occasion, Jean Paul II se rendra à Puebla, au Mexique. C'est son premier voyage à l'étranger. Dans ce pays qui n'a aucune relation diplomatique avec le Vatican, où l'Eglise est honnie et combattue par les représentants de « l'Ordre », le Saint-Père a décidé de lancer un appel solennel pour la défense des droits de l'homme. Si le gouvernement mexicain ne l'autorisait pas à se rendre à Puebla comme pape, il irait quand même, en tant qu'évêque, aurait dit, il y a peu, Jean Paul II.

On se souvient de la ferme prise de position de Paul VI à Medellin en 1968. C'était en Colombie, et le pape s'affirmait du côté des pauvres, des opprimés. La situation générale en Amérique latine a encore empiré durant ces dix dernières années. Les rares îlots de liberté ont du mal à résister. La répression des dictateurs croît. Et le rôle de l'Eglise, complice dans certains pays comme la Colombie, est en question partout. Dans ce continent imprégné de la religion catholique, on meurt de misère, on subit la torture.

Que vont se dire les trois cents évêques réunis à Puebla ? Jean Paul II saura-t-il leur faire sentir la gravité de leur responsabilité ? Déjà au cours des travaux préliminaires, les progressistes ont eu du mal à tenir tête aux tenants du conservatisme. Des reportages sur les Eglises du Brésil et de Colombie, de nature opposée, et très actives, sont diffusés au cours de cette émission importante. La question est politique, les prélats ne l'ignorent pas.

● **PORTRAIT : ARLETTY. — Lundi 22, TF 1, 22 heures.**

Arletty, on se souvient : Hôtel du Nord, les Visiteurs du soir, la Guerre des valses ; *ou Arletty en Garance dans* les Enfants du paradis, *de Marcel Carné. On la revoit. On l'entend encore, elle et son accent de Paris : « Atmosphère ! Atmosphère ! Est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ? » Arletty la si belle, son regard, sa façon de bouger et sa drôlerie face à Michel Simon, Louis Jouvet ou avec Madeleine Renaud. Et encore Arletty se jouant d'un Jean-Louis Barrault tout jeune et fluet.*

La comédienne adulée est aujourd'hui octogénaire. Aveugle, elle n'a pas pour autant perdu son sourire. Il y a toujours quelque chose d'émouvant à interroger les vieilles personnes quand celles-là n'éprouvent pas d'aigreur au sujet de leurs ans. Arletty âgée est de cette espèce : elle a gardé intacte sa gaieté, son enthousiasme, elle a conservé ses amis, elle se tient au courant des choses grâce à la radio. Dans ce film réalisé il y a huit ans déjà, par Jean Dumur et Jean-Jacques Lagrange, elle parle de sa vie, de son enfance à Courbevoie, des débuts au music-hall, elle remue des souvenirs. Souvenirs, qui depuis ont été collationnés et annotés dans un livre paru récemment aux éditions Henri Veyrier.

● **MUSIQUE : CLAUDIO ABBADO. — Du lundi 22 au vendredi 26, France-Musique, 23 heures.**

Deux heures chaque soir de la semaine avec Claudio Abbado, directeur artistique de la Scala de Milan : c'est bien ; mais à partir de 23 heures, c'est moins bien, ou plutôt, c'est vraiment tard. Les spécialistes prendront sur leur sommeil pour écouter celui qui, tout récemment, a assuré à l'Opéra de Paris le triomphe de Simon Boccanegra. *René Koering est allé à Milan pour interroger cet homme-orchestre et aussi ses amis : Maurizio Pollini, Luigi Nono, Giacomo Manzoni... Claudio Abbado dit ses projets pour la Scala, mais aussi se raconte, lui,* « le moins doué de la famille ». *Il dit ses préférences, explique les musiques qu'il aime.*

Sous le titre Comme un fleuve de feu et de lumière, *cette série d'entretiens, entrecoupés d'enregistrements de qualité, est susceptible d'intéresser aussi les amateurs. Qu'ils aillent au cinéma pour attendre minuit.*

● **OPÉRA : ALFONSO UND ESTRELLA. — Mercredi 24, France-Culture, 20 heures.**

Alfonso und Estrella, *dont on va pouvoir entendre le premier enregistrement mondial, réalisé à Berlin, est le plus important des quinze opéras de Schubert. Il n'a pourtant jamais été représenté de son vivant : la première a eu lieu à Weimar, sous la direction de Liszt, en 1854, soit vingt-six ans après la mort du compositeur.*

Le sujet qui lui avait été fourni par son ami Schober s'inspire visiblement de Comme il vous plaira, *de Shakespeare, à cela près que la fantaisie shakespearienne a cédé le pas à un combat assez naïf entre l'utopie d'une existence à l'abri du monde et la traîtrise des hommes qui détiennent le pouvoir dans une sorte de pays imaginaire et néo-médiéval.*

● **LE GRAND ÉCHIQUIER : MIREILLE. — Jeudi 25, A 2, 20 h. 35.**

Mireille, c'est le début d'une révolution dont Charles Trenet portera le flambeau jusqu'à aujourd'hui où des gens doués comme Alain Souchon prennent la relève.

Ses débuts remontent à la fin des années 20 (elle est née en 1906), quand elle passe du piano classique à la chanson légère, sur des paroles de Jean Nohain. Après avoir chanté en quatuor avec Pills, Tabet et Jean Sablon, elle se lance seule dans le succès, avec des textes charmants qu'elle réconcilie avec la musique et le rythme. En 1955, elle crée le Petit Conservatoire de la chanson, où, pendant vingt ans, de jeunes artistes écoutent les conseils de cette petite dame à la voix pointue.

● **OPÉRA : TURANDOT. — Vendredi 26, TF 1, 21 h. 35.**

Retransmission en différé, depuis l'Opéra de Monte-Carlo, avec en prime, pendant l'entracte, une interview accordée par le prince Rainier à Léon Zitrone. Le jeune prince de Perse va être sacrifié pour n'avoir pas su résoudre les trois énigmes imposées par la princesse Turandot à celui qui prétend à sa main. Tout se termine bien, comme dans les contes, mieux que dans les légendes chinoises.

Cet opéra de Giacomo Puccini est ici interprété par l'Orchestre national et les chœurs de l'Opéra de Monte-Carlo sous la direction d'Anton Guadagno.

● **DRAMATIQUE : LE PRUSSIEN. — Samedi 27, FR 3, 20 h. 30.**

Dans un village de la forêt vosgienne, lorrain donc, un prisonnier allemand fut l'employé d'une boulangerie tout au long de la guerre de 1914-1918. Après l'armistice, « le Prussien » — comme on aurait dit le Boche — *décida de rester, pour vivre avec Marie, la fille du boulanger. Celle-ci fut aussitôt reniée par sa famille, scandalisée. Et pourtant, Marie coula des jours heureux avec cet homme, puis mourut, avant lui. Ici commence l'histoire écrite par Jean L'Hote à partir d'un fait divers véridique. L'auteur a lui-même réalisé ce film, déjà diffusé en 1971.*

Il a conté le défilé assez ignoble des cousins, des tantes, des neveux et des autres parents plus ou moins éloignés arrivant dans la maison du « Prussien » à la recherche d'un peu vraisemblable héritage, dont ils se sentent en droit de bénéficier. Or Marie n'avait pas d'or. Un seule, Lucie, saura comprendre la tristesse du « Prussien » et la force de leur amour. Lucie, dont la vie conjugale, correcte, honorable, a pourtant été un échec.

● **TÉLÉFILM : L'APPEL DE LA FORET. — Dimanche 28, A 2, 20 h. 35.**

Un film d'aventures a été adapté du roman de Jack London. Réalisé par Ken Annakim, il avait pour interprète principal Charlton Heston, on l'a vu en 1971. Ce téléfilm de Jerry Jameson sur le même thème de la ruée vers l'or nous vient aussi d'Amérique : John Thorton et François, les deux amis, sont ici interprétés par John Beck et Bernard Fresson. Ils marchent, courageux, sur des pistes glacées, s'affrontent aux sans scrupules et triomphent grâce à Buck, leur chien, un berger allemand intelligent, robuste.

Le roman de Jack London, dur et simple à la fois, a une vigueur qu'on n'oublie pas. Celle de la bonne littérature. A l'écran...

Les enfants de l'overdose

(Suite de la page 9.)

La classe, dans leur esprit, doit être un amusement, un peu doublé d'un spectacle qu'on suit sans participer. « *Même en dansant les claquettes pour leur apprendre à compter jusqu'à quatre*, nous confiait *une institutrice, même en faisant jaillir les lettres de l'alphabet d'un chapeau de magicien, je n'obtiendrais qu'un bâillement distrait. C'est à désespérer !* »

C'est si vrai qu'on voit se développer depuis quelque temps dans le secondaire un apprentissage de la lecture à l'usage des élèves sachant tout en ne sachant pas lire. Apprentissage qui a déjà fait son apparition en France, soit dit en passant. Si le danger est moindre ici, il existe cependant de voir se *dégrader, sous l'influence grandis*sante de la télévision, les facultés de verbalisation et de concentration élémentaires.

Bouche cousue, poings liés

Outre-Atlantique ça commence en toute innocence, en toute bonne conscience, par l'autorisation, voire *même l'incitation de la mère* à aller voir un peu ce qui se passe à l'écran. Histoire d'échapper ne serait-ce que quelques instants au charivari d'une nichée en bas âge. *Beaucoup moins dangereuse*, en apparence que n'importe quelle potion calmante, familière et discrète, la bonne grosse boîte est là, tapie dans un coin, à portée de la main. Et il suffit d'appuyer sur un bouton pour que ces diablotins déchaî*nés et vociférants se transforment* en zombis littéralement cloués, bouche cousue, pieds et poings liés, sur le tapis. Evidemment, c'est tentant.

La télévision, on l'ouvre une fois, deux fois et puis trois fois par jour : on en avale à des doses de plus en plus importantes. Imperceptiblement, on passe des émissions pour enfants aux émissions familiales et enfin aux émissions pour adultes seulement, regardées en silence, de concert. Voilà comment s'installe la fameuse absence de communication. Voilà à quoi se mesure l'importance du dialogue parents-enfants. Seul l'échange est *garantie d'éveil. Seule la nécessité* de formuler pensées et sentiments *favorise* le développement intellectuel. Le directeur d'un centre de Harlem ouvert aux enfants d'âge pré-scolaire, cité par Mary Winn, dit recevoir des gosses pratiquement muets, incapables de prononcer une seule phrase intelligible, des gosses au demeurant parfaitement normaux sur le plan médical. Simplement, ce sont des petits à qui l'on adresse rarement la parole, et qui, pour avoir appris *des mots à la télévision sans avoir* l'occasion de les prononcer, comprennent l'anglais sans le parler !

Qu'ils soient Noirs ou Blancs, riches ou pauvres — les ravages dus *à l'usage immodéré de la télé* ignorent les barrières sociales et raciales, — adolescents, ils disposeront d'un vocabulaire d'à peine deux cents mots hésitants, abrégés, maladroits, truffés d'onomatopées façon disco. Certains adultes, il est vrai, n'ont pas *manqué de crier au pro*grès, de saluer avec Charles Reich dans *The greening of America*, l'éveil d'une « nouvelle conscience », de se féliciter de la démission du verbe *et de saluer le règne de la* musique. Sire, le mot est mort, vive la note ! On ne pense plus, on sent, on éprouve. C'est une option.

Modes d'emploi

Autre phénomène, l'absence, constatée par tous les éducateurs, d'in*vention, d'imagination à l'heure de* la récréation. Les jeux sont calqués sur l'émission de la veille, les jouets, style Goldorak, empruntent leurs traits à des personnages de dessins *animés. « Autrefois*, nous confiait une jardinière d'enfants en Nouvelle-Angleterre, *les gosses trouvaient tout naturellement de quoi s'occuper sans mon aide. A présent, il faut sans cesse solliciter, fouetter leur attention toujours prête à flancher. Ils sont passifs, indifférents. A tout. Y compris à la violence.* »

La télé les désensibilise, confirme un professeur de psychologie dans le Mississipi, cité par Harry F. Waters dans *Newsweek* (1), elle les rend aveugles et sourds à des actes de brutalité commis pour de vrai dans la vie tout bêtement parce *qu'ils sont habitués* à en voir à longueur de journée derrière la vitre.

Il y a peut-être plus grave : l'habitude de voir les riches, les puissants, les astucieux, les mâles et les Blancs dominer les pauvres, les faibles, les naïfs, les femmes et les Noirs. *Solidement accrochée à la* grille des programmes, leur échelle des valeurs, constate Robert Liebert de l'université de New-York, est d'un conformisme inquiétant et décourageant pour qui rêve d'une société plus juste et plus égalitaire.

Le remède à tant de maux ? Il y en aurait un, radical, prôné par Mary Winn : jeter le poste par la fenêtre ! Rares sont ceux qui la suivront jusque-là. En règle générale, *on conseille plutôt et de désappren*dre, et d'apprendre à regarder la télé. *De désintoxiquer* l'enfant en lui suggérant d'autres occupations. De limiter fermement et progressive*ment sa consommation de drogue en* vidéo. De l'inviter, à l'exemple de Mrs Goldfarb, professeur dans un collège de Manhattan, à s'inscrire aux Téléspectateurs anonymes (expression forgée sur Alcooliques anonymes de la classe ! Et d'arriver ainsi à se servir de cet instrument privilégié, même s'il est dangereux, au lieu de le subir.

Certains efforts ont déjà été entrepris auprès d'élèves de dix à qua*torze ans, me disait une enseignante* rencontrée dans le bureau de Debbi Bilowit, responsable de cette offensive patronnée par le service public. Il s'agit de développer à *l'aide de brochures — les chaînes* privées y viennent aussi — le sens critique des jeunes en faisant de telle ou telle émission un sujet de composition. Des manuels scolaires sont en préparation : *ils intégreront* cette nouvelle matière au reste du *programme. Et les parents sont* appelés à suivre reportages et docu*drames avec leurs enfants*, à les analyser, à les juger, à les situer — s'ils le peuvent, les pauvres ! — dans le paysage historique géographique et social révélé par cette fenêtre ouverte sur le monde.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *Newsweek* du 21 février 1977.

RADIO-TELEVISION

Samedi 20 janvier

CHAINE I : TF 1

15 h. 40, Tournoi des Cinq Nations : retransmission en direct de Dublin du match Irlande-France (en liaison avec A2) ; 17 h. 15, Reportage : Les derniers cavaliers, de M. Lamour (1. Au pays des cow-boys).

S'ils ne portent plus de colt à la ceinture, ils passent toujours à cheval la plus grande partie de leur existence, escortant les troupeaux dans les vallées perdues du Wyoming : Gary Cooper pas mort !

18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Petula Clark).

21 h. 35, Série : Les héritiers (n° 2), réal. A. Segal, avec P. Strauss, G. Henry, C. Jordan.

Billy Abbot, en revenant du Vietnam, se rend chez son beau-père. Les deux hommes ne se sont jamais beaucoup aimés.

22 h. 30, Spécial sports : Tennis.

CHAINE II : A2

15 h. 40, Tournoi des Cinq Nations : retransmission en direct du match Irlande-France ; 17 h. 55, La course autour du monde.

20 h. 40, Dramatique : Les cinq dernières minutes (Mort à la criée), de C. Loursais, réal. C. Jortner. Avec H. Marteau, R. Lefevre, A. Weber.

A La Rochelle, dans le milieu fermé de la grosse pêche industrielle, un important mareyeur est trouvé mort dans la salle de congélation de son magasin...

22 h. 20, Sur la sellette (avec E. Favre, D. Ceccaldi, J. Cluzel) ; 23 h. 5, Terminus les étoiles (avec J. Gréco, les Mirabelles, J. Benguigui, A.-M. Raynaud).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Retransmission lyrique : Adrienne Lecouvreur, d'E. Scribe et E. Legouvé. Livret d'A. Colautti, musique F. Cilea, chorégraphie T. Pardina. Avec les chœurs et ballets de l'Opéra de Nice. Orchestre philharmonique de Nice sous la direction de E. Muller. Avec : Montserrat Caballé.

Une rivalité oppose une célèbre actrice de la Comédie-Française et la princesse de Bouillon. L'œuvre, qui s'inscrit dans le courant vériste italien, se caractérise par un langage composite où les éclats romantiques contrastent avec des pastiches de style classique.

23 h. 15, Magazine : Thalassa (La sécurité en mer).

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche par Lily Siou : « L'homme-dieu n'est pas pour ce monde », de J. Menetrier, musique d'I. Kounives, réal. : B. Horowicz, avec S. Fion, M. Schiltz, R. Murzeau, etc. ; 21 h. 20, Disques ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Festival de La Rochelle, récital M. Rostropovitch : « Suite en ré mineur », « Suite en ut majeur », « Suite en ut mineur », « Fugue en ré majeur » (Bach) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 21 janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h. Présence protestante ; *10 h. 30*, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église Saint-Justin de Levallois-Perret, prédicateur : pasteur Michel Caumont.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche.

Avec N. Peyrac, P. Perret, V. Samson, Patachou et A. Dickinson.



15 h. 35, Série : L'escadron volant (n° 11) ; 16 h. 25, Sports première (Rugby).

17 h. 40, FILM : L'ŒIL DU MONOCLE, de G. Lautner (1962), avec P. Meurisse, M. Biraud, E. Andersen, G. Germani, R. Dalban, C. Millot (N. Rediffusion).

Des agents secrets internationaux recherchent, en Corse, le trésor d'Himmler. Le Français, le commandant Dromart, dit « le Monocle », sera le plus malin. Une comédie d'espionnage traitée dans un style résolument burlesque (avec moins de brio que dans « le Monocle noir » qui ouvrit la série), mais l'humour personnel de Paul Meurisse est un régal.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : LE LIMIER, de J.-L. Mankiewicz (1972), avec L. Olivier, M. Caine, A. Cawthorne, J. Matthew, T. Matin.

Un gentleman anglais, auteur de romans policiers, propose à l'amant de sa femme, un coiffeur d'origine italienne, un marché qui a pour but de l'humilier et de le mettre en son pouvoir.

22 h. 53, Danse : Ballet-jazz.

Deux chorégraphies d'Eva von Genesy, fondatrice, avec Geneviève Salbain, de la compagnie Les Ballets Jazz.

CHAINE II : A2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus (avec les groupes Darts, Dolphin orchestra, Foreigner) ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40, avec A. Barrière, E. Mitchell, A. Jarreau, Dalida) ; 14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre (Le souper d'adieu) ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Téléfilm : Les nouvelles filles de Joshua Cabe, réal. B. Bilson.

Dans le Wyoming, à la fin du siècle dernier, les trois filles adoptives de Joshua Cabe, injustement accusé de meurtre, décident de faire évader leur père, cependant qu'un de ses amis s'attache à découvrir le vrai coupable.

21 h. 50, Document de création : L'affaire Peiper, de G. Arnaud, réal. R. Kahane.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque : Un message du président Ramalho Eanes aux Portugais de Paris.

16 h. 30, Espace musical : Symphonie n° 7, de Schubert ; 17 h. 30, Un comédien lit un auteur : Charles Vanel lit Jules Verne ; 18 h. 30, L'invitée de FR 3 : Anny Duperey.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Stéphane Grappelli quartette.

20 h. 30, Emission d'art : Haute curiosité (2. L'art et la mode).

Maurice Rheims, de l'Académie française, ancien commissaire-priseur, parle, en connaisseur amoureux des choses de l'art, des fluctuations du goût, des caprices de la mode.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : La naissance du cinéma parlant ; 22 h., Ciné-regards.

Nosferatu, de Murnau à Werner Herzog ; portrait de Jacques Perrin ; Yves Robert parle du Cavaleur, de Ph. de Broca.

22 h. 30, Cinéma de minuit (cycle aspects du cinéma italien) : LA FILLE A LA VALISE, de V. Zurlini (1960), avec C. Cardinale, J. Perrin, C. Pani, L. Angelillo, G.M. Volonte, R. Garrone. (V.o sous-titrée. N.)

La liaison sentimentale éphémère d'un adolescent de bonne famille et d'une chanteuse de cabaret entrée par hasard dans sa vie.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Ipoustéguy (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; *9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40*, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h., Messe à Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, à Paris ; 11 h., Regard sur la musique : histoire du soldat (Stravinski) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Récital : F. Soonkin Wong, piano (J.-S. Bach, Prokofiev, Schumann) ;

14 h. 5, Le Comédie-Française présente : « le Chevalier à la mode », de Dancourt, réal. G. Gravier ; *16 h. 5, Concert* ; 17 h. 30, Rencontre avec... J.-C. Hoffele ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Ipoustéguy ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Einstein on the beach », de Phil Glass ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Jean-Michel Michalens.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Concert ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : « Sonate en fa majeur » (Beethoven) ; « Sonate en la mineur » (Grieg), par M. Maisky, violoncelle, et M. Prager, piano ; *12 h., Musiques chorales* : Penderecki, Ligeti, Petrassi ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Chopin ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Louise » (G. Charpentier) ; 17 h., Concert-lecture : « Lamentations » (Morales), par l'Ensemble vocal A. Selvoci ;

18 h., Opéra bouffon : « Coppélia » (Delibes) ; *19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;*

20 h. 30, Concerts « inédits » de W. Furtwaengler... l'Orchestre philharmonique de Berlin : « Rosamunde », ouverture ; « Symphonie inachevée n° 8 en si mineur » ; « Symphonie la Grande n° 9 en do majeur » (Schubert) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons : J.-R. Dahler interprète Schubert, Galuppi, Purcell ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 22 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, FILM : CIRCONSTANCES ATTENUANTES, de J. Boyer (1939), avec M. Simon, Arletty, Dorville, Andrex, G. Lannes, Marie-José, M. Parély. (N. Rediffusion.)

Un procureur de la République et sa femme échouent, incognito, dans une auberge fréquentée par des gens du milieu.

22 h., Portrait : Arletty.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h., Série : Poigne de fer et séduction ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; *13 h. 35, Télévision régionale* ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (deux auteurs face à leurs lectrices) ; 15 h., *FILM : DUEL SOUS LA MER*, de J. Farrow (1951), avec W. Holden, N. Olson, W. Bendix, D. Taylor, A. Franz. (N. Rediffusion.)

Pendant la guerre du Pacifique, un officier de marine a causé la mort de deux hommes. Il guérit de son complexe de culpabilité en se distinguant, plus tard, dans la guerre de Corée.

16 h. 30, Formation continue ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Léon Tolstoï ; 17 h. 55, Récré A2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; *19 h. 45*, Top-club (N. Peyrac).

20 h. 30, Variétés : Paroles et musique.

Avec M. Leforestier, M. Jonasz, A. Chamfort, Stone, F. Hardy.

21 h. 40, Magazine : Question de temps (les catholiques du Nouveau Monde).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 40, Série : Par elles-mêmes (Anne-Marie Croslais, agricultrice)

Portrait sensible et vif d'une jeune agricultrice près de Lamballe.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Octave Mannoni ; 19 h. 20, *Emissions* régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM (cinéma public)* : FRENCH CONNECTION, de W. Friedkin (1971), avec G. Hackman, F. Rey, R. Schneider, T. Lo Bianco, M. Bozzuffi, F. de Pasquale.

Deux inspecteurs de la brigade des stupéfiants de New-York démantèlent, au prix de mille difficultés, un réseau de drogue à filière française.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-M. Michalens (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'homme préhistorique n'est pas un béotien : l'activation neutronique ; à 8 h. 32, Le mouvement Cobra ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : publications récentes en histoire médiévale de l'Ecole française de Rome ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique : la musique et les femmes ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : Intro-verso (Ligeti, Cage, Kagel, Bisset, Zappa) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Malissa », de B. Galand ; *14 h. 47, Centre de gravité* : patrimoine culturel et développement industriel ; 16 h. 50, Libre appel : Faut-il installer un nouveau musée pour la musique à La Villette ? ; 17 h. 32, Richard Wagner au miroir de ses héros ;

18 h. 30, Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov », d'après Gogol ; 19 h. 25, Présence des arts : un Japonais à Paris, Domoto ;

20 h., La radio suisse romande présente : « Une mesure pour rien », de B. Falciola ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : l'odyssée de la conscience déchirée ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : banlieues.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Mendelssohn.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : *les fous chantants* ; 13 h., *Les anniversaires du jour* ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole :

14 h. 15, Musique en plume : Villa-Lobos, Mignone ; 14 h. 35, Concerto (Wieniawski) ; 15 h., Musique-France-Plus : Monteclair, Rabaud, Ladmirault, Roussel, Couperin, Tchaïkovski ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; *20 h., Les grandes voix* ;

20 h. 30, En direct de Bruxelles... « Concerto grosso en fa majeur n° 4, ouverture » (Haendel), « Concerto en sol mineur n° 2 » (Vivaldi), « Concerto grosso en si majeur n° 2 » (Haendel), « Concerto en ré mineur pour deux violons et basse continue » (J.-S. Bach), « Suite pour orchestre n° 1 en ut majeur » *(J.-S. Bach), par l'ensemble* La Petite Bande, dir. S. Kuijkren ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., « Claudio Abbado ».

Lire nos « Ecouter-Voir ».

1 h., Douces musiques.

Mardi 23 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, *Le regard des femmes* ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, *Une minute pour les femmes* ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Série : Commissaire Moulin (Fausses notes), réal. Jean Kerchbron, avec Y. Rénier, O. Georges-Picot, F. Maistre, Y. Le Poulain.

Suicide ou crime ? Alerté par la fille de la victime, le commissaire Moulin enquête. Le suspect meurt à son tour : crime ou suicide ?

22 h., Documentaire : Le fer de lance, de F. Warin.

Quel serait le rôle des blindés en cas de conflit, à l'heure du nucléaire ?

CHAINE II : A2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (Cinq vœux pour 1979) ; 15 h., Formation continue ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Djerrahi ; 17 h. 55, Récré A2 ; *18 h. 35, C'est la vie* ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Daniel Guichard).

20 h. 40, Les dossiers de l'écran. Document : La question royale, de C. Mesnil (1975).

Après la défaite de l'armée belge, en mai 1940, et l'invasion allemande, le roi Léopold III refuse de quitter le pays. En 1945, les socialistes et les libéraux obtiendront son départ, puis, en 1951, son abdication.

Vers 22 h., Débat : L'affaire Léopold III divise la Belgique.

Avec MM. J. Willequet, R. Devleeshouwer, professeurs à l'université de Bruxelles ; L. Schepers, historien, spécialiste flamand de la « question royale » ; G.-H. Dumont, professeur d'économie politique à l'Institut des hautes études commerciales ; J. Gérard-Libois, directeur général du Centre de recherche et d'information socio-politique ; J. Gotovitch, assistant à l'université de Bruxelles.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : *l'Eglise catholique* ; *19 h. 20, Emissions* régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LES TROIS MOUSQUETAIRES, de G. Sidney (1948), *avec* G. Kelly, L. Turner, J. Allyson, Van Heflin, A. Lansbury, F. Margan, V. Price.

D'Artagnan et ses amis mousquetaires sauvent la reine de France du déshonneur, déjouent les plans du cardinal de Richelieu et de son espionne Milady.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : *J.-M. Michalens (et à 14 h., 19 h. 55* et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'homme préhistorique n'est pas un béotien : la paléométallurgie ; à 8 h. 32, Le mouvement Cobra : Asger Jorn ; à 8 h. 50, La tour abolie : La rivière enfoncée ; 9 h. 7, La matinée des autres : Promenade dans le « Deep south » américain ; 10 h. 45, Un *quart d'heure avec...* G. de Diesbach : « Necker ou la faillite de la vertu » ; 11 h. 2, Richard Wagner au *miroir de ses héros (et à 17 h. 32)* ; *12 h. 5, Agora* ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Winterspelt, la guerre immobile. Octobre 1944 », d'A. Andersch ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel : Peut-on produire de l'énergie à partir de l'exploitation des végétaux ? » ;

18 h. 30, Feuilleton : « Les aventures de Tchitchikov », d'après Gogol ; 19 h. 25, Sciences : La télématique ;

20 h., Dialogues avec... P. Debray-Ritzen et S. Lang-Willar : Des enfants et des hommes ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : banlieues.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Mendelssohn ; 12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, *Jazz classique* : Les fous chantants ; 13 h., Les anniversaires du *jour* ; 13 h. 30, Les auditeurs *ont* la *parole* ;

14 h. 15, Musique en plume : Boieldieu, Chopin, Liadov ; 14 h. 30, Radio scolaire ; 15 h., Musique-France-Plus : Schubert, Ravel, Poulenc ; *16 h. 30*, Musiques rares : Harris ; 17 h., Connections et confrontations ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 55, Jazz *pour un kiosque* ; 20 h., Royaume de la musique ;

20 h. 30, Concert donné au Grand Auditorium de la Maison de Radio-France : « Sapho » (Gounod), par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. S. Cambreling, avec V. Cortez, R. Lublin, A. Vanzo, F. Vassar ; 23 h., Ouvert la nuit : « Claudio Abbado » ; 1 h., Jazz-pastel : Keith Jarrett.

Mercredi 24 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à *tout* ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; *18 h. 25, Un, rue Sésame* ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. *40*, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Tirage du loto.

20 h. 35, Dramatique : Rolande ou la chronique d'une passion, de R. Verhavert, avec J. Decleir, E. Teissier, L. Vincent, R. de Manez.

1918. Un jeune homme rentre, presque aveugle, du front. On lui destine comme épouse Emily, sœur de sa défunte femme, mais il ne cesse de penser à Rolanda... Une pesante histoire.

22 h. 15, Magazine scientifique : *Clés pour demain* (« Un avenir à trois dimensions »), de R. Clarke et N. Skrotzky.

Trois sujets au sommaire de cette nouvelle émission sur la recherche : la fusion thermonucléaire, l'hérédité transformée, les robots.

CHAINE II : A2

11 h. 30, Sports : Ski (en direct de Schruns, slalom spécial dames) ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 15, Série : Les Robinsons suisses ; *16 h. 10*, Récré A2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; *19 h. 45, Top-club (N. Peyrac).*

20 h. 35, Les Muppet.

Avec Chris Christofferson.

21 h. 10, Mi-fugue, mi-raison (L'information et les jeunes).

La préparation et la diffusion d'un journal télévisé réalisé par des jeunes au collège Tivoli, de Bordeaux.

22 h. 25, Fenêtre sur... Fernand Ledoux (red.).

CHAINE III : FR 3

18 h., Travail manuel ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : *Ligue nationale* contre le crime et pour l'application de la peine de mort ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : F... COMME FAIRBANKS, de M. Dugowson (1975), avec P. Dewaere, Miou-Miou, J. Berry, M. Piccoli, J.-M. Folon, C. Tissot, D. Kurys.

Un jeune homme, que son père considère comme un héros de cinéma hollywoodien, voit ses projets, ses désirs et ses rêves se briser contre une réalité de plus en plus hostile.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-M. Michalens (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., *Les chemins de la connaissance...* L'homme préhistorique n'est pas un béotien : la paléométallurgie ; à 8 h. 32, Le mouvement Cobra : Corneille, Constant, Appel ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « les Oiseaux de feu », de W. Camus ; 11 h. 2, Richard Wagner *au miroir de ses héros* (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : J. Chailley-Bert, clavecin (Albeniz) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Eventée », de V. Feyder ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : carrière et éducation ; 15 h. 2, Points d'interrogation : la psychanalyse ; 16 h. 50, Libre appel : *la* Banque des yeux ;

18 h. 30, Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov », d'après *Gogol* ; *19 h. 25, La science en marche* : ondes gravitationnelles, gravitons, supergravité ;

20 h., La musique et les hommes : « Alfonso et Estrella », de Schubert ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 30, Nuits magnétiques : banlieues.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens : Mendelssohn ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : *les fous chantants* ; *13 h., Les anniversaires* du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : Porte, Bizet, Hahn ; 14 h. 35, « Concerto pour piano en ut » (Clementi) ; 15 h., Musique-France-Plus : Boely, Fauré, Ton That Tiet, Tchaïkovski ; 16 h. 30, La pause tartine ; 17 h., Connections et confrontations ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; *19 h. 5, Jazz pour un kiosque* ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris... « Scènes de Faust » (Schumann), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, chœurs de la Radio de Berlin-Est, dir. H. Reuter, avec H. Doese, J. Chamonin, S. Nigoghossian, H. Schaer... ; 23 h., Ouvert la nuit ; 23 h., Claudio Abbado ; 1 h., Douces musiques : « Epigraphes ».

RADIO-TELEVISION

Jeudi 25 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Série : Le vérificateur (« Triple S »), de G. Sire, réal. P. Goutas, avec B. Pradal, A. Sinigalia, Y. Massart, C. Génia.

Le vérificateur contrôle les comptes d'un grand couturier parisien qui verse d'importantes royalties à une dame étrange surnommée « Triple S ».

21 h. 30, Magazine économique et social : L'enjeu.

Dossiers : la Chine, la dictature du sofa américain ; l'homme du mois : G. Reverchon, le roi de l'auto-tamponneuse ; vos économies : le diamant ; c'est aussi de l'économie : les repas d'affaires.

22 h. 35, Réception de M. E. Faure à l'Académie française.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, *Feuilleton : Le pèlerinage* ; 14 h., Aujourd'hui madame (Le mensuel) ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Coluche ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les vacances ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Émission réservée aux partis politiques.

20 h. 40, Variétés : Le grand échiquier (Mireille).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Gaullisme et prospective ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CADAVRES EXQUIS, de F. Rosi (1975), avec L. Ventura, F. Rey, M. von Sydow, C. Vanel, T. Carraro, A. Cuny.

Enquêtant sur les meurtres répétés de magistrats italiens, un inspecteur de police découvre une machination dans laquelle ses supérieurs hiérarchiques et, sans doute, de hauts personnages de l'Etat se trouvent impliqués.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-M. Michalena (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'homme préhistorique n'est pas un béotien : l'informatique ; à 8 h. 32, Le mouvement Cobra : les activités de Cobra ; à 8 h. 50, La tour abolie : la terre en miroir ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag... à B. Claver : « l'Ami Pierre » et « la Femme de guerre » ; 11 h. 2, Richard Wagner au miroir de ses héros (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; *12 h. 45, Panorama* ;

13 h. 30, Renaissance des orgues en France : à Toulouse ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Approche du soir. Journal 1975-1978 », de M. Ciry ; 14 h. 47, Départementales : Bonneval-sur-Arc ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Samy Frey lit : « Au crêpe anglais », de D. Boulanger ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : la chirurgie cardiaque ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Deux Hommes sur une île », « Qu'on ne nous dérange plus maintenant » et « Stojeba », de J.-P. Amette, réal. : G. Peyrou ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : banlieues.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Mendelssohn ; 12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : les *fous chantants* ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h. 15, Musique en plume : Popp, Luypaerts ; 14 h. 35, Oratorio : « la Mort d'Abel » (Léo) ; 16 h. 30, Musiques rares : Nielsen ; 17 h., En direct de l'Auditorium de la Maison de Radio-France : « Bachianas Brasileiras nº 1 » (Villa-Lobos), par les violoncelles de l'Orchestre national de France ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du Grand Auditorium de la Maison de Radio-France... « Quatuor nº 2 » (Kodaly), « Quatuor en fa majeur » (Ravel), « *Quatuor nº 6* » (Bartok), par le Quatuor Kodaly ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., « Claudio Abbado » ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 26 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Variétés : Les clowns.

21 h. 30, Opéra : Turandot, de Adami et Simoni, musique de G. Puccini, mise en scène R. Terrasson, avec l'Orchestre national et chœurs de l'Opéra de Monte-Carlo, avec : D. Mastilovic, E. Mauti - Nunziata, G. Cecchele, J.-C. Benoit...

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (les premières chances) ; 15 h., Feuilleton : Les diamants du président ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le peintre Peter Klasen ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Daniel Guichard).

20 h. 30, Feuilleton : Sam et Sally ; 21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Quelles nouvelles femmes ?).

Avec Mmes C. Collange (« Je veux rentrer à la maison ») ; *A.-M. Dardigna* (« la Presse féminine) ; *B. Groult* (« les Nouvelles Femmes) ; *M. Righini* (« Ecoute ma différence ») ; *M. Viviez* (« la Fête des mères ») ; *Y. Viens* (« la Condition féminine »).

22 h. 55, Ciné-club, FILM : UNE VIE, d'A. Astruc (1958), avec M. Schell, C. Marquand, P. Petit, A. Lualdi, I. Desny, M.-H. Dasté, A. Tainsy. (Rediffusion.)

Années 1880. Crises et malentendus de la vie conjugale d'une femme trop amoureuse et d'un homme qui ne veut pas se laisser enchaîner par la passion qu'elle lui porte.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le parti radical socialiste ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine V3 : Le nouveau vendredi (La bataille du sucre).

Au moment où la Communauté économique européenne et les pays en voie de développement qui lui sont associés renégocient leurs accords sur un certain nombre de matières premières, la « bataille du sucre » domine de plus en plus l'actualité.

Cette enquête de Claude Pavard inaugure une série sur les grandes « batailles économiques » de demain.

21 h. 30, Café-théâtre : Amicalement vôtre.

Sketches et chansons.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-M. Michalena (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'homme préhistorique n'est pas un béotien : les objets d'art ; à 8 h. 32, Le mouvement Cobra ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des spectacles ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Drieu la Rochelle », de D. Desanti ; 11 h. 2, Richard Wagner au miroir de ses héros ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Jeu, thème et variations ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « *l'Horizon dérobé* », *de J.-L. Curtis* ; 14 h. 47, Un homme, une ville : un certain Alfred Nobel, sa famille, ses rêves ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : l'Organisation mondiale de la santé ;

20 h., Francis Picabia ; 21 h. 30, Musique de chambre : Swieder, Schubert, Weber ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : *banlieues*.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Mendelssohn ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les fous chantants ;

13 h., Les anniversaires du jour : Mozart, Strauss ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, Piano-personnage : Marius Constant ; 15 h., Musique-France : Berlioz, Schumann ; 17 h., En direct du studio 119 : récital Birgit Finnila : Wolf, Schubert ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Ricercare » (Bach, Webern) ; « Symphonie de psaumes pour chœurs et orchestre » (Stravinski) ; « Concerto pour piano en ré majeur le Couronnement » (Mozart) ; « Grande Suite du chevalier à la rose » *(Strauss), par l'Orchestre* national de France, dir. P. Entremont ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Des notes sur la guitare ; 22 h. 35, L'art du facteur d'orgue ; 1 h., Douces musiques.

Samedi 27 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Cuisine légère ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Toujours le samedi ; *16 h. 15, Documentaire : Les derniers cavaliers* ; 17 h. 15, Arrivée du pape Jean Paul II à Notre-Dame de la Guadalupe (Mexique) ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Variétés : Show machine.

Avec P. Clark, L. Renaud, J.-M. Caradec, P. Durand, M. Delpech.

21 h. 35, Série : Les héritiers (3ᵉ épisode), de R. Presnell Jr, avec P. Strauss, G. Henry, C. Jordan, S. Sullivan.

22 h. 35, Sport : Télé-foot.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : *Poigne de fer et séduction* ; 12 h. 45, *Journal* ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Salle des fêtes ; *18 h.*, La course autour du monde ; 19 h., Retransmission en direct du message au monde et de la messe de Jean Paul II à Notre-*Dame de la Guadalupe. (Mexique).*

21 h., Dramatique : Les insulaires, d'après la nouvelle de J. Perret, réal. G. Grangier. Avec J. Dufilho, F. Eberhard, O. Laure.

Lire notre article page 9.

22 h. 5, Alain Decaux raconte... Le gibet de Lazlo Rajk.

Accusé de titisme, Laszlo Rajk, ministre des affaires étrangères de Hongrie, fut condamné et exécuté en 1949 avant d'être réhabilité en 1956.

23 h. 5, Musique : Figaro-ci Figaro-là : Jean-Philippe Laffont, baryton.

CHAINE III : FR 3

12 h. 30, Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Dramatique : Le Prussien, de J. L'Hote, avec E. Beauchamp, F. Lugagne, etc. *(Rediffusion.)*

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 15, Aspects du court métrage français. La Rivière et l'Enfant, *de P.-L. Martin*, l'Anatomie, *d'Y. Brangolo*, le Masque, *de M. Chansard.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-M. Michalena (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'U.R.S.S., puissance ou fragilité ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches... avec G. Saint-Bris ; 11 h. 2, La musique prend la parole : « le Voyage d'hiver », de Schubert ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Le Soudan : un géant vulnérable de la colonisation à l'indépendance ; 16 h. 20, Livre d'or : récital Schubert au château de Blois, avec J. Nelson, soprano, et N. Lee, piano ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

17 h. 30, Dialogues avec A. Barbara et A. Jacquart : Mariages mixtes (rediff.) ;

18 h. 45, Dites-le avec des cartes postales ;

20 h., « Evanthia ou le nouveau Moïse », de G. Mourgue, musique de Prokofiev et Messiaen, réal. : H. Soubeyran ; 21 h. 37, *Disques* ; 21 h. 55, *Ad lib*, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, *Eveil à la musique (et à 14 h.)* ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques-auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique ; 17 h., En direct de l'Auditorium 105... Musique au présent, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Brown (Brown) ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Concert donné à la salle Pleyel... Prestige de la musique : « Russlan et Ludmilla, ouverture » (Glinka) ; « Concerto pour piano en mi mineur » (Chopin) ; « Roméo et Juliette, suites d'orchestre » (Prokofiev), par l'Orchestre national de France, dir. E. Tchakarov, avec A. Slobodianik ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit : Festival de Besançon ;

Dimanche 28 janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Message du pape Jean Paul II et messe en Notre-*Dame de la Guadalupe (Mexique).*

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche : Spécial Johnny Halliday (avec G. Depardieu) ; 15 h. 20, Lancement de l'Année internationale de l'enfant, par M. Valéry Giscard d'Estaing.

16 h. 15, Sports première ; 18 h. 10, Téléfilm : Terreur dans le ciel, de B. Kovalski, avec L. Erickson, D. McClure, R. McDowall, L. Nettleton...

Le pilote et son copilote victimes d'un malaise, un passager et une hôtesse de l'air prennent les commandes d'un avion en perdition.

19 h. 25, Les animaux du monde (les bébés du zoo de Zurich).

20 h. 35, FILM : LE TUEUR, de D. de La Patellière (1971), avec J. Gabin, F. Testi, U. Glas, B. Blier, F. Marten, J. Richard, G. Garcin. (N. Rediffusion.)

Pour arrêter un tueur évadé d'un hôpital psychiatrique, un commissaire de police emploie, contre les ordres du directeur de la P.J., ses vieilles méthodes empiriques et peu morales.

22 h. 5, Dramatique : Le Dit de Guillaume de Machault, de P. Seban, avec P. Le Rumeur, M. Reyer, G. Herold.

Lire notre article page

CHAINE II : A 2

9 h. 55, Sports : Ski (slalom messieurs, en direct de Garmisch) ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Ciné-malices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre (L'homme de Rangoon) ; 16 h. 55, Monsieur cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Téléfilm : L'appel de la forêt, d'après J. London, réal. J. Jameson. Avec : J. Beck, B. Fresson, D. Moffat.

Lire notre article page 9.

22 h. 15, Document de création : Magritte.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions de l'ICEI destinée aux travailleurs *immigrés : Images de l'Algérie* ; 10 h. 30, Mosaïque : Exil et solitude en milieu immigré.

16 h. 30, Prélude à l'après-midi : Joseph Haydn.

Concerto pour violoncelle et orchestre nº 2 *en ré majeur, avec M. Rostropovitch ; Symphonie nº 97, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein.*

17 h. 30, Un comédien lit un auteur : Bulle Ogier lit Christine de Rivoyre ; 18 h. 30, Rire et sourire.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM : 20 h., La grande parade du jazz : Le groupe Memphis Slim Blues.

20 h. 30, Emission d'art : Haute société (3. L'art et la mort).

Une promenade en compagnie de Maurice Rheims au cimetière du Père-Lachaise, de Milan et de Gênes, à la découverte de l'art funéraire.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Jean Vigo ou la fièvre de l'instant ; 22 h., Ciné-regards.

Superman : portrait de Christopher Reeve.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle aspects du cinéma italien) : LA CALIFFA, d'A. Bevilacqua (1970), avec R. Schneider, U. Tognazzi, R. Bisacco, M. Serato, M. Berti, M. Farinelli (v.o. sous-titrée. Rediffusion).

L'affrontement, puis l'amour, d'une veuve d'ouvrier devenue une « Pasionaria » des grévistes et d'un patron d'usine qui redécouvre la vérité du monde dans lequel il vit.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-M. Michalena (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; *9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de* la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 10 h., Messe chez les religieuses de Notre-Dame de Sion, à Evry ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 32, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Disques rares (Schoenberg) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « les Adieux de la Grande Duchesse », de B. Dacosta, réal., G. Gravier ; 16 h. 5, Concert Scriabine ; 17 h. 30, Rencontre avec... ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma *des cinéastes* ;

20 h., Poésie : J.-M. Michalena ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Christian Prigent.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : « Duo pour deux violons en ut » (Spohr) ; « Duo pour violon et alto en sol majeur » (Mozart) ; « Sonate pour deux violons » (Prokofiev) ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Prokofiev ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Sonate pour piano en ut mineur » (Beethoven) ; 17 h., *Concert-lecture : concert collectif du G.R.M.*, par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-C. Pennetier : Canton, Mache, Ferrari, Parmegiani ;

18 h., Opéra bouffon : « Rip » (Planquette) ; « Hans le joueur de flûte » (Ganne) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Litaize ; 20 h. 30, Les concerts publics « inédits » de Furtwaengler... à Hambourg, le 9 juin 1947, par l'Orchestre philharmonique de Hambourg : « Ouverture Léonore II » (Beethoven) ; « Mort et Transfiguration » (Strauss) ; « Variations sur un thème de Haydn » (Brahms) ; « Symphonie nº 1 » (Brahms) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Les écrans francophones

Lundi 22 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Le Parlement européen des jeunes ; 21 h., *l'Homme sans frontière*, film de P. Fonda.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *Les salauds vont en enfer*, film de *R. Rossein.*

TELEVISION BELGE : 20 h., Les moyens du bord ; R.T. bis, 20 h., Itinéraires ; 21 h. 40, Un juge, un flic.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 21 h., Anatole : Les ténors du saxo ; « *Paul et Rosemary* ».

Mardi 23 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Ardéchois, cœur fidèle ; 21 h., *l'Equipée sauvage*, film de L. Benedek.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Bonney ; 21 h., *Les Russes arrivent*, film de N. Jewison.

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés ; 21 h., 48 à la une ; R.T. bis, 20 h. 25, *Zouzou*, film de M. Allégret.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Milliardaire pour un jour.

Mercredi 24 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade ; 21 h., *Adolphe*, film de B. T. Michel.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., *Maîtres et valets* ; 21 h., *l'Oiseau de paradis*, film de M. Camus.

TELEVISION BELGE : 20 h., Les jeunes filles de M. de Montherlant ; 21 h. 30, Une histoire de la médecine ; R.T. bis, 20 h., *Adieu l'ami*, film de J. Herman.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Michel Sardou ; 21 h. 10, Ouvertures.

Jeudi 25 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Pot Bouille ; 21 h., *Maigret et la Jeune Morte*, film de C. Boissol.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *Notre agent à La Havane*, film de C. Reed.

TELEVISION BELGE : 20 h., *Network* (V.F.), film de S. Lumet ; 22 h. 15, Le carrousel aux images ; R.T. bis, 20 h., *Network* (V.O., sous-titrée), film de S. Lumet.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Un juge, un flic.

Vendredi 26 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., La course autour du monde ; 21 h., *le Volcan interdit*, film d'H. Tazieff.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., P. Gaillard ou la vie des autres ; 21 h., Centième anniversaire de l'inauguration de la salle Garnier de Monte-Carlo ; 21 h. 30, *Turandot*, opéra en trois actes.

TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre ; 22 h., L'ombre des châteaux ; R.T. bis, 20 h., Los Angeles, les années 30 ; 22 h. 45, Sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Passe et gagne* ; 20 h. 20, Agonie et résurrection, d'H. Dunant.

Samedi 27 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Baretta ; 21 h., *Josette*, film de C. Jaque.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Chrono ; 20 h. 30, Le redoutable ; 21 h. 10, *Un témoin dans la ville*, film d'E. Molinaro.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *le Sauvage*, film de J.-P. Rappeneau.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., La lumière des justes ; 21 h., Eurovision de la chanson.

Dimanche 28 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Les brigades du Tigre ; 21 h., *Big Guns*, film de D. Tessari.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Dan August ; 21 h., *Un, deux, trois*, film de B. Wilder.

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés : les belles années ; 21 h. 20, Caméra-sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Les loges du crime ; 21 h. 30, Des yeux pour entendre ; 22 h. 20, Vespérales.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Louis Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal de G. Doyonan ; 13 h. 45, Micro-*magazine, de P. Bouteiller* ; 14 h., Le livre des contes ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ?, de J.-M. Damian ; 17 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de *P. Blanc-Francard* ; 21 h., Feed Back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche, de C. Villers ; 0 h., Bain de minuit.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE, *informations* à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 30 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 6 h., P. Gildas ; 8 h. 45, S. Collaro ; 11 h., La vie en or, de J. Martin ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Journal d'A. Arnaud ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire *d'un jour* ; 15 h., R. *Willar* ; 17 h., Coca-Cola music story, de P. Lescure ; 17 h. 30, Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal, de P. Lescure ; 19 h. 30, Disco 1000 ; 20 h. 30, Pick-up, de P. Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières, avec L. Zitrone ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, avec *M. Drucker* ; 13 h., Journal d'A. Baloud ; 13 h. 30, Histoires d'amour ; 14 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas ; 0 h., Station de nuit.

Radioscopie

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Antoine (lundi), Françoise *Xénakis (mardi)*, Charles Cachin (mercredi), Robert Hirsch (jeudi), Gilbert Siboun (vendredi).

Tribunes et débats

EUROPE 1 : 19 h., Christian Bonnet (le 21).

R.T.L. : 13 h. 15, Robert Boulin (le 21).

AUJOURD'HUI

PSYCHIATRIE

Mme Chave n'c...

HOTEL

Voir autre c...

MÉTRO

« On fait ce qu'on veut... »

MIREILLE DIDIER

PSYCHIATRIE

Mme Chave n'oubliera jamais...

MME CHAVE insiste : « Je ne croyais pas que des choses comme cela puissent arriver. Je croyais que cela n'existait pas... »

Cinquante-quatre ans, tout en rondeurs et sourires, apparemment solide et pleine de bon sens, elle répète que c'est à sa nature optimiste qu'elle doit d'avoir tenu le coup.

Toute la presse a parlé de Mme Chave et de son incroyable mésaventure : en 1970, alors qu'elle exerce son métier d'institutrice pour enfants inadaptés, à Carpentras, elle est réveillée une nuit par deux agents de police, emmenée au commissariat. « Je les ai suivis en toute confiance. Vous comprenez *j'étais fille de gendarme. Alors, pour* moi, les policiers c'étaient des gens bien... » *Là, trois hommes se jettent sur elle, la ligotent et elle est dirigée sur l'hôpital psychiatrique de Montfavet, le plus important de la région.* « Un camp de concentration français, *dit-elle.* Nous étions cinquante dans un dortoir : des jeunes, des vieilles, un seul W.C., à porte vitrée pour qu'on puisse nous surveiller, et tous les matins la distribution des médicaments, des drogues pour vous abrutir. Comme j'avais la conscience tranquille, je ne m'affolais pas, j'étais sûre que je sortirais le lendemain. »

Quand elle pose des questions, on lui répond : « Soyez raisonnable ! » *Et si elle insiste, on note :* « Idées délirantes... » « Si j'avais été cardiaque, j'y serais restée ! C'est pire que la prison. Au moins, en prison, vous avez un avocat, vous pouvez correspondre avec l'extérieur. » *Elle restera internée cinquante-cinq jours, ne sachant toujours ni pourquoi elle est là ni qui l'y a mise, car seule, sans famille, personne ne se préoccupe de son sort. Son état physique se dégradant, on l'envoie dans un centre de post-cure après avoir constaté « une amélioration de son état psychique ». Elle subit deux opérations :* « Après ce que j'avais vécu, la clinique c'était le paradis ! »

Huit ans plus tard, et après avoir gagné un procès fait à l'Etat pour internement arbitraire, elle n'ose toujours pas prononcer les noms des personnes qui sont à l'origine de son internement. Un certificat a été établi par un jeune médecin de Carpentras qui ne l'a jamais vue mais se base sur le rapport du commissaire de police de la ville. « Par la suite, je lui ai téléphoné et lui ai demandé de venir avec moi voir l'avocat pour préciser qu'il ne m'avait pas vue à l'époque. Il *a refusé en disant :* « Ça va faire *encore deux pages dans Ici-Paris.* » *Le préfet a signé : il était dit en substance que Mme Chave était dans un état d'excitation anormal.* « Dites, *supplie-t-elle,* qu'il faut supprimer la loi de 1838 qui stipule que toute personne dangereuse pour elle-même ou pour les autres peut être internée sur simple *certificat* d'un médecin... »

« Si j'acceptais... »

A l'époque, Mme Chave vivait seule (elle s'est mariée depuis), les seules personnes qu'elle fréquentait étaient des collègues de travail enseignant dans le même établissement qu'elle. « J'avais eu des problèmes en mai 68 parce que j'avais fait la grève. Au lieu de venir quand même à l'école, j'étais restée chez moi... » *Problèmes aussi avec la directrice à propos de ses élèves qu'elle n'admet pas qu'on traite en inadaptées.* « Déjà qu'elles ne *sont pas* favorisées *au départ, les* classes *de perfectionnement,* c'est toujours le rebut... J'ai un caractère indépendant ; quand j'ai quelque chose à dire je le dis, mon mari me traite souvent de forte tête, trop révoltée... »

Elle n'avance pas de noms, mais le mari d'une de ses collègues était justement commissaire de police à Carpentras. L'éducation nationale n'a jamais pris sa défense, au contraire. On voulait lui verser une pension pour invalidité mentale. Elle a refusé. « Si j'acceptais, cela voulait dire que je reconnaissais être malade. La plupart des gens acceptent parce qu'après une épreuve comme celle-là, ils n'ont plus le courage de se battre. » *Une commission de réforme,* « fictive, *dit-elle,* car je n'ai jamais été convoquée par elle », *veut la mettre d'office à la retraite. Elle refuse encore, et c'est alors qu'elle décide de faire un procès à l'Etat. Elle cherche un avocat à Carpentras d'abord.* « Je n'en ai pas trouvé ; cela se passait dans la ville, alors... » *Elle n'en trouvera pas non plus à Avignon, à Marseille ou à Montpellier. Personne ne veut la défendre.* « Le préfet avait signé. Cela les embarrassait. J'ai eu le nom d'un avocat au Conseil d'Etat à Paris et je suis allée le voir ».

Aujourd'hui, exploitante agricole à Vaison-la-Romaine, Mme Chave ne veut pas oublier et en parle volontiers « pour que cela n'arrive pas à d'autres. On ne s'imagine pas le nombre de gens qui sont internés abusivement. A Montfavet, je me suis aperçue que toutes celles qui étaient là étaient des pauvres, des *malchanceuses, des femmes seules, sans famille ou des vieilles femmes que les familles* mettent là pour s'en débarrasser et parce que c'est gratuit ».

« Les psychiatres, *s'indigne-t-elle,* devraient être au moins humains, ne croyez-vous pas ? Les infirmières encore, je ne leur en veux pas, j'ai l'impression qu'elles font tout machinalemnt, sans réaliser. Mais les psychiatres... »

« Vous savez, *poursuit Mme Chave,* moi j'avais confiance en la justice. Je voyais tout en rose. Maintenant je suis plus réaliste. Ceux qui n'ont rien ne sont à l'abri de rien. Moi, quand cela m'est arrivé, personne ne m'a aidée. Evidemment quand je suis passée à la télé, tout le monde disait : « Bravo ! Ce que vous faites *servira aux autres* ». *L'administration est inhumaine,* elle *m'a vraiment laissée tranquille le jour où je me suis mariée.* D'ailleurs un médecin me l'a dit : « Si à l'époque vous aviez été mariée, ce ne serait pas arrivé. »

ANNE GALLOIS.

UN FOYER D'IMMIGRÉS A SAINT-DENIS

Un camp de la honte

4 heures du matin, dans un foyer d'immigrés, rue de l'Yser, à Saint-Denis, à la limite d'Epinay-sur-Seine. La lumière s'allume. Les premiers levés partent pour le travail. Dans son lit de fer, sous la lucarne qui ferme mal, Mahmadou se réveille trempé : malgré le papier plastifié posé prudemment sur la couverture, l'eau issue de la fonte de la neige accumulée a filtré à travers la toiture et a mouillé la paillasse.

Pataugeant dans la boue, les hommes sortent pour aller se laver. Les lavabos sont situés à 50 mètres du baraquement ; ils ne sont pas chauffés, les carreaux sont brisés, la pression est nulle, les douches ne fonctionnent pas.

5 heures. De nouveau la chambrée somnole, mais pas pour longtemps : la lumière se rallume. Les résidents font les 3 × 8 dans les usines de la région parisienne, mais il y en a qui partent toutes les vingt minutes, selon les horaires des trains et des bus. Nouveaux bruits de portes. Rapport d'un architecte : *« Les baraques en tôle, posées à même le sol, sont de vrais tambours métalliques. Chaque bruit d'impact — par exemple le claquement de la porte — se propage aussi bien le long des murs que sur toute la toiture. »*

A 6 heures, nouveaux départs. *« Celui qui s'en va le dernier,* explique un ouvrier algérien, *c'est lui le plus fatigué, parce qu'il n'a pas dormi correctement depuis 4 heures du matin. »*

Les baraquements sont installés sur un petit terrain fangeux en forme de quadrilatère *coincé* entre des voies ferrées, une route à grande circulation et la Seine. A gauche, à 10 mètres de l'entrée, la décharge des éboueurs municipaux. A droite, la station d'épuration des eaux usées. Au-dessus, dans l'air souvent irrespirable, il y a, sous d'énormes pylônes, les fils électriques d'une ligne à haute tension. Le tout ressemble à un camp de concentration.

C'est là que résident, si l'on ose dire, près de deux cents travailleurs étrangers : une centaine d'Algériens, une cinquantaine de Marocains, quarante Maliens et cinq Tunisiens. A seize par dortoir de 42 mètres carrés — 7 mètres cubes d'air par personne — sur des lits superposés. Le camp, qui porte pompeusement sur la grille d'entrée le nom de « foyer de travailleurs immigrés », est constitué d'une quinzaine de dortoirs couplés aménagés dans des baraques Filliod. Définition du groupe interministériel pour la résorption de l'habitat insalubre : les baraques Filliod, *ce sont des « constructions provisoires appartenant à l'Etat ».* On s'en sert pour l'armée, mais aussi pour les expéditions polaires, et elles sont alors soigneusement calfeutrées. Celles du foyer de l'Yser, elles, datent d'une trentaine d'années : c'était un dépôt de matériel militaire du fort de la Briche. Depuis 1956, elles abritent des hommes.

Et dans quelles conditions ! Les parois des baraquements sont doublées en contreplaqué. Il n'y a aucun isolant entre le métal et ce revêtement intérieur. Les installations électriques sont défectueuses, et la plupart des normes de sécurité ne sont pas respectées. Le chauffage au mazout est plus qu'insuffisant : deux radiateurs minuscules par dortoir. Cloisons de fer rongées par la rouille au niveau du sol et percées de trous ; joints de fenêtres et vasistas ajourés ; portes impossibles à fermer ; fissures dans les toitures, par où s'engouffrent la pluie, la neige et les courants d'air. Telles sont les quelques caractéristiques de ce « foyer » qui ressemble, hélas ! à beaucoup d'autres situés dans la région parisienne.

Pollution et tuberculose

L'été, on étouffe sous les toits brûlants. Cet hiver, il gèle parfois, la nuit, dans les chambres les plus éloignées de la chaufferie. Pour quinze dortoirs, il y a dix W.-C., dont deux fonctionnent convenablement. Sur la dizaine de douches, deux ou trois seulement sont en service, mais l'eau y est indifféremment froide ou brûlante. Dans les lavoirs, pour simplifier les choses, l'eau chaude n'existe pas : on trempe son linge à l'eau froide. *« Je me lève à 4 heures,* explique un résident. *Pour se laver, il faut faire la file, parfois quinze minutes. La même chose pour se faire du café, sur les quelques réchauds disponibles à la cantine. Puis je pars au travail. Il y a vingt minutes à pied jusqu'à la gare. Le soir, quand on rentre fatigué d'une longue journée, il faut de nouveau faire la queue pour préparer les repas. Dans les cabanes, on dort mal... »*

Le surpeuplement, le manque d'air, les odeurs de la décharge qui attirent les insectes et les rats, et surtout l'impossibilité de dormir, ce sont là les inconvénients journaliers. La situation du foyer, entre la Seine, la station d'épuration et la décharge, est un facteur permanent de pollution et de contamination bactérienne ou virale. Le froid, surtout, est insupportable. L'an dernier, un dormeur s'est retrouvé au matin les pieds gelés, couverts de neige : il a fallu l'emmener à l'hôpital. Plusieurs cas de tuberculose contractée sur place ont été décelés par la mairie.

Des étudiants de l'unité pédagogique n° 6, à l'école d'architecture de la rue de Flandre, à Paris, ont décidé de dénoncer cet état de choses et d'aider les résidents dans la lutte qu'ils entendent mener pour obtenir un logement décent. Depuis deux ans, ces derniers font la grève des loyers (93 F par mois et par personne en août 1976). Ce qu'ils veulent, c'est obtenir un relogement dont le loyer n'excéderait pas 150 F par mois.

« Nous avons distribué des tracts au marché, expliquent les immigrés ; *nous avons organisé une journée « portes ouvertes » et adressé des lettres à la mairie de Saint-Denis et à l'office départemental des H.L.M. qui gère ce foyer depuis plusieurs années. Mais tout le monde se renvoie les responsabilités. »*

Les communes de Saint-Denis et d'Epinay-sur-Seine se renvoient mutuellement la tutelle administrative du foyer : les dossiers de sécurité sociale des résidents dépendent, suivant l'humeur, de l'une ou de l'autre commune. Le courrier, lui, est distribué par la poste d'Epinay. Quant au cadastre, il situe le terrain sur la commune de Saint-Denis mais aucun bâtiment du foyer n'y figure !

A l'office H.L.M. de Bobigny, *on reconnaît que le foyer est « lamentable »,* et l'on déclare que c'est sur l'initiative de l'office qu'un foyer nouveau a été créé au Mesnil-Saint-Denis, foyer *dont les résidents de l'Yser n'ont* pas voulu, car le loyer était trop élevé.

En attendant, des êtres humains vivent, ou plutôt survivent, dans ce camp de la honte. Ils avaient cru, naïvement, qu'ils trouveraient ici, comme d'autres, une terre d'asile.

JEAN BENOIT.

[Bien que la mairie se soit engagée à trouver un terrain pour la construction d'un nouveau foyer, l'office départemental des H. L. M. refuse d'en assurer la charge, tant au niveau de la construction que de la gestion. A la préfecture, une réunion se tiendra le 2 janvier ; y assisteront les représentants de la mairie, de l'office départemental des H.L.M., ainsi que ceux des résidents de l'actuel foyer. Devant la défection de l'office départemental des H.L.M., le premier problème qu'auront à résoudre les parties intéressées sera d'une part de trouver un organisme constructeur, et d'autre part un organisme gestionnaire.]

HOTEL

Voir autre chose

CHAMBRES d'hôtel... Il est une variété particulière d'attente (d'appréhension, d'anxiété ?) qui naît, croît, s'épanouit, le temps de monter depuis la réception d'un hôtel inconnu jusqu'à l'étage, de suivre les couloirs — un coude, deux coudes, quelques marches à redescendre, — de s'arrêter devant la porte pendant que la clé tourne dans la serrure. Qu'y aura-t-il derrière ? Mobilier, robinetterie, espace, confort, exposition, calme, autant de facteurs primordiaux, certes, pour l'agrément du séjour. Mais les murs ? De quoi les murs seront-ils couverts ?

O papiers peints des chambres d'hôtel ? Fleurs, feuillages, roseaux, rivières, bergeries, paysages. Ou bandes, damiers, semis, cercles et carrés, motifs décoratifs, rorschachs naïfs... Colореront-ils nos songes ? Surprendront-ils nos réveils ? Attention : ce qu'ils affichent et ce qu'ils cèlent n'a souvent rien de commun.

A B..., aimable (quoique humide) petite ville du Sud-Ouest, l'hôtel de*** vous enveloppe de roses, de clématites et de jasmin. Vous vous endormez noyé de pétales, presque *entêté* de parfums. Au matin, rideau tiré, quels sont ces monstres ? Jaillis des fleurs, en inexorables quinconces, des fauves à corps d'éléphant, arqués sur leurs pattes antérieures, dressent vers le ciel de terrifiantes têtes de rhinocéros, sommées de cornes en volutes. Ils sont trente, cinquante, obsédant troupeau brun, hideux négatif des bouquets effacés de la veille.

Sur la *Côte*, un havre avenant où fleurissent — sur les cloisons — orangers, bougainvillées, mimosas par dessus les balustres à l'italienne... Mais, soigneusement dessiné par le contour intérieur de chaque fût, ce masque sardonique, grimaçant, cet horrible magot qui vous fixe et vous nargue, par dizaines d'exemplaires ! Tourment sartrien, jusqu'à la nausée.

Parfois, il est vrai, les apparitions sont, à l'inverse, heureuses. Il existe par exemple, sur le rivage méridional de la Bretagne, un hôtel qui recèle, dans la salle de bains attenant à la chambre numéro quinze, un admirable portrait de Mallarmé. Oui, là, sur le carrelage, un portrait indubitable de l'auteur d'*Hérodiade*. Définitif, à l'égal des effigies célèbres signées par Manet ou Gauguin. Il aurait fallu le détacher, bien sûr. A tout le moins le calquer, le photographier pour en garder trace. N'a-t-on pas déjà rénové l'installation ? Ce chef-d'œuvre inconnu *sera-t-il* à jamais perdu pour notre patrimoine ?

« Cherchez le jardinier »

Ainsi dorment en d'anonymes toilettes, sur des marbres médiocres ou similis, sur des plafonds craquelés, des œuvres aléatoires et pourtant impérieuses, dont le fabuleux répertoire donnerait à rêver quelque impossible musée des fantasmes visuels. Si puissant, si tyrannique est le démon de l'analogie, bien connu depuis l'Antiquité. *Figuration involontaire, hantise des peintres abstraits.* Les images 1900 ont usé, abusé du « *cherchez le jardinier* ». Prenez garde aux jardins : suspendus ou non, ils sont rarement innocents.

Après la question fondamentale de toute philosophie : *« Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ? »,* la seconde ne se formulerait-elle pas : *« Pourquoi ceci n'est-il pas autre chose ? »*

Chambres d'hôtel, salles de projection de notre imaginaire, laboratoires où lire différemment le grand dictionnaire des apparences reçues...

JEAN GUICHARD-MEILI.

MÉTRO

« On fait ce qu'on veut... »

Un jour de semaine, 16 h. 15, dans le métro de Paris. C'est l'heure creuse, où les quais sont presque déserts. Une galopade dans l'escalier, une dizaine d'adolescents débouchent en courant et sans hésiter une seconde se précipitent... sur les voies. Ils traversent et retraversent d'un quai à l'autre, sautent et courent le long des rails, rient, s'interpellent : « Y'a pas de jus ! Y'a pas de jus ! »

Jeans et boots pointues, badges de rockers au revers du blouson, cheveux en bataille, ils semblent s'amuser follement. Des rares voyageurs présents, pas un ne bouge. Enfin, une femme réagit : « Mais vous êtes fous, vous allez vous tuer ! »

Alors, un grand blond, frisé, la regarde bien en face et, calmement, posément, lui répond : « De toute façon, madame, on fait ce qu'on veut ! »

MIREILLE DIDIER.

LA VIE DU LANGAGE

Le genre n'est pas toujours le sexe

LES mots ont-ils un sexe, comme paraissait l'affirmer le titre d'une récente émission d'« Apostrophes » (« Le sexe des mots », vendredi 12) ? Non, dix fois non. Ils n'ont qu'un genre grammatical et les deux catégories (sexe et genre) ne coïncident que très partiellement. Il est vraisemblable qu'à l'origine des vocabulaires indo-européens les noms *susceptibles de supporter une « sexualisation »* (ceux qui désignaient des animés à caractères sexuels perceptibles) étaient en proportion assez importante de l'ensemble. Probable aussi que l'idée d'un « principe femelle » fécond avait entraîné des assimilations nombreuses : l'arbre est plus souvent féminin que *masculin (en grec, en latin), parce qu'il est « mère »* des fruits. Mais nous sommes très loin de ces origines.

Sur une tranche d'un millier de noms communs pris au hasard alphabétique dans une langue comme la nôtre, combien peuvent avoir un « sexe » ? Moins de cent certainement ; c'est-à-*dire que, pour neuf noms sur dix, en ordre de grandeur,* la notion de genre est sans rapport avec celle de « sexe ».

On pourrait s'attendre au moins que, lorsque la chose nommée (le référent) est effectivement sexuée, la grammaire fasse un effort de *logique.* Il n'en est rien : la *girafe comme la cigale,* la panthère *comme* la puce, sont des féminins mâles pour la moitié (au moins pour les grosses bêtes) ; inversement, le moustique et le rhinocéros, le phoque et le pou, sont des masculins femelles pour une moitié. *Et la taille, on le voit, ne fait rien à l'affaire.*

Les forces de la nature sont tout aussi partagées : à la tempête s'oppose l'ouragan, au cyclone la tornade, à la *mer* l'océan, etc. On peut faire de ces alternances un jeu de société amusant ; il est *difficile* d'y *chercher* une philosophie de la langue.

Quant aux notions abstraites, *elles sont beaucoup plus souvent du féminin que du masculin,* quoi qu'elles désignent de bon ou de mauvais : beauté et laideur, richesse et pauvreté, injustice et justice, force et faiblesse, etc. Mais nous aurions bonne mine, pauvres « Julots », si nous prenions prétexte de *cette inégalité flagrante pour réclamer une réforme du vocabulaire. En dépit de la logique* (féminine), il faut se faire une raison (féminine encore) : la force (la) prime le droit (le).

Liberté, égalité sororité

J'entends bien qu'il *faut distinguer (l'une des participantes* à l'émission l'a noté) entre des *mécanismes* du vocabulaire, qui sont bêtement ce qu'ils sont, et la façon dont ces mécanismes sont « vécus » par celles qui ont, par ailleurs, des raisons sérieuses et vraies de dire que le rapport de *la femme à l'homme est généralement inéquitable et mauvais dans notre société.* Mais s'en prendre aux mots, c'est un peu maudire le thermomètre parce qu'on est fiévreux.

Outre le fantôme du sexe des mots, deux autres sont venus faire un petit tour sur le plateau : celui de l'interdiction *qui nous serait faite de créer des mots sans l'autorisation* de l'Académie française. Mais non, cher Claude Duneton, mais non ! Ni aucun académicien ni l'Académie en corps constitué n'ont jamais dit cela. Ils sont tout prêts, j'en jurerais, à nous y encourager.

Le troisième fantôme est celui de l'illusion étymologique : c'est *croire qu'un* mot reste indéfiniment perçu comme il a pu l'être dans ses commencements, alors qu'il portait encore les sens et les valeurs venus de son étymologie. C'est une bonne chose sans doute de *vouloir* que *sororal fasse pendant à fraternel, sororité à fraternité,* et pourquoi pas ? *sororiser à fraterniser.* Mais c'est aussi vouloir que « fraternel » soit perçu (en général) *comme* l'adjectif qui qualifie les rapports des frères entre eux (et pas avec leurs sœurs). Honnêtement, je ne le pense pas ; il me semble que le mot a pris depuis bien longtemps un sens plus général qui recouvre de façon *satisfaisante des rapports de solidarité affective* tels *qu'ils peuvent, entre autres, exister entre des femmes.*

En fait, dans son état actuel, le vocabulaire du français est le résultat de tant et tant d'accidents historiques (de forme, de prononciation, d'analogie, de fausses étymologies) qu'il est *bien hasardeux et bien décevant de vouloir y découvrir une structure « sexiste » et mâliste.* La société française l'est, plus que d'autres et moins que certaines sans doute ; mais ce n'est pas tout à fait et nécessairement la même chose.

Madame l'ingénieure ?

Rien en tout cas (le problème a été rapidement évoqué au cours de l'émission) n'interdit à une femme chirurgien de se nommer et se faire nommer *chirurgienne.* On ne voit pas davantage *ce qui pourrait empêcher une femme magistrat d'être* (et *d'écrire* qu'elle est) *magistrate.* On clabaudera, on ricanera ? Mais les chiens aboient, la caravane passe.

Certaines « féminisations » grammaticales seront plus difficiles ; ce n'est pas que *le mâlisme y soit plus virulent qu'ailleurs,* mais simplement pour des raisons de morphologie. Les cas de la femme *ingénieur* ou *professeur,* souvent évoqués, sont typiques.

Le premier appelle un féminin *ingénieuse.* Il existe ; malheureusement, le doublet ingénieux/ingénieur n'a que ce *féminin, dont le sens est bien* fixé, et qui peut se substantiver ; nous pouvons dire d'une femme pleine de ressources, d'idées : *« Elle se tirera toujours d'affaire : c'est une ingénieuse. »*

Comme nous nous refusons à risquer de confondre deux notions bien distinctes (la qualité d'esprit et la profession), même si ces deux notions sont étymologiquement voisines, le premier occupant (ingénieuse) *barre la route à l'autre. Restent deux suffixes féminisants ; le premier, trice,* ne peut s'accrocher qu'à des masculins en *teur,* et la discrimination sexiste n'a rien à voir ici.

Le second, esse, donnerait une *ingénieuresse* possible, mais peu seyant. Reste la féminisation la *plus simple : une ingénieure :* et *plus simple encore, une* ingénieur. Le premier indiqué a l'avantage d'être féminin même sans article.

Autre embarras pour donner un féminin à *professeur.* La suffixation en *euse* d'un masculin en *esseur* est tout à fait possible en *théorie* ; le fait est qu'elle ne « fonctionne » pas dans la pratique, ou très mal. *Des mots comme assesseur, agresseur, oppresseur, possesseur, successeur,* ne paraissent pas avoir jamais eu de féminins *assesseuse, agresseuse,* etc. *Le Trésor de la langue française* indique bien ce dernier, sous l'article *agresseur ;* c'est sans doute par inadvertance, *puisque aucune des* quatorze citations qui illustrent l'article n'atteste l'existence de cette *agresseuse,* qui est tout au plus un mot « virtuel ».

Aucun dictionnaire, à ma connaissance, ne donne de féminin à des mots aussi usuels que *successeur, prédécesseur et possesseur. La raison de cette absence* m'échappe, je l'avoue ; elle n'est pas absolue, puisque *dresseur* a un féminin *dresseuse.*

En principe, en tout cas, rien ne s'oppose à *professeuse,* ni même à *professeure.* Dans la pratique, il *suffirait sans doute de le vouloir avec ténacité pour faire entrer davantage de féminins* « professionnels » dans l'usage.

JACQUES CELLARD.

ENTRETIEN DE CLAUDE LÉVI-STRAUSS AVEC JEAN-MARIE BENOIST

« L'idéologie marxiste, communiste et totalitaire n'est qu'une ruse de l'histoire

(Suite de la première page.)

— Donc, vous vous insurgez contre cet esprit de système, y compris dans ses développements totalitaires contemporains, au nom non pas d'une sorte de pessimisme ou de nihilisme de la soumisson ou de la révolte inutile, mais au nom de « valeurs » assez solides qui sont précisément ces principes de séparation des pouvoirs dans le cas de Montesquieu et de ces micro-solidarités.

— L'idée des petits contre-pouvoirs me semble être ce qu'il y a de plus profond dans la pensée de Burke. Mais je constate, dans mon cas, une sorte de convergence, de rencontres, peut-être fortuites, peut-être pas tellement, je ne sais, entre ma profession d'ethnologue, qui m'a rendu sensible aux données concrètes de la vie en société, et, d'autre part, une expérience personnelle : celle, fort lointaine, de mes velléités d'action politique.

» Quand j'étais étudiant, et même dès le lycée, j'ai milité au parti socialiste, qui s'appelait alors la S.F.I.O., où j'exerçais même certaines responsabilités : je fus secrétaire général de la Fédération des étudiants socialistes. Comme tous mes camarades, vers les années 1930-1935, j'étais pacifiste ; et puis j'ai vécu la drôle de guerre, la débâcle, et j'ai compris que c'était un grand tort d'enfermer les réalités politiques dans le cadre d'idées formelles. Peut-être cela fut-il possible pendant une période relativement courte de la vie de nos sociétés, où la réflexion intellectuelle et une conjonction politico-sociale purent se rapprocher suffisamment pour que le peuple se sente exprimé par les idéologues, tandis que les idéologues avaient eux-mêmes le sentiment de « coller » à une certaine réalité et à son devenir temporel.

» Pour beaucoup de raisons, je crains que le monde d'aujourd'hui, par sa densité, sa complexité, le nombre incroyablement élevé de variables qu'il implique, n'ait cessé d'être pensable, au moins de façon globale.

» Comme la plupart d'entre nous, je continue de réagir politiquement aux événements, mais je suis devenu conscient du caractère épidermique — ou si vous préférez viscéral — de ces réactions, et que ma condition d'intellectuel ne leur confère aucune autorité spéciale qui me donne le droit de les proclamer à tout bout de champ sur la place publique pour l'édification de mes contemporains. De plus, je ne pense pas qu'on puisse interpréter la vie des sociétés, les aspirations des hommes et des femmes, dans telle ou telle société, d'après une sorte de grille applicable universellement.

— Voilà qui bouleverse quelque peu l'image que ce sont faite les gens d'une idéologie dégagée par votre méthode d'analyse ethnologique, le structuralisme. Vous êtes parfaitement fidèle à ce que vous avez entrepris et récusé sur le plan théorique dans cette méthode ; mais il est bon d'entendre, si j'ose dire, que cette méthode vous mène à une conclusion politico-idéologique précisément contraire à l'esprit du système dont on avait accusé votre méthode d'être la garantie ou la préservatrice.

— Il y a un total malentendu, qui tient à cette querelle sur l'histoire qu'on m'a faite si souvent en prétendant que j'ignore l'histoire, qu'elle ne m'intéresse pas, alors qu'au contraire je lis les ouvrages historiques avec beaucoup plus d'intérêt que des livres de philosophie ou des romans. Parce que l'histoire me donne le sentiment de prolonger l'expérience éthnographique : quand je lis des travaux d'historiens sur une certaine période de notre propre histoire ou de l'histoire d'autres sociétés — présentement, c'est plutôt le Japon, puisque j'en reviens. — j'ai le sentiment que chaque tranche du devenir historique offre quelque chose d'original, d'irréductible, comparable à ce que l'ethnologue va chercher dans des sociétés très lointaines.

» Seulement, cette histoire qui m'intéresse est une histoire concrète, faite d'une multitude de petits événements dont nous pouvons comprendre après coup la raison d'être, mais dont il eût été impossible de prévoir que certains devaient se produire plutôt que d'autres.

» Les prétentions contre lesquelles je me suis insurgé n'étaient pas celles des historiens, mais celles de certains philosophes de l'histoire qui remplacent cette réalité fluctuante, insaisissable, imprévisible, du devenir historique par un système et par une idéologie.

L'exercice des libertés ne se fait pas dans le vide

— Et c'est au nom de cette histoire disséminée, capable de prendre en compte non pas l'aléa mais en tout cas la contingence de ces divers événements que vous déduisez non une « théorie de la liberté » mais une position quant aux libertés...

— Je crois que rien ne serait plus dangereux que d'essayer de définir les sociétés occidentales et, par contrecoup, l'ensemble des sociétés humaines, y compris celles qu'étudient les ethnologues, en fonction d'une sorte de code des libertés abstraites qui, probablement, ne signifieraient rien pour beaucoup d'entre elles, qui serait pour beaucoup d'autres en contradiction avec leur expérience vécue.

» L'exercice des libertés ne se fait pas dans le vide, mais par rapport à des attachements traditionnels qui ont le plus souvent des racines traditionnelles.

» Aussi bien chez nous qu'ailleurs, ils forment le tissu social.

» L'histoire est irrationnelle, toutes les sociétés sont irrationnelles ou contiennent une énorme part d'irrationnel, et il serait aussi absurde que dangereux de vouloir l'ignorer, de fixer sur le papier les linéaments d'une société totalement rationnelle. Elle ne peut pas l'être, aucune ne l'a jamais été, aucune ne le sera jamais, il faut composer avec cela.

— Lorsque vous décrivez, de façon plus générale, cette multitude de « petites appartenances », de menues solidarités qui préservent l'individu d'être broyé par la société globale, et celle-ci de se pulvériser en atomes interchangeables et anonymes, il y a dans la définition de ces petites appartenances et menues solidarités, qui intègrent chacune ces libertés, ces codes culturels, la définition d'un équilibre.

— Je ne suis pas le premier à dire, et probablement pas le dernier à constater, que l'évolution de nos grandes sociétés modernes tend à pulvériser les cadres intermédiaires, à réduire les individus à des atomes interchangeables, à les déposséder au profit d'un pouvoir centralisé et anonyme.

» Cela me semble aller de soi, et, sur un plan un peu plus théorique, ces considérations d'ordre pratique rejoignent ce que j'avais appelé autrefois — en essayant de définir l'objet de l'ethnologie pour le distinguer de recherches de caractère plus généralement sociologique — les niveaux d'authenticité, c'est-à-dire ces petits niveaux discernables même encore dans notre société, où les rapports entre les individus reposent sur des bases concrètes. Le niveau de la vie communale, par exemple, où il ne s'agit pas seulement ni tellement de décider dans l'abstrait, mais par rapport à Pierre, Paul ou Jacques, qui se connaissent les uns les autres avec leurs idiosyncrasies, leurs intérêts, leurs préjugés, et où la vie collective, par conséquent, repose sur une perception authentique de sa réalité et de sa vérité même. Et il me semble que ce qui existe encore sur le plan de la vie communale, qui me paraît être ce qu'il y a de plus riche dans nos sociétés contemporaines, il est regrettable que cela n'existe plus à d'autres niveaux.

Rien n'est plus tragique qu'une société globale constituée d'une poussière d'individus

— Ce qui vous amène à regretter la disparition de ce que vous appelez « ces infimes privilèges », ces inégalités peut-être dérisoires qui, sans contrevenir à l'égalité générale, permettent aux individus de trouver des points d'ancrage au plus près.

— Je veux dire que dans les sociétés de type traditionnel, les individus, parce qu'ils appartiennent à une multitude de petits corps d'ordre familial, professionnel, local, religieux, corporatif, etc., ont (ou avaient) le sentiment que chacun occupe une position très précieuse, parce qu'elle lui permet de se distinguer des autres, d'avoir le sentiment qu'il exerce une fonction irremplaçable de posséder une originalité propre. Peut-être chacun considère-t-il sa position supérieure à celle de ses voisins, non pas qu'elle lui vaille un pouvoir de contrainte ou d'exploitation, mais simplement parce qu'elle implique quelques menues différences auxquelles s'attache une valeur, dirais-je presque esthétique.

» Comme exemple, un récent séjour sur la côte de la mer du Japon, dans la petite ville de Wajima, qui est un des principaux centres de l'industrie, ou plutôt de l'artisanat de la laque : pendant quatre jours, j'ai vécu véritablement avec les artisans laqueurs, très jeunes pour la plupart, et, la veille de mon départ, un dîner nous a réunis, où toutes les spécialités professionnelles étaient présentes, depuis les tourneurs sur bois, qui façonnent les objets en passant par ceux qui les enduisent au cours d'opérations compliquées, jusqu'aux véritables artistes qui les décorent et se divisent eux-mêmes en plusieurs spécialités qui ne réclament pas toutes une égale virtuosité. Quand je leur ai demandé s'il existait un sentiment de supériorité de certaines catégories vis-à-vis d'autres, ils ont d'abord protesté qu'elles étaient toutes indispensables et qu'ils se sentaient tous égaux. Je m'enquis alors de dictons, de proverbes ou de maximes traduisant la fierté professionnelle de chaque corps et dépréciant le corps voisin et, aussitôt, des dizaines d'exemples fusèrent. Même si une certaine idéologie égalitaire représentait l'attitude officielle, il était clair que chaque corps restait traditionnellement attaché au rôle particulier et irremplaçable qu'il tenait dans un ensemble.

— Et cette notion d'individu à laquelle vous recourez pour l'opposer à la société globale et globalisante se trouve donc en quelque sorte sur-déterminée, pourrait-on dire, par ces multiples différences.

— Je pense qu'en tout cas rien n'est plus tragique qu'une société globale qui n'est constituée que d'une poussière d'individus. Pour la protection même de ces individus, les corps intermédiaires m'apparaissent indispensables.

— Ce qui vous range beaucoup plus du côté de Montesquieu, Montesquieu, dont la philosophie politique est un paysage peuplé de ces corps intermédiaires, et vous rend quelque peu infidèle à Rousseau.

— Il y a ici une sorte de paradoxe : Rousseau, pour lequel j'éprouve, je dirais presque une vénération, dont je me sens si proche, qui m'apparaît constamment comme un intime, à mon avis, s'est profondément trompé dans la théorie politique. Mais peut-être est-ce pour cela que je me sens très proche de lui : il m'enseigne par son exemple que l'intellectuel, en tant que tel, quand il s'attaque à des problèmes de cet ordre, doit exercer sur soi-même une vigilance, en quelque sorte au second degré.

— C'est très généreux à vous de repenser cela par rapport au lien qui vous relie à vos sources, généreux et modeste je dirais.

— Je voudrais ajouter un aveu ; cette espèce de relation intime que je ressens vis-à-vis de Rousseau, je l'éprouve aussi vis-à-vis de Chateaubriand, qui est le contraire de Rousseau tout en étant la même chose. De sorte que le personnage dont je me sens si proche n'est ni Rousseau ni Chateaubriand, mais une espèce de chimère, ce Janus constitué par la dyade de Rousseau-Chateaubriand, qui m'offrent le double aspect du même homme, bien qu'ayant fait des choix diamétralement opposés.

— Si l'on pense, par exemple, aux dimensions idéales pour les sociétés démocratiques et libres, Rousseau les fixe à de petites sociétés, des sociétés dans lesquelles les échanges sont encore à portée de la voix.

— Nous retrouvons là les niveaux d'authenticité dont nous parlions.

» Il est certain qu'une société qui est de l'ordre de grandeur de la commune n'est pas du tout la même chose que nos énormes sociétés contemporaines. Je crois qu'un des drames de notre réflexion politique est que nous continuons à vivre sur un fond idéologique élaboré dans le passé à propos soit de sociétés théoriques, soit de sociétés réelles qui n'étaient pas comparables ni en degrés de complexité ni en ordre de grandeur, avec les sociétés auxquelles nous appartenons.

— Cette conception des libertés, prises concrètement en situation et qui va de pair avec votre définition du structuralisme comme réconciliant le sensible et l'intelligible, vous amène à critiquer les concepts trop universalistes et, finalement, ethnocentriques des droits de l'homme comme liés à une conception occidentale de la nature humaine et vous proposez d'une façon assez ferme, assez pragmatique, de substituer à une réflexion sur les droits de l'homme la personne humaine conçue comme être vivant...

— Je l'ai souvent dit. Quelque chose me frappe dans notre société. Nous entourons d'une véritable vénération certaines synthèses d'une haute complexité et qui sont uniques en leur genre. J'entends par là les œuvres des grands artistes : peintres, sculpteurs, musiciens. Nous construisons des musées qui sont un peu l'équivalent des temples d'autres sociétés, pour les y recueillir, et il nous apparaîtrait comme un désastre, une catastrophe universelle, que toute l'œuvre de Rembrandt, de Michel-Ange fût anéantie. Il nous semblerait, et à bon droit, bien sûr, que quelque chose d'absolument irremplaçable a disparu.

» Et lorsqu'il s'agit de ces synthèses infiniment plus complexes encore, et infiniment plus irremplaçables aussi, que sont les espèces vivantes, qu'il s'agisse des plantes ou des animaux, alors nous agissons avec une irresponsabilité, une désinvolture totales. On pourrait à la rigueur concevoir que, si toute l'œuvre de Rembrandt disparaissait, naisse un autre peintre dont, par d'autres moyens, l'œuvre réussirait à combler ce vide — hypothèse purement théorique, je le sais, et plus qu'improbable. En revanche, il est totalement, et je dirais, cette fois, métaphysiquement exclu qu'une espèce végétale ou animale disparue puisse se trouver remplacée par une espèce équivalente à l'échelle de la durée d'existence de l'humanité.

» Les réflexions auxquelles vous faites allusion partent de là.

» Les droits qu'on peut, qu'on doit reconnaître à l'homme ne sont qu'un cas particulier des droits qu'il nous faut reconnaître au pouvoir créateur de la vie. Car l'homme ne possède des droits qu'en tant qu'à l'échelle individuelle il parvient à réaliser ce que la nature réalise sous forme d'espèces vivantes.

Cette espèce d'humanisme dévergondé

— Vous êtes proche ici de certaines thèses philosophiques ou religieuses que nous apporte l'Extrême-Orient. Lorsque vous définissez l'homme comme une partie prenante et non un maître de la création, vous faites valoir une critique assez efficace de conceptions cartésiennes classiques de la maîtrise sur la création et de ce désir éperdu de transformer perpétuellement cette création.

— On m'a souvent reproché d'être anti-humaniste. Je ne crois pas que ce soit vrai. Ce contre quoi je me suis insurgé, et dont je ressens profondément la nocivité, c'est cette espèce d'humanisme dévergondé issu, d'une part, de la tradition judéo-chrétienne, et, d'autre part, plus près de nous, de la Renaissance et du cartésianisme, qui fait de l'homme un maître, un seigneur absolu de la création.

» J'ai le sentiment que toutes les tragédies que nous avons vécues, d'abord avec le colonialisme, puis avec le fascisme, enfin les camps d'extermination, cela s'inscrit non en opposition ou en contradiction avec le prétendu humanisme sous la forme où nous le pratiquons depuis plusieurs siècles, mais, dirais-je, presque dans son prolongement naturel. Puisque c'est, en quelque sorte, d'une seule et même foulée que l'homme a commencé par tracer la frontière de ses droits entre lui-même et les autres espèces vivantes, et s'est ensuite trouvé amené à reporter cette frontière au sein de l'espèce humaine, séparant certaines catégories reconnues seules véritablement humaines d'autres catégories qui subissent alors une dégradation conçue sur le même modèle qui servait à discriminer entre espèces vivantes humaines et non humaines. Véritable péché originel qui pousse l'humanité à l'autodestruction.

» Le respect de l'homme par l'homme ne peut pas trouver son fondement dans certaines dignités particulières que l'humanité s'attribuerait en propre, car, alors, une fraction de l'humanité pourra toujours décider qu'elle incarne ces dignités de manière plus éminente que d'autres. Il faudrait plutôt poser au départ une sorte d'humilité principielle : l'homme, commençant par respecter toutes les formes de vie en dehors de la sienne, se mettrait à l'abri du risque de ne pas respecter toutes les formes de vie au sein de l'humanité même.

— C'est donc la définition d'une éthique qui ne prend pas sa source dans l'homme sujet rationnel universel, mais bien au contraire en cette humilité principielle qui l'amènera d'abord...

— Humilité devant la vie, parce que la vie représente les créations les plus rares et les plus surprenantes dont nous soyons témoins dans l'univers.

» Le grand modèle, c'est le monde et la nature ; et quand je dis le grand modèle, ce n'est pas seulement le modèle représentatif mais aussi, à la fois, esthétique et moral.

» Il me semble qu'au lieu d'une conception des droits de l'homme d'origine occidentale et, là-même, récente, on aurait pu chercher à se mettre un peu plus de plain-pied avec les idées explicites ou implicites que d'autres civilisations se font du problème ; comme ethnologue, je ne pouvais pas oublier que, vous le disiez il y a un instant, les grandes civilisations de l'Orient ou de l'Extrême-Orient, avec le bouddhisme et d'autres familles spirituelles, sont, non pas seulement ouvertes à ce genre de réflexions, mais se trouvent à leur origine depuis des siècles et mêmes des millénaires.

★ Claude Lévi-Strauss vu par David Levine. (Copyright *New York Review* et *Opera Mundi*).

» Même les peuples dits « primitifs » qu'étudient les ethnologues ont un profond respect pour la vie animale et végétale ; ce respect s'exprime chez eux par ce que nous considérons comme autant de superstitions, mais qui, en fait, constituent des freins très efficaces pour maintenir un certain équilibre naturel entre l'homme et le milieu qu'il exploite. Nous aurions pu atteindre par là une sorte de consensus philosophique, plus facilement qu'en essayant, avec une illusion bien naïve, de nous arroger le privilège de prétendues vérités d'origine occidentale, comme s'il nous appartenait en propre d'octroyer aux autres les droits qui en découlent.

— Oui, mais certaines de ces cultures asiatiques ou autres, qui ont produit des idéologies respectueuses de la nature humaine comme partie prenante de la nature en général, sont allées de pair assez souvent avec les despotismes politiques en face desquels la notion occidentale de droits de l'homme n'a plus été vue sous la forme d'un universel abstrait mais d'un singulier concret pensé dans l'horizon d'un universel, sous la forme d'une urgence et d'une valeur.

— J'ai le sentiment qu'avec le changement de perspectives que je suggérais, on serait beaucoup plus fort, au contraire, pour combattre de tels abus et aider les peuples auxquels vous songez à lutter contre le despotisme.

» Se préoccuper de l'homme sans se préoccuper en même temps, de façon solidaire, de toutes les autres manifestations de la vie, c'est, qu'on le veuille ou non, conduire l'humanité à s'opprimer elle-même, lui ouvrir le chemin de l'auto-oppression et de l'auto-exploitation.

» D'ailleurs, cette idée de l'homme maître et souverain possesseur de la nature, elle me semble, à l'heure présente, imprégner les despotismes dont vous parliez encore plus fortement que les sociétés libérales ; en tout cas, autant.

Un pessimisme serein

— Dans la mesure même où nous l'avons léguée souvent à des despotismes, c'est nous qui en sommes, comme je le disais tout à l'heure, les agents propagateurs.

— Je pense que l'idéologie marxiste communiste et totalitaire n'est qu'une ruse de l'histoire pour promouvoir l'occidentalisation accélérée de peuples restés en dehors jusqu'à une époque récente.

» L'humanité offre des propriétés spécifiques en tant qu'instauratrice du règne de la culture opposé à un ordre purement biologique, et la preuve — une des preuves — en est que ces synthèses uniques, irremplaçables, que la nature crée sous la forme d'espèces vivantes, l'humanité seule parvient à les réaliser sous forme de personnes.

» Par conséquent, les droits qui, au regard de la nature, doivent être formulés en termes spécifiques, au regard de la culture, s'expriment en termes d'individus.

» Je dirais que Poussin, Rembrandt, Rousseau, Kant, valent autant qu'une espèce animale ou qu'une espèce végétale, mais pas plus ; et donc que les droits de l'homme — les droits de tout homme — trouvent leur limite à ce moment précis où leur exercice entraînerait, ou risquerait d'entraîner l'extinction d'une espèce animale ou même végétale ; non pas d'un individu, car j'entends bien que nous mangeons des carottes, que nous nous nourrissons de blé, que nous tuons des animaux pour nous alimenter.

» Mais ce que nous ne pouvons pas faire, au nom même des droits que nous revendiquons en tant qu'hommes, c'est mettre en danger l'existence d'une espèce qui, *sub specie naturae*, vaut autant que, *sub specie culturae*, peut valoir une personne humaine.

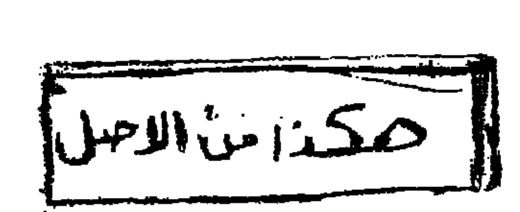
» J'ai le sentiment que la formulation que je suggère offre un moyen de communication, un compromis plus efficace entre plusieurs types de civilisations ou de cultures que nos principes traditionnels.

— Ce qui vous rend, d'une certaine manière, un optimiste raisonné.

— Je ne crois pas que je sois optimiste. J'accepterais volontiers le reproche de pessimisme, si l'on veut bien y ajouter le qualificatif de serein : un pessimisme serein.

» Mais enfin, aux optimistes, puisqu'il y en a, je dirais : votre seule chance, est dans un optimisme modeste et non délirant. Tout ce que j'ai essayé d'énoncer ailleurs se résume dans les conditions grâce auxquelles l'humanité pourrait peut-être tenter de faire un nouveau départ, sans trop espérer qu'elle y parvienne. »

[Les titres et intertitres sont de la rédaction du « Monde ».]



Le Monde

société

Le mécontentement des syndicats de police

RISQUES...

Tout métier comporte des risques. Celui de policier plus que beaucoup d'autres. Ils sont librement *acceptés* par ceux qui l'exercent.

Parmi les risques du métier de policier, figure celui d'être tué ou blessé par un malfaiteur ou par un fou. Celui, aussi, d'être pris pour cible par ceux *qui* veulent détruire l'ordre établi *et les interdits* que le fonctionnaire d'autorité *incarne. La police* d'aujourd'hui, *comme* celle d'hier, s'exerce, par nature, sur un terrain de violence. De cela, tout policier est conscient.

Ce que n'admettent plus ces hommes, c'est de mourir sans savoir pourquoi ou, plutôt, en *sachant que cela* ne servira à rien. « On » leur *demande de* lutter contre la criminalité ? Ils le font, mais avec trop souvent l'impression de n'être pas suivis. « On » leur demande de réprimer la violence ? *Ils* le font, mais *s'étonnent que personne* ne *cherche à en supprimer* les causes. « On » leur demande, au nom de l'ordre public, de garder des portails ou des maisons de campagne ministérielles ? Ils le font en se demandant quand *même à quoi ça sert. « On » leur* demande de lutter contre le terrorisme ? Ils le font encore, tout en serrant les poings quand un de leurs camarades tombe sur le trottoir de l'ambassade d'Irak, à *Paris, sans que l'assassin* soit poursuivi, au nom de la raison d'Etat.

Chaque jour apporte son lot d'angoisses et de rancœurs auxquelles ne répond généralement, aux yeux de ceux qui les ressentent, que l'indifférence de la société et le silence, jugé méprisant, de l'administration.

Le policier a des questions à poser, des questions qu'il se pose *depuis longtemps : pour quoi, pour qui, avec quoi et avec qui doit-il faire ce métier ?* Jeudi encore, il voulait les poser au ministre de l'Intérieur. On ne l'a même pas entendu.

JAMES SARAZIN.

DEPUIS 1975

Le nombre des policiers et gendarmes tués ou blessés a diminué

Le nombre des membres des forces de l'ordre tués *en service a diminué* depuis quatre ans, ainsi qu'en témoigne le tableau que nous publions ci-dessous. Pour les policiers tués au blessés on distingue ceux qui l'ont été *en opérations et ceux qui l'ont été pendant* le service mais pas au cours d'opérations (il peut s'agir d'accidents, d'attentats, etc.). Pour la gendarmerie, les chiffres de 1978 ne sont pas encore connus. Pour les années précédentes la gendarmerie ne distingue pas les personnes tuées ou blessées selon qu'elles l'ont été en opérations ou simplement pendant le temps de service. Parmi les blessés sont répertoriés ceux qui l'ont été, par exemple, lors d'affrontements avec des manifestants.

● LES TUÉS

	FORCES DE POLICE			GENDARMERIE	TOTAL GENERAL
	En opérations	Autres circonstances	Total police		
1975	6	24	30	21	51
1976	9	22	31	15	46
1977	7	17	24	10	34
1978	5	18	23	—	—

● LES BLESSÉS

	FORCES DE POLICE			GENDARMERIE	TOTAL GENERAL
	En opérations	Autres circonstances	Total police		
1975	208	758	966	752	1 718
1976	203	777	980	783	1 763
1977	159	813	972	531	1 503
1978	163	824	987	—	—



(Dessin de CHENEZ.)

Dans l'Ardèche

UN CAMBRIOLEUR TUE UN GENDARME

Un gendarme de la brigade de Vernoux-en-Vivarais (Ardèche), M. Daniel Gabriel, trente-quatre ans, père de trois enfants, a été tué vendredi après-midi 19 janvier d'une balle en pleine tête par un jeune cambrioleur, Fernand *Cresméas, dix-huit ans, surpris* en train de cambiroler une villa à Chateauneuf-de-Vernoux.

C'est un agriculteur habitant à proximité de cette maison, M. Henri Riou, *qui* avait *donné* l'alerte. Le gendarme, supposant qu'il avait à faire au jeune couple soupçonné de cambrioler des résidences secondaires *depuis* quelques semaines se rendit sur place avec le fermier et son fils, Gilbert, après avoir demandé du renfort. *Arrivé sur* place, il *ouvrit* un volet et tout en faisant reculer M. Riou et son fils, il demanda à Fernand Cresméas, qui était en compagnie *d'une jeune fille âgée de quinze* ans et demi, de se rendre. Un coup de feu claqua et le gendarme s'écroula mortellement blessé.

Les deux jeunes malfaiteurs ont ensuite pris la fuite. Fernand Cresméas s'était emparé du pistolet de service de sa victime.

Après une véritable chasse à l'*homme les deux jeunes* gens furent arrêtés sans résistance dans une ferme abandonnée, vers 23 h. 31. Fernand Cresméas, originaire de Decize (Nièvre) *reconnut* facilement les faits. Pupille de l'Assistance publique, il avait été recueilli par un fermier de *Châteauneuf-de-Vernoux.* Il était soupçonné d'être l'auteur de plusieurs cambriolages dans la région. Son amie, originaire de *Lyon,* avait quitté le domicile familial depuis le mois de décembre.

Le débat sur la peine de mort aura lieu au printemps

« Casser l'agressivité »

Recevant, vendredi 19 janvier, les journalistes pour la présentation traditionnelle des vœux, le garde des sceaux a indiqué *qu'un débat sur* la *peine de mort* aura lieu au printemps au Parlement.

M. Peyrefitte a déclaré : « Il y a les propositions de loi de MM. Bas et Forni. Si la conférence des présidents ne parvient pas à un accord, nous élaborerons un projet de loi. »

A peine sortis d'une année *« bien pleine »,* M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, et *M. Jean-Paul Mourot,* secrétaire d'Etat à la justice, *se souhaitent* une année « *bien remplie* ». En 1978 « *l'œuvre législative en matière de justice a été importante* » : les lois sur l'*informatique et les libertés,* sur la conduite en état d'ivresse, sur les permissions de sortir et le régime de sûreté. Satisfait de ces réalisations, M. Peyrefitte a, pour 1979, sinon *un* projet pour la *justice, du moins des projets* à soumettre au *Parlement,* dont celui sur les entreprises en difficulté *« qui nécessiterait une session parlementaire tout entière,* ce *qui ne saurait être* ». *D'autant qu'il reste la question* que l'on *reporte de session en* session : la peine de mort.

L'année de l'abolition de la peine de mort pourrait être 1979. M. Peyrefitte ne dit plus que *le* débat est « *inopportun* » *mais fait valoir l'intérêt d'une « peine de remplacement* ». La chancellerie a sérieusement envisagé la création d'établissements pour les détenus dits dangereux, voire « irrécupérables », version moderne du bagne, ces établissements *auraient pu être installés dans quelque îlot lointain.*

C'est sur le territoire métropolitain que seraient construits des « endroits d'où on ne s'évadera pas », pour les condamnés à la peine qui remplacerait la mort. *« Ce serait une peine nouvelle incompressible. Peut-être à vie. »* Vingt ou vingt-cinq ans, selon le ministre, *« sont suffisants pour casser l'agressivité d'un homme »*

∴

La guillotine reléguée au musée des objets barbares laisserait donc la place à une sorte de mort sociale. Les hommes politiques n'auraient plus à dire leur « horreur philosophique » *de ce châtiment. L'opinion publique serait tranquillisée. Tant pis pour ceux qui jugeraient qu'on détourne le combat abolitionniste de son but. On parlerait de victoire sur la barbarie. Le châtiment suprême se ferait subtil.*

JOSYANE SAVIGNEAU.

Manifestation à Paris pour la libéralisation totale de l'avortement

« La loi Veil sur l'avortement est une vaste hypocrisie. (...) A l'hôpital Lariboisière, sous la pression des luttes, depuis plusieurs années, et avec la création d'un comité, en juin 1978, l'administration et la direction ont reculé : depuis le 28 novembre, dix avortements ont été pratiqués par semaine, avec toutes les restrictions de la loi et dans des locaux dispersés. C'est trop peu ! Le comité se bat pour un véritable centre d'interruption de grossesse et d'information à la contraception-sexualité... »

C'est pour défendre ces revendications qu'est organisée une manifestation, ce samedi 20 janvier, devant l'hôpital Lariboisière (1). Au-delà du problème propre à cet établissement — l'insuffisance des possibilités d'accueil dans l'unité où sont pratiquées les interruptions de grossesse, — les organisations entendent attirer l'attention sur les clauses restrictives contenues dans la loi du 17 janvier 1975, clauses dont elles demandent la suppression. A quelques mois du réexamen parlementaire du texte, ceux qui sont favorables à une libéralisation totale soulignent en particulier que le non-remboursement de l'intervention pénalise un grand nombre de femmes et que l'aide médicale gratuite *« ne fonctionne presque jamais »* ; que l'obligation d'une autorisation parentale pour les mineures doit être supprimée, car elle provoque des demandes très tardives d'avortement ; que la condition de résidence imposée aux étrangers (trois mois) doit également être abrogée, de même que le « quota » de 25 % imposé aux cliniques privées. Enfin, les organisateurs de la manifestation s'élèvent *« contre l'utilisation de la clause de conscience par le corps médical et plus particulièrement par les chefs de service ».*

Les partisans de la libéralisation totale s'élèvent, en outre, contre les insuffisances constatées dans le secteur public à cet égard, qui ne prend en charge, pour toute la France, qu'un avortement sur deux. Mais cette proportion, disent-ils, n'est que de 3 à 5 % dans les hôpitaux de l'Assistance publique de Paris, *« où la situation est fluctuante puisqu'elle est soumise à des décisions individuelles des médecins. (...) Les hôpitaux de l'Assistance publique sont des C.H.U., les médecins y sont surtout là pour faire carrière et la clause de conscience y joue un rôle plus important qu'en province. (...) »*

A l'Assistance publique de Paris, on rappelle que des travaux *importants sont précisément* en cours à l'hôpital Lariboisière et que, néanmoins, des interruptions de grossesse y sont quotidiennement pratiquées puisque deux lits sont en permanence affectés à ce type d'intervention dans une unité de maternité qui n'en comporte que vingt-quatre. On indique également que le souci de l'administration reste et restera la sécurité des patients, et que des unités d'I.V.G. ne seront ouvertes et ne fonctionneront que dans la mesure où la qualité des soins sera pleinement assurée. Ce qui suppose, en particulier, que des équipes médicales qualifiées acceptent de prendre la responsabilité de la réalisation d'avortements.

(1) Cette manifestation est organisée à l'appel, notamment, du comité Lariboisière, du parti socialiste (fédération parisienne), du P.S.U., de la L.C.R., du MAS (Mouvement d'action syndicale), du Syndicat de la médecine générale, du Mouvement français pour le planning familial, et de plusieurs groupes féministes.

LA FUSILLADE DU « THÉLÈME »

L'État devra verser cent mille francs à l'avocat blessé par des policiers

Saisie en *référé* par Mᵉ Abdelhak Benachenhou, qui fut grièvement blessé par des policiers, le 28 février 1975, au café Le Thélème, à Paris, au cours d'une opération contre des malfaiteurs, et qui demandait une provision de 343 500 francs en attendant l'évaluation de son préjudice par les juges du fond, Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris, a condamné l'Etat, le *19 janvier,* à verser à l'avocat une *provision de 100 000 francs.*

Au nom de l'argent judiciaire du Trésor, Mᵉ Michel Rémy-Morin avait demandé à Mme Rozès de se déclarer incompétente en s'appuyant, en particulier, sur l'arrêt de non-lieu rendu le 16 novembre dernier par la chambre d'accusation de Paris sur la plainte de l'avocat.

L'ordonnance affirme, au contraire, que le juge de référés est compétent. Elle constate : *« ... Mᵉ Benachenhou produit aux débats divers certificats médicaux qui attestent la réalité des violences dont il a été l'objet. Des photographies prises sur son lit d'hôpital sont révélatrices des coups portés. Il joint un arrêt de la chambre d'accusation du 16 novembre 1978, où il est expressément affirmé :* « ... Il est établi d'une manière certaine par l'information que Mᵉ Benachenhou a été victime de graves violences de la part des policiers dans l'exercice de leurs fonctions. »

Mme Rozès ajoute : *« ... La réalité des blessures dont il est aujourd'hui demandé réparation n'est pas contestée par l'agent judiciaire du Trésor, non plus que le fait que ces blessures et violences aient été causées par des policiers dans l'exercice de leurs fonctions. Seule demeure incertaine la responsabilité personnelle de tel ou tel policier nommément désigné. »*

« Pour la mise en jeu de la responsabilité de l'Etat, poursuit-elle, *il n'est pas nécessaire d'établir à la charge d'un fonctionnaire déterminé un agissement délictueux. La faute reprochée peut avoir été commise anonymement par des agents en action. En l'espèce, sans qu'il soit besoin de consulter le dossier pénal d'une procédure encore en cours, il suffit au juge de référés de constater que Mᵉ Benachenhou tiers complètement étranger à l'opération de police déclenchée (...) fut l'objet de violences graves et de brutalités inadmissibles (...) commises par des policiers dans l'exercice de leurs fonctions, que ces violences constituent une faute lourde, génératrice du dommage causé au demandeur par le fonctionnement défectueux du service de police judiciaire et ouvrant un droit à réparation incontestable au profit de Mᵉ Benachenhou... »*

AUTODÉFENSE OU MEURTRE ?

Mme Céline Rousseau, cinquante-trois ans, habitant Perrigny près d'Auxerre (Yonne) a tué, vendredi *19* janvier, son mari *Jacques Rousseau,* quarante-huit ans, transporteur, qui rentrait à son domicile vers 3 heures du matin. Mme Rousseau affirme *qu'elle a cru avoir affaire à un* cambrioleur. C'est alors qu'elle a saisi un pistolet rangé dans la table de nuit. Mme Rousseau qui disposait d'un permis de port d'arme, a été inculpée d'homicide volontaire et écrouée à la prison de Dijon, sa version des faits n'ayant pas convaincu, semble-t-il, le juge d'instruction du tribunal d'Auxerre.

AUX ASSISES DU CALVADOS

Un restaurateur meurtrier d'un jeune consommateur

De notre correspondant

Caen. — *Un restaurateur d'Equemauville* (Calvados), M. Raymond Gonnet, cinquante-quatre ans, a comparu, vendredi 19 janvier, devant la cour d'assises du Calvados sous l'accusation de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* pour avoir tué, le 26 mars 1978, un jeune consommateur âgé de vingt ans, Jean-Marc Lesueur. Procès de l'« autodéfense » et de la « *légitime défense » qui a eu lieu devant une* salle *remplie* de professionnels de l'hôtellerie venus soutenir l'accusé.

Le jour de Pâques 1978, trois jeunes Parisiens étaient venus déjeuner au *Vieux Pressoir, près d'Honfleur. A la fin du repas,* assez éméchés, ils se querellent avec des membres de la famille du restaurateur. Echange de mots, bagarre. M. Gonnet, aidé par d'autres clients et par son cuisinier, met à *la porte les trois Parisiens. Il utilise même* une cravache. Tout aurait pu s'arrêter là. Mais l'un des expulsés, Jean-Marc Lesueur, armé d'un cric, pénètre dans le bar après en avoir brisé la porte. *La famille s'enferme dans une autre salle.* Une vitre vole en éclats. M. Gonnet prend son pistolet et tire. Jean-Marc Lesueur, atteint à la tête, mourra deux jours plus tard.

La première journée des débats a montré cependant que tout n'était pas très clair. Les policiers d'Honfleur, dans leur enquête, ne paraissent pas avoir mis en doute les témoignages des proches du restaurateur, qui n'a d'ailleurs jamais été incarcéré. Le corps de la victime a été *trouvé aux trois quarts* à l'extérieur. *Se précipitait-elle vraiment vers le restaurateur* comme celui-ci l'affirme ? M. Gonnet a toujours dit avoir visé au-dessus de l'épaule gauche. Il est excellent tireur. Or, la *balle est entrée sur le côté arrière droit de la tête de la victime.* L'accusé répond simplement : *« Il était excité, il gesticulait, il a dû tourner la tête. »*

THIERRY BREHIER.

Un juré « empêché »

Epouse du premier adjoint au maire de Poissy (Yvelines), *comptable zélée et mère irréprochable* de quatre enfants, Mme Claudie Niault, quarante-deux ans, présente tous les signes de la respectabilité. La *municipalité* de Poissy l'a donc choisie pour être proposée au *tirage au sort de la* cour d'assises des Yvelines. Mme Niault a donc siégé dès les premières audiences de la *session* d'assises, qui a lieu actuellement à Versailles. Le 16 janvier, elle a participé aux délibérations condamnant *pour vol qualifié Jean* Santini à cinq ans de réclusion criminelle. Le lendemain, toujours avec son concours, Manzouz Tiknlouine s'est vu infliger douze ans de réclusion criminelle pour vol et pour viol.

Le jeudi 18 janvier, pourtant, Mme Niault n'a pas été choisie par le tirage. Quittant *le* palais de justice, elle *s'est aussitôt livrée dans* les magasins de Versailles, puis dans une grande surface à Parly-II, à une *série de vols :* portefeuille, montre, produits de beauté, appareil ménager, ensemble pour dame, etc. Arrêtée par les surveillants du magasin puis confiée aux gendarmes, elle a comparu en flagrant délit vendredi *19 janvier devant* le *tribunal* de grande instance de Versailles. A l'audience de la cour d'assises, au même moment, on la signalait « *empêchée* »...

A la demande de son défenseur, Mᵉ Yves Beddouk, Mme Claudie Niault a été laissée en liberté et son procès a *été renvoyé* au 2 *février.* Selon son avocat, elle souffre de troubles psychologiques passagers. — D. R.

Faits et jugements

● *Les affaires de viol.* — La cour d'assises du Val-de-Marne a condamné trois hommes accusés d'avoir violé une jeune Allemande *en juin 1977,* dans un appartement d'Ivry. Ils avaient proposé à la jeune fille de la raccompagner chez elle, après la fermeture d'une *ligne d'autobus.* Gérard Tourmois, trente-trois ans, a été condamné à huit ans de réclusion criminelle, Francis Michel, vingt et un ans, à *cinq ans d'emprisonnement,* et Georges Vallée, cinquante et un ans, à quatre ans d'emprisonnement. D'autre part, à *Digne* (Alpes-de-Haute-Provence), un ambulancier de vingt et un ans a été inculpé de viol sur la personne *d'une mineure de quinze* ans et demi et écroué. En novembre 1978, la jeune fille avait *été violée après avoir accompagné* en ambulance sa grand-mère, venue subir des examens à l'hôpital. Enfin, à *La Rochelle,* deux hommes ont été arrêtés jeudi 18 novembre après le viol d'une femme à son domicile.

● *Drogue : un mort à Lens.* — Un jeune homme de dix-huit ans, Didier Heroguel, sans emploi, a succombé mercredi 17 janvier à une *« overdose » dans la chambre* qu'il occupait à Lens (Pas-de-Calais). Un adolescent, également drogué, qui se trouvait avec lui, a été placé sous surveillance médicale. La police, qui a découvert le corps du jeune garçon, avait été prévenue par des voisins.

● *Le bureau de la commission nationale des conseils juridiques,* pour l'année 1979, vient d'être élu. Il est composé de MM. Pierre Chiffaut-Mollard, président, Jacques Bret et Jean-Paul Deysine, vice-présidents, Jean-Claude Coulon, secrétaire. *« Pour la première fois,* indique cette organisation, *les conseils juridiques, en vertu du décret du 15 mars 1978, qui fait suite à la loi du 31 décembre 1971, sont dotés d'une véritable organisation représentative de l'ensemble de la profession. »*

FAITS DIVERS

● *Naufrage d'un chalutier français à Terre-Neuve.* — Un chalutier français, le *Victoria,* a coulé par gros temps dans le golfe du Saint-Laurent, à l'ouest de Terre-Neuve, dans la nuit de jeudi 18 à vendredi 19 janvier. Les cinquante et un membres d'équipage ont été recueillis par trois autres chalutiers français : le *Jutland,* le *Seeland* et le *Finland,* qui pêchaient dans les parages. Les quatre bateaux avaient été armés par la Société nouvelle des pêcheries de Bordeaux. — *(A.F.P.)*

● *Un cargo grec échoué devant Valras-Plage.* — Le cargo grec *Mimosa,* qui s'était échoué jeudi 18 janvier à l'embouchure de l'Aude, a été brisé, vendredi, par la *tempête à quelques centaines* de mètres du rivage, au sud de Valras-Plage. Les trente personnes se trouvant à bord ont été évacuées par un hélicoptère militaire.

Le Monde

culture

Cinéma

La mort de Paul Meurisse

En raison du décès de Paul Meurisse, mort d'une crise cardiaque dans la nuit du 18 au 19 janvier (« le Monde » du 20 janvier), les représentations de « Mon père avait raison », de Sacha Guitry, au Théâtre Hébertot, sont annulées (les places seront remboursées). Aucune doublure n'était prévue pour remplacer le comédien qui tenait dans cette pièce le rôle principal. Il est très possible que le spectacle, qui en était à sa centième représentation, ne soit pas repris.

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a estimé que la disparition de Paul Meurisse « laisse un vide qui cause un dommage irréparable à la vie artistique de notre pays ».

A la mémoire de l'acteur, les diverses stations de radio ont rediffusé dans la soirée de vendredi une série d'émissions qui lui avaient été consacrées. Antenne 2, de son côté a proposé, à l'heure du « ciné-club », « l'Éducation amoureuse de Valentin », de Jean L'Hote, où Paul Meurisse interprétait le rôle du père. Enfin, TF 1 donnera dimanche, à 17 h. 40, au lieu de « Noblesse oblige », un film de Georges Lautner, tourné en 1962 : « l'Œil du monocle ».

Les obsèques de Paul Meurisse seront célébrées le mardi 23 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Neuilly.

L'autorité, l'élégance et l'humour

Bien qu'il fût né à Dunkerque, il y avait en lui du gentleman britannique et du mandarin chinois. Au premier il semblait avoir emprunté sa prestance, son flegme, son humour et cet air d'insolence qu'il affichait quand ses rôles l'exigeaient. Au second, son regard bridé, sa courtoisie cérémonieuse, une sorte de mystère qui naissait de ses rares sourires.

Paul Meurisse était de ces comédiens qui restent fidèles à leur nature quels que soient les personnages qu'ils incarnent. Modelant ses rôles selon son tempérament personnel, plutôt que se laissant modeler par eux, mais les vivifiant par son autorité, son élégance, son ironie, et les servant avec une conscience exemplaire. Homme de métier s'il en fût et homme de caractère. « Seigneurial » au meilleur sens du terme. Et dont la présence s'imposait à la ville comme à la scène.

Sa carrière théâtrale fut brillante. Découvert (grâce à Edith Piaf) dans le Bel Indifférent *de Cocteau, il gravit les échelons du succès en jouant tour à tour des rôles classiques* (Coriolan, Jules César) *et modernes* (Domino, le Coup de grâce). *Après un passage à la Comédie-Française, il devint un des rois du Boulevard. Magnifique interprète d'Anouilh* (l'Hurluberlu, la Foire d'empoigne, le Directeur de l'Opéra), *il devait également triompher dans* Cher Menteur, l'Escalier, Un sale égoïste *et* l'Autre Valse *(deux comédies de Françoise Dorin). La mort l'a frappé alors qu'il jouait* Mon père avait raison, *une pièce où, sans trahir Guitry, il avait réussi à le faire oublier.*

Paul Meurisse eut moins de chance avec le cinéma. Parmi les très nombreux films qui composent sa filmographie, il n'y en a guère plus d'une dizaine qui ont échappé à l'oubli. En le faisant engager dans Macadam *(réalisé par Marcel Blistène), Jacques Feyder avait pourtant pressenti les possibilités du jeune comédien. Mais, par la suite, Meurisse dut se contenter de rôles de composition qu'il rendait savoureux sans pouvoir toujours les sauver de l'insignifiance. Seuls ou presque, Renoir* (le Déjeuner sur l'herbe), *Melville* (le Deuxième Souffle, l'Armée des ombres), *Clouzot* (les Diaboliques, la Vérité), *Carné* (Du mouron pour les petits oiseaux), *surent vraiment tirer parti de son talent. Et Georges Lautner qui, dans la série des* Monocle, *eut du moins le mérite de rendre populaires sa fantaisie et sa cocasserie.*

Paul Meurisse a été victime de la routine et du manque d'imagination du cinéma français. Né italien, il serait peut-être devenu l'égal d'un Gassman ou d'un Sordi. En France, il n'a pu offrir au public des salles obscures que les miettes de son originale et séduisante personnalité.

JEAN DE BARONCELLI.

Musique

Mélanges et bonnes notes

Toujours en voyage, d'une salle à l'autre, incertains du lendemain, les concerts de l'Itinéraire ont fait halte au théâtre Montparnasse. S'ils ont provisoirement délaissé le principe de la soirée à thème, c'est pour mieux s'ouvrir aux diverses tendances et aux jeunes compositeurs. Cela se prête moins au compte rendu synthétique, mais les synthèses sont souvent un moyen trop commode d'envisager les choses par le plus petit commun dénominateur.

L'un des premiers intérêts de ce concert était la découverte de deux compositeurs presque inconnus : Jean-Baptiste Devillers (né en 1953), qui a étudié à Rouen, puis au Canada, et de Gérard Garcin (né en 1947), élève de Donatoni et, jusqu'ici, plus connu comme instrumentiste. Pointilliste au début, plus volubile par la suite avec de longues tenues fortissimo dans les registres extrêmes, Sentes, *de J.-B. Devillers, pour un ensemble de solistes, se renouvelle trop peu pour les vingt minutes que dure la partition.*

2 + 2 + 2 + 2, *de Gérard Garcin, au contraire, présente une évolution plus sensible avec, au milieu, une intéressante mélodie de timbres sur des unissons et des octaves ; mais c'est surtout la qualité de l'écriture des huit instruments qui frappe. Rien que de très classique quant à leur traitement, comme chez Donatoni, mais un sens des bonnes notes et des mélanges dignes du maître.*

De Thomas Kessler (né en 1937), on peut entendre maintenant assez régulièrement Piano Kontrol, *pour piano et synthétiseur ; c'est sa pièce jumelle,* Violon Kontrol, *qu'interprétait Janos Negyesy. Outre les transformations du son, l'aspect de plus captivant de cette œuvre reste le contrôle par le soliste lui-même, de toutes les manipulations électroniques — modulation en anneaux, filtrage — généralement confiées à des ingénieurs et qui, de ce fait, lui échappent, alors qu'elles interviennent dans l'interprétation (1).*

Phantasma 3, *de Friedrich Cerha (né en 1926), qui suivait, tente de reproduire, avec une petite formation, les processus d'évolutions de masse que le compositeur avait précédemment travaillés à l'orchestre, dans les* Spiegel *(1960). L'un des traits saillants de* Phantasma 3, *et en général de la musique de Cerha, c'est la clarté du discours : les épisodes bien caractérisés se succèdent selon une intuition de la durée et un sens de l'architecture qui révèlent un instinct dramatique très sûr.*

Première française très attendue, Sortie vers la lumière du jour, *de Gérard Grisey (né en 1947), avait été créé cet automne à Donaueschingen* (le Monde *du 24 octobre), mais l'interprétation de l'Ensemble de l'Itinéraire est tellement plus attentive et plus vivante qu'on dirait presque deux pièces distinctes. D'abord, le début et la fin, dans la pénombre avec les musiciens qui viennent s'installer les uns après les autres ou lorsque le son s'éteint peu à peu, se révélaient autrement convaincants ; ensuite la direction de Boris de Vinogradov insuffle une vie insoupçonnée à ces brusques crescendo-decrescendo qui illuminent soudain la trame principale, partie d'un « do » suraigu de l'orgue et qui ira jusqu'au « ré bémol » grave, tandis que le son se transforme aussi, ajoutant des bruits de souffle ou de clef.*

Gérard Grisey présente cette Sortie vers la lumière du jour *comme une sorte de parenthèse dans sa recherche, mais cette exécution nous confirme qu'il s'agit là d'une œuvre à part entière, car la tension attentive qu'elle sollicite de l'auditeur s'accroît sans cesse et n'est jamais déçue.*

GÉRARD CONDÉ.

(1) *Violon Kontrol* vient de paraître en disque par le même interprète : INA-GRM AM-821-10, distribué par Harmonia Mundi.

Formes

Réalités de l'imaginaire

La décentralisation artistique, qui n'est pas un vain mot, pousse désormais une antenne au bout du monde. En rassemblant en *Finis Terrae* les œuvres de deux cent quarante peintres, sculpteurs, graveurs, issus de tous les points du globe, voire de Chine (Zao Wou-Ki), la toute neuve Biennale de Brest, *lancée contre vents et marées* par Gérard Liardet, n'a pas ramené dans la rade *tous* les Bretons que la capitale a plus ou moins consacrés (il y en a, certes, pas mal dans le lot, tel Jean Fournier, qui vit à Ouessant). Elle déploie du moins l'éventail de toutes les tendances, des noms célèbres ou en passe de le devenir, tels ceux de François-Xavier Fagniez et de Félix Rozen, par exemple, qui se partagent le prix de peinture, ainsi que de Francis Dusepulchre (sculpture) et de Dorotheo Arnaiz (gravure). Reste à faire revenir dans leur lumière Guy Bigot (Nantes, il est vrai, l'a glorifié), Jappé, Dilasser, et tant d'autres. Dans deux ans...

Les rives de la Seine gardent leur fonction promotrice. La peinture de Guermaz ne stagne pas (1). Sans doute l'artiste demeure le médiateur qui capte les forces cosmiques en des paysages imaginaires, étagés, fractionnés, subtilement nuancés, où tout est enchantement et incantation. *Mais des tons* plus vifs, des pointes de feu avivent les plus récentes. La *Métamorphose éclaboussée* éclate et me transporte. C'est de la grande peinture. En voici d'autres, aux masses plus fortement colorées et compactes. Et puis (est-ce le dernier avatar ?), des toiles et des aquarelles quasi monochromes, ocres tirant sur le marron, ponctuées, striées d'éclairs et de vibrations nouvelles qui témoignent d'une recherche ennemie du repos. Car la vraie contemplation n'est jamais oisive.

J'ai trouvé, non loin de là, deux nouveaux venus, un peintre et sculpteur, pleins de promesses (2). On respire l'air du large du même souffle que Jean-Claude *Le* Gouic, qui parvient à exprimer sur le papier non pas les sites où il travaille (sur place : on ne saurait dire sur le motif), mais sa propre relation avec le paysage. Sans un contact direct avec la nature, la mer, les rochers, de préférence au crépuscule, il ne saurait diviser, aligner, reconstituer l'espace, qui est son véritable élément. Il arrive (déjà) à un dépouillement extrême dans les profils de gestes « constructifs » que la couleur contribue à identifier avec l'émotion première. Et à la communiquer.

Quant à *Marie-Michèle Poncet*, plus jeune encore, elle tire des matériaux les plus nobles et les plus résistants, par taille directe, ce qui mérite d'être noté, des formes pures. Un torse, en granit, *le Guetteur*, en marbre, et une demi-douzaine de sculptures de la même veine, dont je ne déplore que le trop petit nombre, sont mieux que des œuvres de débutant.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Entremonde, 50, rue Mazarine.
(2) La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts.

■ Loleh Bellon a reçu le prix « U » 1979 pour sa pièce « Changement à vue », actuellement présentée à Paris, au Théâtre des Mathurins. Le prix « U », créé en 1954, récompense une personnalité d'auteur dramatique à des débuts.

Théâtre

« NOUS », par Pip Simmons

La tournée française de Pip Simmons a commencé à la Maison de la culture de Grenoble avec deux spectacles, *Nous* et *Woyzeck*, qui vont ensuite à Nice, à Aix-en-Provence, à Annecy et à Lyon. A Paris aussi, à l'Athénée, les 20 et 21 janvier avant d'aller au Danemark, à Hambourg pour le Théâtre des Nations, à Münich pour le Festival.

Nous est tiré d'un roman-fiction de Zamiatine, mi-politique mi-poétique, écrit dans les années 20, et qui rappelle *1984*. Big Brother s'appelle le Bienfaiteur, mais il règne sur le même univers surveillé, planifié. L'Etat unique, au ciel sans nuages, est protégé par le Mur vert de barbares désordonnés, vulnérables aux maladies. Il y a dans le livre un hymne ambigu à la sexualité qui disparaît complètement du spectacle. Pip Simons fixe son humour amer sur la philosophie de l'Etat unique : la liberté détruit le bonheur.

Des personnages uniformisés par des combinaisons d'un bleu angélique sourient sans désemparer. Le « héros » rêve d'autre chose et ne *rencontre* qu'un art abâtardi (tableau splendidement funèbre du déserpoir de l'artiste), une affreuse dérision de l'amour (tableau choc, rapide comme une gifle). « *Je suis malade* », dit-il, et docilement il se laisse soigner : on l'opère de son imagination (tableau vénéneux, sombre poésie d'un doux cauchemar). Il va rejoindre les autres qui se balancent lentement, vides, heureux. Et nous — *Nous* — restons le souffle court, le cœur étreint, la tête bouleversée par des pensées en orages.

L'Etat unique, on le trouve en passant la frontière des camps de *An die müsik*, où choisir sa mort, en faire l'image dernière de la beauté, était une manière de retrouver sa dignité. Lorsque les principes d'oppression sont admis, légalisés, il n'est pas besoin de torture. Plus inexorablement désespérée que la mort est la vie décervelée. Pip Simons le dit très fort, sans pathos, mais avec une sensibilité tendue à l'extrême. Sans fioriture, avec des moyens très simples, en dépit des télévisions et des lasers utilisés juste comme il faut, aussi normalement qu'un projecteur ou une toile peinte.

COLETTE GODARD.

★ Athénée, 20 janvier, 21 heures : *Nous* ; 21 janvier, 21 heures : *Woyzeck*.

Jazz

LEVAILLANT, RIGAUD, LA VELLE

Par où commencer ?

Ils sont nombreux, en fin de compte, ceux qui voudraient bien découvrir le jazz. Ceux qui ne demandent pas mieux que de le rencontrer. Ceux qui aimeraient aimer. Mais ils ont su, à tort ou à raison, le sentiment que le jazz demande une initiation. Un rite d'explication. A condition encore que le rite ne soit pas trop religieux et l'explication trop scolaire.

Eh bien, ça tombe à pic : le programme de la Chapelle des Lombards, ces deux semaines, est tout exprès fait pour eux. Sans calcul, qui plus est : parce que ce programme se destine aussi, très tranquillement, aux amateurs les plus avisés. Denis Levaillant et Pierre Rigaud d'abord. Deux jeunes musiciens dans le droit fil des musiques *improvisées*. Le *droit* fil ? On veut parler de ces chemins en liberté qu'empruntent — souvent en duo — les Européens. On veut évoquer ces aventures à deux, conduites d'une même passion, celle du jazz, bien sûr, et celle de toutes les musiques, *qui ne se résignent jamais* à la passivité. Alors Levaillant au piano et Rigaud aux saxophones jouent, s'amusent, s'écoutent et inventent, soir par soir, une écriture de double *jeu*. Une façon de vivre l'égalité musicale, plus préparée qu'il n'y paraît, et juste assez théâtralisée pour déjouer les pièges de l'innocence.

La Velle, ensuite. Pour elle, chanteuse et pianiste afro-américaine, la question de la tradition et de l'origine ne se joue pas de la même *façon*. Elle s'énonce, dans tous les accords, dans le timbre de la voix, dans les sautes de registres, *elle se crie dans le blues*, elle se dit dans le pathétique ou dans le rire. Et c'est comme ça : La Velle vous prend et ne vous lâche plus. Elle rappelle tour à tour toutes les *grandes chanteuses noires, mais sur*tout Nina Simone, dans le rapport de scène qu'elle nous impose, à nous public : nous interpellant, se moquant de nos placidités, de notre calme un peu trop religieux en cette fausse chapelle.

Et finalement, toutes références bues, La Velle n'est que La Velle : une vedette à saisir avant la gloire, un spectacle que le business n'a pas encore réussi à digérer. Ni le démon des arrangeurs. Elle joue avec l'insolence de la *sincérité, superbement* soutenue par Steve McCraven et Sylvain Marc. Elle joue tout et le reste : la soul music, la ballade, le blues, la chanson, toute la musique noire enfin.

Ce n'est pas du « jazz » ? Mais justement : le jazz s'est toujours ingénié à être autre chose que lui-même. Et encore : Levaillant et Rigaud ont aujourd'hui à peu près autant de public que La Velle, inconnue l'an dernier, au bar d'un grand hôtel parisien. C'est que les musiciens aussi n'en finissent jamais *de commencer*.

FRANCIS MARMANDE.

★ Chapelle des Lombards : *Levaillant et Rigaud*, 20 h. 30 ; La Velle, 22 h. 30.

Photo

L'enfant japonais

L'Association de presse France-Japon, *qui compte une soixantaine* de journalistes français et de correspondants, a créé, en 1977, un prix annuel, « Découverte du *Japon* », *destiné aux moins de trente* ans. Cette année, c'est un jeune étudiant *en droit, photographe amateur*, Frédéric de La Mure, qui a reçu la bourse, de 5 000 *francs*, et un billet d'avion, pour un séjour de cinq semaines. En France, il a l'habitude de photographier les enfants, *il a décidé* de continuer au Japon, et a rapporté un travail honorable, dont vingt photos sont actuellement exposées dans le *salon* Yamato de *l'hôtel Méridien*. La lauréate précédente avait travaillé sur le thème *des produits français dans les grands* magasins japonais.

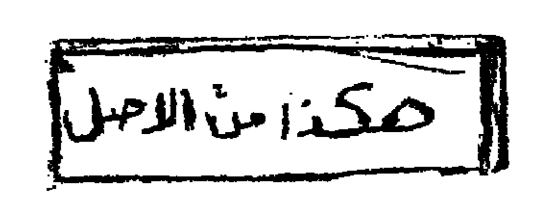
***Donc*, « l'Eté de l'enfant au Japon » : Frédéric de la Mure a un rapport privilégié avec les enfants, un rapport de confiance qui laisse *sa place* à la gravité et aux grimaces (l'enfant regarde l'appareil, *qui n'est qu'un jouet de plus*). Il n'est pas resté à Tokyo, il a voyagé en *stop dans tout le Japon*, et s'est fait héberger dans des familles. Il a *pu ainsi* suivre les enfants dans leurs jeux, dans leurs instants d'émerveillement (les *feux* de Bengale, la chasse aux insectes), jusque dans leur bain ou dans le dortoir de l'école.**

***L'enfant japonais* est pris entre la tradition et l'américanisation : il continue à danser maquillé, en kimono, au cours de fêtes rituelles, il s'exerce encore à la calligraphie des caractères chinois, et il joue au base-ball. Il sort seul de chez lui avec des couleurs et des pinceaux, il déroule une natte devant un temple, ou une fleur, qu'il se met à dessiner pendant plusieurs heures.**

HERVÉ GUIBERT.

★ 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris (17e). Jusqu'au 31 janvier.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : le Lac des cygnes (sam., 19 h. 30).
Salle Favart : Véronique (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : la Puce à l'oreille (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, Grand Théâtre : Bernard Haller (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). Gémier : le Belvédère (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : la Trilogie de la villégiature (sam., 19 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : Le jour où Mary Shelley rencontra Charlotte Brontë (sam. et dim., 18 h. 30).
TEP : Jules César (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou : l'Embranchement de Mugby (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam. et dim., 20 h. 30) ; *Concert Colonne*, dir. M. Yazaki (Mendelssohn, Chopin, Tchaïkovski) (dim., 18 h. 30).
Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30) ; *Film Calder* (dim., 15 h., 15 h. 30 et 16 h.).
Théâtre de la Ville : Soledad Bravo (sam., 18 h. 30) ; les Trois Sœurs (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : *Délire à deux* (sam., 20 h. 45).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.) ; *Un homme à la rencontre d'A. Artaud* (sam., 18 h. 30).
Athénée, salle C.-Bérard : le Grand Feu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Salle II : *Nous* (sam., 21 h.) ; Woyzeck (dim., 21 h.).
Biothéâtre : la Crique (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Bouffes-du-Nord : *Mesure pour mesure* (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Tempête : La vie est un songe (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dernière). — Atelier du Chaudron : Sens (sam., 20 h. 30).
Centre culturel du XVIIe : l'Etang de voir (sam., 20 h. 45).
Cité internationale, Resserre : Iakov Bogomolov (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Dom Juan (sam., 20 h. 30). — Galerie : le Silence des oubliés (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Guy Bedos (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.)
Daunou : *Ulysse au pays des merveilles* (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Essaïon, I : Tu me mènes en bateau (sam., 18 h. 30) ; la Maison dans les murs. — II : le Chant général (sam., 20 h. 30) ; Un certain Plume (sam., 22 h. 15).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : le Gros Oiseau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; les Etoiles (sam., 22 h. ; dim., 17 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : la Vénitienne (sam., 20 h. 30) ; Louise la Pétroleuse (sam., 22 h.).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Chair chaude (sam., 18 h. 30) ; Façéties (sam., 20 h. 30) ; la Shaga (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Une heure avec Rainer Maria Rilke (sam., 18 h. 30, dernière) ; Acteurs en détresse (sam., 20 h. 30, dernière).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Marigny : le Cauchemar de Bella Manningham (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : Changement à vue (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : *Duos sur canapé* (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière : Les papas naissent dans les armoires (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mogador : le Pays du sourire (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : la Petite Hutte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Oblique : Des petits cailloux dans les poches (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay, I : Diderot à corps perdu (sam., 20 h. 30). — II : *Zadig* (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palace Croix-Nivert : Rocky Horror Show (sam. et dim., 20 h.).
Palais-Royal : *le Tout pour le tout* (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Péniche : Naïves hirondelles (sam., 20 h. 30).
Plaine : *Sur la grand' route* (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Porte-Saint-Martin : *le Cri des oiseaux*, Anne Sicco (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Ranelagh : Feuilles de route (sam., 20 h. 15 ; dim., 15 h. et 20 h. 15).
Saint-Georges : Attention ! fragile (sam. 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Studio-Théâtre 14 : Hypnos ou les Bâtisseurs d'empire (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : le Pompier de mes rêves (sam., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Phèdre (sam., 20 h. 15) ; Finnegans Wake (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris : Bubbing Brown Sugar Harlem années 30 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Tristan-Bernard : *Crime à la clef* (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois : les Morosophes (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

Les chansonniers

Deux-Anes : A.-M. Carrière, M. Horgues (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Caveau de la République : Et voilà l'travail (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier : l'Entraînement du champion avant la course (sam., 21 h.).
Athis, Salle des fêtes : Francisco Montaner (sam., 20 h.).
Aulnay-sous-Bois, Salle P.-Scohy : C. Anderson, C. Bolling, Neo Jazz Quartet, R. Fonsèque (sam., 21 h.).
Bezons, Théâtre : la Table.
Bourg-la-Reine, CAEL : Nigel North, luth (Gaultier, Mouton, Weiss, Bach) (dim., 21 h.).
Champigny, Salle G.-Philipe : Francis Lemarque (sam., 21 h.).
Chelles, CAC : le Septième Commandement ou Tu voleras un peu moins (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Choisy-le-Roi, C.M.A.C. : Ça respire encore... (sam., 21 h.).
Colombes, M.J.C. : les Dames de Julietta Jérôme dans le gouffre (sam., 20 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous : A la recherche de Marcel Proust (sam., 20 h. 30).
Créteil, Maison André-Malraux : les Chaises (sam., 20 h. 30).
Elancourt, APASC : Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus (Rossini, Bach, Ravel, Debussy) (sam., 21 h.).
Issy-les-Moulineaux, Théâtre : Antigone (sam., 21 h.).
Mantes-la-Jolie, C.C. : Oze, rock (sam., 21 h.).
Marly-le-Roi, Maison J.-Vilar : J. Horreaux, J.-M. Tréhard, guitare et luth (sam., 21 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : l'Enfance de Vladimir Kobalt (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Neuilly, église Saint-Louis : Chorale des Petits Chanteurs de Sainte-Croix, Ensemble instrumental de Saint-Cloud (sam., 21 h.).
Ris-Orangis, Salle R.-Desnos : Workshop de Lyon (sam., 20 h. 30).
Rosny, Salle des fêtes : Bal folk (sam., 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Pauvre B... (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Maur, Théâtre du Val-de-Marne : les Pauvres Gens (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Pie : Font et Val (sam., 21 h.).
Saint-Rémy, Salle municipale : Oscar Caceres (sam., 20 h. 45).
Sceaux, les Gémeaux : Théâtre de chambre (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : Apprends-moi Céline (sam., 21 h.) ; l'Avocat du diable (dim., 15 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : Cathy Berberian (sam., 21 h.).
Yerres, Gymnase : Fête de la danse (sam., 21 h.).

Les concerts

Conciergerie : Quatuor Via Nova ; C. Lardé, flûte (Boccherini) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Merri : B. Mathieu, orgue ; J. Loup, flûte ; P. Grégoire, piano (Lalo, Schubert, Langlais) (sam., 21 h.) ; Ensemble instrumental Saint-Merri, dir. J.-P. Lemarié (Haendel) (dim., 16 h.).
Ranelagh : Quintette à vent Nielsen (Hindemith, Danzi, Stockhausen) (sam., 18 h. 30).
Lucernaire : Trio à cordes Borasarello (dim., 17 h.) ; N. Villarino, piano (Ravel, Balbi, Legrand, Liszt, Villarino) (sam. et dim., 19 h. 30) ; Pancracio, guitare (Fleury, Villa-Lobos, Sor, Gasser) (sam. et dim., 21 h.).
Salle Gaveau : Quatuor Talich de Prague (Mica, Mendelssohn, Brahms) (sam., 17 h. 15) ; I. Drenikov, piano (Beethoven, Schubert, Liszt, Scriabine) (sam., 21 h.) ; *Orchestre F. Oubradous*, dir. J. Pernoo, sol. Y. Lefébure, piano (K.P. Bach, J.S. Bach) (dim., 17 h. 30).
Théâtre d'Orsay : M. Maisky, violoncelle ; M. Frager, piano (Beethoven, Grieg) (dim., 10 h. 45) ; Ensemble Yonin Yo-Kai (dim., 18 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : P.-Y. Asselin, orgue (Bach) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : le Madrigal du Luxembourg (autour de Bach) (dim., 17 h.).
Eglise américaine : T. Smith, piano (Haydn, Debussy, Beethoven, Chopin) (dim., 18 h.).
Notre-Dame de Paris : P. Brunet, orgue (Scheidt, Kniller, Buxtehude, Pachelbel) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Quatuor de flûtes, G. Grognet, S. Beltrandot, A. Ouzounoff (De la Renaissance à nos jours) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Merri : B. Mathieu, orgue ; J. Loup, flûte ; P. Grégoire, piano (Langlais, Schubert, Lalo) (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : le Concert dans l'œuf (musique du douzième au quatorzième siècle) (sam., 21 h.).
Radio-France : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. B. de Vinogradov, sol. M. Hirayama, soprano (Tamba, Shimoyama) (sam., 20 h. 30).
Centre culturel canadien : G. Lagacé, clavecin (Marais, Scarlatti, Poulenc...) (dim., 11 h.).
Hôtel Hilton : F. Knaeps, J. d'Oliveira-Chamine, P. Baudet-Gony (Schubert, Brahms) (dim., 15 h.).
Art-Dépôt : W. Kagi, alto ; W. Karveno, piano (Schumann, Hindemith, Brahms) (dim., 17 h.).
Eglise des Billettes : le Madrigal du Luxembourg (autour de Bach) (dim., 17 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : *Orchestre des Concerts Pasdeloup*, dir. G. Devos, sol. M. Hasson, violon (Beethoven) (dim., 17 h. 45).
Hôtel Hérouet : C. Bernard, violon ; J. Castérède, piano (Beethoven, Franck, Stravinski) (dim., 18 h.).
28-Rue-Dunois : M. Mélahemoff, flûte ; M. Beckouche, piano (Bach, Haendel, Fauré, Debussy, Ravel) (dim., 18 h.) ; *Musique maghrébine* (dim., 21 h.).

Jazz, pop', rock, folk

Golf Drouot : Rockin Rebels (sam., 21 h. 30).
Caveau de la Huchette : M. Villers, D. Doriz (sam. et dim., 21 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : Nadavati (sam., 20 h.) ; King Blues Band, le *Grand Nébuleux* (dim., 19 h.).
Olympia : Jean-Loup Longnon Big Band (sam., 24 h.).
Chapelle des Lombards : D. Levaillant, P. Rigaux (sam., 20 h. 30) ; la Valle (sam., 22 h. 30).
Riverbop : M. Ali, C. Barthélemy, J.-J. Avenel (sam., 22 h. 30).
Bar Totem : Billy Harper Quintet (sam., 21 h.).
Petit-Opportun : G. Arvanitas, P. Michelot, M. Roques (sam., 22 h.).
La Péniche : H. Singer, P. Clarence, B. Reed (dim., 20 h. 30).
Troglodyte : Varik (sam., 20 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Samedi 20 - Dimanche 21 janvier

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 16 h. : les Nuits de Chicago, de J. von Sternberg ; 18 h. : Courts métrages français ; 20 h. : Juliette des Esprits, de F. Fellini ; 22 h. : la Marquise d'O, d'E. Rohmer. — Dim., 16 h. : les Troyennes, de M. Cacoyannis ; 18 h. : Stutzen der Gesellschaft, de D. Sirk ; 20 h. : le Courrier du cœur, de F. Fellini ; 22 h. : Violence et passion, de L. Visconti.
Beaubourg, sam., 15 h., Cinéma et science-fiction : Le danger vient de l'espace, de P. Heusch ; 17 h. et 19 h., Le cinéma et le chemin de fer : *le Train*, de J. Frankenheimer ; 21 h. : la Ronde de l'aube, de D. Sirk. — Dim., 15 h. : Cinq semaines en ballon, d'I. Allen ; 17 h., Le cinéma et le monde des industries : *Metropolis, de F. Lang* ; 19 h., Le cinéma et le chemin de fer : l'Express du colonel von Ryan, de M. Robson ; 21 h. : le Mirage de la vie, de D. Sirk.

Les exclusivités

L'ADOPTION (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'ANGE GARDIEN (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-90-90).
BAKO L'AUTRE RIVE (Fr.) : Styx, 5e (333-08-40) ; *La Clef*, 5e (337-90-90).
BELFAGOR, LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CAP HORN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Espace-Gaîté, 14e (328-99-34).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
C'EST DINGUE, MAIS ON Y VA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CRI DU SORCIER (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), *U.G.C.-Marbeuf*, 8e (225-18-45).
LE CYCLE (Iran., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42), *Mac-Mahon*, 17e (380-24-81).
LES DENTS DE LA MER (A., v.o.) (2e partie) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). — V.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) (sauf merc., sam., dim. apr.-midi).
L'ETE DE MES QUINZE ANS (Suéd., v.f.) (*) : *Omnia*, 2e (233-39-36), Balzac, 8e (359-52-70).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), *Colisée*, 8e (359-29-46), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), *Parnassien*, 14e (329-83-11), F.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les films nouveaux

AU NOM DU FUHRER, film belge de Lydia Chagoll : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT, film allemand de Werner Herzog (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
COMME DES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL, film français de Jean Schmidt : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES, film français de Charles Nemes : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LE CAVALEUR, *film fr. de* P. de Broca : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e 539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FRISEE AUX LARDONS, film français d'Alain Jaspard : *Capri*, 2e (508-11-69) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 19e (606-34-25).
LA JUNGLE PLATE, film hollandais de Johan Van der Keuken (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Action République, 11e (805-51-33) ;
GALACTICA, LA BATAILLE DE L'ESPACE, film américain de Richard A. Colla (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA FIEVRE AMERICAINE (It., v.f.) : Paramount City Triomphe, 8e (225-45-76), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (246-66-44), Images, 18e (522-47-94).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRANDE MENACE (Angl., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
GREASE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Montparnasse-Pathé*, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
INSIANG (Phil., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), h. sp.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), h. sp. ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MOLIERE (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
ON EFFACE TOUT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). - V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70).
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e 508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount-Montparnasse*, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Tourelles, 20e 636-51-98), h. sp.
PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
POT DE VIN (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp. ; Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
RUE DE LA JOIE (Jap., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
SANS FAMILLE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SIMONE DE BEAUVOIR (France) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SONATE D'AUTOMNE (Suède, v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suède, v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Gaumond-Sud*, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).









MÉDECINE

LES TREIZIÈMES JOURNÉES INTERNATIONALES DE DERMOCOSMÉTOLOGIE A LYON

Sébum et acné : un lien encore hypothétique

De notre correspondant régional

Lyon. — Les Treizièmes Journées *internationales de dermocosmétologie* viennent de rassembler, à Lyon, deux cent cinquante spécialistes. Le thème choisi cette année : « Sébum et peau grasse » recouvrant des aspects *différents d'un même* dérèglement pouvant concerner la peau ou le *cuir chevelu*, donnait la possibilité, par une *meilleure* connaissance des phénomènes biologiques, d'établir des relations existant entre *le trouble dermatologique et la déficience* esthétique. Aussi les travaux ont-ils porté sur toute une série d'aspects concernant un *déséquilibre physiologique depuis* les techniques d'évaluation du sébum sur la peau — domaine où des progrès considérables *ont été effectués ces dernières années dans* le sens d'une simplification des dosages, — jusqu'à la reproduction contrôlée sur l'animal des dérèglements humains, pour tester *ensuite les produits, en passant* par les corrections entre la sécrétion de sébum et le métabolisme des hormones sexuelles.

Il n'était pas question, cependant, *d'aboutir à des conclusions définitives* dans un domaine qui reste, malgré l'avancement rapide des *connaissances, comme l'admet très* bien le professeur Cotte (Lyon), « *encore vierge* ». Prenons, par exemple, *l'acné*. Longtemps on a cru *qu'il existait* un lien de cause à effet entre l'excès de sébum et les manifestations acnéiques. Aujourd'hui, beaucoup de dermatologues, et le professeur Agache du C.H.U. de Besançon le premier, considèrent que ce sont *deux phénomènes* connexes. Le sébum peut être un facteur d'aggravation de l'acné, mais *il n'en est sûrement pas la cause.* On a *observé* que, *généralement*, des acnéiques ayant la peau grasse présentent une acné sévère, mais on a aussi *constaté* des acnés prononcées *chez les invidus ayant une* peau sèche.

Mieux connue aujourd'hui,, l'acné est pour le professeur Agache le *résultat* d'une prolifération de *l'épithélium* des parois du canal folliculaire finissant par boucher complètement celui-ci. L'oblitération favorise alors la prolifération des anaérobies, ce qui est confirmé, semble-*t-il, par l'action efficace des anti*biotiques sur l'acné. Mais, alors, par quoi est provoquée cette oblitération des pores les plus étroits de la peau ? C'est là que les recherches *n'ont pas encore abouti*.

Pour le professeur Agache, ce sont fondamentalement les androgènes qui sont responsables. Le fait que le déversement d'androgènes soit *plus important dans les premiers* mois de la vie et à la puberté périodes favorables aux poussées acnéiques, tend à donner raison aux partisans de cette thèse. C'est d'ail*leurs parce qu'il est parfaitement* convaincu du rôle des androgènes que le professeur Agache substitue à l'expression *« calvitie séborrhéique »* celle de *« calvitie androgénique »*. *A défaut de savoir* exactement la nature des androgènes, on peut au moins tenter, dans le cas de l'acné, d'empêcher les pores de se boucher — par absorbtion d'acide. de *vitamines A — et dans le cas de* calvitie de freiner la chute des cheveux par un traitement aux oestrogènes.

Lavé des soupçons maléfiques qui *reposaient sur lui, le sébum ne* servirait-il à rien ? Ne serait-il, comme l'a expliqué, en 1970, un dermatologue américain, le professeur Kligman, qu'un « vestige » inutile *d'une période lointaine, où le sens* olfactif développé chez l'homme permettait à celui-ci de distinguer entre le mâle et la femelle, entre une tribu et une autre ?

Le professeur Agache pense, au contraire, qu'il s'agit d'une sécrétion très utile dont le premier rôle est de lubrifier la peau, et donc de lui donner une bonne protection contre les *agressions multiples — parmi* lesquelles le soleil, — auxquelles elle se trouve exposée en permanence. *« Il n'est pas exclu que le sébum soit un matériau pour fabriquer d'autres lipides — et notamment la vitamine D »*, estime le professeur Agache. Il reste à le démontrer. Ce sera sans doute l'un des axes de recherche de la dermocos*métologie au cours des prochaines* années.

BERNARD ÉLIE.

PRESSE

Un jugement important

PAS DE DISCRIMINATION ENTRE LES JOURNAUX AU PLAN MUNICIPAL

Le tribunal administratif d'Amiens a rendu récemment un jugement relatif à la liberté de l'information, ainsi qu'à l'égalité des journaux désirant accéder à l'information municipale officielle.

Les faits remontent à juin 1976. Le quotidien *France-Picardie*, édition régionale du *Parisien libéré*, avait été exclu, par décision du maire d'Amiens, de la liste des journaux bénéficiant de l'information municipale officielle. Deux collaborateurs de *France-Picardie* déposèrent alors une plainte contre cette décision discriminatoire et qu'ils estimaient essentiellement politique.

Le tribunal vient de reconnaître après deux ans, le bien-fondé de cette plainte.

« Considérant que, s'il est vrai qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne faisait obligation au maire d'Amiens de dresser une liste de journaux bénéficiaires de l'information municipale, cette autorité ne pouvait, sans enfreindre le principe d'égalité devant le service public et dès lors qu'elle avait décidé de communiquer de telles informations à la presse locale, exclure l'un des journaux destinataires pour des motifs étrangers à l'intérêt communal ; qu'il s'ensuit que les requérants sont fondés à soutenir que la décision attaquée est entachée d'excès de pouvoir et à en demander, pour cette raison, l'annulation. »

Entre-temps, *France-Picardie* a disparu...

ÉDUCATION

M. CAMBOU EST NOMMÉ DIRECTEUR DU CNAM

M. Francis Cambou est nommé par décret paru au *Journal officiel* du 20 janvier directeur du Conservatoire national des arts et métiers. Il remplace M. Jacques Farran, nommé recteur de l'académie de Montpellier le 1er janvier. Depuis près de trois semaines, la direction du CNAM n'était plus assurée, ce qui a provoqué, le 18 janvier, une grève de vingt-quatre heures à l'appel des organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T. et FEN *(le Monde du samedi 20 janvier)*.

[M. Francis Cambou, né le 14 avril 1930 à Gavaudun (Lot-et-Garonne), est docteur ès sciences physiques depuis 1961. Ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique de 1955 à 1961. Il fait ensuite une carrière universitaire à Toulouse où il est nommé professeur titulaire de la *faculté des sciences en 1966*. Il est directeur de l'Institut universitaire de technologie de janvier 1970 à septembre 1971 et directeur de l'U.E.R. de physique spatiale depuis 1970. Il est en même temps, depuis sa création en 1964, directeur du Centre d'étude spatiale des rayonnements (C.E.S.R.).

En 1975, M. Cambou est nommé conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat aux universités, M. Jean-Pierer Soisson, puis chef de la mission de coordination de la recherche. En 1976, il suit M. Soisson comme conseiller technique auprès du secrétaire d'Etat à la formation professionnelel, puis, jusqu'en mai 1977, comme conseiller technique auprès du secrétaire d'Etat à la *jeunesse et aux sports.*]

LE LYCÉE DE LA SEYNE EST PARALYSÉ PAR UNE GRÈVE DES PERSONNELS DE SERVICE

(De notre correspondant.)

Toulon. — *Principal* établissement scolaire de la La Seyne (Var) avec trois mille élèves, le lycée Beaussier est menacé de paralysie après l'annonce de la suppression, à la rentrée 1979, de douze emplois parmi le personnel non enseignant (ouvriers chargés de l'entretien, agents administratifs et aides de laboratoire).

En réaction, une grève a éclaté le 8 janvier parmi les personnels concernés. Les associations de parents d'élèves, les syndicats *d'enseignants*, la *municipalité de* La Seyne, soutiennent ce mouvement. Mais, jusqu'ici, aucune *solution* n'est en vue. *La visite* d'un inspecteur d'académie à La Seyne n'a apparemment pas donné de résultats, et les problèmes d'hygiène et de sécurité se posent avec acuité dans ce grand établissement scolaire : pas de cantine (on déjeune sur le pouce dans les classes), nettoyage inexistant ou presque ; pour l'entretien des chaudières, on a fait appel à une entreprise privée.

Le recteur de Nice a reçu, le 18 janvier, une délégation de parents d'élèves. La préfecture, sollicitée, estime que l'affaire est du ressort de l'éducation nationale. Faute d'une médiation, le lycée Beaussier va-t-il devenir *un « bouillon de culture »* ?

Prévue pour 1978

L'UNIVERSITÉ DE CORTE N'OUVRIRA PAS AVANT LA RENTRÉE DE 1981

L'université de Corte, en Corse, n'ouvrira pas avant la rentrée de *1981*. Le recteur de l'académie de Corse vient d'écrire aux membres du conseil de l'université pour les informer que les offres de devis présentées par les entrepreneurs dépassent de 40 % les prix-plafonds des constructions universitaires, établis, il est vrai, sans tenir compte de l'insularité. C'est la troisième fois que la date prévue pour accueillir les étudiants corses est reportée d'un an.

En mars 1974, au cours d'un voyage *officiel* dans un climat de revendications autonomistes — une Caravelle d'Air Inter a été détruite au sol sur l'aéroport de Bastia trois jours avant son arrivée, — le premier ministre, M. Pierre Messmer, annonce la création d'une université sur l'île. Dix-huit mois plus tard, le décret du 6 novembre 1975 marque son acte de naissance. Entre-temps, le site d'installation a été fixé, non sans difficultés, à Corte.

L'ouverture est prévue pour la rentrée de 1978. Mais embûches et tergiversations continuent de s'accumuler à propos du statut dérogatoire de l'université, de la *préparation des travaux de* construction ou de la désignation des architectes-constructeurs. La rentrée sera successivement reportée à l'automne de 1979, puis de 1980.

Dans un rapport qu'il adresse à la fin de 1977 à Mme Alice Saunier-Seïté, alors secrétaire d'Etat aux universités, M. Pascal Arrighi, président de l'université de Corse désigné par le gouvernement, écrit que *« l'opinion publique est saisie d'un doute »* sur l'avenir *de l'université.*

En 1978, le conseil d'administration décide de ne plus siéger *et son président, M. Février*, renonce à demander le renouvellement de son mandat *(le Monde du 4 avril 1978)*.

CHARLES VIAL.

● *Deux enseignants de Cannes font l'objet de plaintes*, déposées le 19 janvier par des parents d'élèves, qui les accusent d'avoir *frappé leurs enfants. Un professeur* du groupe scolaire La Bocca-Nord est poursuivi pour avoir giflé une *fillette* de onze ans, qui a perdu connaissance et a été conduite à l'hôpital de Cannes pour examens. Un professeur du collège des Mûriers est accusé d'avoir giflé, à deux reprises, un garçon de quatorze ans, qui refusait de s'excuser après lui avoir marché sur le pied dans la cour du collège.

SCIENCES

LES DÉLÉGUÉS C.G.T. DE L'INRA DÉNONCENT L'ORIENTATION DE LA RECHERCHE VERS LES UTILISATEURS PRIVÉS

(De notre correspondant.)

Avignon. — Pendant trois jours, soixante délégués des syndicats C.G.T. de l'Institut national de la *recherche agronomique (INRA)* ont tenu leur congrès annuel à la station INRA d'Avignon-Cantarel. *L'examen de la situation faite* par les pouvoirs publics à la recherche et à ses personnels et les récentes déclarations du secrétaire d'Etat, M. Pierre Aigrain, ont conduit les responsables C.G.T. à dénoncer le *« pilotage de la recherche en direction des besoins d'utilisateurs privés »*. La recherche est notre domaine, déclarent-ils, mais l'utilisation qu'on en fait nous échappe. La plupart de nos découvertes sont bradées : dix ans de recherche pour mettre au point une poule-vedette exceptionnellement pondeuse et nous la vendons 3 millions de francs à Mérieux-Rhône-Poulenc. La C.G.T. veut bien contribuer à l'amélioration des systèmes de production, mais elle se refuse à servir à ses dépens une société capitaliste que par ailleurs *elle* condamne.

D'autres exemples sont cités : la multiplication végétative « in vitro », utilisée partout sauf *en* France, l'élaboration de fromages par ultra-filtration, adoptée par *les Danois... L'enveloppe budgétaire* progresse : elle était de 700 millions de francs en 1978 ; elle sera de 790 millions en 1979. *« C'est vrai*, reconnaît la C.G.T., *mais on oublie de préciser que l'INRA a dû créer avec cette rallonge un centre « pollution » à Lille et un centre « agro-alimentaire » à Nantes ! »*

Enfin, la politique de blocage du recrutement décidée en 1969 se traduit, selon la C.G.T., par un vieillissement du corps des chercheurs, une sclérose de la recherche et par un coup d'arrêt porté au progrès scientifique.

J. F.

SPORTS

ATHLÉTISME

Discrimination

Le conseil de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (I.A.A.F.) a décidé, le 19 janvier, à Londres, que les fédérations asiatiques, qui ont permis à leurs athlètes de prendre part aux Jeux asiatiques de Bangkok, *en dépit de l'exclusion d'Israël* de ces Jeux, sont suspendus pendant trois mois à compter du 14 décembre 1978.

Lorsque, *« pour des raisons de sécurité »*, les athlètes israéliens avaient été priés de ne pas se rendre à Bangkok pour disputer les Huitièmes Jeux asiatiques, en décembre dernier, M. Adrian Paulen, président de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (I.A.A.F.) s'était fâché. *« Disqualification »*, avait-il menacé. Cette discrimination résultait des pressions exercées sur les organisateurs thaïlandais par les émirats arabes, qui finançaient pour *une* grande part cette compétition. Les champions des vingt-*deux pays engagés dans les épreuves* d'athlétisme couraient donc le risque de ne plus pouvoir participer aux *futures manifestations* patronnées par l'I.A.A.F., notamment la Coupe du monde d'athlétisme, en 1979, et les Jeux olympiques, en 1980.

La menace n'avait pas été tout à fait vaine. L'Inde et l'Indonésie, par exemple, avaient remplacé leurs meilleurs concurrents par des athlètes de second rang, qui n'avaient guère de chances d'être sélectionnés pour les grandes confrontations mondiales. Hong-kong, de son côté, avait retiré *ceux devant participer aux épreuves* frappées d'interdit. En revanche, le Japon avait défié la fédération en engageant *cinquante*-sept athlètes et la Chine avait fait de même, bien qu'elle ait été réintégrée, quelques semaines auparavant, dans le giron de l'I.A.A.F.

Quelles sanctions allaient prendre les pontifes de la Fédération ? *Les conseils leur ont été prodigués* de toutes parts. Les ambassades, le Comité olympique inter*national, les fédérations* continentales ont fait savoir que l'intransigeance n'était pas de saison.

L'indignation vertueuse ? La fermeté sur les principes fondamentaux du sport ? Fort bien ! Mais le bon sens voulait que les réalités soient d'abord prises en compte. Un exemple : le Japon doit organiser prochainement les épreuves qualificatives pour la *Coupe du monde d'athlétisme* : disqualifier les Nippons reviendrait à saboter cette compétition qui met en jeu des intérêts financiers considérables. Un autre exemple : si les athlètes asiatiques sont disqualifiés définitivement, les Jeux de Moscou en pâtiront et les pays africains pourraient retirer leurs participants en signe de solidarité. Dès lors, les Jeux ne seraient plus olympiques, ce que Moscou ne saurait accepter pour des raisons politiques et financières évidentes.

Finalement, la décision prise vendredi — suspension de trois mois à dater du 14 décembre 1978 pour *les fédérations asiatiques* qui ont engagé des athlètes aux Jeux de Bangkok — est une mesure qui *« sauve la face »*, a dit un membre du conseil. Une *« décision symbolique »*, ont précisé les commentateurs. Quel symbole en effet ! Il y aurait donc une mauvaise discrimination — celle de l'Afrique du Sud à l'égard des Noirs — et une bonne discrimination — celle des Emirats arabes à l'égard d'Israël ?

Cette « sanction symbolique » est d'autant plus *inefficace qu'elle* donne raison à ceux qui ont bravé l'interdit. Pourquoi l'Union soviétique n'invoquerait-elle pas les mêmes fallacieuses « raisons de sécurité » pour refuser d'inviter Israël aux Jeux de Moscou ? L'I.A.A.F. n'a pas sauvé la face : sous prétexte de préserver l'unité du mouvement athlétique mondial et de sauver les prochains *Jeux olympiques*, elle vient de se rendre coupable d'une lâcheté.

ALAIN GIRAUDO.

SKI

RÉGINA PASSE, DANIELLE CASSE

Les épreuves comptant pour la Coupe du monde de ski alpin de Meiringen, dans l'Oberland bernois, se sont terminées le vendredi 19 janvier par la victoire de *l'Autrichienne Régina* Sackl devant l'Italienne Claudia Giordani dans un slalom spécial disputé sur une *piste* difficile alors que soufflait le fœhn. Cette course a été fatale à la Française Danielle Debernard, médaille d'argent en slalom spécial à Saporro en 1972 et deuxième du combiné des Championnats du monde d'Innsbruck en 1976, qui s'est cassé la malléole externe de la jambe gauche en heurtant un piquet. Victime pour la cinquième *fois* d'une fracture, *la skieuse de La* Plagne voit ainsi sa carrière compromise.

L'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell a gagné le combiné (descente-slalom spécial) devant la Française Fabienne Serrat, et a consolidé son avantage au classement par points de la Coupe du monde.

CARNET

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Marion DAUFRESNE,

fille de M. Jean-Claude Daufresne et de Mme, née Michelle Ferrier,

avec

M. Arnaud SOULIÉ,

fils de M. Ivan Soulié et de Mme, née Odile Réveillaud.

Décès

— Mlle Renée Chatelan,

M. et Mme André Perrin et leur fils Antoine,

Les familles Chatelan, Perrin, Clottu, Petitat, Grenacher, Gury, *Gaebe et Marchand, en Suisse et* à l'étranger, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès, survenu le 17 janvier 1979, de

M. Maurice CHATELAN,

architecte diplômé par le gouvernement français.

Selon le désir du défunt, les obsèques ont eu lieu à Lausanne, dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :
Mlle Renée Chatelan,
Longeraie 3, 1006 Lausanne.

— Mme Jean Cristofol et ses enfants,

M. et Mme Jacques Delayance et leurs enfants,

ont la *douleur* de faire part du décès de

M. Albert DELAYANCE,

imprimeur éditeur,

survenu à Marseille, le 7 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation a eu lieu le 10 janvier, au cimetière de La Charité-sur-Loire.

22, rue de la Loge,
13002 Marseille.
3, place Sainte-Croix,
58400 La Charité-sur-Loire.

— Mme Claude Labarraque-Rayssac,

M. et Mme André Marc et leurs enfants,

Le docteur et Mme Jean-Pierre *Labarraque et leur fils,*

M. et Mme Jean-Paul Labarraque et leurs enfants,

M. L. Labarraque et *ses enfants,*

Les familles Mallet, Dumazeau et Lagard,

ont la douleur de faire part du décès, en son domicile, de

Pierre LABARRAQUE,

professeur à l'Ecole des travaux publics et au lycée Dorian,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et allié, survenu le 18 janvier 1979, à Epinay-sur-Seine, dans sa soixante-treizième année.

La levée de corps aura lieu le mercredi 24 janvier, à 10 h. 30, 106, avenue Jean-Jaurès, Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis).

Les obsèques seront célébrées le même jour, à 14 h. 30, en l'église Saint-Martin-d'Yport (Seine-Maritime).

« Requiescat in pace. »

— M. Marcel Le Bel,

Les familles Matile, Consolini, Coutenceau, *Mercier*, Le Bel, Hamel, Gosnet et Félix,

informe que

Mme Marcel LE BEL,

née Suzanne Matile,

est retournée à la Lumière, le 13 janvier 1979.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

50, avenue Flachat,
92600 Asnières-sur-Seine.

— Louhans, Lyon, Saint-Germain-en-Laye.

M. et Mme René Pacaut,

M. et Mme Marcel Pacaut,

Mlle Françoise Pacaut,

M. Jean-Pierre Pacaut,

Les familles Pacaut, Dumont, Rollin, d'Arbaumont, Lanier, Palmas, *Capt, Porchet, Muller,*

ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard PACAUT,

pharmacien,

ancien combattant 1914-1918,

survenu le 19 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Louhans, le samedi 20 janvier *1979, à 10 heures.*

— Mme René Vigier, son épouse,

M. et Mme Georges Vigier,

Jean-Pierre, Christine et Marc,

M. et Mme Henri Vigier,

Jean-François et Laurence,

ses enfants et petits-enfants,

Les parents et alliés,

ont la douleur d'annoncer le décès de

M. René VIGIER,

ingénieur général des Mines (E.R.),

président d'honneur

de la Compagnie minière de l'Ogooué,

commandeur de la Légion d'honneur,

croix de guerre 1914-1918,

grand officier de l'Etoile équatoriale

de la République gabonaise,

grand officier du Ouissam Alaouite,

commandeur du Mérite congolais,

survenu accidentellement, le 16 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le *mardi 23 janvier 1979*, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne, avenue Jean-Baptiste-Clément, *à Boulogne, sa paroisse.*

On se réunira à l'église.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Billancourt.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons à l'INSERM, 101, rue de Tolbiac, 75013 Paris, pour la recherche médicale.

— Le président du conseil d'administration et le personnel de COMILOG ont la douleur de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. René VIGIER,

ingénieur général des Mines.

M. René Vigier a assumé la présidence de COMILOG de 1957 à 1967, où il a rendu des services exceptionnels. Tous ses amis français et gabonais ressentent profondément sa brutale disparition.

Pour la cérémonie, se reporter à *l'annonce de la famille.*

Remerciements

— La Communauté de Sainte-Croix de Neuilly et la famille Emerich prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, lors du rappel à Dieu de

l'abbé Jean EMERICH,

de bien vouloir accepter l'expression de leur sincère reconnaissance.

Souvenir

— La famille du

docteur Francis DAYAN

rappelle son souvenir à l'occasion du deuxième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— *Une messe sera célébrée le* vendredi 26 janvier 1979, à 19 heures précises, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à la mémoire de

Raymond SUBES,

pour le neuvième anniversaire de sa mort. Il est demandé à cette occasion, à tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'assister à cette messe.

Visites et conférences

LUNDI 22 JANVIER

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'église, Mme Bouquet des Chaux : « Saint-Philippe-du-Roule et la mort de Balzac ».

15 h., métro Rambuteau, sortie rue Rambuteau, Mme Colin : « *Le Centre Beaubourg* ».

CONFÉRENCES. — 14 h. 45 : Institut de France, 23, quai Conti, M. Pierre-Paul Grasse : « L'homme, l'animal ».

15 h., 107, rue de Rivoli, M. A. Fochier-Henrion : « La faïence de petit feu en Italie, en Allemagne, en Angleterre ».

Le Monde

économie

URBANISME

— A PROPOS DE... —

LES BONNES INTENTIONS D'UNE MUNICIPALITÉ
Les Lyonnais retrouveront-ils Lyon ?

L'intention de reconnaître la vie associative et la volonté de rechercher une meilleure qualité de vie pour les Lyonnais, affirmée pendant la campagne électorale de 1977 par le futur maire de Lyon, le sénateur Francisque Collomb (non-inscrit), et son équipe, *commence à prendre corps.*

Après avoir créé, à la fin de 1977, une commission extra-municipale du cadre de vie et de l'environnement, comprenant dix-sept élus représentant l'ensemble des groupes politiques du conseil municipal et huit personnalités extérieures choisies avec l'accord des conseillers de toutes tendances, la municipalité lyonnaise met actuellement en place des « comités du cadre de vie ».

Dans cinq secteurs recouvrant les neuf arrondissements de Lyon, ces comités permettront de relayer l'information et de tester certains équipements de quartier.

La commission extra-municipale qui a pris en main les questions de nuisances et de qualité des paysages urbains, veut aussi être à l'écoute des administrés pour sensibiliser ensuite si nécessaire les autres commissions. Les comités du cadre de vie joueront un rôle complémentaire auprès des mairies d'arrondissement en collectant critiques et suggestions.

Ce système fondé sur la coopération des nombreuses associations préoccupées par la qualité de la vie présente cependant, selon certaines, un défaut : le découpage géographique est trop lâche et ne recouvre pas assez précisément les quartiers historiques de Lyon.

Après le temps des grands travaux inspirés par Louis Pradel, et qui furent parfois vivement décriés, les élus lyonnais veulent systématiquement pratiquer une nouvelle politique de l'environnement. « Il était temps de s'apercevoir qu'une ville est aussi un endroit pour habiter, flâner, élever des enfants et vieillir paisiblement », commentent de nombreux Lyonnais.

Une plaquette, « Mieux vivre à Lyon », a été éditée à l'intention des membres des comités. Agrémentée de photos parfois avantageuses, elle présente les nouvelles résolutions de la municipalité. Le document rappelle également la réglementation en vigueur en matière d'environnement, dresse un bilan des espaces verts lyonnais — 200 hectares au total, en comptant les cimetières et les îlots de séparation, soit un peu plus de 4 mètres carrés par personne — et recense enfin les projets. 5 500 000 francs ont été dégagés sur le budget 1979 dont près de la moitié serviront au lancement de réalisations nouvelles. Le reste des crédits ira à des opérations programmées : aménagement de nouveaux parcs, jardins et places, plantation d'arbres ou encore ravalement des façades dans le centre, à l'exemple de ce qui a été réussi sur les quais de Saône.

BERNARD ÉLIE.

TRANSPORTS

Davantage de liberté pour la S.N.C.F. ?

CHEMINOTS ET USAGERS CRAIGNENT LA DISPARITION DU SERVICE PUBLIC

Dans le contrat d'entreprise qu'elle doit prochainement signer avec l'État pour la période 1979-1982, la S.N.C.F. se verra reconnaître le droit d'aménager presque librement son réseau, d'organiser ses services et de fixer la plupart de ses tarifs (*le Monde* du 20 janvier). Ces perspectives inquiètent cheminots et usagers. Ils redoutent que la société nationale ne profite de cette liberté retrouvée pour oublier qu'elle reste, malgré tout, une entreprise pas comme les autres, contrainte qu'elle est de remplir de multiples missions de service public.

Pour la fédération C.G.T. des cheminots, la signature du contrat d'entreprise entre la S.N.C.F. et l'État représente *« la fin du service public. C'est l'application pure et simple du rapport Guillaumat avec, dans un délai rapproché, la remise en cause de l'unité de la S.N.C.F. »*. A son avis, *« sous couvert de libéralisme et de liberté, les tarifs favorables seront maintenus aux gros utilisateurs ; par contre, les catégories les plus défavorisées seront à nouveau pénalisées par l'augmentation des tarifs et par la réduction de l'activité ferroviaire »*.

Pour sa part, la Fédération nationale des associations d'usagers des transports confirme son *« opposition (...) à la politique de démantèlement du réseau ferroviaire et de suppression du service public que l'État veut poursuivre, tout en transférant la responsabilité de son exécution à la S.N.C.F. et aux assemblées régionales »*.

Le contrat d'entreprise devrait avoir valeur de test en vue de la discussion d'une nouvelle concession entre l'État et la S.N.C.F., la précédente concession, signée en 1937, arrivant à échéance en 1982. A cette occasion, le statut du transport ferroviaire français pourrait éventuellement faire l'objet d'un remodelage.

Le programme d'équipement de l'Ile-de-France

LES GARES DES INVALIDES ET D'ORSAY SERONT RACCORDÉES EN SEPTEMBRE

M. Lucien Lanier, préfet de la région d'Ile-de-France, a présenté, le vendredi 19 janvier, les différents équipements qui seront *mis en service dans la région en* 1979.

Il s'agit, pour les transports en commun, de la liaison S.N.C.F. Cergy-Pontoise - Ville-Nouvelle (Val-d'Oise) - Paris-Saint-Lazare en avril ; de la transversale rive gauche (liaison entre les gares S.N.C.F. d'Invalides et d'Orsay) en *septembre* ; du prolongement de la ligne *de métro* n° 7 (Porte-de-la-Villette - Mairie-d'Ivry) à Fort-d'Aubervilliers, en septembre ; enfin, de l'ouverture d'une nouvelle gare S.N.C.F. à Roissy-en-Brie.

En outre, plusieurs voies rapides seront inaugurées cette année, notamment des sections de la rocade A 86 dans les Hauts-de-Seine (entre la RN 310 et la voie rive gauche de Seine) et dans le Val-de-Marne (entre l'autoroute A 4 et le carrefour Pompadour).

De nouvelles pistes cyclables seront mises en service, notamment le long du canal de l'Ourcq en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne, entre Dourdan et Milly-la-Forêt (Essonne).

M. Lucien Lanier a enfin souligné que la région avait entrepris une vaste opération d'acquisition d'espaces verts. *« Les deux tiers de la superficie forestière d'Ile-de-France sont privés*, a précisé à ce propos le préfet ; *il s'agit de convaincre leurs propriétaires de les ouvrir au public moyennant une location. »*

SOCIAL

LA C.F.D.T. RÉCLAME DES NÉGOCIATIONS A TOUS LES NIVEAUX SUR LA « CINQUIÈME ÉQUIPE »

Mme Jeannette Laot, secrétaire confédérale de la C.F.D.T., souligne dans une déclaration sur le « travail posté » que, pour la première fois, M. Boulin, ministre du travail, et M. Stoléru, secrétaire d'État, se rallient à la formule créant une cinquième équipe. *« De toute évidence*, affirme-t-elle, *c'est le résultat de la campagne des travailleurs et de l'action de la C.F.D.T. et de ses critiques concernant les quatre équipes et demie. »*

Pour la C.F.D.T., la création de la cinquième équipe doit comporter la réduction de la durée du travail à trente-trois heures trente-six minutes par semaine et une augmentation des effectifs.

● *Grève à Marseille.* — Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. ont paralysé le trafic du métro de Marseille, le 19 janvier, pour obtenir de meilleures conditions de travail. Le même jour, et pour le même motif, les informaticiens du centre de chèques postaux ont cessé le travail pendant vingt-quatre heures.

● *Les postiers de Limoges,* après l'évacuation du centre de tri qu'ils occupaient depuis le 6 janvier, ont décidé de poursuivre la grève, et ont manifesté en ville. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont déposé un préavis de grève d'un jour, pour la semaine prochaine.

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

La mission parlementaire en Lorraine présentera ses conclusions à M. Barre

Au troisième jour de ses contacts en Lorraine avec les élus, les responsables patronaux et syndicaux et les sidérurgistes, la mission parlementaire d'information sur la sidérurgie — composée de sept députés de tendances diverses : U.D.F., P.C.F., P.S., R.P.R. — propose l'organisation, dans cette région, d'une réunion de travail « de dimension internationale » sur les problèmes de l'acier. La mission a ressenti « un climat de solidarité sociale de tous les instants dans les communes, les entreprises, les usines, le besoin de s'exprimer et la détermination de tous ».

La mission n'attendra pas la rentrée de printemps de l'Assemblée nationale. Le 1er février, elle rencontrera M. Chadeau, délégué général de la DATAR. Elle verra ensuite les ministres de l'industrie et du travail, puis le premier ministre. Elle se rendra dès les prochains jours dans le Nord.

Vendredi 19 janvier, plusieurs routes avaient encore été bloquées dans la région de Metz : les pompiers de cette ville avaient ralenti la circulation sur les autoroutes Metz-Thionville et Metz-Sarrebrück pour exposer leurs revendications ; de leur côté, les ouvriers d'une entreprise messine en difficulté, la société Sotracomet, avaient obstrué la nationale Metz-Thionville.

Conflits et licenciements à travers la France

D'autres protestations et grèves contre le chômage se poursuivent :

● *Dans le Pas-de-Calais,* les maires et les élus de gauche de Boulogne-sur-Mer et d'une quinzaine de communes du Boulonnais ont décidé de fermer leurs mairies, mardi après-midi 23 janvier, afin de *« montrer leur opposition résolue à la politique du gouvernement »* qui fait de leur région *« un désert économique »*.

● *Dans le Finistère,* une grève de vingt-quatre heures avec occupation des chantiers a eu lieu le 19 janvier aux Ateliers français de l'Ouest à Brest (réparation navale), qui emploient sur place sept cents salariés.

● *En Loire-Atlantique,* le personnel de Brissonneau et Lotz-Marine, à Carquefou, est en grève illimitée et occupe l'usine, bien que la direction ait ramené à cent trente-six le nombre de cent cinquante-huit licenciements d'abord envisagé. Le tribunal de grande instance de Nantes a enjoint aux grévistes de quitter les lieux dans un délai de dix jours.

● *En Saône-et-Loire,* les Forges de Gueugnon ont été occupées vingt-quatre heures, le 19 janvier, par les ouvriers, qui réclament l'aboutissement rapide des négociations sur les salaires et les licenciements.

● *A Paris,* une partie importante du personnel de la société Clesid, filiale de Creusot-Loire, a occupé vendredi les locaux du siège, 10, place des États-Unis (16e) à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., après l'annonce d'un projet de décentralisation de plusieurs services parisiens à Saint-Chamond (Loire). Le matin, l'un des directeurs de la société avait été retenu dans son bureau, puis « libéré » sur une promesse de négociations.

● *Plus de quinze mille emplois seraient supprimés* dans l'industrie française du téléphone (actuellement : quatre-vingt-dix mille salariés), annonce la Fédération de la métallurgie C.F.D.T. qui fait état de cent nouveaux licenciements possibles à l'I.T.T. en 1979 et de neuf cent vingt autres chez CIT-Alcatel. La C.F.D.T. va lancer sur ce thème *« une vaste campagne d'action »*.

ÉNERGIE

LES IMPORTATIONS FRANÇAISES DE CHARBON ONT ATTEINT 25,4 MILLIONS DE TONNES EN 1978

Les importations françaises de charbon ont atteint le niveau record de 25,4 *millions de tonnes en 1978 contre* 23,78 *en 1977*. En *1957*, malgré une importante grève de mineurs, les importations n'avaient été que de 25,04 millions de tonnes.

Le premier *fournisseur* de la *France* en charbon reste l'Allemagne fédérale (8,45 millions de tonnes), devant l'Afrique du Sud (6,7 millions), la Pologne (4,7 millions), l'Australie (1,7 million), la Grande-Bretagne (0,89 million) et l'Union soviétique (0,85 million). Les achats à l'Afrique du Sud (+ *1,8 million de tonnes*) et à la République fédérale d'Allemagne (+ 1,4 million) se sont accrus alors que ceux effectués en U.R.S.S. et en Australie ont regressé.

La production nationale pour 1978 serait de l'ordre de 20 millions de tonnes.

Aux États-Unis

DIMINUTION DES IMPORTATIONS DE PÉTROLE

Les importations américaines de pétrole ont diminué de plus de 7 % en 1978, grâce à l'accroissement de la production nationale et à un ralentissement de la croissance de la consommation. Selon l'Institut américain du pétrole, *les arrivages se sont chiffrés* en moyenne à 8,1 millions de barils par jour, en baisse de 7,1 % par rapport à 1977 (8,7 millions de barils) et ont représenté 43 % de la consommation au lieu de 48 % en 1977. Toutefois, les importations ont enregistré une forte reprise pendant *les derniers mois de* l'année. En décembre, elles se sont élevées à 8,9 millions de barils par jour (46 % de la consommation), en hausse de 8,4 % par rapport à décembre 1977.

La consommation américaine de pétrole a *totalisé 18,7 millions de barils par jour l'an dernier*, en hausse de 1,4 % par rapport à 1977. C'est le plus faible taux d'augmentation des trois dernières années.

ENVIRONNEMENT

Les braconniers de Camargue sont à nouveau condamnés

Vingt-huit chasseurs, qui avaient tiré le canard dans la réserve naturelle de Camargue, *entre novembre 1977 et mars 1978, ont été condamnés*, le jeudi 18 janvier, par le tribunal de police d'Arles présidé par M. Maxime Germain. Des amendes de 200 F à 600 F et des dommages-intérêts, de 300 F à 1 800 F, ont été décidés par le tribunal. *Mais certaines personnes ayant commis* jusqu'à onze infractions, les peines s'élèvent à 500 F pour onze chasseurs fautifs une seule fois et atteignent 8 400 F pour l'un des braconniers.

Vingt-deux de ces chasseurs, qui sont pour la plupart des personnalités connues de Montpellier, avaient déjà été *condamnés* en juin 1977. Les sanctions, très lourdes, s'élevant au total à plus de 200 000 F, avaient été confirmées, le 8 décembre dernier, par la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Cette première condamnation portait sur des faits remontant à *1976. Les chasseurs avaient passé outre aux procès-verbaux dressés* par les gardes de la *réserve* de Camargue, dans laquelle les marais du domaine d'Amphise, où ils avaient l'habitude de chasser, ont été intégrés.

Dans son jugement, le tribunal d'Arles a considéré que la valeur exemplaire des peines infligées le 16 juin avaient eu l'effet souhaitable puisque les chasseurs ne prétendent plus qu'ils avaient *le droit de chasser sur le domaine* d'Amphise. Il a donc appliqué, cette fois, les sanctions minimales prévues par la loi.

∴

La plupart des personnes condamnées habitent Montpellier ou l'Hérault. Il s'agit de MM. Patrick Arnilhac, architecte ; Philippe Arnilhac ; Michel Barral, employé de banque ; Christian Bayle, armurier ; Marcel Bayle, commerçant ; André Bellier, attaché commercial ; Louis Bertès, dentiste ; René Bonnel, gynécologue ; Thierry Caderas de Kerlau, médecin ; Gérard Capdeville, employé de mairie ; Pierre Clément, assureur ; François Fontès, architecte ; Jacques Fontès, étudiant ; Hubert Fourestier, médecin ; René Francès, employé de bureau ; Bernard Guerrier, médecin ; Emmanuel Guin, étudiant ; Jean-Jacques Guin, médecin ; Vincent Guiraudou, paysagiste ; Patrick Leenhardt, œnologue ; Jacques Mauri, dentiste ; Georges Nègre, médecin ; Yves Roucou, directeur commercial ; Jacques Roustan, directeur de société ; Gérard Zonca, artisan serrurier.

Les autres « braconniers » sont MM. Frédéric Lignon, attaché de direction à Paris ; André Arnal, ingénieur chimiste à Rodez (Aveyron), et Franco Simoncelli, armurier dans le Gard.

ÉTRANGER

Occupation d'usine en Belgique
La R.C.A. ferme une filiale à Herstal

De notre correspondant

Bruxelles. — Le *flirt* entre la Belgique et les multinationales est bien terminé, et c'est la rupture. Après le départ, sans préavis, en 1978, de la société américaine Occidental Petroleum, raffinerie qui occupait plusieurs centaines de personnes à Anvers et qui *s'était retirée sans même* régler les indemnités de licenciements prévues par la loi belge, la R.C.A. (Radio Corporation of America) a décidé, brusquement, de fermer son Centre européen des semi-conducteurs, installé à Herstal dans la banlieue liégeoise. Quatre cent trente-huit travailleurs perdront leur emploi à partir du 15 février, sans être certains de toucher le moindre dédit. Aussi *ont-ils occupé* les installations de l'entreprise.

La Radio Corporation of America, connue surtout par ses disques et majoritaire dans la chaîne de radio et de télévision N.B.C., aux États-Unis, ainsi que dans *la firme de location de voitures* Hertz, s'était installée en Belgique en 1970, attirée sans doute par les conditions exceptionnelles d'aide publique qu'offrait le gouvernement, à la fois sur le plan fiscal et pour la formation du personnel. *La société s'était engagée* à l'époque à créer six cent soixante-dix emplois et, à un certain moment, avait même occupé mille quatre-vingt-dix personnes à la fabrication des semi-conducteurs (circuits imprimés) destinés au marché européen.

L'entreprise de Herstal était aussi le magasin des pièces à répartir dans toute l'Europe et recevait du matériel fabriqué en Malaisie. Ce matériel asiatique était souvent, d'après les délégués syndicaux, de mauvaise qualité et il fallait le retravailler. *« A certains moments, des conteneurs entiers ont dû être jetés, et il est injuste d'imputer les pertes à l'entreprise belge. »*

Toujours est-il que, dès 1974, l'affaire subissait des pertes. Le chômage s'installait, alors que la restructuration de la R.C.A.-Belgique, l'année suivante, n'allait donner aucun résultat.

Le directeur général de R.C.A., M. Shannon, a déclaré que *la fermeture était inévitable*, en raison des pertes cumulées, qui atteignent 200 millions de francs belges (26 millions de francs français). A cause de ses prix de revient, a-t-il dit, l'usine de Herstal ne peut concurrencer aucune autre usine de semi-conducteurs implantée dans l'hémisphère occidental ou en Extrême-Orient.

Une partie des activités de *l'usine de Herstal serait transférée dans les installations que* R.C.A. possède déjà en Malaisie, où la main-d'œuvre est beaucoup moins chère. Les délégués syndicaux mettent l'accent sur cet aspect du problème et accusent la société d'utiliser des *« esclaves »*. *Ils affirment aussi qu'ils sont victimes des mauvaises affaires* réalisées par la R.C.A., quand la multinationale a voulu se lancer dans la construction d'ordinateurs. Cette opération aurait coûté quelque *2 milliards* de francs français au groupe et aurait entraîné une vague *d'austérité dans tous les secteurs*.

Le même jour, le gouvernement annonçait un nouveau record historique : 308 195 chômeurs complets à la date du 15 janvier, auxquels il faut ajouter 200 000 *chômeurs partiels* à cause de la vague de froid.

PIERRE DE VOS.

● *Report des cérémonies d'anniversaire de la création du Comecon.* — La *« célébration solennelle »* du trentième anniversaire du Comecon est prévue *« pour le milieu de l'année 1979 »* à Moscou, a annoncé, le 19 janvier, *la télévision soviétique*. La *date* officielle de création est pourtant le 25 janvier 1949 et aucune explication n'a été donnée à ce report des festivités. Cependant, les vice-présidents des conseils des ministres des pays membres (U.R.S.S., Bulgarie, Hongrie, R.D.A., Pologne, *Roumanie*, Tchécoslovaquie, Mongolie, Cuba et Vietnam) ainsi que M. Slobodan Gligorievitch, membre du conseil fédéral de Yougoslavie, pays associé, ont participé, à *Moscou*, à la *quatre-vingt-huitième session du comité exécutif* de l'organisation, du 16 au 18 janvier. Le comité exécutif a signé notamment un accord-cadre sur la prospection géologique à Cuba et discuté de l'octroi d'une assistance *économique* au Vietnam. — *(A.F.P.)*

En Afrique du Sud

LES VENTES D'OR ONT RAPPORTÉ 4,5 MILLIARDS DE DOLLARS EN 1978

Johannesburg *(A.F.P.)*. — Les ventes d'or ont rapporté à l'Afrique du Sud, en 1978, la somme record de 3,9 milliards de rands (*4,5 milliards de dollars*), selon la radio sud-africaine. Les revenus des mines d'or ont augmenté l'an dernier de 40 %, grâce à la hausse du prix mondial de l'or. Il en est de même pour l'uranium, car, si *la production a augmenté de 30 % en* 1978, les revenus dans ce secteur ont enregistré une hausse de plus de 120 %.

La radio a souligné que les revenus de l'or couvraient plus *de trois fois la facture pétrolière de l'Afrique du Sud et qu'ils ont* permis, grâce à un accroissement des réserves en devises, de rembourser plusieurs emprunts étrangers. Le gouvernement a perçu 934 millions de rands (*1,07 milliard de dollars*) en taxes sur les mines d'or, pour une production de 695 tonnes, en légère augmentation sur l'année précédente.

Cependant, le coût de la vie a augmenté de 11,6 % en 1978, ce qui est supérieur aux *résultats* des deux années *précédentes* (11,1 % en 1977 et 10,8 % en 1976). Ce taux d'inflation correspond en particulier à l'introduction, au milieu de l'année dernière, d'une taxe à la valeur ajoutée de 4 %.

CONJONCTURE

Les exportations françaises vers les pays de l'OPEP ont stagné en 1978

La réduction du déficit commercial français à l'égard des *pays de l'OPEP, qui est revenu* de 28,8 milliards de francs en 1977 à 24,2 milliards en 1978, est due *uniquement à une baisse des* achats de pétrole. En effet, les exportations vers les pays pétroliers ont stagné : 29,4 milliards de francs l'an dernier contre 29,5 milliards en 1977. En revanche les importations (1) en provenance de l'OPEP ont diminué de 8,1 %, se situant à 53,6 milliards en 1978 — soit pratiquement leur niveau de 1976 — contre 58,3 milliards en 1977.

La *stagnation* des ventes françaises se traduit dans les parts détenues par les grands États industriels sur les marchés de l'OPEP. Ainsi, selon l'O.C.D.E., les exportations françaises auraient, en 1978, représenté 8,4 % du total des ventes des pays membres de l'Organisation vers l'OPEP contre 8,8 % en 1977, 8,7 % en 1976, 9,8 % en 1975 comme en 1974 et 10,3 % en 1972-1973. Les parts des États-Unis et *de l'Italie ont*, elles aussi, *diminué* du début à la fin de cette période. Celle du Japon a stagné. En revanche, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne ont progressé.

Les résultats globaux ont certes une signification, tout aussi importante, sinon davantage, est leur *composition*. Ainsi, le déficit commercial global de la France à l'égard des pays de l'O.C.D.E. a diminué, revenant de 20,9 milliards en 1977 à 17,7 milliards en 1978. Les ventes ont augmenté de 13,3 %, pour se situer à 247,5 milliards et les importations de 10,8 % seulement, s'élevant à *265,2 milliards de francs*.

Toutefois, pour les seuls produits industriels, le déficit des *échanges avec ces pays* a légèrement augmenté — de 3 %, — passant de 23,7 à 24,4 milliards de francs (*chiffre provisoire*). Dans le domaine des biens d'équipement professionnel, l'excédent a baissé de 13,6 %, revenant de 17,6 à 15,6 milliards de francs. Enfin, le déficit des produits de consommation a augmenté de 2,6 à 2,9 milliards de francs.

Par pays, la France a bien amélioré son taux de couverture industrielle avec la C.E.E. : *88,3 %* *pour les onze* premiers mois de 1978 contre 84 % pour l'année *1977. Mais ce taux reste, bien* qu'il ait augmenté, faible avec la R.F.A. (77,4 %) et l'Italie (75,5 %). *En revanche, il a fortement progressé* à l'égard du Royaume-Uni (126,1 % contre 103,7 %).

Vis-à-vis des autres pays de l'O.C.D.E., le taux s'est en revanche, dégradé : 89 % contre 94,3 %, surtout du fait de l'Espagne (84,3 % contre 97,2 %). Il s'est toutefois amélioré à l'égard des États-Unis (77,2 % contre 73,9 %) et du Japon (31,4 % contre 28,5 %). Hors O.C.D.E., le taux de couverture industrielle de la France a diminué, se situant à 408,5 % de janvier à novembre 1978 contre 423,1 % en 1977, ce qui touche tous les pays, sauf ceux d'Asie et de la zone franc. — M. B.

(1) Toutes les importations sont données C.A.F., y compris assurances et fret.

Soupçonnés d'entente illicite

LES NÉGOCIANTS EN POMMES DE TERRE VEULENT PROUVER LEUR BONNE FOI

Les négociants en pommes de terre et légumes en gros ont-ils élaboré un *barème de prix commun* ? M. René Monory, ministre de l'économie, le pense. Il vient de saisir la commission de la concurrence et de la consommation. Les enquêtes menées par les agents de la direction générale de la concurrence auprès des divers syndicats professionnels, à la suite de la flambée des prix des fruits et légumes ont permis de constater, dit-on au ministère de l'économie, que les négociants en pommes de terre se seraient entendus à l'automne dernier pour appliquer un barème commun de leurs marges. Les *syndicats indiquaient qu'il s'agissait*, précise le ministère, d'un taux conseillé mais demandaient à leurs *membres de les respecter par* « solidarité professionnelle ».

Les grossistes incriminés *protestent et crient au malentendu*. La Fédération nationale des syndicats de négociants en pommes de terre et légumes en gros fait remarquer que la concurrence entre négociants et, de plus, avec les coopératives, ne permet même pas, bien souvent, de prendre les marges nécessaires. « Préjudices », « déclarations incontrôlées », bref, ils demandent qu'une enquête soit faite qui démontrerait leur bonne foi.

AFFAIRES

Paris accorde à Alger un important crédit public

(Suite de la première page.)

Outre les opérations de liquéfaction, cette usine assurera la production annuelle de 580 000 tonnes de propane et de 450 000 tonnes de butane.

Le succès ainsi obtenu par la France sur le plan commercial compense un peu les déceptions des dernières semaines. L'année 1978 s'était bien mal terminée pour les firmes françaises qui *s'étaient vu préférer des concurrentes japonaises* pour la construction d'une usine de *traitement de G.P.L. à Arzew* (2 milliards de francs) et de deux complexes d'engrais phosphatés à Tebessa et Annaba.

Les accords signés jeudi et vendredi constituent aussi pour *Technip un sujet de satisfaction* sur le plan technique. Le « *process* » américain, seul en compé*tition avec le procédé français*, avait marqué de nombreux points depuis deux ans. Les États-Unis, *il est vrai, avaient pris sur de très* grandes quantités de gaz des options qu'ils viennent d'annuler. L'Europe, en revanche, est très intéressée par le gaz algérien, et ce facteur a dû jouer dans la décision finalement prise.

G.N.L. 3 va permettre à Technip de rester en lice sur le plan international. La firme connaît bien le marché algérien. Elle avait réalisé, déjà à Arzew, à la veille de l'indépendance, la première usine de liquéfaction de gaz du pays, la « Camel ». Elle a équipé ensuite les trois premières lignes du complexe de Skikda (ex-Philippeville). Celles-ci ont connu pour diverses raisons quelques déboires lors de la mise en service, mais elles fonctionnent désormais parfaitement.

Un climat favorable

Le choix par Alger du procédé français, comme les prêts exceptionnellement élevés accordés par Paris, sont également significatifs sur le plan politique. Ils contribueront de façon sensible au réchauffement des relations entre les deux capitales, *manifeste* depuis l'été dernier.

Les dirigeants algériens ont pris acte du discret virage de la France dans l'affaire du Sahara occidental à la suite du renversement du président Ould Daddah en Mauritanie. Bien qu'ils ne l'aient pas manifesté officiellement, ils ont sans doute apprécié également la décision de Paris de repousser d'un an les discussions *sur le renouvellement* des cartes de séjour des travailleurs algériens en France.

Ils ont enfin été sensibles à la façon dont la plupart des organes d'information français, et notam*ment la radio et la télévision* d'État, ont rendu compte de la mort et des obsèques du président *Boumediène, donnant à cette occasion* une image positive de l'Algérie. Cela a largement *compensé à leurs yeux l'exceptionnelle* brièveté et le caractère strictement protocolaire de la visite de M. François-Poncet.

Le climat paraît donc favorable à une relance des échanges et de la coopération. Celle-ci pourrait trouver une concrétisation exemplaire dans le domaine du logement. L'Algérie doit faire face à une grave pénurie dans ce secteur et ne peut y répondre avec ses seuls moyens. Les entreprises françaises de construction et de travaux publics touchées par la crise pourraient trouver là un précieux ballon d'oxygène. *Mais* les responsables algériens demandent que les firmes françaises *s'associent à des sociétés algériennes* afin de faciliter notamment le transfert des technologies.

Ils souhaitent aussi que ces opérations s'inscrivent dans une coopération inter-étatique et s'accompagnent d'actions de recherches, d'études et de formation. Les contacts, pris depuis dix mois, n'ont guère donné jusqu'à présent de résultats. La venue, le 20 janvier, d'une mission d'information du ministère de l'environnement et du cadre de vie permettra peut-être aux responsables français de mieux cerner le problème.

DANIEL JUNQUA.

● *Tiffany's, le joaillier new-yorkais*, va passer sous le contrôle de la firme américaine Avon, *fabricant et distributeur à domicile* de cosmétiques, articles de toilettes et bijoux. L'opération qui doit encore être approuvée par les actionnaires de Tiffany's, s'élève à 101,5 millions de dollars.

● *Xerox Corporation*, géant de la photocopie, se propose d'acheter par échange d'actions la Western Union, compagnie *américaine de* telex, *télégramme* et autres systèmes de communication. Xerox (*bénéfices, 406,6 millions de dollars sur un chiffre d'affaires de 5,09 milliards de dollars en 1977*) cherchait depuis quelque temps à entrer sur le marché des communications après s'être retiré du marché des gros ordinateurs. Western Union a réalisé en 1977 un bénéfice de 10 millions de dollars avec un chiffre d'affaires de 112 millions de dollars.

● *La Société Bertin et Cie* livrera à la Roumanie vingt plates-formes à coussins d'air pouvant supporter 50 tonnes chacune, pour l'équipement de deux usines de matériel agricole.

● *L'application de la T.V.A.* aux professions libérales dans les pays de la C.E.E. La mise en œuvre *ne devrait pas entraîner* de hausses de prix pour le public, indique-t-on au ministère du budget. En effet, cette application s'accompagne de la suppression de la taxe sur les salaires et du *droit de déduction* de la taxe payée par les nouveaux assujettis à leurs fournisseurs. Les encaissements *se rapportant* à des contrats conclus avant le 1er janvier 1979, ne seront pas soumis à l'application de la T.V.A. s'ils sont effectués avant le 1er janvier 1982, ajoute le ministère. Pour cette raison notamment, les finances publiques subiront en 1979 une baisse de rentrées de T.V.A. de 165 millions de francs.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

LA FAIBLESSE DU DOLLAR

Après sa « petite » hausse de la semaine précédente, le DOLLAR a été victime d'un nouvel accès de faiblesse pendant la période *sous revue*. Ce sont les déclarations de M. Karl Otto Poehl, vice-président de la Bundesbank, *selon lesquelles la politique* de soutien au DOLLAR apportée par son établissement pour*rait éventuellement* être révisée, qui ont jeté l'inquiétude dans les milieux financiers internationaux. Très logiquement, les cours de l'or ont bondi.

C'est mardi et *surtout* mercredi que *les* propos de M. Poehl ont déprimé la monnaie américaine. Qu'avait donc dit ce dernier lundi *devant un auditoire de banquiers* ? Tout simplement ceci : en 1978, la Banque centrale ouest-alle*mande a consacré* 24 milliards de DEUTSCHEMARKS au soutien du DOLLAR, ce qui a contribué à *gonfler massivement* la masse monétaire du pays (voir ci-dessous) au risque de déclencher une hausse des prix et de relancer l'inflation. Tout en soulignant que la Bundesbank ne pouvait négliger ses « responsabilités internationales », M. Poehl a averti que le maintien de la stabilité des prix en Allemagne fédérale restait l'objectif primordial de la Banque centrale. Si inévitables qu'aient été les achats massifs de DOLLARS en 1978, « *il est également certain, à mon avis, qu'une telle politique ne pourra être poursuivie sans aménagements* ».

Il n'en fallut pas plus pour ré*pandre la crainte chez* les détenteurs de DOLLARS, malgré les déclarations volontairement rassurantes de M. Gleske, membre du directoire de la Bundesbank, plus spécialement chargé des questions relatives au marché des changes : le mal était fait, et à New-York, les spécialistes ont clairement entendu l'avertissement. On sait qu'en Suisse, en revanche, les autorités monétaires ont renoncé à fixer un objectif pour la croissance de la masse monétaire, qui a atteint 17 % en 1978 : à Berne, la priorité a été donnée aux exportations helvétiques, et donc aux achats de DOLLARS afin d'éviter la hausse du FRANC SUISSE.

Le nouvel accès de faiblesse du DOLLAR révèle, en *tout cas, la* fragilité de la situation actuelle. Malgré la mise en œuvre du plan *de soutien du DOLLAR annoncé* le 1er novembre et le succès des émissions de bons CARTER en Suisse, *émis* à 2,35 % sur 2 ans et demi, à 2,65 % sur 4 ans, les souscriptions ayant été couvertes plus de deux fois, le doute planera sur la tenue du DOLLAR tant que rien de fondamental n'aura été acquis aux États-Unis sur le plan de la réduction du déficit commercial et énergétique, ainsi que dans le domaine de la lutte contre l'inflation.

A Paris, le cours des monnaies fortes du futur système monétaire européen (S.M.F.) est resté à peu près stable, « comme si on y était déjà ». Selon le chancelier Schmidt et M. François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, l'entrée en fonctionnement du S.M.F. serait l'affaire de « quelques semaines ».

Ailleurs, relevons le petit accès de faiblesse de la LIVRE STERLING, provoqué par l'aggravation des conflits *sociaux*, et rapidement stoppé par les interventions de la Banque d'Angleterre. Ailleurs, *l'Espagne a fait connaître que ses* réserves de devises avaient atteint à la fin de 1978 le niveau record de 10 milliards de dollars, en augmentation de 3,85 milliards de dollars depuis la fin de 1977, et cela grâce à la forte réduction du déficit commercial (3,8 milliards de dollars en onze mois, contre 6,5 milliards de dollars), ainsi qu'à la progression des recettes du tourisme (+ 44 % par rapport aux 4 milliards de dollars de 1977).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once, qui était revenu de 225 *dollars* à 217 *dollars* la semaine précédente, est repassé au-dessus de 230 dollars. La deuxième « *grande* » vente d'or mensuelle du Trésor américain (1,5 million d'onces de 31,1 g) a été effectuée au cours de 219 dollars, les demandes ayant été trois fois supérieures à l'offre.

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	200,60	8,4873	3,3520	3,6930	58,2943	3,9869	1673,00
	—	199,00	8,5072	3,3631	3,6994	58,3468	3,9919	1674,58
New-York	200,60	—	23,6350	59,8444	54,3183	3,4411	50,3144	0,1199
	199,00	—	23,3918	59,1715	53,7923	3,4196	49,8504	0,1188
Paris....	8,4873	4,2310	—	253,20	229,82	14,5595	212,88	5,0731
	8,5072	4,2750	—	252,95	229,96	14,5804	213,11	5,0862
Zurich...	3,3520	167,10	39,4942	—	90,7658	5,7501	84,0754	2,0035
	3,3631	169,00	39,5321	—	90,9090	5,7639	84,2472	2,0083
Francfort	3,6930	184,10	43,5121	110,1735	—	6,3351	92,6289	2,2074
	3,6994	185,90	43,4853	110,0000	—	6,3403	92,6719	2,2097
Bruxelles	58,2943	29,0600	6,8683	17,3907	15,7848	—	14,6213	3,4841
	58,3468	29,3200	6,8584	17,3491	15,7719	—	14,6161	3,4842
Amsterdam	3,9869	198,75	46,9747	118,9407	107,9576	6,8392	—	2,3830
	3,9919	200,60	46,9239	118,6982	107,9074	6,8417	—	2,3838
Milan....	1673,00	834,00	197,1165	499,10	453,01	28,6992	419,62	—
	1674,58	841,50	196,8421	497,92	452,66	28,7005	419,49	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Mouvements divergents

Baisse des taux d'intérêt à très court terme en France, où l'on enregistre un retour à la normale après une quinzaine de jours de légère tension, et hausse en Alle*magne fédérale, où la Bundes*bank a donné un « tour de vis » pour lutter contre l'augmentation *trop rapide de la masse monétaire* : ces mouvements divergents prennent tout leur sens au moment où le système monétaire européen va lier entre eux le franc et le deutschemark.

A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour, qui avait commencé par poursuivre son ascension, atteignait 7 % mercredi et jeudi, est brutalement retombé à 6 % vendredi. Ce jour était, en effet, le dernier de la période mensuelle de constitution de leurs réserves par les banques. Comme ces der*nières*, tablant sur une nouvelle baisse des taux, avaient pris du retard, elles ont dû le rattraper *ces derniers jours en se portant* emprunteuses, ce qui a occasionné la susdite ascension. A la veille du week-end, le retard était comblé, et même au-delà, de sorte que les liquidités sont redevenues abondantes, et que les taux ont chuté. La Banque de France *n'éprouvait même pas le besoin d'* « *éponger* » *quelque peu* ces liquidités, comme elle l'a fait dans le passé pour mieux tenir *en main le marché, et se bornait* à laisser faire, estimant, sans doute que de telles variations ne sont que l'écume des jours. En outre, et pour marquer la continuité dans sa politique de détente lente et progressive, l'Institut d'émission procédait le même jour à une adjudication portant sur 13 milliards de francs, au même taux de 6 3/8 % qu'au cours des adjudications précédentes. Il y a donc de fortes chances que, la semaine prochaine, le marché s'établisse aux alentours de ce niveau, ou un peu au-dessus.

Après une légère hausse de 1/8 %, les taux sont revenus à leur niveau antérieur.

En Allemagne fédérale, les autorités monétaires *ont* pris le mors aux dents. Inquiètes de voir la masse monétaire augmenter très rapidement (+ *11,5 % en* 1978 au lieu des 8 % prévus, et même + 13,5 % au rythme an*nuel pendant le dernier trimestre* 1978), du fait des achats de dollars (voir ci-dessus), elles ont *relevé de 3,5 % à 4 % le taux* des avances sur titres (Lombard), pour la première fois depuis juin 1973. Les dirigeants de la Bundesbank ont également décidé de relever de 5 %, à partir du 1er février, le taux des réserves obligatoires de banques sur leurs dépôts nationaux et étrangers, ce qui va stériliser environ 3 milliards de DM de disponibilités (environ 7 milliards de francs). Leur objectif est de ramener à un niveau compris entre 6 % et 9 % le taux de croissance de la masse monétaire, soit la moitié du rythme actuel. Ces mesures *ont soulevé* le scepticisme des autorités politiques. M. Manfred Lahnstein, *secrétaire d'État fédéral aux finances*, déclarant même publiquement que la hausse des taux d'intérêt allait *gêner les entreprises*.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du cuivre et du zinc

METAUX. — *Nouvelle et sensible avance des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres qui atteignent leur niveau le plus élevé depuis avril 1977. Les stocks britanniques de métal ont encore fléchi revenant à 352 775 tonnes (— 16 575 tonnes). En l'espace d'un an, la diminution atteint près de 290 000 tonnes. D'autres facteurs ont également joué en faveur de la hausse des cours : grève paralysant les installations de Inco depuis le 15 septembre 1978, difficultés accrues d'acheminement du métal zambien par la voie ferrée jusqu'au port de Lobito, achat prochain par la General Services Administration de 250 000 tonnes de métal pour regarnir les stocks stratégiques américains.*

La hausse se poursuit sur les cours du zinc à Londres. Plusieurs producteurs européens viennent de majorer de 40 dollars par tonne le prix de leur métal pour le porter à 760 dollars.

Sensible progression des cours de l'argent à Londres stimulés par le réveil du marché de l'or. La fermeté a aussi prévalu sur le marché libre où le platine atteint son niveau le plus élevé depuis près de trois mois à 183,25 livres l'once troy (+ 9).

TEXTILES. — *Les cours de la laine se sont effrités sur les marchés à terme.*

CEREALES. — *Légère baisse des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La production mondiale est estimée par le Conseil international du blé en 1978 au chiffre record de 436 millions de tonnes contre 385,5 millions de tonnes en 1977 et 417,6 millions de tonnes en 1976.*

DENREES. — *Nouveau fléchissement des cours du cacao sur l'ensemble des places commerciales. La diminution de 5,7 % des broyages de fèves en Allemagne occidentale durant le quatrième trimestre 1978 et de 0,6 % en Grande-Bretagne, ont déprimé le marché.*

Faibles variations des cours du sucre. L'offre dépassera la demande mondiale sur le marché libre de 6 millions de tonnes.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 19 janvier 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 844 (825) ; à trois mois, 858,50 (838,50) ; étain comptant, 6 950 (6 775) ; à trois mois, 6 865 (6 715) ; plomb, 502 (507) ; zinc, 369,50 (360) ; argent, 311 (298,10). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 73,60 (71,45) ; aluminium (lingots), inch. (57) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 95,83 (85,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 175-185 (170-185).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 801 (1 776).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 55,75-56 (57,60-58,60).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 238,75-239,25 (240,75-241,25).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars, 64,45 (66,37) ; mai, 66,35 (68,38).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars, 202 (210) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C, 440 (491).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine mars, 21,55 (21,90).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 157,65 (165,10) ; mai, 158,65 (168) ; sucre, mars, inch. (8,21) ; mai, 8,45 (8,27) ; café, mars, 129,50 (129,50) ; mai, 125,25 (124,60).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 102,90 (103,20) ; mai, 105,80 (105,40) ; café, mars, 1 387 (1 342) ; mai, 1 263 (1 235) ; cacao, mars, 1 788 (1 876) ; mai, 1 827 (1 923).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 479 (1 558) ; mai, 1 500 (1 575) ; café, mars, 1 190 (1 160) ; mai, 1 125 (1 090) ; sucre (en francs par tonne) : mars, 818 (827) ; mai, 843 (848).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 352 1/4 (353) ; mai, 332 3/4 (336) ; maïs, mars, 231 (228 3/4) ; mai, 239 1/4 (242 1/4).

Indices : Reuter, 1 496,7 (1 501,6) ; Moody's : 992,40 (994,90).

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 15 AU 19 JANVIER 1979

Sous surveillance

LES investisseurs étrangers ont pratiquement cessé toute intervention. Les opérateurs français particuliers ont, pour l'essentiel, « gelé » leurs initiatives. Les gérants de portefeuilles des banques et agents de change se sont montrés bien peu actifs et les gestionnaires des fameuses SICAV-Monory n'ont presque plus de liquidités disponibles. Ainsi peut-on résumer les événements, ou plutôt l'absence d'événements, cette semaine à la Bourse de Paris. D'un vendredi à l'autre, pourtant, les actions françaises n'ont pas baissé. Par solde, en tout cas, puisque les différents indices se sont retrouvés au même niveau. Aucun mystère en cela : les investisseurs institutionnels, autrement dit les « gendarmes », ont tout simplement assuré l'équilibre général du marché. Preuve de dévouement ? Nullement. Ce sont les mêmes qui, estimant trop vive la hausse de la semaine dernière (4 %), prirent la responsabilité de calmer les enthousiasmes. Au risque de ramener la Bourse dans l'ornière...

Lundi, en effet, le marché était encore très actif. A l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané progressait de 0,6 %. Par la suite, « on » allait s'employer à ramener la progression dans des limites plus « raisonnables ». Le message fut parfaitement compris. Mardi, hausses et baisses s'équilibrèrent à peu près et les indices restèrent figés. Puis, ce qui devait arriver arriva. Puisque les cours ne montaient plus, il valait mieux prendre des bénéfices. C'est sans aucun doute le raisonnement que tinrent nombre d'opérateurs. Une petite vague de ventes bénéficiaires s'abattit mercredi sur la cote : l'indicateur de la chambre syndicale fléchit de 0,6 %. Le calme revint le lendemain. Le volume d'affaires en actions françaises demeura peu important (si l'on excepte une application de soixante mille Europe n° 1) et les indices varièrent peu. Quant à la dernière séance de la semaine, elle n'allait pas remettre en cause la tendance — ou l'absence de tendance — des précédentes. Ainsi se terminait la dernière semaine du premier mois boursier de l'année (la « réponse des primes » aura lieu lundi et la liquidation, le lendemain).

Certains, à la veille du week-end autour de la corbeille, tergiversaient sur le bien ou le mal-fondé des interventions des organismes de placements collectifs. D'autres se plaignaient, publiquement de l'impossibilité chronique de travailler dans un marché totalement libre et livré à lui-même. Eternel problème entre adversaires et partisans d'une Bourse constamment « surveillée ». Une chose est sûre : il est bien difficile, dans ces conditions, de déterminer exactement l'impact de telle ou telle nouvelle dans les milieux financiers. Certes, on peut assurer, sans grand risque d'erreur, que, redouté par beaucoup, le rapport des « trois sages » sur la taxation du capital n'a guère ému le public habituel du palais Brongniart. De la même manière, il ne semble pas que les bons résultats du commerce extérieur français en 1978, ou le programme gouvernemental de créations d'emplois, aient suscité quelques coups de chapeau particuliers de la part des opérateurs. Mais quel est le degré d'inquiétude provoquée par la situation explosive qui règne toujours en Iran ? Dans quelle mesure l'entrée en vigueur de la taxation des plus-values retient-elle encore les initiatives ? Certains ont entrepris de montrer que la Bourse ne devait craindre ni l'une, ni l'autre. Est-ce si habile ?

PATRICE CLAUDE.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

La hausse des cours de l'or observée dans la semaine (le lingot a gagné 1 000 F à 31 250 F) a constitué un stimulant pour l'Emprunt 7 % 1973, qui a largement rattrapé le coupon de 193,85 F détaché mardi dernier.

En ce qui concerne les autres séries de Fonds d'Etat et les obligations « classiques », les cours ont été à nouveau orientés à la hausse, corrélativement avec la baisse des taux d'intérêts, une application portant sur deux cent quatre mille titres 10 % 1976 ayant eu lieu.

A partir de lundi, la Compagnie nationale du Rhône émettra pour 400 millions de francs d'obligations au taux nominal de 9,90 % (taux de rendement actuariel : 9,83 %). De son côté, la Région Ile-de-France placera un emprunt de 298 millions de francs au taux nominal actuariel de 9,90 %.

	19 janv.	Diff.
4 1/2 % 1973	718,10	+ 3,10
7 % 1973 (1)	3 870	+ 219,85
Empr. 10,30 % 1975	102,85	inchangé
10 % 1976	105,50	+ 0,50
P.M.E. 10,60 % 1976	105	+ 1,30
P.M.E. 11 % 1977	105,40	inchangé
8,80 % 1977	107,83	— 0,12
10 % 1978	105,95	+ 0,35
9,80 % 1978	104,20	+ 0,20
9,45 % 1978	102,65	+ 0,25
8,80 % 1978	100,20	+ 0,21
4 1/4-4 3/4 % 1963	99,10	+ 0,50
5 1/2 % 1965	110,75	+ 0,15
6 % 1966	110,55	+ 0,35
6 % 1967	107,50	+ 0,60
C.N.E. 3 %	2 705	— 30
Charbonnages 3 %	163,70	— 2,30

(1) Ex-coupon de 193,85 F.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La Compagnie financière de Paris a décidé de présenter à l'O.P.A. lancée par la Banque de la cité et du district de Montréal sur les actions du Crédit foncier franco-canadien les cent quatre-vingt mille titres (soit — 20,8 % du capital) qu'elle détenait.

Dans une lettre adressée aux actionnaires de la société, les dirigeants de Codetel ont donné quelques chiffres sur l'évolution de l'activité en 1978 et sur les perspectives 1979. En ce qui concerne 1978, les loyers et les intérêts sur avances encaissés se sont élevés à 468 millions de francs (contre 403 millions en 1977), ce qui représente une progression de 16 %. Le programme d'équipement confié l'an passé par l'administration s'élève, par ailleurs, à près de 500 millions de francs. Le dividende qui sera servi aux actionnaires en 1979 sera sans doute majoré.

	19 janv.	Diff.
Bail équipement	258	+ 14,50
B.C.T.	136	— 7,90
Cétélem	284	+ 5,90
Cie Bancaire	463	— 17
C.C.F.	133	+ 4,50
Crédit Foncier	476	— 4
Financ. de Paris	221,80	+ 1,80
Locafrance	233	+ 8
Prétabail	511	+ 16
U.C.B.	251,50	+ 5,50
U.F.B.	332,50	— 11
S.N.I.	476	+ 1
S.I.L.I.C.	256	+ 4
Eurafrance	323	— 11
Cie du Midi	583	+ 25
Pricel	291,30	— 10,70
Schneider	150,10	— 6,90
Suez	302	+ 2

Le montant total des loyers (H.T.) encaissés par SILIC pendant l'exercice de dix-huit mois, qui a pris fin en décembre dernier, a atteint 78,17 millions de francs, contre 44,15 millions pour l'exercice précédent, qui, il est vrai, ne s'étendait que sur douze mois. Là encore, on peut espérer une augmentation du coupon « prorata temporis » (l'exercice portant sur dix-huit mois), qui s'appliquera à un capital augmenté l'an passé de 30 %.

Alimentation

Au cours du premier semestre de l'exercice 1978-1979 (soit du 1er juillet au 31 décembre 1978), Guyenne et Gascogne a réalisé un chiffre d'affaires (T.T.C.) de 267 millions de francs, ce qui représente une progression de près de 42 %. En ce qui concerne la Sogara (filiale à 50/50 de Carrefour et Guyenne et Gascogne), les recettes globales encaissées en 1978 ont atteint 1 909 millions de francs (+ 12 %). Ils ont rappelé que, à partir du 15 juin prochain, Guyenne et Gascogne procédera à une augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

	19 janv.	Diff.
Beghin-Say	142,70	+ 11,70
B.S.N.-Gerv.-D.	570	— 9
Carrefour	1 986	— 14
Casino	1 485	— 18
Gén. Occidentale	251	— 2
Guyenne et Gasc.	442	+ 39,10
Martell	477	— 25
Moet-Hennessy	578	— 15
Mumm	428	— 15
Olida et Caby	183	— 10
Pernod-Ricard (1)	326,10	+ 5,60
Radar	489	— 21
Raf. Saint-Louis	112	+ 6
S.I.A.S.	252	+ 4
Veuve Clicquot	780	— 5
Viniprix	414	— 16
Nestlé	8 450	— 30

(1) Ex-acompte sur dividende de 5 F plus 2,50 F d'avoir fiscal.

Bâtiment et travaux publics

Le chiffre d'affaires 1978 du groupe Bouygues sera d'environ 4 700 millions de francs, contre 3 000 millions en 1977. Le bénéfice net sera en forte progression dans les secteurs des travaux, en France et à l'étranger. Des provisions ont été constituées pour le « gel » de tous les chantiers en Iran.

L'Auxiliaire d'entreprises a fortement fléchi à la suite des événements d'Iran, où la firme construit actuellement six mille logements.

	19 janv.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	413,50	— 41,36
Bouygues	926	— 57
Chim. et Routière	142	— 1
Ciments Franç.	143,80	— 1,20
Dumez	672	— 18
Ent. J. Lefebvre	385	— 3
Gén. d'Entrep.	198	— 4
Gds Trvx Marseille	432	— 6
Lafarge	262	— 5
Maisons Phénix	587	— 3
Poliet et Chausson	171	— 8

Matériel électrique, services publics

Le projet d'association entre Matra et la firme américaine Harris dans le domaine des composants électroniques va se concrétiser par la création d'une société dans laquelle Matra détiendra une participation majoritaire de 51 %. Implantée en Loire-Atlantique et devant employer 540 personnes, cette société bénéficiera de l'aide de l'Etat dans le cadre du plan de restructuration industrielle.

C.I.T.-Alcatel va racheter la totalité des actions de Friden Mailing Equipment, qui réalise un chiffre d'affaires de 27 millions de dollars aux Etats-Unis et au Canada dans le traitement du courrier.

D.B.A. solde l'exercice écoulé par une perte de 52,4 millions de francs, dont elle proposera à ses actionnaires le report à nouveau. Les efforts de réorganisation entrepris n'auront leur plein effet qu'au cours des exercices ultérieurs.

	19 janv.	Diff.
Alsthom	61,80	— 1,20
C.E.M.	54,50	— 0,30
C.G.E.	419	— 1
Thomson-C.S.F.	415	— 3,50
Legrand	1 950	— 91
Machines Bull	56,70	— 2,30
L.M.T.	1 080	— 40
Matra	5 400	— 80
Moulinex	141,70	— 9,30
Radiotechnique	477	+ 21
Signaux	340	— 9
Téléphones S.T.E.	372	— 26
Thomson-Brandt	244	— 5
Gle des Eaux	525	— 10
Lyonn. des Eaux	513	— 2

Métallurgie, constructions mécaniques

Pour l'ensemble de l'année 1978, le groupe Manurhin a réalisé un chiffre d'affaires consolidé dépassant le milliard de francs (+ 24 % par rapport à 1977). Le bénéfice sera en hausse et le dividende augmenté.

Babcock-Fives qui était détenu à 21 % par le groupe britannique Babcock and Wilcox ne l'est plus qu'à concurrence de 4,5 %. Les titres vendus disponibles ont été repris par des investisseurs institutionnels français.

Le dividende global distribué par les Ateliers de construction du Nord de la France (A.N.F.) pour l'exercice 1977-1978 a été fixé à 17,25 francs contre 15 francs.

Le chiffre d'affaires de « Sacilor » a augmenté de 10 % en 1978 pour atteindre 8,8 milliards de francs, avec une production de 6,4 millions de tonnes (inchangée), et des livraisons supérieures de 2,5 %. La perte sera moins importante que celle de l'exercice précédent (environ 2 milliards de francs), en raison, notamment, de l'allégement du change financier au titre du plan de redressement mis en œuvre en octobre dernier.

	19 janv.	Diff.
Chiers-Châtillon	17,60	inchangé
Creusot-Loire	61,10	— 0,40
Denain-Nord-Est	28,50	— 0,70
Marine-Wendel	38,10	— 0,10
Métal.-Normandie	39,70	+ 3,70
Pompey	67	— 0,50
Sacilor	17	+ 0,20
Saulnes	38	— 3,50
Usinor	11,95	— 0,85
Vallourec	99,20	+ 0,60
Aispi	89,80	+ 2,90
Babcock-Fives	143,50	+ 8,50
Gén. de Fonderie	207	+ 2
Poclain	206,30	— 4,70
Sagem	366	— 22
Saunier-Duval	172	— 6
Penhoët	262,50	— 0,50
Peugeot-Citroën	453	+ 2
Ferodo	460	— 4

La société « Jaeger » (un milliard de francs de chiffre d'affaires, et 3 milliards de francs avec sa maison mère ouest-allemande « V.D.O. », va prendre une participation de 35 % dans la firme horlogère « Yema » à Besançon (134 millions de chiffre d'affaires) pour constituer un groupe spécialisé dans la montre de précision et réalisant 450 millions de chiffre d'affaires.

Filatures, textiles, magasins

Si l'on excepte la forte hausse de Saint Frères, valeur coutumière des oscillations de forte amplitude, les déplacements de cours enregistrés sur les affaires de textiles se sont le plus souvent inscrits dans le sens d'une régression. Il est vrai que, en dépit de perspectives légèrement améliorées, cette industrie connaît encore de graves problèmes.

Printemps a acheté à S.C.O.A. 58,6 % du capital de Fisuma au prix de 150 F par action. Le cours de 150 F sera maintenu jusqu'au 8 février sur le marché hors cote, mande « V.D.O./ va prendre une firme horlogère « Yéma » à Be-

Cette opération rapportera 60 millions de francs (avec 20 millions de plus-values) à S.C.O.A., dont les résultats évoluent de façon défavorable.

	19 janv.	Diff.
Dollfus-Mieg	65	— 4
Sommer-Allibert	384	+ 13
Agache-Willot	565	— 10
Fourmies	24	— 0,50
Godde-Bedin	20,30	— 1,20
Lainière-Roubaix	38	— 1
Saint-Frères	106	+ 16
Bail-Investissem.	415	+ 11
B.H.V.	168	— 3
Gal. Lafayette	119	+ 3
Nouvelles Galeries	121,50	— 2,50
Paris-France	119	— 2
Printemps	128	+ 3,40
La Redoute	555	— 6
S.C.O.A.	73,90	— 3,70

Produits chimiques

Du Pont and Co a réalisé en 1978, un bénéfice net de 786 millions de dollars, soit 16,15 dollars par action contre 545 millions et 11,06 dollars par titre en 1977. Le chiffre d'affaires est passé de 9,4 milliards de dollars à 10,6 milliards. Le dividende trimestriel sera relevé de 1,25 dollar à 1,50 dollar par action. Mais, à l'occasion de l'assemblée générale d'avril prochain, les administrateurs demanderont aux actionnaires leur avis sur une division par trois des actions (une action nouvelle pour trois anciennes).

L'Entreprise Jean Lefebvre s'attend, pour l'exercice 1978, à d'aussi bons résultats qu'en 1977 (25,71 millions de francs contre 12,69 millions en 1976).

	19 janv.	Diff.
C.M.-Industries	217,50	— 3,50
Cotelle et Foucher	115,80	— 0,70
Institut Mérieux	457	+ 15
Laboratoire Bellon	334,50	— 1,50
Nobel-Bozel	41	— 1,10
Pierrefitte-Auby	167	+ 6
Rhône-Poulenc	117,60	— 3,90
Roussel-Uclaf	408,50	— 6,50
B.A.S.F.	302,50	— 12
Bayer	307,50	— 8,50
Hoechst	301	— 9
Norsk Hydro	172,90	+ 15,90

Valeurs diverses

Contrairement aux rumeurs qui ont couru, « L'Oréal » n'a pris aucune décision en ce qui concerne l'acquisition de la société « Helena Rubinstein », filiale du groupe américain « Colgate », et qui réalise un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs dans soixante-dix pays. La société, présidée par M. Dalle, qui a en caisse les 400 millions de francs de sa récente augmentation de capital, reconnaît avoir des contacts avec « Colgate » à ce sujet, mais étudie seulement cette possibilité « parmi d'autres ».

	19 janv.	Diff.
L'Air liquide	418	+ 1
Bic	618	— 5
Europe 1	919	— 14
L'Oréal	785	— 20
J. Borel	119,10	— 0,40
Club Méditerranée	510	— 8
Arjomari	156,90	— 9,30
Hachette	251	— 6
Pr. de la Cité	339,50	— 2,50
P.U.K.	79	+ 7,70
St-Gob.-Pt-à-M.	156	— 2,80
Skis Rossignol	1 960	+ 10
Chargeurs réunis	221	+ 13,50

Le Club Méditerranée a réalisé, au cours de l'exercice 1977-1978, un bénéfice net (non consolidé) de 71,90 millions de francs, soit une progression de 17,87 % en un an (61 millions de francs pour le précédent exercice).

Le groupe EMI Ltd ayant renoncé à ses projets concernant sa filiale française Pathé-Marconi, cette dernière a pu être à nouveau cotée normalement à partir du 19 janvier.

Mines d'or, diamants

Les mines d'or sud-africaines ont publié leurs résultats pour le quatrième trimestre de 1978. Les chiffres entre parenthèses concernent le trimestre précédent. East Rand : (pertes, 1,5 million de rands S.A. (2,22) ; Harmony : (bénéfices) 21,54 millions (16,16) ; Durban : 1,23 million (1,8) ; Harteestfontein : 14,4 (11,3) ; Loraine : 0,5 million (1,1) ; Randfontein : 24,52 millions (19,9) ; Buffelsfontein : 13,35 millions (12,22) ; Stilfontein : 8,26 millions (5,01) ; West Rand : 1,16 million (perte de 1,31) ; Saint Helena : 15,79 millions (15,42) ; Kinross : 8,28 millions (8,49).

	19 janv.	Diff.
Amgold	96,20	+ 4,70
Anglo-American	19	+ 0,70
Buffelsfontein	51,20	+ 2,10
Free State	84,10	+ 4,60
Goldfields	15,60	+ 0,70
Harmony	19	+ 2
President Brand	52,10	+ 4
Randfontein	136	+ 17
Saint-Helena	48,50	+ 3,70
Union Corporation	17,30	+ 1,15
West Driefontein	136,90	+ 3,90
Western Deep	49,70	+ 3,70
Western Holdings	161	+ 5
De Beers	24	— 0,20

Pétroles

Le bénéfice net de Francarep pour l'exercice 1978 devrait s'établir autour de 8 millions de francs (+ 35 % par rapport à 1977) et permettre d'augmenter « sensiblement » le dividende global (6 francs pour 1976).

Camping-Gaz international du groupe Application des Gaz a réalisé, à l'issue de l'exercice 1978 clos le 30 septembre, un bénéfice net consolidé de 10,14 millions de francs contre 3,42 millions un an plus tôt. Ce bon résultat est dû, pour une large part, à celui de la filiale anglaise. En revanche, les filiales italiennes continuant de perdre de l'argent, la société mère a dû constituer 37,50 millions de francs de provisions et ses comptes se sont soldés par une perte de 12,11 millions de francs contre un bénéfice net de 3,29 millions de francs un an auparavant.

	19 janv.	Diff.
Aquitaine	530	+ 3
Esso	79,10	— 2,70
Fr. des Pétroles	141,40	— 3,60
Pétroles B.P.	56,50	+ 2,30
Primagaz	145,50	— 0,60
Raffinage	73,10	— 3,40
Sogerap	114,10	+ 1
Exxon	289	— 5,50
Petrofina	494,50	— 11,50
Royal Dutch	270,50	+ 2

La Compagnie française des pétroles va faire des forages en Angola. M. Jorge de Morais, ministre des pétroles de la République populaire d'Angola, a signé le 16 janvier, à Paris, un accord avec la Compagnie française des pétroles sur de nouveaux forages pétroliers en Angola. Total dépensera, en association « ouverte » avec SONANGOL, plus de 30 millions de dollars en 5 ans dans une zone marine d'environ 4 000 kilomètres carrés, près de Luanda. La C.F.P. Total avait déjà effectué des forages en Angola dans les années 1960-1970.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le groupe R.T.Z. va progressivement ramener de 72,6 % à 49 % sa participation dans le capital de Conzinc Riotinto of Australia, et ce sur la demande expresse du gouvernement australien.

	19 janv.	Diff.
Imétal	62,40	+ 7,40
Penarroya	43	+ 6,10
Charter	12,85	+ 0,85
Inco	76,10	+ 2,10
R.T.Z.	22	+ 1,55
Union minière	107	— 2,20
Z.C.I.	0,80	+ 0,05
Kléber	61	— 0,50
Michelin	1 139	— 9

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
Europe n° 1 (1)	60 900	29 446 200
Matra	3 940	22 185 200
Bouygues	16 000	15 533 825
Financ. Paris P.B.	69 500	15 442 352
Peugeot-Citr. (1)	24 530	11 077 867

(1) Quatre premières séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 12 1	Cours 19 1
Or fin (kilo en barre)	30150	31350
— (kilo en lingot)	30250	31250
Pièce française (20 fr.)	286 30	283 ..
Pièce française (10 fr.)	219 90	218 50
Pièce suisse (20 fr.)	261 40	260 20
Union latine (20 fr.)	232 50	240
• Pièce tunisienne (20 fr.)	192	192
Souverain	268 10	280 30
• Souverain Elizabeth II	287	306 60
• Demi-souverain	321	326
Pièce de 20 dollars	1240 40	1256 ..
— 10 dollars	712	703
— 5 dollars	456	455
— 50 pesos	1198	1244
• — 20 marks	328	315
— 10 florins	242 50	249
• — 5 roubles	148 70	144 50

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	15 janv.	16 janv.	17 janv.	18 janv.	19 janv.
Terme	125 999 787	101 930 815	92 627 347	112 960 477	98 767 911
Compt.					
R. et obl	128 860 992	184 075 355	271 249 169	386 717 623	131 680 110
Actions	125 333 902	67 821 280	57 652 808	122 752 988	92 755 823
Total	380 194 681	353 827 450	421 529 124	622 431 088	323 203 844

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1978)

	15 janv.	16 janv.	17 janv.	18 janv.	19 janv.
Franç.	104,8	104,5	103,8	104,2	105,1
Etrang.	105,0	105,3	104,2	104,8	105,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1978)

	15 janv.	16 janv.	17 janv.	18 janv.	19 janv.
Tendance	104,6	104,5	103,8	103,7	103,9

(base 100, 29 décembre 1961)

	15 janv.	16 janv.	17 janv.	18 janv.	19 janv.
Ind. gén.	90,7	90,4	90,0	90,0	90,4

Bourses étrangères

NEW-YORK
Plus hésitant

La troisième semaine de l'année aura été nettement moins faste que les précédentes pour les actionnaires américains. En effet, d'un vendredi à l'autre, et par solde, les valeurs sont restées soutenues, mais l'indice Dow Jones n'a pratiquement pas varié, s'inscrivant le 19 janvier à 837,48 contre 836,27 une semaine plus tôt.

La période sous revue avait pourtant brillamment commencé, s'ouvrant lundi par une hausse de douze points sur le Dow Jones. Mais cette véritable « flambée » des cours fut sans lendemain. Mardi, le fameux indice perdit, et au-delà, tout le terrain acquis la veille. Cette rechute provoqua jusqu'à la fin de la semaine, une certaine morosité autour du Big Board. Il fallut attendre la veille du week-end, pour qu'à la faveur d'une hausse du dollar sur les marchés des changes le marché s'anime un peu.

Les excellents résultats publiés quotidiennement par les grandes entreprises (Du Pont, I.B.M., etc.) sont sans doute à l'origine de l'allure relativement soutenue de la cote.

L'activité de la semaine a porté sur 137,23 millions d'actions contre 135,48 millions pour les cinq précédentes séances.

	Cours 12 janv.	Cours 19 janv.
Alcoa	49 3/8	50
A.T.T.	61 1/2	61 1/8
Boeing	78	76 7/8
Chase Man. Bank	31	31 7/8
Du P. de Nemours	132 1/4	134 1/4
Eastman Kodak	62 3/4	61 5/8
Exxon	49 1/2	49 1/8
Ford	44 1/4	42 3/4
General Electric	49 1/4	49 5/8
General Foods	34 1/2	34 5/8
General Motors	56 1/4	57 7/8
Goodyear	17 3/8	18 1/8
I.B.M.	312	306 3/4
I.T.T.	30 3/8	29 3/4
Kennecott	21 3/8	21 1/2
Mobil Oil	69 3/8	70 1/8
Pfizer	34 1/4	34 3/8
Schlumberger	100	98 3/8
Texaco	24 3/8	24 3/8
U.A.L. Inc.	31 5/8	34 1/8
Union Carbide	35 5/8	35 5/8
U.S. Steel	24 1/8	25 1/8
Westinghouse	18 1/8	18 5/8
Xerox Corp.	60 7/8	58 7/8

TOKYO
Léger repli

Une nouvelle vague de ventes bénéficiaires s'est abattue cette semaine sur le Kabuto-cho. L'indice Nikkei Dow Jones qui avait si bien résisté lors des précédentes séances, a dû se replier très légèrement et s'est inscrit à 6 106,13 le 19 janvier contre 6 113,49 le 12. Quant à l'indice général de la Bourse, il est revenu de 459,57 à 458,63.

A noter : Afin d'éviter la fuite des valeurs étrangères inscrites au Tokyo Stock Exchange, les autorités de la Bourse ont diminué de moitié les frais annuels de cotation afférents. Le problème du désintérêt de la clientèle nippone pour les actions françaises ou américaines, reste cependant posé...

	Cours 12 janv.	Cours 19 janv.
Canon	515	518
Fuji Bank	336	322
Honda Motors	525	513
Matsushita Electric	729	718
Mitsubishi Heavy	134	133
Sony Corp.	1 760	1 740
Toyota Motors	891	875

LONDRES
Redressement malgré la crise sociale

Bien que la crise sociale se poursuive, — les chauffeurs routiers ont terminé leur deuxième semaine de grève — le London Stock Exchange s'est légèrement redressé au cours des cinq dernières séances. D'un vendredi à l'autre, l'indice « Financial Times » des valeurs industrielles est passé de 474,7 à 478,9.

Les opérateurs ne se cachent pas la gravité de la situation — le gouvernement a failli décréter l'état d'urgence dans tout le pays — mais l'attraction de cours décidément très bas a été la plus forte.

	Cours 12 janv.	Cours 19 janv.
Bowater	174	179
Brit. Petroleum	918	920
Charter	138	141
Courtaulds	117	119
De Beers	402	413
Free State Geduld	18	18 1/2
Gt. Univ. Stores	318	316
Imp. Chemical	339	364
Shell	562	568
Vickers	190	192
War Loan	29 3/4	30

FRANCFORT
Repli modéré mais général

Ressentie outre-Rhin avec plus d'acuité qu'ailleurs, la crise iranienne a provoqué un mouvement de repli quasi général à la Bourse de Francfort. De nombreuses firmes industrielles sont en effet engagées pour des milliards de deutschemarks sur le territoire iranien.

Pourtant les augmentations de capital se poursuivent et restent bien accueillies sur le parquet (Siemens, Bayerische Hypotheken, Deutsche Centralboden, etc.).

Sur le marché des valeurs à revenus fixes, le nouvel emprunt des chemins de fer fédéraux n'a pas suscité l'enthousiasme...

	Cours 12 janv.	Cours 19 janv.
A.E.G.	76,60	75,80
B.A.S.F.	136,50	134,20
Bayer	137,10	133,50
Commerzbank	224,80	219,50
Hoechst	134,80	132,60
Mannesman	180	176
Siemens	280,50	275,50
Volkswagen	252,60	249,30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS LES DÉCISIONS DE M. MONORY

Les professionnels du livre étudient les conséquences de la libération des prix

Rarement le monde du livre aura connu une semaine ausi agitée. La décision de M. Monory, ministre de l'économie, d'interdire les prix conseillés, a provoqué une succession de déclarations, de réunions professionnelles et de conférences de presse. Si la mesure avait pour objectif secondaire de « dynamiser » un secteur de la production un peu assoupi, elle aura fait l'effet d'un électrochoc pour beaucoup.

Dans la lettre que M. Monory a adressé aux syndicats des libraires et des éditeurs, le choix du ministre apparaît clairement : désormais, « *les éditeurs ne pourront plus conseiller aux libraires des prix de vente au détail. Les prix seront librement établis sous la responsabilité des libraires* ». La maîtrise du prix de vente du livre est passée des éditeurs aux libraires, du producteur au *commerçant*. La Fédération des syndicats de libraires a publié, à l'issue de son comité directeur du 17 janvier, un communiqué dans lequel elle montre sa satisfaction, d'autant plus que la décision de M. Monory prend en compte la notion de « services rendus » : « *Outre les achats par quantité et en une seule fois, les services qui peuvent être rendus par un libraire tels que, par exemple, l'étendue de la gamme des titres acceptés en office et disponibles, la variété des collections et des titres proposés au public, l'existence au profit de la clientèle d'instruments de livraison rapide, peuvent être objectivement rémunérés.* » Les grandes surfaces qui absorbent d'importantes quantités de livres ne seront plus les seules à bénéficier de remises.

Des libraires — et pas obligatoirement les moins dynamiques — ne partagent pas l'optimisme de leur Fédération. Pous eux, la pratique du discount prendra une autre forme, *mais ne cessera pas*. M. Essel, qui dirige la librairie de la FNAC, affirmait, jeudi 18 janvier devant des *journalistes, que* l'interdiction des prix conseillés l'obligerait seulement à « *augmenter les frais de publicité* ». « *Nous ferons des prix d'appel sur les livres à grand tirage.* Nous *répartirons la perte sur l'ensemble de nos ventes. Comme les prévendus n'entrent que pour 5 % dans la composition de notre chiffre d'affaires, le rattrapage sera très faible, de l'ordre de 0,50 %.* » M. Essel estime que le prix conseillé était « *une barrière à la hausse* » qui vient d'être renversée. De toute façon, cette mesure *n'empêchera pas le développement* de la FNAC et, pour la librairie des Halles, le choix des livres sera élargi.

Une victoire à la Pyrrhus ?

L'abandon des prix conseillés serait-il pour les libraires une victoire à la Pyrrhus ? M. Yvon Chotard, qui vient de remettre son mandat de président du Syndicat national de *l'édition à la disposition des* adhérents, déclarait lors d'une conférence de presse, le jeudi 18 janvier, que la mesure aboutirait à une concentration dans la librairie et, en réponse, à une concentration dans l'édition. Dans son communiqué, le syndicat de l'édition précise « *qu'il entend saisir à nouveau les pouvoirs publics de la situation du livre si, comme la majorité de ses membres le pense, les lecteurs devaient assister, dans l'avenir, et malgré la bonne volonté de chacun, à une augmentation du prix des livres, à un affaiblissement de la production du livre de vente difficile et à une diminution trop grande du nombre des libraires.* »

M. Yvon Chotard qui réclame, en tant que vice-président du C.N.P.F., le retour à la liberté des prix, n'échappe pas à une certaine contradiction quand il s'y oppose en tant que président du syndicat de l'édition...

Le syndicat va procéder à une vaste « étude interne » des applications des nouvelles mesures sur les différents secteurs de l'édition, qu'il présentera à une assemblée générale le 20 février prochain. De grandes maisons font étudier d'ores et déjà par leurs services une autre politique *commerciale*.

Pour l'instant, le syndicat recommande à ses membres « *de faire jouer pleinement la concurrence en donnant la même chance aux divers réseaux de vente (...) et d'avoir une attitude positive dans l'examen des conséquences de la nouvelle réglementation sur leurs relations avec leurs auteurs* ».

Un statut de l'écrivain

De leur côté, les écrivains, qui voient remettre en cause le mode de calcul de leurs droits d'auteurs, ne sont pas restés inactifs. Après la constitution d'un Conseil permanent des écrivains (voir *le Monde* du 17 janvier), seul habilité à négocier, ils entendent profiter de l'occasion pour obtenir un véritable « *statut de l'écrivain* ». Didier Decoin, le président de la Société des gens de lettres et membre du conseil, a déclaré au *micro de France-Inter qu'il comptait* soumettre, d'ici un à deux mois, un « *dossier de revendications* » précis *au président de la République*.

« *La première question*, dit-il, *à régler d'urgence : savoir sur quoi vont s'appliquer, désormais, les pourcentages de droits d'auteurs. Nous allons demander que l'écrivain ait une retraite complémentaire. Nous allons demander que le contrat-type passé entre un écrivain et un éditeur soit complètement revu et qu'un certain nombre d'aberrations disparaissent, la passe (1) par exemple, qui est en réalité un impôt que l'éditeur fait peser sur les auteurs. C'est un impôt de solidarité parce que, quand la passe joue sur le Goncourt, elle est importante et elle peut permettre de financer un jeune auteur. Il faut qu'elle disparaisse sur les petits tirages, pour les premiers romans et pour les jeunes auteurs difficiles. Nous allons aussi demander que soit revu les problèmes de fiscalité de l'écrivain.* »

D'autre part, M. Dominique Taddei, secrétaire national à l'action culturelle du parti socialiste, proteste, dans un communiqué, contre cette mesure. « *Cette décision*, écrit-il, *directement inspirée par le libéralisme économique, en prétendant répondre aux abus actuels, aboutira à terme à favoriser les grandes entreprises de diffusion au détriment de l'ensemble des petits libraires qui remplissent une véritable mission culturelle, à favoriser les gros tirages par rapport aux ouvrages de diffusion plus lente.* »

B. A.

(1) L'éditeur décompte du tirage un pourcentage d'exemplaires considérés comme défectueux.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les candidats du P.C.F. seront connus mardi

Le quotidien communiste l'Humanité *a annoncé samedi qu'il publierait dans ses éditions du mardi 23 janvier la liste des candidats du P.C.F. à l'élection européenne du 10 juin prochain. Vendredi soir, à Athènes, où il effectue une visite, M. Georges Marchais a mis en garde* « le peuple grec contre l'Europe des Neuf, qui est l'Europe de la droite et de la social-démocratie ».

M. Michel Poniatowski, membre du conseil politique de l'U.D.F., avait indiqué, jeudi, que la liste « U.D.F. élargie » *serait connue* « dans le courant du mois de février » (le Monde *du 20 janvier*). *Le parti socialiste ne devrait pas procéder à la désignation de ses candidats avant son congrès d'avril, et le Mouvement des radicaux de gauche n'a pas encore tranché la question de savoir s'il présenterait sa propre liste ou s'associerait avec le P.S.*

On s'interroge sur l'intention de M. Michel Debré de présenter une liste distincte de celle du R.P.R.

M. DEBRÉ VEUT QUE SON COMITÉ SOIT PRÉSENT DANS LA CAMPAGNE

M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion et président du Comité pour l'indépendance et l'unité de la France (créé en janvier 1977), a déclaré, vendredi 19 janvier à Blois : « *Dès le lendemain de l'accord sur l'élection au suffrage universel, accord signé à la légère, j'ai considéré que l'affaire était si grave qu'il fallait la traiter « nationalement », c'est-à-dire comme une affaire n'appartenant à aucun parti.*

» *J'ai créé alors un « comité pour l'indépendance et l'unité de la France », avec l'accord et le soutien d'hommes et de femmes aux engagements politiques très divers et même, pour certains, sans engagement politique.*

» *C'est ensemble que nous avons mené une action qui a fait prendre conscience des insuffisances et des périls. Comme les républicains, sous le Second Empire, avaient considéré que leur combat les conduirait devant l'électeur, il me paraît que le combat du comité doit se prolonger par une présence dans la campagne électorale. Je souhaite, comme je l'ai déjà souhaité, que l'immense force militante du R.P.R., dont je fais partie, apporte son soutien à cette grande et noble entreprise.* »

Cette déclarations ne constitue pas, à proprement parler, l'annonce de la constitution d'une liste de candidats à l'élection du 10 juin. Néanmoins, en tenant de tels propos, quatre jours avant la conférence de presse de M. Jacques Chirac (mardi 23 janvier), M. Debré *laisse* entendre aux dirigeants du R.P.R. qu'il n'a pas renoncé à cette éventualité.

● *Les communistes français et espagnols* sont « *toujours en désaccord radical* » au sujet de l'adhésion de l'Espagne à la Communauté européenne, déclare un *communiqué publié* vendredi 19 janvier à Madrid au terme de conversations entre des délégations des P.C. des deux pays. La délégation française, conduite par M. Gremetz, membre du bureau politique, était composée de MM. Le Pors, membre de la section économique, et Trugnan, membre de la section de politique étrangère. Du côté espagnol, assistaient notamment à la réunion MM. Azcarate, membre de la commission permanente, et Bornao, membre du comité exécutif. — *(A.F.P.)*

Le rapprochement entre Damas et Bagdad

La Syrie et l'Irak souhaitent parvenir à l'« unité »

De notre correspondant

Le ministre syrien de l'information, M. Ahmed Iskandar, jeudi 18 janvier, puis, le lendemain, son homologue irakien, M. Tarek Aziz, *ont déclaré que leurs deux pays étaient* « décidés à s'unir ». Le ministre syrien a toutefois refusé de confirmer que l'union projetée se traduirait par une capitale, un président et un gouvernement unique pour les deux pays et a seulement déclaré : « Notre décision est bien de constituer un Etat unifié (...). Celui-ci regroupera les forces armées qui atteindront alors près de cinq cent mille hommes. »

Beyrouth. — La réconciliation entre les deux branches, hier ennemies, au pouvoir à Bagdad et Damas, est en train de mener *celui-ci sur la voie de l'« unité »*, trois mois seulement après qu'un terme a été mis à dix ans de *lutte à mort*.

Les innombrables « unités arabes » proclamées au cours des deux dernières décennies, toutes demeurées lettre morte, sauf la R.A.U. syro-égyptienne de Nasser (1958-1961), qui a sombré à la suite d'une fracassante sécession de Damas, portent à un vif scepticisme à l'égard de celle-ci.

Toutefois, certains *facteurs* poussent incontestablement à accélérer et préciser le rapprochement *entre* les deux capitales.

— *Pour Bagdad*, les bouleversements en cours en Iran, en libérant une lame de fond chiite, risquent d'avoir des répercussions graves en Irak, où la majorité chiite est gouvernée par la minorité sunnite ;

— *Pour Damas*, un traité de paix égypto-israélien accroîtrait *considérablement la « force de frappe »* de l'armée de l'Etat hébreu sur un front oriental devenu front unique. En outre, la Syrie souhaite acquérir, grâce à l'Irak, une marge d'indépendance à l'égard d'une aide financière saoudienne constamment assortie de pressions.

Enfin, les deux pays peuvent être tentés de remplir le « *vide* » laissé dans le monde arabe par l'absence de l'Egypte, et pour cela de constituer un ensemble de *poids. Les deux pays souhaitent* aussi renforcer leur indépendance vis-à-vis des deux grandes puissances au moment où elles sont en froid avec l'U.R.S.S. sans être pour autant dans les meilleurs termes avec les Etats-Unis.

Les deux « ailes » du Baas éprouvent enfin le besoin de se prémunir, en tant que parti laïc et *progressiste, contre le courant* « droitier et islamique » qui se manifeste en Iran.

Le projet en gestation dans les deux capitales irait très loin. Selon une version parvenue aux milieux palestiniens de Beyrouth, l'ensemble projeté aurait une capitale, Damas, et un président, M. Assad (Syrie), à la tête d'un « *conseil présidentiel* » *de trois* membres. Les deux armées auraient un commandement unique. *L'« unité » pourrait être proclamée* le 26 janvier, à l'occasion de la visite à Damas du président Bakr. Le président Bakr (Irak) deviendrait secrétaire général du « Baas réunifié ».

L. G.

● *Le tribunal de grande instance de Lisieux*, siégeant vendredi 19 janvier, en audience de flagrant délit, a condamné à dix-huit *mois de prison un homme* qui avait attaqué, mercredi vers 22 heures, le commissariat de police de Dives-sur-Mer (Calvados) armé d'un fusil automatique dans lequel deux balles étaient engagées.

Pierre Fortunat, trente-sept ans, s'était disputé avec son frère et, après une tournée dans les *cafés, en avait rendu responsables* les policiers. Les gardiens de la paix avaient réussi à le désarmer. « *S'ils ne m'avaient pas pris mon fusil, j'aurais tiré dans le commissariat* », a-t-il reconnu à l'audience. — *(Corresp.)*

● *Trois jeunes gens*, qui avaient été arrêtés à la suite d'une perquisition opérée après les incidents du quartier Saint-Lazare à Paris, ont été inculpés, vendredi 19 janvier, de vol avec armes et prise d'otage par M. Jean Person, juge d'instruction au tribunal de Créteil, pour leur participation a un hold-up commis le 23 décembre dernier à Orly (*le Monde* du 20 janvier). Il s'agit de Denis Bouillon, vingt et un ans, Philippe Gobain, vingt-trois ans, et de Pierre Mounier, vingt et un ans. Tous trois ont été écroués à la maison d'arrêt de Fresnes.

LE CONGRÈS DU M.R.G. A TOULOUSE

M. Crépeau propose que la question de la liste pour le scrutin du 10 juin ne soit tranchée qu'après les « cantonales »

De notre envoyé spécial

Toulouse. — *Le congrès extraordinaire du Mouvement des radicaux de gauche, qui s'est ouvert samedi matin 20 janvier, au Parc des expositions de Toulouse, avait été précédé, la veille, d'une réunion du comité directeur et d'une soirée de gala en faveur des droits de l'homme, à laquelle participaient M. Daniel Mayer, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, Amnesty international et plusieurs vedettes comme Paco Ibanez et Juliette Greco. Samedi matin, sous la présidence de M. René Billères, sénateur des Hautes-Pyrénées, les congressistes ont entendu un rapport d'activité de M. François Loncle, membres du secrétariat du Mouvement, et un rapport de politique générale de M. Michel Crépeau, président du M.R.G.*

Au terme de son exposé, M. Crépeau a présenté au congrès la motion adoptée mercredi, à l'unanimité, par le bureau national du M.R.G. Ce texte souligne que, « *face à la crise des sociétés productivistes* », et alors que, « *jamais la morale et la politique n'ont posé leurs interrogations en termes plus identiques* », les raisons d'ouvrir la voie au changement sont *particulièrement fortes*. Ce changement, les radicaux de gauche ne l'imaginent qu'à travers la construction européenne. Pour eux, « *l'Europe se définit d'abord comme le continent dont les valeurs de civilisation sont fondées sur le respect de l'homme, de sa liberté, de sa responsabilité* ». Ils estiment qu'à l'heure actuelle un sursaut des peuples de l'Europe est indispensable et qu'il pourra s'exprimer à travers l'élection au suffrage universel de l'Assemblée de Strasbourg.

On lit encore dans cette motion : « *L'élection européenne ne servirait à rien si elle n'était l'occasion d'une relance effective de la construction de la Communauté européenne. (...) Les radicaux de gauche appellent plus que jamais de leurs vœux une communauté politique de l'Europe fondée sur le suffrage universel direct et sur la volonté des travailleurs, des citoyens. (...) Par nature le combat pour l'Europe ne peut être plus longtemps un combat d'arrière-garde fondé sur des nostalgies ou des prétextes. L'Europe ne naîtra que d'un grand bond en avant, d'une volonté d'aller plus loin, plus vite : construire les Etats unis d'Europe en refusant toute hégémonie doit être l'ambition des hommes de notre génération.* »

Le texte présenté par M. Michel Crépeau souligne « *l'ampleur des difficultés qui demeurent* ». Il pose en particulier le problème de l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce. Sur ce point, la motion précise : « *Les radicaux de gauche sont assurément soucieux de donner à l'Europe ses dimensions réelles et de conforter les démocraties jeunes et fragiles de l'Europe du Sud. Aussi souhaitent-ils l'ouverture de négociations permettant d'examiner les conditions de l'adhésion de ces pays à la Communauté. Mais il est clair que, outre une nécessaire période transitoire d'adaptation et d'harmonisation — avec, si nécessaire, l'examen d'un nouveau système d'association, — l'issue de la négociation ne pourra être appréciée qu'au vu des résultats concrets et des garanties données, notamment en ce qui concerne l'harmonisation des charges et l'organisation des marchés pour l'agriculture, pour l'industrie et pour l'exploitation des richesses de la mer. Plus que tout autre, ce problème difficile illustre que l'Europe ne peut être que d'abord politique.* »

Après avoir noté qu'aucun des pays de la Communauté, seul n'a les moyens de faire, face à la crise, le texte présenté par M. Crépeau insiste sur la nécessité d'une rénovation de la gauche française. « *Une gauche qui n'aurait probablement pas connu la défaite si elle avait été plus unie, mais aussi plus réaliste, moins doctrinaire, plus audacieuse* », indique le texte du bureau national, qui ajoute : « *Les leçons de cet échec provisoire doivent être partout clairement méditées et réfléchies. Le nouveau langage qui s'impose à la gauche n'est pas seulement celui des formulations et des mots. Il doit être avant tout le résultat de la prise de conscience plus large des réalités du monde d'aujourd'hui et des aspirations nouvelles.* »

En ce qui concerne la présentation d'une liste radicale de gauche pour le scrutin du 10 juin, le bureau national précise qu'il entend affirmer la présence du mouvement « *avec le maximum d'autonomie* ». Mais il souligne les difficultés d'un tel projet. La motion indique par exemple « *qu'aucun parti ne peut faire dépendre son existence et son avenir de sa réussite ou de son échec à une seule élection* ». Avant de prendre une décision *en ce qui concerne l'élection* européenne, les auteurs de la motion estiment que le scrutin cantonal sera un test important ; dans le cadre de la « quadripolarisation » de la vie politique française, ils soulignent que « *les petites formations, y compris celles de la droite et du centre, sont contraintes de rechercher des alliances* ». En ce qui concerne le M.R.G. ces alliances ne peuvent que se situer dans la gauche, soit avec les écologistes et les mouvements européens de gauche, soit avec le parti socialiste.

En conclusion, la motion présentee au nom du bureau national par M. Crepeau, précise que tout sera mis en œuvre pour constituer une liste autonome du mouvement lors de l'élection européenne, mais que dans le même temps les responsables du mouvement poursuivront la recherche d'uen alliance éventuelle. La décision finale ne sera prise qu'après les élections cantonales par un conseil national qui sera réuni au plus tard dans la seconde quinzaine d'avril.

THIERRY PFISTER.

TROIS ANS POUR AMÉNAGER LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE NOTRE-DAME

L'achèvement et l'ouverture au public de la crypte archéologique de Notre-Dame figureront à l'ordre du jour des travaux du Conseil de Paris du lundi 22 janvier.

Le gros œuvre est terminé depuis bientôt trois ans, mais l'aménagement définitif de cet ouvrage, un des plus importants du monde puisqu'il mesure 117 mètres de long, n'a pas encore été entrepris (voir *le Monde* du 8 avril 1975).

Les travaux futurs ont fait l'objet d'une convention passée *entre l'Etat et la Ville de Paris*. Le devis s'élève à 5 millions de francs dont une moitié sera prise *en compte par chacune des parties*.

C'est à la Caisse nationale des monuments historiques qu'il incombe désormais d'entreprendre les travaux d'achèvement de la crypte comme le revêtement des sols, l'éclairage et l'éclairement des vestiges archéologiques, ainsi que leur protection à l'aide de plaques de verre. Des vitrines pour la présentation des petits objets ont été prévues, ainsi que des *panneaux explicatifs* où sera retracée, à l'aide de documents iconographiques et de commentaires, *l'histoire de ces lieux historiques*.

Un comité scientifique comprenant MM. Duval, Kuonian et Fleury contrôlera l'aménagement de la crypte, dont la mise en valeur a été confiée, sous l'autorité de MM. Wabrant et Vié, à M. Valentin, architecte-décorateur.

ANDRÉE JACOB.

HUIT CANCÉROLOGUES FRANÇAIS S'ÉLÈVENT CONTRE L'USAGE DU TABAC A LA TÉLÉVISION

Huit cancérologues français viennent d'adresser aux présidents des trois chaînes, une lettre ouverte dans laquelle ils s'élèvent contre l'usage du tabac à la télévision. « Chaque bouffée de cigarette incite des centaines de milliers de téléspectateurs à fumer à leur tour », soulignent-ils.

Les signataires de la lettre sont : Maurice Tubiana, président de la *commission du cancer au ministère* de la santé et de la famille, Ferdinand Cabanne, président de la Fé*dération des centres de lutte contre* le cancer ; Robert Calle, direction de la Fondation Curie ; Claude Lagarde, *responsable scientifique de la Fédé*ration des centres de lutte contre le cancer ; Raymond Latarjet, directeur de l'*Institut du radium* ; Georges Mathé, directeur de l'Institut de cancérologie et d'immunogénetique de Villejuif ; Gaston Meyniel, directeur du Centre Jean-Perrin ; Léon Schwartzenberg, de la faculté de médecine de Paris-Sud.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 20 janvier 1979 a été tiré à 573 774 exemplaires.

TRENTE-... ANNÉE — N° 10 5...

L'hebdomadaire soviétique « Temps nouveaux » met en cause M. François-Poncet

LIRE PAGE 5

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Menace sur le trône centrafricain

IRAN